

ZOUAVIANA



L'Union-Allet dei Quairi Pontifici a Monreale nel
Canada facendo alla Santità Vostra auguri di vita
lunga e di vicino trionfo per merito del Consiglio Super-
iore della Società della Gioventù Cattolica Italiana imper-
tra una speciale Benedizione

li 21. Giugno 1893. Dal Vaticano

Benedicat Vos Deus et reddat Vos semper
Amen/ nite/ flos, et hanc laudem

King M.H.

ZOUAVIANA

ÉTAPE DE VINGT-CINQ ANS

1868—1893

Lettres de Rome, Souvenirs de Voyages, Etudes, Etc.

PAR

GUSTAVE A. DROLET

ANCIEN ZOUAVE PONTIFICAL,
COMMANDEUR DE L'ORDRE MILITAIRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

*“Aime Dieu
et va ton chemin”*

MONTRÉAL

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
20, RUE SAINT-VINCENT

1893

AUX ZOUAVES PONTIFICAUX CANADIENS

Mes chers camarades,

Permettez à un vieux *zouzou* de vous dédier ce petit volume contenant des lettres, quelques souvenirs de Rome, des récits de voyages et quelques études économiques et sociales, écrits sur mon sac, au débotté ou depuis notre retour, dans des circonstances où notre patriotisme de zouaves ne devait pas rester muet.

J'ai sonné "AU DRAPEAU", à ces feuilles dispersées un peu partout. Je vous les présente GROUPÉES à l'occasion de l'anniversaire de votre départ pour Rome, il y a un quart de siècle, aujourd'hui même, anniversaire coïncidant heureusement avec le cinquantenaire épiscopal du glorieux Pape Léon XIII.

Ne cherchez pas autre chose dans ces pages disparates, dont plusieurs vous paraîtront surannées ou peut-être hors de propos, que l'expression d'un ardent dévouement à toutes les bonnes causes, que nous,

zouaves de Charette, résumons en deux mots : " Dieu et Patrie ".—

En souvenir des jours heureux passés avec vous sous les drapeaux du grand pape Pie IX, j'appelle mon bouquin " ZOUAVIANA "; mais avant de lancer dans le monde, cette fillette du régiment, je viens vous inviter, tous, mes chers camarades, à la tenir sur les fonts baptismaux.

Je serai tranquille sur son sort si tous les parrains que je donne à " ZOUAVIANA ", s'engagent à réchauffer cette filleule sous le souffle de leur amitié.

Cette puissante protection, lui fera trouver grâce pour ses défauts de *caractères*, et son manque de *style*. Si vous acceptez ce parrainage, je peux lui dire avec confiance en m'en séparant : " Zouaviana, cara mia ! Ama Dio, è tira via ! "

Veuillez agréer, mes chers camarades et amis, l'expression de mon entier dévouement et de mes meilleurs sentiments.

G. A. DROLET,

Soldat dans les lettres,

Sergent aux Zouaves Pontificaux.

Montréal, 18 février 1893.

ZOUAVIANA

I

MON VOLONTARIAT

Monsieur le curé Labelle, aumônier-clairon à Lacolle.— Le Fort Montgomery.— Un banquet militaire à Champlain.

En 1864, je grossoyais péniblement les plumitifs de la cour de circuit, dont mon excellent ami Adolphe Cherrier, m'avait entr'ouvert les portes, en qualité de surnuméraire, lorsqu'un jour je reçus une dépêche du colonel de Salaberry m'offrant le commandement d'une Compagnie de 65 volontaires de St Jean, tenant garnison à Chambly.

Quel saut, mon Dieu ! d'employé civil à une piastre et demie par jour, être bombardé tout à coup comman-

dant d'un détachement important, avec tous les pouvoirs, les honneurs et *la solde* attachés à des fonctions aussi élevées !

Echanger le rond de cuir et les manches de lustrino, pour l'épée, les galons d'or, les couronnes et les étoiles ! C'est le rêve de tous les pékins. De même que les marins, au retour d'une longue et pénible croisière s'empressent, en arrivant dans un port, de louer des chevaux de selle, pour montrer aux *terriens* que ce n'est pas si malin, après tout, de monter à cheval, ou d'en tomber, de même le gratte-papier, saisi avec empressement toute occasion que lui offre l'état, de revêtir un uniforme, puis, de se pavaner d'un air conquérant, devant ses collègues.

Il est vrai que je sortais de l'école militaire de Québec, où j'avais décroché mes certificats de 1^{ère} et 2^{ème} classe avec assez de brio.

M. Cartier, plus tard Sir Georges, vieil ami de mon père, avec qui il avait fait le coup de feu en 1837, et qui me voulait du bien, m'accorda le congé nécessaire à l'illustration que je souhaitais, et je me préparai à aller guerroyer contre les Féniciens.

Je m'équipai à la hâte, et me rendis à Chambly, où je pris le commandement de la 10^{ième} compagnie du 3^{ième} bataillon administratif. C'est là que je fis la connaissance de M. Beaugrand, plus tard maire de Montréal. M. Beaugrand payait son tribut à la patrie, comme soldat volontaire dans une compagnie du 65^{ième}, alors " LES CHASSEURS CANADIENS. " Malgré ses 17 ans, il faisait déjà la guerre au gouvernement, en chan-

sonnant *les souliers de bœuf* que l'ordonnance venait de nous distribuer, pour compléter notre fourniment.

Peu de temps après mon arrivée, les Chasseurs furent dirigés sur Frelighsburg et je reçus l'ordre de quitter Chambly pour aller occuper Lacolle, délicieux village semi-américain, semi-canadien, situé à quelques milles de la frontière, près de Rouse's Point et de Champlain. Le Révd. Messire Labelle, alors jeune prêtre, mais faisant déjà deviner le futur apôtre de la Colonisation, y était chargé du soin des âmes. Le colonel Taylor, commandant mon bataillon, en me transmettant ses ordres, m'avait informé que je trouverais, en arrivant à Lacolle, des billets de logement, tout préparés à l'avance par les colonels Wily, Fletcher et Ermatinger. Je n'avais qu'à me présenter au major Alonzo Force, riche marchand de l'endroit, pour voir diriger mes hommes sur leurs nouveaux cantonnements.

Le major Force m'attendait à la gare de Lacolle. Il distribua mes 65 soldats dans trente maisons du village. Il était tard. J'avertis de suite cet officier, que je n'approuvais pas l'éparpillement qu'il venait de faire de mes hommes, parce que je n'avais ni tambour ni trompette pour battre la générale ou le rappel en cas d'alerte. J'ajoutai qu'il m'était impossible d'aller frapper à trente portes, sur un parcours d'environ deux milles, pour éveiller mes volontaires en cas de besoin immédiat ; même pour l'inspection quotidienne, c'était absurde, et je l'informai que je changerais cela le lendemain.

En effet, le jour suivant, je m'entendis avec quatre aubergistes, il y en avait là comme un peu partout (c'était vingt ans avant le Scott act), afin de centraliser

les forces de Sa Majesté, auprès de mes quartiers. la parade du matin, je divisai ma compagnie en quatre sections, sous la charge, chacune, d'un sergent, et je les dirigeai sur leurs nouveaux billets de logement. Fallait voir la fureur des villageois à qui chaque soldat rapportait cinquante cents par jour.

Tout allait comme dans le meilleur des mondes, lorsque je reçus un grand pli, "ON HER MAJESTY'S SERVICE !" C'était une lettre du général Lindsay, commandant en chef à la frontière, me priant de l'exposer mes raisons, pourquoi je ne serais pas traduit devant une Cour plus ou moins martiale, pour avoir transgressé les arrêtés officiels de trois colonels, faisant à ma tête. Les plaintes de mes nouveaux paroissiens avaient fait leur chemin.

J'exposai au général, dans un plaidoyer tout agité de citations tirées des *Queen's regulations* et des *articles of war*, avec lesquels j'avais fait une petite connaissance à l'école militaire, l'absurdité d'avoir épillé, comme les "*Billet officers*" l'avaient fait, des hommes qui devaient toujours être logés, *within bug sound of the alarm post*, c'est-à-dire de mes quartiers du corps de garde, qui étaient contigus. Encore nous avions eu un bugle, ou un tambour ! Mais rien. A part une paire de souliers de bœuf par homme, l'intendance militaire nous avait tout refusé ; même un instructeur. Je terminais en disant, que si l'on persistait à vouloir loger mes hommes aussi inconsidérément, je priais le général d'accepter ma démission et l'informais qu'il pouvait offrir mon commandement à un autre capitaine.

Je n'entendais plus parler de cour martiale ; un jour, je reçus une lettre du colonel de Salaberry, alors adjudant-général des milices canadiennes, me complimentant sur mon plaidoyer énergique, adressé au général Lindsay. Le colonel de Salaberry m'apprenait une bonne nouvelle ; non seulement le général approuvait ma conduite, mais il l'avait félicité d'avoir fondé à Québec, une école militaire produisant des officiers aussi instruits de leurs devoirs, aux avant-postes. M. de Salaberry m'informait de plus qu'il avait fait lire mon *Factum* aux élèves de l'école, formés en carré, pour montrer aux cadets, à quoi une solide instruction militaire pouvait conduire. Je nageais dans la joie. J'étais cité comme exemple !

Je me creusai la tête pour trouver d'autre chose qui ajouterait encore à mon illustration. J'avais vingt ans, et à cet âge on a la tête chaude, et le cœur donc !

Pendant que je mijotais dans ma petite caboche, un plan dont la réalisation devait éclipser, même les fameux exploits du grand d'Iberville, on frappa à ma porte. Mon ordonnance introduisit monsieur le curé de Lacolle. Messire Labelle, sans avoir les proportions immenses qu'il lui faut maintenant, pour loger convenablement son grand cœur d'apôtre, était cependant déjà, un fort joli commencement de curé. Son esprit était toujours en travail ; les grandes comme les petites misères l'intéressaient.

Messire Labelle, que nous avions en arrivant à Lacolle, bombardé aumônier des troupes de Sa Majesté, portait un intérêt paternel aux soldats de ma compagnie. Il venait me faire une proposition. Il n'y avait que lui pour avoir de ces idées-là. " Capitaine, me dit-il : je

sais que vous n'avez pas de *bugler* ni de *bugle* ; vous devez souffrir beaucoup, dans le service, de la privation de cet instrument aussi sonore que guerrier. Je passais jadis pour avoir un joli talent sur le cornet à piston, dans la musique du collège de Ste-Thérèse, lorsque je faisais mes études dans cette maison. Un ancien piston peut bien *bugler*, je suppose. Or, je pars pour Montréal, et si ça vous est agréable, je vais acheter un *bugle*, je rattraperai mon embouchure d'autrefois, j'apprendrai vos sonneries, puis je marcherai en tête de votre compagnie et je vous sonnerai l'école des tirailleurs."

Je ne pouvais en croire mes oreilles ; l'attendrissement me gagnait. J'étais véritablement ému de voir ce bon curé, venant ainsi naïvement, franchement, sans se douter des sourires que ne manqueraient pas de soulever sur son passage, un prêtre de sa corpulence sonnante du clairon à la tête d'une compagnie de soldats, venant ainsi, dis-je, nous offrir ses bons services, pour nous tirer d'embarras. Je remerciai M. Labelle bien cordialement, et cherchai à le dissuader, mais il l'avait dans la tête, et partit pour Montréal.

Un soir, j'étais occupé à écrire, lorsque j'entendis résonner une éclatante fanfare, qui faisait trembler les vitres de mon logement. Je me hâtai de sortir pour voir ce qui se passait. C'était monsieur le curé Labelle, assis dans sa voiture, arrêtée devant ma porte, au retour de la gare ; il me donnait une sérénade ! Il avait découvert à Montréal le plus immense clairon à clefs, en cuivre rouge, que j'aie jamais vu. C'était un instrument monumental qui devait dater d'avant la cession. Il fallait les vastes poumons et les fortes

lèvres du curé pour en tirer les sons éclatants qui avaient attiré, outre mon attention, tous les enfants et une partie des habitants du village.

A partir de ce jour, Messire Labelle pratiqua consciencieusement les diverses sonneries de l'infanterie légère, mêmes des marches militaires. M. le curé m'informa triomphalement un soir, qu'avec encore quelques heures de pratique, il serait prêt à commencer le service. Hélas ! hélas ! deux jours après, une malheureuse clef de sa trompette se détraqua et entraîna la perte totale de cet instrument, dont nous reverrons peut-être le modèle à la bouche des anges qui nous sonneront la retraite, au jugement dernier : "*Tuba mirum spargens sonum !*"

Je disais plus haut que les compliments du colonel de Salaberry m'avaient donné la fièvre et que je rêvais des gloires nouvelles. J'avais du salpêtre dans les veines. Je faisais travailler mes soldats, sept heures par jour. Je les *drillais* cinq heures dans la journée, et je leur infligeais moi-même, deux heures d'escrime au sabre dans la soirée. Mais tout ça n'était pas suffisant pour me calmer.

Nous tenions garnison tout près du lac Champlain, immortalisé par cent cinquante années de batailles, livrées par nos pères, aux Sauvages d'abord, puis aux Anglais. Je sentais le vieux sang de Le Gardeur de Tilly, mon illustre ancêtre, et de Jumonville, l'arrière-grand-oncle de mon père, ne faire qu'un tour dans mes veines, lorsque je voyais couler cette eau, si souvent rougie du sang des défenseurs des forts de St-Frédéric, de Carillon et de l'Île aux Noix, tous situés dans notre

voisinage et rendus fameux par tant de vaillants combats.

A quelques milles de Lacolle s'élevaient les restes d'un vieux fort, du célèbre Fort Montgomery, presque à cheval sur la frontière, et dont le gouvernement américain vient de décréter la restauration. Je ne sais pas ce qui me tarabustait, mais ce diable de fort démantelé me trottait par la tête, et il me semblait que ce serait une bonne farce à faire aux Américains qui tenaient garnison à Champlain, que d'aller m'en emparer et m'y établir avec mes habits rouges.. C'était justement au mois d'avril 1865, quelques jours après l'assassinat du Président Lincoln.

J'en parlai à mes deux lieutenants qui ne virent pas le *Joke* du même œil que moi. Quoique je fusse leur supérieur hiérarchique, ils n'en avaient pas moins de douze à quinze ans chacun de plus que moi, et je crois qu'ils avaient aussi du bon sens en proportion de leur âge, plus que moi, en proportion de mon grade.

Toujours est-il qu'un bon jour, j'empruntai le cheval du Major Force, qui était devenu mon meilleur ami, et, conduit par mon ordonnance, je résolus d'aller reconnaître le Fort Montgomery, pour dresser mon plan d'attaque, mes moyens de défense, et mon système d'approvisionnement futur.

Je me laissais conduire, absorbé dans mes pensées. Je prévoyais bien que les Américains feraient un nez en apprenant l'occupation du vieux Fort et que l'on me prierait de déguerpir : je refuserai, pensais-je. Alors on enverra des troupes pour me déloger. Je résisterai : on me tuera des hommes, je leur en tuerai. L'Angle-

terre sera forcée d'intervenir. Ça sera peut-être un *Casus belli*. Quelle bonne affaire. Enfoncé Erostrate !

Pendant que je roulais ces pensées, cahoté dans le buggy du major, je fus soudainement tiré de ma rêverie par un coup de canon qui me fit faire un soubresaut tel, que j'en fus presque jeté hors de la voiture. Je revins à moi et constatai, qu'à la bifurcation, mon ordonnance, au lieu de prendre à gauche pour aller au Fort Montgomery, avait pris à droite. Nous étions rendus dans la jolie ville de Champlain, où toutes les troupes étaient sous les armes pour prendre part aux honneurs funèbres que l'on rendait à la mémoire du Président Lincoln. C'était une salve d'artillerie, tirée par les batteries que j'apercevais, rangées en bataille, qui m'avait fait revenir du pays des rêves.

Je pris vite mon parti de la nouvelle situation, et, après avoir remisé mon cheval, je suivis la foule qui entraînait dans un temple protestant. Je pris place dans un banc et j'attendis.

Hélas, malheureux, j'ignorais ce que la providence me réservait. Parti de Lacolle pour prendre un fort, je faillis y être renfermé.

Un ministre fit l'ascension du *pulpit* et prononça l'oraison funèbre de Lincoln. Il dit que toutes les puissances de la terre prenaient part à la douleur du peuple américain, et que l'Angleterre, entr'autres marques de sympathie, avait délégué à cette démonstration, un officier distingué de son armée régulière, qu'il voyait dans l'église, mêlant ses larmes aux leurs... et patati et patata. Je ne crus pas d'abord que ces paroles pussent m'être adressées, mais dans le doute et

pour ne pas attirer l'attention, je ne remuai pas, malgré l'envie qui me dévorait de regarder autour de moi, si je ne verrais pas cet officier anglais. A l'issue du service, au moment où je me préparais à sortir de mon banc, un officier d'ordonnance en grande tenue, vint me demander si je n'étais pas le commandant à Lacolle. Je répondis affirmativement : alors me dit cet officier, je suis chargé de vous présenter les compliments du colonel, "What's his name" et de vous inviter à passer aux quartiers généraux de la garnison. J'étais bien le délégué de l'armée anglaise, hélas !

Je suivis, pas mal interloqué, mon guide, qui me présenta à une vingtaine d'officiers d'artillerie et de cavalerie, déjà rendus à leurs quartiers. Ces messieurs furent charmants pour moi d'ailleurs, et eurent la politesse de ne pas me laisser voir qu'ils lisaient sur ma figure, la noirceur de mes projets à l'égard du Fort Montgomery.

On me fit boire du Bourbon whiskey, puis le colonel insista si gracieusement, que j'acceptai son invitation à dîner, au mess.

Je fus placé à table près d'un officier de cavalerie, le capitaine B... qui me combla d'attentions, et du même Bourbon que tout à l'heure. J'avais aussi près de moi un *guest* civil, un avocat, je crois, qui buvait sec et qui me demandait toutes les cinq minutes, si j'avais fait la campagne de Crimée (en 1854, j'étais âgé de neuf ans !)

Bref, quand arriva l'heure des toasts, j'étais aussi allumé que l'avocat, mais beaucoup moins que le capitaine de cavalerie, qui voulait absolument que nous devinssions une paire d'amis et qui ne laissait pas courir

longtemps les aiguilles de l'horloge, sans m'inviter à trinquer à la bonne amitié, à l'armée, etc.

Le colonel porta d'une voix ÉMUE et en termes bien sentis, un toast à la mémoire du regretté Abraham Lincoln. Ce toast fut bu en silence par tous, excepté par mon bouillant voisin, qui essaya en vain de chanter "For he was a jolly good fellow." Nous bûmes ensuite au président Johnson. L'avocat répondit à peu près. Puis le colonel frappant sur les bords de son assiette, afin d'attirer l'attention, se leva et débita un compliment à l'adresse de l'armée anglaise qui avait délégué (toujours !) un de ses plus brillants officiers pour la représenter à la cérémonie funèbre. Dans ces circonstances, le colonel ajouta qu'il croirait manquer aux plus sacrés devoirs de l'hospitalité, s'il n'invitait pas ses officiers, tous des vétérans de Sherman et de Grant, à boire à la santé de la Reine Victoria.

Tout le monde se leva. Le capitaine B, après avoir encore essayé, mais inutilement, de chanter le *God save the Queen*, élevant son verre, se tourna vers moi en me criant : "To Victoria, old boy !" M'adressant au colonel président je répondis, en levant mon verre : "To her most gracious Majesty, our beloved Queen Victoria."

Le capitaine me répéta de nouveau "To Victoria, old boy," mais d'une façon entortillée, voulant autant dire "To old Vic, my boy," qu'autre chose. Je le regardai bien en face, puis m'inclinant, je répétai : "To her most gracious Majesty, our beloved Queen Victoria."

B... déposa son verre pendant que tous les *guests* buvaient cette santé ; puis s'adressant à moi, il me demanda si j'avais eu l'intention de lui donner une

leçon.—Je répondis : “Non !” et parus fort étonné de sa question. “J’ai accueilli, lui dis-je, le toast à Sa Majesté, comme on l’accueille toujours en Canada, sans penser à vous rien reprocher.”—Le capitaine maintint son avancé et affirma qu’en le regardant insolemment, j’avais voulu lui donner une leçon. Les autres officiers intervinrent pour le faire taire, mais inutilement. Les oreilles commençaient à me chauffer. A la fin, ennuyé des propos de cet aimable pochard, je lui dis pour en finir : “Eh bien ! oui, là ! j’ai voulu vous donner une leçon et j’espère qu’elle vous profitera.”

Je me disais, en regardant, accrochés aux patères de la salle à manger, les sabres de tous ces messieurs : “je ne peux pas prendre le Fort Montgomery aujourd’hui, mais je peux bien en découdre avec un officier américain. Il est plus gris que moi et je suis d’une jolie force au sabre,” pensais-je. Le comte d’Orsay, par galanterie, s’est bien battu, lui protestant, parce qu’on avait irrévérencieusement parlé de la Sainte Vierge en sa présence, je dois, moi, officier, me battre pour la reine d’Angleterre, que ce butor appelle “*Old Vic.*”

Le capt. B. me dit que j’allais lui rendre raison :— “mais comment donc, avec plaisir,” lui répondis-je. Je priai deux de ces messieurs de me servir de témoins, lorsque je vis B. laisser la table en titubant, pour aller prendre son sabre. Je me préparais à le suivre, lorsque le bouillant capitaine, s’accrochant dans une chaise, tomba à plat ventre. Deux officiers se précipitèrent pour le ramasser.

Je regardais relever mon adversaire et pensais en moi-même au triomphe facile que j’allais remporter, quand

nous entendîmes un grand bruit à la porte. On vint avertir le colonel que la garde venait d'arrêter un personnage que l'on croyait être BOOTH, l'assassin de Lincoln.

Tout le monde déserta la table pour courir au corps de garde, voir le prisonnier. Un major me prit par le bras et m'entraîna avec les autres. J'y retrouvai, quelques instants après, le capt. B. qui, ne se rappelant déjà plus que nous avions voulu nous couper la gorge cinq minutes auparavant, vint me dire qu'il voulait absolument me faire la conduite, à cheval, jusqu'à mi-chemin, lorsque je partirais.

Après avoir vu le prisonnier, je donnai ordre à mon ordonnance de faire atteler, et escorté par quatre ou cinq de ces messieurs, parmi lesquels était mon nouvel ami, le capt. B. je pris congé du colonel et de ses officiers en leur disant non pas adieu, mais au revoir à Lacolle.

J'entrepris de conduire, mais comme je ne connaissais pas les routes, je m'enfonçai dans l'état de New-York, au lieu de revenir en Canada.

Lorsque je reconnus mon erreur, il était tard. Rebrasant chemin, toujours accompagné de mon escorte, je retournai à Champlain pour y coucher. Passant devant le corps de garde, j'arrêtai pour revoir les officiers qui s'y trouvaient encore. En entrant, je vis un pékin assis tristement dans un coin. Je me dirigeai vers lui et lui donnant un vigoureux *shake hand*, je lui recontai mon ÉGAREMENT. Je restai tout surpris de le voir accueillir ma démarche amicale, presque froidement.

Les officiers paraissaient aussi très contrariés de ma familiarité, avec ce monsieur. Je m'expliquai tout, quand

je m'aperçus que ce particulier, que j'avais pris pour l'avocat à côté duquel j'avais dîné, n'était rien moins que le prisonnier soupçonné d'être l'assassin de Lincoln !

Décidément je n'étais pas en veine ce jour-là. Je fus bien heureux de n'avoir pas risqué ma compagnie à l'attaque du Fort Montgomery, un jour aussi néfaste.

Le lendemain, je revins à Lacolle, calme et rafraîchi. Le capitaine B. m'accompagna jusque chez moi, avec trois officiers de cavalerie de son régiment, où ils furent mes hôtes et ceux de M. le curé Labelle, que cette aventure amusa beaucoup. Nous profitâmes même de la présence dans ce village, d'un artiste de Plattsburg, pour poser en groupe ! J'ai encore cette photographie et je ne la regarde jamais, sans penser à mon banquet de Champlain.

Je continuai à échanger des visites avec les officiers de cette garnison qui, dans une chevauchée, venaient prendre l'absinthe à Lacolle. Depuis, j'ai fréquenté beaucoup de militaires, de toutes armes et de tous grades, mais j'ai rarement rencontré de plus charmants compagnons que ces vieilles culottes de peau de l'armée du Potomac.

II

FRAGMENTS D'UN JOURNAL DE VOYAGE

DE MARSEILLE A SMYRNE

“ L'Agios Giorgios ”. — “ Les Cyclades ”. — “ Le Barbier d'Andros ”.

.....Le 20 décembre 1867, je me présentai au comité de recrutement des zouaves pontificaux, à Marseille, afin de m'y renseigner sur les moyens à prendre pour joindre l'armée pontificale. Je rencontrai au bureau plusieurs jeunes messieurs, entre autres le chevalier de Lumley-Woodyear qui m'apprit que presque tous les zouaves de Charette rentraient en France, pour fuir les ennuis de la vie de garnison, car, me dit-il, depuis la défaite de Garibaldi à Mentana, la tranquillité règne de nouveau dans les campagnes romaines.

En face d'une situation pacifique, aussi heureuse, pour les Etats de l'Eglise, je tournai mon attention vers le Congo, où, un monsieur Widerian d'Amsterdam, qui

en revenait avec une jolie fortune, acquise en peu d'années, m'avait fortement engagé à me diriger, au cas où je croirais que Rome ne me réclamerait pas.

J'allai donc voir messieurs Régis aîné & Cie., riches négociants armateurs de Marseille, qui avaient des comptoirs sur la côte d'Afrique, mais ces messieurs, quoique désireux de s'assurer les services d'un jeune Américain courageux, pour un pays dont on ne revenait pas toujours, m'informèrent qu'ils n'auraient pas de courriers Africains, avant plusieurs mois. Je me décidai à partir pour Téhéran ou Samarcande.

La langue commerciale des comptoirs orientaux, m'avait-on dit, était la langue grecque. Je commençai à ré-apprendre le grec et me mis à la recherche d'un voilier de cette origine, en partance pour une destination orientale.

Je passais mes journées dans les cafés hellènes de Marseille, à échanger des "*Kalos imera sas Kyrie*" ou à errer sous la colonnade de la Bourse, à la recherche d'un navire qui me porterait, moi et ma fortune, en Orient. lorsque je fis la connaissance d'un négociant levantin, du nom de Poléologos, qui me fit agréer comme passager par le capitaine Vasilios Papoutzios commandant l'"*Agios Giorgios*," petit brick de 250 tonneaux à peine—en chargement pour Smyrne.

Le capitaine et ses quinze hommes d'équipage étaient tous grecs purs sang et ne parlaient pas un traître mot d'une autre langue que le grec, moderne bien entendu. C'était mon affaire ; je me munis aussitôt d'une ardoise, d'un guide de la conversation, d'un dictionnaire de poche et d'une grammaire grecque. Je piochai avec

ardeur la langue de Démosthène, et *Deo Volente*, au bout de très peu de temps, j'avais la mémoire ornée de plusieurs centaines de mots qui me permettaient d'étonner mes interlocuteurs dans cette belle langue.

Mais, la prononciation, voilà le chiendent. Le peu que j'en avais appris autrefois, d'après le système d'Erasme, suivi dans nos collèges, était plutôt propre à augmenter mes difficultés qu'à me servir, car on prononce en Canada le grec, comme un italien qui n'a jamais entendu un mot d'anglais, prononcerait cette langue en en lisant une page, avec des désinences et des intonations à l'Italienne. Un Anglais ne le comprendrait pas nécessairement. De même un Grec ne comprendrait pas un traître mot en entendant lire une page de Démosthène, avec notre prononciation.

C'est ainsi que le jour où je voulus me rendre à bord de mon brick, qui était amarré parmi des milliers de navires, dans le port de la Cannebière, je tournai autour, pendant plus d'une heure, sans réussir à me faire comprendre par les marins grecs à qui je demandais *l'agios giorgios*. Ce n'est qu'en l'écrivant sur ma petite ardoise et en montrant les caractères à un capitaine grec, que ce dernier sut renseigner mon batelier, en nous disant que nous trouverions l'*Ayios yiorygios* dans telle rangée de tels quais, car les navires sont souvent amarrés les uns aux autres à Marseille, sur huit rangs de profondeur.

Le *gamma* grec se prononce dans "agios giorgios" comme *y* dans yeux. Le *Béta* comme on le prononce dans les écoles, se prononce aujourd'hui *Vita* en Grèce, *Basílios*, roi, se prononce *Vassílios*, au lieu de *Bazílios*

comme on nous l'enseigne. Quoiqu'il n'y ait pas de "b" en grec moderne cependant la lettre *pi* précédée des lettres *my* ou *ny*, se prononce comme notre b ; ainsi *pempo*, j'envoie, se prononce *pemmo* ; 's tin polin, dans la ville, c. à d. à Constantinople, ville par excellence, se prononce 'stinn bolinn, d'où les Turcs ont fait le mot Stamboul.

Pour un Canadien qui n'a jamais appris le grec que pendant deux mois, (c'est vrai que c'était d'arrache pied) je crois que j'ai assez montré de pédantisme comme cela, pour avoir mérité de monter à bord de mon petit brick, et de filer vers cet orient mystérieux qui en a fait rêver bien d'autres avant moi.

LES CYCLADES—LE BARBIER D'ANDROS

.....En laissant Milo, nous passâmes à une portée de fusil de Zéa, l'ancienne Céos où le vieux Nestor, à son retour de Troie, bâtit un temple à Pallas, et où, dit Strabon, existait une loi portant " qu'on empoisonnât tous ceux qui dépasseraient l'âge de 60 ans, car on considérait comme très humain d'enlever la vie à ceux qui ne pouvaient plus en jouir." Pas très partisans de l'immobilité, les grecs de Zéa !

Le fort vent d'ouest qui nous fatiguait depuis deux jours, eut enfin une accalmie qui nous permit de rester en vue d'Andros, vers cinq heures de l'après-midi. L'*Agios Giorgios* rasait l'île autrefois dédiée à Bacchus, et le capitaine, armé de sa lunette, fouillait toutes les anfractuosités, tous les caps, toutes les pointes, paraissant plutôt y chercher un signal qu'un hâvre.

Je ne comprenais rien à ce manège, car, en courant toutes ces bordées, nous avions déjà perdu dix occasions de mouiller. Notre petit brick, fraîchement peint depuis trois jours, avec ses sabords simulant les embrasures d'un navire de guerre, paraissait aussi fier de se pavaner en vue des côtes d'Andros, son pays d'origine, qu'un cygne prenant ses gracieux ébats dans un étang.

La nuit vint et nous battions toujours la lame, lorsque le capitaine lança deux fusées. Toujours armé de sa lunette, il inspectait la côte. Je remarquai un grand feu vif qui brilla tout à coup sur un point de l'île. C'était la réponse au signal parti de notre bord. Nous mouillâmes aussitôt.

On ouvrit les écoutilles du navire et l'équipage tira de la cale et des soutes à provisions une quantité d'articles destinés à être descendus à terre. J'eus enfin le mot des agissements de ces honnêtes marins grecs que j'avais vus, depuis quelques jours, percer de petits trous de vrille dans les tonneaux d'huile et de vin composant la cargaison, et en soutirer une certaine quantité de chacun, dont on avait ainsi rempli cinq à six pièces : on avait mis au pillage et on volait comme dans un bois, le chargement du navire. Le consignataire mit naturellement sur le compte du coulage, à l'arrivée, cette perte survenue pendant la traversée.

J'informai plus tard, l'expéditeur, à Marseille, de ces faits qui ne l'étonnèrent point. Presque tous les marins qui ont accès aux cargaisons, me dit-il, font de même. Les uns volent en grand comme votre capitaine, tandis que les matelots percent un petit trou dans une douve de tonneau, où, tous les jours, ils vont

plonger un simple brin de paille ou le tuyau de leur pipe, et se couchant à plat ventre sur la pièce, sifflent la rasade qui leur convient : c'est pour éviter cet abus que l'on met maintenant les vins et eaux de vie de prix dans des doubles fûts.)

Le lendemain à la pointe du jour,

“ Quand l'aurore, fourrée en robe de satin,”

“ Déverrouilla, sans bruit, les portes du matin.”

Comme dit le barbier-poète provençal Jasmin, le pont de l'*Agios Giorgios* présentait l'aspect d'une galère chargée de Palycares. Le capitaine fit son apparition en grand costume de grec des îles. La tête couverte d'un turbouch rouge, inondé d'une immense houppe de soie bleue ; gilet et veste à manches ouvertes, galonnés, brodés, soutachés et la ceinture hérissée de yatagans, de crosses de pistolet et d'armes que je ne connaissais pas ; les jambes noyées dans d'immenses grègues qui tiennent plus de la jupe que des hauts de chausses ; la taille prise dans une fustanelle blanche plissée, et tuyautée comme une draperie de Phidias ; les mollets enserrés dans des guêtres bleues à plusieurs rangs de boutons. Il se croyait superbe et le fait est que les grecs ont fort bonne mine sous ce costume national, des plus pittoresques. Ils se serrent la taille à rendre des points à beaucoup de jolies femmes, ce qui fait naturellement valoir la poitrine et donne beaucoup de légèreté à ce jupon blanc, qui rappelle le *Kilt* écossais, et que la marche balance gracieusement.

Sans être aussi éclatants que le commandant, le second et les matelots avaient aussi revêtu leur *full-dress*

grecques et avaient fort bon air avec leurs fez, leurs armes, car tout le monde porte ostensiblement des armes en Grèce comme en Turquie, leurs fustanelles, leurs grègues, et tout le tremblement.—Avec leurs moustaches coupées en brosse, le cliquetis de leurs armes, pour peu qu'ils roulissent les yeux, on aurait pris notre pacifique équipage de contrebandiers de salons, pour une bande de corsaire et de pirates.

On avait déjà chargé dans la baleinière, les fûts et les colis destinés à être débarqués, et sur l'ordre du capitaine, lui descendant le premier, le second, moi et trois ou quatre matelots, nous nous laissâmes glisser dans l'embarcation qui se balançait mollement près des flancs du Saint-George.

Sans parler et étouffant autant que possible le bruit des rames qui frappaient la mer en cadence, en très peu de temps nous abordâmes à l'endroit où nous avions vu, la veille, briller le signal.

Il y avait déjà trois personnes rendues là ; le père et deux frères de mon capitaine, qui attendaient cachés dans une anfractuosité de rocher. Sans échanger une seule parole, on déchargea rapidement les barriques et les colis de marchandises françaises, qui furent de suite cachés dans une grotte bien faite pour favoriser la contrebande, et vite on poussa au large à force de rames, rallier le navire.

Nous contournâmes l'île, et vers sept heures, par une de ces merveilleuses matinées ensoleillées de l'Orient, qui empourprait cette myriade d'îles et d'îlots des Cyclades, rappelant par plus d'un point les mille isles du Saint-Laurent, nous arrivâmes en face de la jolie

ville d'Andros, la capitale, où nous abordâmes. Le petit port était déjà très animé et présentait un aspect fort pittoresque, égayé par les costumes bariolés de tous les bateliers qui font le cabotage d'une île à l'autre, et qui chargeaient ou déchargeaient des oranges, des citrons et des grenades à la pelle, comme on traite les pommes de terre en Canada, quoi !

(Le fait est que ces fruits sont à bien meilleur marché en Orient que les pommes de terre. J'ai souvent acheté 20 oranges pour un sou, tandis que les pommes de terre se vendent à la livre et sont importées en grande partie de France.)

Nous trouvâmes sur la plage, entourés d'une dizaine de parents et d'amis qu'ils avaient eu le temps de raccoler en chemin, le père et ses deux fils, qui, après leur petite opération commerciale faite dès l'aube, avaient pris un petit sentier qui leur avait donné une avance suffisante sur notre chaloupe, pour se mettre eux aussi en grande tenue de pirates d'opéra.

Je remarquai dans ce groupe, un personnage au tarbouch plus éclatant, à la ceinture encore plus hérissée de poignées de poignards, de yatagans, de crosses de pistolets et à la moustache plus porc-épic que tous les autres, c'était le chef douanier, que le père de mon capitaine avait eu la gracieuseté d'éveiller et d'inviter à venir souhaiter la bienvenue à l'équipage de l'Agios Georgios.

Rien de touchant comme la rencontre de ces braves gens, aux teints basanés, aux nez d'aigle, aux yeux flamboyants, aux moustaches féroces, qui se tendaient les mains comme ailleurs on demande la bourse ou

la vie. Poignées de mains, accolades, embrassements épuisés, je vis la chose la plus monumentale du voyage. Le chef douanier apposa un gigantesque *visa*, sur la feuille que lui présenta mon capitaine, en mettant pied à terre, attestant et constatant la régularité de notre situation. Plus rien dans les mains, plus rien dans les poches en effet.

Bref, on me présenta à tous ces descendants d'Epa-minondas, comme un jeune *kyrie americanos*, voyageant pour compléter son éducation, et nous commençâmes l'ascension d'une côte fort raide, qui conduisait à une église bâtie à la chaux, dominant cette petite ville. Toute cette route était bordée de vergers d'orangers, de grenadiers et de citronniers ; c'était le moment de la cueillette des fruits qui se fait ici dans le mois de février.

Notre pieuse caravane entra dans ce temple, et j'allai avec le capitaine et ses parents, baiser l'Evangile qui dans toutes les églises grecques, est ouvert et déposé sur un lutrin à l'entrée. C'est leur bénitier. De là nous nous rendîmes au pied de l'autel, où le capitaine, le second et moi nous allumâmes chacun un cierge apportés par le père, et les fixâmes sur une espèce de cré-dence, où brûlaient déjà des cierges offerts par des marins qui, comme nous, faisaient escale à Andros. Nous entendîmes une messe célébrée par le pope grec, qui me fit l'honneur de venir m'encenser à ma stalle, tout spécialement. En reconnaissance de cette attention, je donnai deux sous à la quête, mais le préposé à cette pieuse collecte me rendit poliment un sou. J'avais outrepassé le tarif paraît-il.

Au sortir de l'église, je m'aperçus que tous ces messieurs s'occupaient beaucoup plus de moi, que de mon voisin. Je savais assez de grec pour comprendre, que le vieux père disait à son fils qu'il ne pouvait pas me présenter dans mon état actuel à la société hellénique de l'île. Je cherchais dans ma tenue ce qu'elle avait d'incorrect, quand il affirma que j'avais l'air d'un Turc avec ma barbe, ma redingote boutonnée et mon fez, car j'avais adopté cette coiffure en partant de Marseille.

Je laissais croître ma barbe depuis quelques mois et je venais de tomber dans un nid de Grecs fanatiques qui, par horreur de leurs anciens oppresseurs, les Turcs et les Musulmans qui portent toute leur barbe, et pour ne pas leur ressembler, ne portaient que la moustache, coupée en brosse. Tout en discutant, notre petit parti de voyageurs, de parents et d'amis passa devant une maison, où flottait une serviette au bout d'une perche ; c'est l'enseigne des barbiers, en Orient.

Le capitaine s'arrêta et me communiqua le résultat de la conférence hellénique que l'on venait de tenir à mon sujet, tout en me priant de consentir à me laisser raser avant de pénétrer dans la case de son père. J'acquiesçai de grand cœur à sa proposition, d'abord parce que je m'assurais la tranquillité pour les trois jours que nous devions passer dans Andros ; de plus, j'étais curieux de voir comment l'on rasait en Grèce. Je me laissai donc pousser dans la boutique du barbier de cette ville.

Hélas ! comme aurait dit un héros d'Homère, c'est la fatalité qui me poussait dans l'autre maudite du

Figaro d'Andros. Mon ami Flavien Boutillier, à qui je racontais cette aventure dernièrement, a toujours une explication sous la main. Selon Flavien, c'est certainement à la frayeur que j'éprouvai ce jour-là, en me faisant raser le menton, que je dois le blanchiment précoce, de la barbiche, qui m'a poussé depuis. *Si non è vero, è bene trovato.*

Toute la société, y compris le chef douanier, eut la complaisance de s'arrêter à la porte et attendit que je fusse sorti des mains de l'exécuteur, pour continuer sa route.

Le barbier était seul avec sa femme ; sur la recommandation de mon capitaine, la Kyria Androsienne me fit asseoir sur un simple banc de bois, sans dossier, et s'armant d'une paire de ciseaux, commença à me tondre les joues, pendant que son mari allumait une cigarette et causait avec mes compagnons, du voyage de *l'agios giorgios*.

Je m'aperçus sans peine, ou plutôt avec peine, aux tiraillements dont j'étais la victime, que les ciseaux ne coupaient pas du tout, et je reconnus à leur odeur infecte qu'on les employait à toutes sauces, et surtout à moucher les lumignons de chandelles et les mèches de lampes. Enfin, mal tondu, presque écorché vif, la *barbière* décrocha du mur un grand plat de cuivre, échancré, et me le mit entre les bras, après l'avoir rempli à moitié, d'eau tiède, d'une limpidité douteuse.

Cette excellente femme qui commençait fort à m'agacer, ni vieille ni jeune, plutôt laide que jolie, était un fort vilain type de cette belle race grecque des îles, qui servit de modèle à la célèbre Vénus de Milo, trouvée

dans l'île de ce nom, à quelques lieues d'Andros seulement. S'armant d'un blaireau, ressemblant bien plus au bout de la queue du chien d'Alcibiade, qu'à une bonne *savonnette canadienne*, et saisissant un gros morceau de savon, cette matrone commença à m'en frotter vigoureusement la figure, puis trempant le blaireau dans la cuvette de cuivre qui m'enserrait le cou, elle m'aspergea généreusement et commença la grande opération de la mousse.

Promenant son mousoir de droite, de gauche, de ci, de là, d'une oreille à l'autre, dans peu de temps je fus moussu à ne plus distinguer mes traits. J'en avais dans la bouche, dans les narines, dans les oreilles, et les yeux que je tenais fermés comme une huitre, m'en cuisaient d'avance.

Pendant ce temps là, j'entendais le barbier causer avec mes compagnons et je me demandais, si le barbier femelle qui me torturait depuis dix minutes allait achever de m'exécuter, quand, me trouvant à point, elle cria à son homme d'arriver à la rescousse. Sans se presser, ce dernier entra suivi de tout le cortège, et commença à repasser son rasoir, tout en continuant la conversation qui, depuis quelques instants était devenue très vive et montée de plusieurs tons. On parlait politique et on tapait sur ces maudits Turcs qui venaient de réprimer pour la dixième fois un soulèvement grec dans l'île de Crète. Pendant ce temps-là, la mousse me séchait sur les joues, mais la colère gagnait mes grecs, qui se montent comme une soupe au lait, dès qu'on leur parle turc ou musulman.

Je commençais à regretter amèrement ma situation cuisante, lorsque le figaro jeta sa cigarette et me

soulevant le menton d'un mouvement brusque, il commença à me travailler le cuir facial. Son rasoir coupait encore moins que les ciseaux de sa digne femme, mais manœuvré par la main d'un patriote grec excité comme l'était mon barbier, il fallait bien que ça marchât, de gré ou de force, et ça marchait.

Je pensais à part moi, que Denys le tyran avait eu bien raison de refuser de confier sa tête à un barbier et de s'être brûlé la barbe avec des coquillages, lorsque mon bourreau qui, tout en me travaillant, avait continué à prendre part à la conversation, poussa un juron formidable contre les *musulmanos* et m'appliqua un grand coup de rasoir sur le nez ; en même temps il m'introduisit de force son pouce dans la bouche, jusqu'au fond de la gorge.

Je n'eus pas le temps de compter les millions de chandelles que je vis dans un éclair, car je crus ma dernière heure arrivée. Je pensais à me défendre contre ce palycare qui m'empoignait traitreusement pour mieux me saigner, lorsque je me sentis couler dans la bouche, que cet animal me tenait entr'ouverte, un liquide tiède et épais que je pris d'abord pour du sang.

J'éprouvai en même temps une violente nausée, car mon bourreau venait de me toucher le fond de la gorge avec son pouce encore tout humide de la cigarette qu'il avait sacrifiée pour m'entreprendre. Il me promenait vigoureusement son pouce dans la bouche, pour me soulever les lèvres et les joues, et me rasait ainsi, à *peau tendue*. Je reçus un nouveau coup de rasoir sur le nez, et le liquide épais et tiède me coula derechef dans la bouche : c'était du savonnage !

Ce maudit barbier, essayait tout simplement rasoir sur le nez de ses clients ! On comprend qu'américain qui n'avait pas l'habitude de ce procédé pourtant connu depuis longtemps en Grèce, dût être surpris en l'expérimentant une première fois.

Je fermai de nouveau les yeux, en pensant que le barbier se coupait le bout du pouce avec lequel il soulevait la peau des joues, il s'apercevrait qu'il avait me faire une rude trouée pour arriver à sa propre peau. Je me recommandais à tous les dieux de la Grèce ancienne à chaque nouveau coup que je recevais sur le nez.

Tout a une fin, même les meilleures choses, et pour abrégér, j'en fus quitte pour vingt sous, ce qui est peu de rien, et les larmes encore aux yeux, je remerciai le grec moderne, ce digne couple du quart d'heure de jouissance qu'ils avaient procuré, à un pauvre voyageur dans leur île fortunée. Si ces lignes tombent sous les yeux de l'artiste capillaire à la mode de Montréal, lui recommande ce procédé aussi antique qu'économique, les jours où sa boutique est trop encombrée. Il verra le vide se produire.

DEVANT SMYRNE

.....Les eaux du golfe de Smyrne commencent déjà à mêler leurs teintes grises à l'azur de la Méditerranée. Nous côtoyons pendant une heure environ la côte de Chio, d'où nous vient le céleri, et dont les figues, les ombrages et les vins sont justement vantés par les voyageurs.

Un fort vent d'ouest fait filer notre *brick* comme une mouette.

Le capitaine est heureux de cet état de choses qui lui permettra peut-être d'entrer dans le port de Smyrne avant la tombée de la nuit ; car, dans toutes les villes orientales, où flotte le Croissant, les réglemens de la police musulmane interdisent l'entrée dans l'enceinte des murs ou des ports après le coucher du soleil.

Pour se rendre saint Nicholas favorable et honorer saint Georges, patron de notre vaisseau, le capitaine ordonne au mousse de brûler force encens, selon l'usage des marins Grecs. Saint Nicholas et le père Abraham sont en grande faveur chez les Hellènes, et c'est au respect que l'on porte à la mémoire du premier, que l'Atlantique doit de se voir si peu patronné par ces hardis navigateurs.

La Grèce est réputée comme fournissant les meilleurs sujets de la marine marchande de la Méditerranée, mais ils sortent peu de cette mer. Je leur demandai pourquoi ils bornent généralement leurs courses à l'ouest, au Maroc. Ils me répondirent que saint Nicholas n'a jamais parcouru l'Atlantique, et qu'il n'y a que les Grecs téméraires qui franchissent le *goulet* de Gibraltar. Quand à Abraham, les Grecs le placent dans la lune et affirment d'un grand sérieux qu'il est occupé à retirer des broussailles le *remplaçant* qu'Isaac dût voir arriver avec plaisir. Que ces croyances soient fondées ou non, l'équipage de l'*Agios Giorgios* faisait journellement beaucoup de frais pour honorer ces saints personnages.

Notre mousse, selon l'usage suivi matin et soir, depuis vingt-cinq jours que nous tenions la mer, rem-

plît une petite cassolette de tisons, sur lesquels il déposa plusieurs grains d'encens. Il alla d'abord offrir les prémisses de ce sacrifice à l'image de saint George, devant laquelle brûlaient continuellement deux lampes de cuivre, puis le mousse remonta sur le pont du *brick*, tête nue, portant solennellement cet encensoir. Il fit monter des nuages d'encens au pied du grand mât et du mât de misaine, parfuma les voiles de beaupré et les haubans, et revint, en encensant les sabords du navire, à la poupe, où il fit la même cérémonie à la barre du gouvernail et dans la cabine.

En ma qualité d'étranger, j'eus ensuite l'honneur de recevoir le mousse porteur de la cassolette, d'où montaient en spirales, vers le ciel, des flocons blancs et diaphanes, que mon regard ne pouvait suivre plus haut que la grande voile, avec laquelle ils se mariaient si intimement, qu'ils y disparaissaient.

En bon Grec, je reçus le thuriféraire la tête découverte, et plaçant mon nez au-dessus de l'encens, je chassai la fumée de ma main droite sur ma poitrine et sur ma figure ; puis, simulant l'action d'en prendre avec la main, je me signai une dizaine de fois de droite à gauche, en inclinant profondément la tête.

Le mousse présenta ensuite l'encensoir au *Capitan*, qui plus fervent schismatique que moi, s'enfuma et se signa pendant près de cinq minutes. Il paraissait transporté et si avide de purification qu'il aurait mangé de l'encens s'il avait osé. Le mousson honora ensuite le contre-maître et graduellement tout l'équipage, jusqu'au cook que j'ai toujours soupçonné, préférer la fumée de l'encens de La Mecque au fumet de sa cuisine.

Saint Nicolas aidant, l'*Agios Giorgios* entra à toutes voiles dans le goulet du Golfe et, poussant droit devant lui, filait ses dix nœuds comme un fin marcheur qu'il était. Notre petit bateau, construit dans les chantiers de Syra, était tout couvert de toile pour profiter de ce bon vent. Je comptai du grand foc à la *brigantine* vingt-et-une voiles, qu'un vent de poupe gonflait comme des outres.

Sur les trois heures de l'après-midi, le temps changea ; la brise favorable dont nous jouissions depuis le matin se changea en *vent debout*, et finalement une vraie bourrasque mit en danger nos espérances de parvenir à Smyrne avant sept heures.

Dans ces occasions, il ne faut pas languir, et le capitaine Papoutzios, saisissant lui-même la barre du gouvernail, commanda de serrer les voiles. De suite, babordais et tribordais grimpèrent dans les haubans et le reste de l'équipage fit la manœuvre, sur le pont. En un clin d'œil, grande voile, perroquet, misaine, beaupré, bonnettes, etc., tout fut cargué et serré. Nous ne gardâmes que deux huniers. Cependant, le vent étant encore trop fort pour ce peu de toile, le capitaine donna l'ordre de prendre un ris dans la grande voile. Six matelots grimpèrent sur les vergues et commencèrent de suite leur travail.

Prendre un ris, dans une bourrasque, est la partie la plus pénible et parfois la plus dangereuse de la manœuvre. Il faut laisser déferler toute la toile, et la raccourir dans le sens de sa hauteur, au moyen de cordons que les marins appellent *garcettes*. Les gabiers, assis sur les chaînes ou les cordages, saisissant ces *garcettes*

avec une main, et, ramassant la voile avec l'autre, l'attachent à la vergue en s'aidant des jambes et de leur corps ; mais le vent qui s'engouffre dans cette toile et la secoue en tout sens, leur fait souvent lâcher prise. Ce jour-là, un Crétois du nom d'Alexandros, le gabier du grand mâât, hardi marin s'il en fut, devint la victime de son zèle, Il travaillait avec ses camarades à prendre ce ris depuis quelque temps, quand la pluie commença à tomber et rendit la manœuvre très pénible. Ils avaient beaucoup de mal à retenir la toile raidie par l'orage, quand Alexandros, passant la jambe pardessus la vergue, parvint à l'arrêter ainsi que l'une des garcettes. Pour se donner plus de facilité à joindre les *bandes de ris*, il saisit la voile avec ses dents et continua à attacher ; mais un coup de vent violent s'engouffrant dedans, la fit claquer dans le vide comme un mouchoir. Alexandros la tenait si ferme avec ses dents, que le vent en l'enlevant ainsi, lui arracha trois incisives avec lesquelles peu s'en fallut qu'il ne tombât sur le pont.

La manœuvre se fit enfin. Nous luttâmes jusqu'à sept heures contre les éléments, craignant beaucoup d'être jetés à la côte ou d'être obligés de regagner la haute mer, lorsque le vent cessa un peu et la pluie tout à fait.

Il fallut nous résigner à ne plus espérer entrer dans le port de Smyrne ce jour-là, et à jeter l'ancre près d'un banc de sable, célèbre par les mines de sel Gemme qu'il renferme. La navigation n'est pas sûre dans le golfe la nuit, parce que les phares n'y sont pas assez nombreux, et que les myriades de cabotiers Turcs ou Grecs qui y sont ancrés, négligent souvent d'allumer les feux d'ordonnance.

Je suis donc contraint pour la vingt-cinquième fois, de retourner dans mon *armoire*. Le capitaine, lors de mon embarquement à Marseille, m'avait généreusement abandonné son lit. Le fait est qu'il n'y avait pas de quoi se vanter bien fort de cet acte de courtoisie. Ces Grecs sont les gens les plus sobres et les plus superstitieux du monde, à leur bord. Ils feignent de fuir le confort, les amusements, le vin ; ils évitent de parler en mangeant, se signent souvent, font brûler de l'encens par *kilos*, tout cela pour s'attirer des vents favorables. Le patron de l'*Agios Giorgios*, qui vit sobrement, couche debout, parle peu, grogne souvent son équipage, ne boit pas de vin (à bord bien entendu), le capitaine, dis-je, m'avait donc cédé sa chambre. Mes premiers jours d'occupation, je déplorai amèrement la piété de ce schismatique.

La cabine de ce vieux loup de mer était naturellement à la poupe du navire, et occupait l'extrémité de la cale. Dans les cloisons, de chaque côté de cette pièce, s'ouvraient deux espèces de guichets, à babord et à tribord. Là, entre la cloison et la coque du navire, étaient jetés trois ou quatre rouleaux de cable, sur lesquels étaient étendus les jeux de voiles de rechange. Cinq peaux de chèvres cousues ensemble, couvraient cette moelleuse couche. Un sac de toile rempli d'étoupe à calfater, invitait le dormeur à y reposer sa tête. Ce fut ce que le capitaine m'abandonna. J'habitais à tribord, qui est le côté d'honneur des bâtiments de mer. Ma plus grande crainte, ma première nuit d'occupation, fut de voir descendre une ou deux vagues dans "le réduit obscur de mon alcôve

enfoncée.” J’étais à dix pieds au-dessous du niveau de la mer et j’en étais à peine séparé, par une planche de mélèze de deux pouces d’épaisseur.

Quand je me mis au lit la première fois, un petit clapotement inoffensif caressait la coque du *Saint-George*, mais quelques instant après, il me sembla que l’on tirait à boulet sur mon bateau. C’était des coups de mer qui frappaient le navire. Sur le tillac je n’aurais pas remarqué ces incidents, mais la tête sur un sac d’étoupe et l’oreille collée au flanc du navire, je les savourais à mon aise. Après m’être persuadé que, si la vague entraît par l’écouille et descendait dans ma cabine, je pourrais bien en avoir plus que pour mon compte, et en perdre le *goût du pain*, je tirai le guichet et... je laissai voguer le brick.

Le premier de février de l’an de grâce 1868, je me retirai donc dans mon alcôve—*armoire* pour la nuit. Je fus réveillé le lendemain par le bruit du cabestan. J’ouvris le guichet, et en deux bonds je fus sur le gaillard d’avant. Nous étions en marche depuis quelque temps, et à trois lieues devant nous, Smyrne, la ville des parfums, Ismir l’infidèle, comme l’appellent les Tures, s’étalait gracieusement sur le versant du mont Pagus.

Enfin, après vingt-cinq jours de mer depuis notre départ de Marseille, nous touchions au terme de notre voyage. Les teintes roses de l’aurore, répandaient une douce lumière sur le panorama qui se déroulait devant mes yeux. Au contraire des rochers dénudés de la Grèce et des îles Cyclades que nous avions cotoyés, et qui offriraient à peine aujourd’hui de l’ombrage aux

divinités qui y tenaient jadis leurs cours de plaisirs, la vieille terre d'Asie se montrait à nous couverte d'une luxuriante végétation. Des bois de mélèzes, d'oliviers et de cyprès, mariaient leur verdure aux fruits d'or des citronniers, des orangers et des grenadiers, qui tapis-saient le fond, sur lequel se dessinaient les murs badigeonnés des maisons de la ville, au milieu desquelles les minarets des mosquées se dressaient comme des mâts de navire. Les coupoles des églises latines et grecques semblaient abriter sous leurs contours rebondis, les différentes nationalités qui y cherchent un asile dans la paix de leurs sanctuaires. Beaucoup de navires se balançaient coquettement dans la rade, qui, fatiguée de la lutte de la veille, semblait sortir à regret du repos de la nuit, en ridant à peine sa surface. De légers caïques, montés par des Levantins matineux, commen-çaient déjà à glisser sur les eaux colorées du golfe.

Le soleil, prêt à commencer son cours, annonçait majestueusement son lever par des traits de feu qu'il lan-çait au devant de lui, et qui faisaient étinceler comme un écrin, les flèches, les dômes et les minarets des églises et des mosquées qu'il dorait de ses rayons. Debout sur le gaillard d'avant, je contemplais ce magnifique spec-tacle : mon esprit pouvant à peine contenir les mille pensées qui se heurtaient dans mon cerveau.

J'étais donc enfin sur le point de fouler ce sol si fertile en grands souvenirs, cette terre sacrée de l'Asie mineure, berceau du christianisme, théâtre où se sont passés les grands événements qui devaient régénérer le monde. A ma droite, s'étendaient les plaines et les vallons, qui jadis retentissaient des accents inspirés des

harpes de David et d'Isaïe, comme l'a si bien dit Malte-Brun. A ma gauche, je voyais des troupeaux qui devaient bondir également sur les lieux où la légende suppose les tombeaux d'Achille et d'Hector, dans les champs de la Troade que chanta Homère, le plus grand poète de l'antiquité. Devant moi, Smyrne, la ville des roses, bâtie en amphithéâtre comme Naples, s'élevait souriante et fraîche, encore humide des pleurs de la nuit ; Smyrne où naquit Homère, Smyrne où prêcha saint Paul.

III

LETTRES ROMAINES

Rome, 23 mai 1868.

Une légère indisposition privant votre aimable correspondant, *Zouave*, de l'avantage d'entretenir vos lecteurs des faits et gestes des enfants du Canada, maintenant sous les drapeaux du Pontife-Roi, j'ai accepté avec plaisir son invitation de faire sa correspondance, déjà quelque peu en retard.

Nous sommes en plein mois de Marie. Les échos de la petite Eglise Ste-Brigitte où ont lieu nos réunions, tous les soirs à l'*Ave Maria*, redisent aux alentours la capacité de nos poumons, et font admirer la suavité et la pureté du timbre des voix de plusieurs *zouzous* Canadiens, qui ne seraient pas déplacées dans le chœur de la chapelle Sixtine.

Tout dans la nature concourt à l'élévation de nos pensées et de nos sentiments vers l'être suprême, et incite à la piété envers la Mère des Victoires ; la douceur du climat, la pureté du beau ciel azuré de l'Italie, les

parfums qu'exhalent les orangers, les citronniers, les lilas, les rosiers tout en fleurs, joints aux douces odeurs qui s'échappent des mille jardins de Rome, qui brillent de tout leur éclat dans ce moment, justifient la vérité de ce cantique que nous entonnons souvent :

“ C'est le mois de Marie,

“ C'est le mois le plus beau ; ”

Nous suivons avec ferveur, ces exercices religieux, grâce, PEUT-ÊTRE, aux encouragements et aux pieuses invitations de notre digne aumônier, M. l'abbé Moreau, qui, outre le bien qu'il répand sur tout le détachement canadien par ses bons conseils et ses exhortations, sert encore de point de ralliement aux zouaves canadiens, tant dans les moments difficiles que dans les jours heureux.

Il arrive parfois, qu'après plusieurs heures de service, de corvée pénible ou d'une garde fatigante, nous grossissions nos raisons au point de nous dire : “ Ma foi ! je suis trop éreinté pour me rendre ce soir au mois de Marie, j'irai demain.” Et l'on s'étend mollement et paresseusement sur son campi, sans plus guère se soucier de l'avenir. Je dis campi, pour ceux qui ont l'avantage d'en posséder, car un bon nombre de nos zouaves couchent tout bonnement et tout *uniment* sur les dalles de pierre ou de briques qui pavent les longs corridors des couvents de St-François d'Assise (*St-Francesco à Ripa*) ou de la Minerve. Là, on couche absolument sur la dure, avec à peine deux brins de pailles en croix et une demi couverture, dans laquelle on s'enroule, pour tout potage, et son bras replié pour

oreiller. Ce n'est pas d'un sybaritisme bien énervant, n'est-ce pas ?

Mais gare la bombe. Le lendemain, le *petit aumônier* vous aperçoit dans la foule et vous apostrophe en souriant—*aigre-doux*. “Eh bien ! mon vieux ! c'est comme ça que tu *carottes le service* de Marie. Allons, un peu plus de chaleur et en avant à l'Eglise.”

Nous balbutions des excuses en riant et faisant *demi-tour*, nous allons à l'église Ste-Brigitte recevoir les instructions de Mgr Daniel ou de Mgr Woëllmont, tous deux aumôniers des Zouaves Pontificaux, tantôt de notre aumônier NATIONAL ou de quelque bon prêtre invité par Messire Moreau.

Ces exercices ont lieu sur la place Farnèse, dans la petite église de Ste-Brigitte, adjacente au palais Farnèse, où habite le roi de Naples avec ses frères et sa cour. Cette petite église, comme toutes celles de Rome, est d'une grande richesse. Partout où l'œil se dirige, notre vue tombe sur des objets d'art, tableaux de maîtres, mosaïque, riches sculptures, marbres précieux, fresques admirables et une voute peinte par un artiste célèbre. Les dalles sont en marbre rare, polies comme des miroirs.

Notre lieu de réunion, portant le nom pompeux de “*Cercle Canadien*,” est *attendant*, et jouit d'une situation exceptionnelle, se trouvant sur une *Piazza* ornée de deux magnifiques jets d'eau, à côté du plus beau palais de Rome, habité, comme je vous le disais, par Sa Majesté François II, Roi de Naples.

Cet appartement, est situé au rez-de-chaussée.

Tous les jours, dans les moments de temps libre nous nous y réunissons, pour parler du pays, pour nous plaindre de la chaleur, ou de la poussière, pendant la promenade militaire du matin, pour faire des suppositions sur notre destination probable, pour nous encourager mutuellement, ou pour y rencontrer un ami employé dans un bureau de l'administration militaire. Quelques uns y viennent aussi pour financer avec M. Moreau, le banquier de plusieurs, et qui, en accord avec l'article V du règlement, "les jours de banque sont les mercredis et jeudis après-midi," viennent toucher leur pension ou leur ration. Là, dans ce cercle où j'écris, en ce moment, sont réunis les quelques journaux que des amis complaisants du pays nous font la faveur de nous adresser, avec en plus trois ou quatre journaux de France et de Rome. *On y fume quand on a du tabac.*

Permettez-moi de remercier ici M. Anatole Desforges de la Compagnie du Richelieu, pour l'envoi de journaux contenant le récit de l'assassinat et des pompes funèbres qui ont accompagnés l'inhumation de l'Hon. M. McGee. Ces journaux ont été religieusement déposés au cercle comme tout ce qui vient de ceux que nous aimons au-delà des mers. La *Minerve* y tient la place d'honneur.

L'*Ordre* a failli se faire écharper d'une belle manière, il y a quelques temps, parceque son correspondant lui écrivait que "la solde qui n'est que de quatorze sous tous les cinq jours, était suffisante pour couvrir les besoins des zouaves et que les sous à Rome valaient les schellings du Canada." A la lecture de ces lignes, une *grande indignation* s'est élevée contre cet anonyme, qui se contentait de si peu. "On l'accusait d'être vendu

au gouvernement " ; on allait jusqu'à dire que ce sobre correspondant avait une chambre en ville où il résidait, qu'il mangeait ses rentes au café ou dans les *Trattoria*, et qu'il avait une ordonnance pour astiquer ses armes et son fournement.

C'était un feu roulant d'imprécations qui menaçait de prendre une tournure grave pour ce *mauvais* zouave. Les plus jeunes surtout étaient adorables dans leurs réflexions. " Que va dire mon père à qui je demande de l'argent, disait le jeune L..... " je m'attends bien que maman va m'envoyer noyer dans ma gamelle *suffisante* ! ! en réponse à ma lettre où je crie famine, disait un autre. ' Mais le plus malheureux était un charmant garçon de Québec, bien connu dans les cercles fashionables, où il a obtenu jadis des succès marquants.

La mélancolie qui attristait sa figure d'ordinaire si gaie, inspirait des craintes à un groupe qui riait de toutes ces boutades, de ces réflexions *poivre et sel* et de ces demi-malédictiones qui pleuvaient de toutes parts. Nous craignions beaucoup que le lendemain, le caporal de semaine n'eût à l'inscrire sur la liste des malades. Il avait écrit à ses parents qu'il avait vendu ses habits de *Pékin* pour manger et pour s'empêcher de mourir de faim (sic) ; que quand à fumer, il ne fallait pas y penser sur cette terre inhospitalière où le tabac se vendait au poids de l'or, et d'autres bonnes raisons *ejusdem farinae*, très-nouvelles et de circonstance, pour attendrir le cœur d'un père et délier les cordons de sa bourse.

Enfin, chacun s'est calmé, confiant en sa bonne étoile, et faisant des vœux pour que la MAUVAISE FOI DE CE COR-

RESPONDANT de désordre fut punie selon ses iniquités. Depuis, tous se sont consolés, ont fait leur paix avec leur gamelle, retirent quatorze sous tous les cinq jours, de leur caporal d'escouade, fument peu, ne boivent que de l'eau rougie, se serrent un peu plus le ventre et sont les plus gais du régiment.

Il était temps que les fêtes données par les villes Italiennes au Prince Humbert et à la Princesse Marguerite, nouvellement mariés, eussent une fin, car les esprits d'un peuple affamé comme l'est le peuple Italien aujourd'hui, succombant sous le poids des impôts, les regardaient comme un défi jeté à sa misère et à ses douleurs. La famine est grande par toute l'*unité*, et la faim étend son empire sombre sur l'Italie, où le roi *peu galant homme* dépense en tournois, en cadeaux, en orgies et en décorations, les millions du pays, pendant que *la canaille* qui fait les frais de tout cela, meurt de faim. Les journaux italiens rapportent que parmi les *puissants* qui ont complimenté le roi Victor-Emmanuel au sujet de ces noces, on compte le *héros* de Caprera : " lui aussi " est père, dit-il dans sa lettre, et sait combien sont " mémorables dans la vie d'un père les jours qui décident " de la félicité des fils. "

Je ne sais pas ce que l'avenir réserve à cette belle partie de l'Italie, composant autrefois le Royaume de Naples, mais l'excitation est à son comble contre l'usurpateur actuel. Les Siciles et les Calabres sont travaillées par les révolutionnaires, qui ont hâte de défaire leur propre ouvrage, et les sbires du Roi ont beaucoup de peine à comprimer l'expression des sympathies du peuple, pour leur souverain légitime François II, que

tous regrettent. Pour populariser Victor-Emmanuel parmi les masses religieuses et parfois fanatiques des Siciliens, les agents de ce dernier ont exposé dans les églises de l'île, le portrait de cet auguste souverain. J'ai vu moi-même ce fait dans les églises de Messine et de Palerme. Dans cette dernière ville j'ai été bien étonné de voir vis-à-vis, le maître-autel de la Cathédrale, entre deux tableaux de la passion du Sauveur, une peinture représentant de grandeur naturelle, le Roi Victor-Emmanuel II, en uniforme de *Bersaglieri* ; la tête haute, les moustaches en crocs et les yeux dirigés sur l'autel avec défi. Je crois fort que les Siciliens n'invoquent ce *saint botté et éperonné* qu'avec défiance et sans beaucoup de confiance.

Nous avons souhaité la bienvenue avec chaleur au major Barnard, lors de son arrivée à Rome. Nous avons tout lieu de féliciter le comité d'organisation du choix judicieux qu'il a fait, pour le représenter auprès de Sa Sainteté. De concert avec notre bon aumônier, le major Barnard s'est mis en relation avec le gouvernement pontifical dès son arrivée, et a déjà réussi à obtenir quelques faveurs pour les Canadiens, qui ont un peu excité la jalousie des autres nationalités. Les autorités ont fait un très-bon accueil à votre envoyé et les officiers distingués qui sont à la tête du ministère des armes lui ont aussi montré beaucoup de sympathie. Sa Sainteté a daigné le recevoir en audience privée, deux fois jusqu'à ce jour, et l'a honoré d'une manière toute particulière. Lors de sa dernière audience, le St-Père lui fit cadeau d'un camée richement ciselé et entouré d'un cadre en argent, travaillé avec beaucoup

d'art, le tout contenu dans une boîte velours et satin. Les officiers des zouaves lui ont fait un charmant accueil, ainsi qu'à Messire Moreau, et les ont reçus comme des frères en leur faisant les honneurs du *mess* plusieurs fois.

Nous attendons ici avec une impatience fébrile et facile à concevoir, les *enfants du pays*, qui, comme nous, font le sacrifice momentané des jouissances et des charmes de la vie de famille, pour venir déposer aux pieds de l'Auguste Vicaire du Christ, l'expression de leurs sentiments religieux, et lui offrir le secours de leurs bras et le sacrifice de leur vie. Nous leur souhaitons d'avance la bienvenue. Nous leur promettons notre amitié et nos bons offices, pour leur faire trouver des charmes, même dans la vie de garnison, et pour adoucir l'amertume des regrets que l'absence et l'éloignement de ceux qu'ils aiment, pourraient leur causer.

Il est probable que ces nouveaux arrivants iront grossir les cadres du quatrième dépôt, qui est destiné à passer l'été à Rome, dans une position salubre et très agréable, probablement dans le couvent des Frères Hiéronimites, où est mort *Il Torquato Tasso*, et où l'on conserve religieusement sa chambre dans le même état qu'il la quitta, lors de son départ de ce monde pour l'éternité. Les trois autres dépôts de recrues partiront ces jours-ci pour Mentana et Monte-Rotondo. La troisième compagnie de dépôt, à laquelle vos braves zouaves canadiens sont attachés encore au nombre d'environ 130, et où leur bonne tenue leur attire beaucoup de compliments flatteurs, ira donc en garnison à Monte-Rotondo. Depuis quelques jours il y

a eu des promotions et des changements dans notre organisation, et le moment approche où 60 Canadiens qui ont demandé à être admis dans les bataillons de guerre, vont voir leurs vœux accomplis. Il a été décrété, à la demande de Mess. Moreau et Barnard, que chaque compagnie recevra 10 Canadiens en partage. Grâce à cette distribution, l'esprit national se conservera dans toute sa pureté parmi nos amis, qui pourront continuer à vivre en commun de la *vie du Canada*, par le cœur et par les souvenirs. De cette façon ils pourront former un groupe, qui fournira à chaque compagnie, plus d'un *gradé*, et plus d'un héros, si Dieu écoute les prières de ses zouaves.

Le caporal Taillefer est passé sergent et est attaché au 3^{me} dépôt comme instructeur : DeCazes est passé caporal et est attaché à la 4^{me} compagnie du 2nd bataillon de zouaves. J'ai été nommé caporal et je suis passé de la 4^{me} du 2^{me}, caporal instructeur chargé du commissariat, au 4^{me} dépôt. Le zouave Pierre Urgel Duprat cumule les fonctions d'élève fourrier et de fonctionnaire caporal à la 4^{me} du 2^{me} ; Chs. Trudelle agit comme fonctionnaire caporal au 3^{me} dépôt ; Edmond Fréchette est élève fourrier au 3^{me} dépôt ; Herman Martineau est élève fourrier au 3^{me} dépôt ; le beau zouave George Hughes, est aussi élève fourrier, mais à la 6^{me} du 2^{me}, en garnison au Fort St-Ange, où il est passé avec son ami de Hempel. Chs. Lebel est employé au Bureau d'Habillement comme écrivain et comptable. André Forget et Jacques Bertrand sont employés comme comptables et écrivains au bureau du Capt.-Trésorier. Edwin Hurtubise est notre vague-

mestre ; Henri Desjardins est attaché comme aide au chirurgien major Vincenti ; Toussaint Labelle sera demain élève fourrier à la 7^{me} du 2^{me}. Nos amis Désilets et Prendergast sont caporaux dans le 1^{er} bataillon, et les zouaves Alph. Tétu et Gaspard Hénault agissent comme fonctionnaires caporaux dans le même bataillon

Tels sont les changements, promotions et nominations faits dans le corps des Canadiens maintenant aux zouaves. Tous les officiers commandants de compagnies, désirent beaucoup compléter leurs cadres, avec ces vigoureux enfants de la Nouvelle-France. Le détachement est en bonne santé et jouit d'une humeur qui contraste fortement à côté des flegmatiques hollandais, allemands et belges qui servent avec nous dans le régiment des zouaves pontificaux.

Nous venons de souhaiter la bienvenue au vague-mestre qui vient de me faire la remise de deux journaux du 30 avril.

Nous avons ressenti un vif plaisir et un noble orgueil en apprenant que la Mère-Patrie avait couvert "d'honneur et d'honneurs" le Canada Français dans la personne de son plus noble représentant, Sir George Etienne Cartier, en le créant baronnet. Nous prenons d'autant plus de part à la joie universelle ressentie à cette nouvelle, que nous savons, nous, zouaves, que Sir George E. Cartier est l'ami et l'allié de notre corps et qu'il l'a défendu jusque dans l'enceinte parlementaire contre les insinuations malveillantes inspirées par le fanatisme ; aussi, Sir George peut-il compter sur notre reconnaissance.

Vous recevrez ces jours-ci une photographie représentant le détachement canadien en uniforme, une partie sous les armes et dans des positions plus ou moins originales, le tout groupé autour d'un buste du Souverain Pontife. Les chevaliers de l'ordre de Pie IX, le sous-lieutenant Murray et M. Alfred Larocque occuperont de droit, les places d'honneur auprès de celui pour qui ils ont tous deux versé généreusement leur sang.

Notre petite colonie d'outre-mer s'est augmentée ces jours-ci par l'arrivée de MM. Lefebvre, Paquet et Rouleau, qui ont déjà endossé le *harnais avec gaieté*, comme nous tous et qui demandent déjà qu'on les conduise à l'ennemi. Les garibaldiens ou tout autre ennemi de la Papauté qui fera notre connaissance, peut compter sur une poignée de mains où ils perdront les doigts, ou bien donc, la jeune Amérique aura perdu sa poigne.

A la douloureuse nouvelle de la mort de la mère de notre camarade, Noé Raymond, nous avons organisé un chœur pour chanter une messe de *Requiem* pour le repos de son âme le 15 mai. Nous avons exécuté l'œuvre d'un dilettante canadien, en chantant la messe composée par le Dr. Desjardins, sous l'habile direction de son frère Henri. Nous nous associons de tout cœur à la douleur d'une famille qu'un grand nombre ont eu l'avantage de connaître, d'estimer, et de respecter. Nous avons aussi versé des larmes en apprenant la perte douloureuse que venait de faire le Séminaire de St-Hyacinthe dans la personne du Rév. M. Desaulniers. Les zouaves canadiens s'associent à toute la patrie, pour déplorer la perte de l'une de ses gloires nationales les plus pures.

En terminant, je saisis l'occasion d'assurer toutes les familles qui ont payé leur tribut à la cause de l'Eglise en envoyant un des leurs sous les drapeaux du St-Père, que leurs enfants sont bien vus et bien traités par les chefs et jouissent de la plus haute considération, aussi bien dans les cercles militaires que dans la prélature, et que la qualité de canadien est une recommandation suffisante pour ouvrir bien des portes, fermées à d'autres. Il faut aussi être en garde contre les plaintes, souvent mal fondées, que plusieurs des tout jeunes, venus pour se battre mais que le poids du sac surprend, font à leurs parents, comme du temps qu'ils étaient *en pension*. Quelques journaux s'emparent souvent de ces correspondances et en citent des bribes qui ne sont pas en harmonie avec la vérité, ni avec notre position de premiers soldats du monde.

Rome, 6 juin 1868.

Nos cœurs ont tressailli d'allégresse avant-hier matin, à la vue des vingt-quatre nouvelles recrues d'outre-mer, qui viennent déposer aux pieds de l'immortel Pie IX, leurs respectueux hommages et l'offrande de vingt-quatre cœurs généreux et courageux pour l'aimer, le servir et le défendre jusqu'à la mort. Qu'ils soient les bienvenus, ceux que la patrie envoie à *la rescousse* de ses autres enfants pour partager avec eux leurs travaux,

❦

leurs dangers et qui sait, peut-être leurs lauriers. Ils sont arrivés sous la conduite de leur aumônier, M. l'abbé Michaud, ce dernier vingt-cinquième, tous bien portants, encore tout roses de la fraîcheur de votre hiver, et demandant déjà qu'on leur donne des carabines. Ils ont fait une très heureuse traversée de 8 jours et 18 heures, de New-York au Hâvre, et *sont allés le chemin* de leurs devanciers à travers la vieille France.

Ils ont eu sur ces derniers, l'avantage de passer deux journées complètes à visiter Paris, et ont eu à Lyon le temps d'assister à la messe que célébra pour eux leur *capellano*, à Notre-Dame de Fourvières. Ils ont pu voir un peu la *Cannebière* de Marseille, qui a seule l'honneur d'en posséder une, et donner un souvenir à ce pauvre Monte-Cristo rappelé à leur mémoire, par les bateliers de cette même Cannebière, qui, du moment qu'ils aperçoivent un étranger, sollicitent l'honneur de le transporter au château d'If pour lui faire visiter le cachot de Monte-Cristo (sic). Le golfe de Gênes qui est habituellement fort maussade a été très courtois pour nos amis, et leur a souhaité la bienvenue *avec grand calme*.

Nous sommes allés à Civita-Vecchia, une vingtaine, attendre au débarcadère et presser dans nos bras ces heureux voyageurs. Du p'us loin que nous avons vu leur paquebot, nous les avons acclamés de toute la force de nos poumons, pour leur souhaiter la bienvenue sur la terre classique de l'Italie. Après les premiers embrassements, les questions plurent de toutes parts et se succédèrent, sans donner à nos amis le temps d'y répondre à peine. Ils sont enchantés de leur voyage.

A la gare du chemin de fer de Rome, tous les Canadiens et une foule de zouaves de toutes les nationalités s'étaient donné le mot pour les acclamer à leur arrivée. Le colonel avait envoyé le sergent créole Doorésamy (un prince Indien dit-on) à la gare, pour les conduire à la première compagnie de dépôt, casernée à Torlonia, où ils furent immédiatement versés, et où on leur distribua à chacun un lit de camp, draps et couvertes.

Ils furent ensuite mis en liberté *sur parole* jusqu'à l'appel du soir, et profitèrent de ce moment de répit pour venir inaugurer les salles du *Palazzo Spinola*, de concert avec tous les *anciens Canadiens* qui s'y étaient donné rendez-vous. Le cercle de la Place Farnèse était devenu trop étroit pour nos besoins. M. l'abbé Moreau voulant nous soustraire aux ennuis de la garnison, et nous procurer un lieu de réunion convenable, où nous pourrions goûter en commun les charmes de la vie de famille et les douceurs du foyer domestique, a loué un appartement du Palais Spinola, situé Via Dell' Arco-della Ciambella, No, 19 *primo-piano*. Cet appartement composé de plusieurs pièces, comprend de vastes salons qui ont été transformés en salles de jeux, de lecture et tabagie. Des pièces ont été meublées et réservées pour les touristes canadiens qui séjourneront quelque temps à Rome, lors de leur passage. Messieurs Moreau et Barnard en occupent chacun une partie. Sa situation est admirable : notre palais se trouvant dans le centre de Rome, près du cercle des zouaves français, près du Corso, de la caserne et de deux ou trois bons cafés.

Plus d'une mère de famille pourrait déplorer ce voisinage pour son fils si les dangers des établissements de ce

genre en Canada, ne disparaissaient ici, pour faire place aux honnêtes rafraichissements nécessités par la douceur du climat. A Rome comme en France, tout le monde va au café. Notre colonel, notre aumônier, nos officiers y vont tout naturellement savourer un *moka* ou lire le journal. Pour compléter sa fondation et son œuvre, M. Moreau aidé comme toujours du Major Bernard, qui partage avec lui et les peines et les fatigues, a attaché une petite *trattoria* au cercle, c'est-à-dire qu'un cordon bleu a été retenu, pour prendre soin du cercle, d'abord, et de nous ensuite, en nous faisant déguster *at home* le café, la *Bibite Gazoze* et le vin Padronale, etc. Nous ne nous rendrons pas jusqu'à l'*Acqua Vita* qui se débite dans les rues à *un soldo* le petit verre. Il n'est pas besoin, je vous prie de le croire, d'inscrire, au-dessus des portes de notre cercle, comme sur le fronton de la cantine du Janicule, où je suis caserné, "*Juvenes hortare ut sobrii sint.*"

La séance d'inauguration a eu lieu à l'arrivée de nos amis. Réunis dans la salle d'honneur, nous avons écouté avec attendrissement, la lecture d'une lettre que Mgr de Montréal, a écrite aux zouaves canadiens, de sa propre main. Nous étions suspendus aux lèvres du lecteur pour ne rien perdre des sages avis, des nobles encouragements que Sa Grandeur nous donnait dans cette allocution paternelle.

Nous nous proposons de fêter et de célébrer la St-Jean-Baptiste à Rome, dans notre intérieur, à l'intention et à l'unisson de nos frères du Canada sous les plis du beau drapeau que vous nous avez confié lors de notre départ. Cette fête est d'ailleurs célébrée à Rome avec

une très grande solennité. Ce jour-là, le St-Père tient chapelle papale à St-Jean de Latran, basilique placée sous le vocable de St-Jean-Baptiste et de St-Jean l'Evangéliste. Nous irons assister à la messe que le St-Père y célébrera le 24 juin. Si nous n'avons pas en ce grand jour de feuille d'érable à attacher sur nos poitrines, nous recevrons la bénédiction Papale du haut de la "*Gesta Gestatoria*," à l'intention de nos compatriotes d'au delà des mers. " Dans le plus, il y a le moins." Nous formons beaucoup de projets pour cette époque, et, à moins qu'une séparation depuis longtemps attendue, ne nous disperse loin les uns des autres, nous donnerons tout l'éclat possible à la fête de notre glorieux patron.

Les nouveaux arrivés sont, contrairement à nos espérances, isolés des autres pour le quart d'heure. Ils sont allés augmenter les cadres de la première compagnie de dépôt maintenant casernée à Torlonia (près St-Pierre) ; pour leur faciliter l'avantage de faire leur service plus tôt, on leur distribua des uniformes, en arrivant, avec les petit et grand équipements complets.

Nos amis ont goûté *ex abrupto* les douceurs de la vie de garnison, en faisant, qui une corvée de pain, qui une corvée de vivres, qui une corvée de soupe, qui une autre corvée aussi agréable.

Ces corvées consistent, la première, à aller, armés de grands sacs, chercher au four militaire chacun 20 gros pains ; la deuxième, à aller, *aux prises* avec une *carretaro*, portant paniers et sacs, courir les marchés aux légumes, les *macellaro* (bouchers) le *spaccio di latte*, le *spaccio di*

comestibili et tous les spaccii de Rome, où l'on trouve de quoi faire la soupe et le *Rata* ; la troisième corvée, qui est de soupe, consiste à aller porter à 5 heures a. m., le café aux zouaves de sa compagnie, qui sont de faction dans un poste éloigné ; à 9 h. a. m. à porter aux mêmes, la gamelle de soupe, et à 5 h. p. m., à leur porter encore la gamelle remplie de ce que nous appelons le *Rata* ; ces trois corvées sont assez bien vues de messieurs les zouaves ; mais gare à la corvée de cuisine, à la corvée de quartier et à d'autres corvées aussi attrayantes.

La corvée de *cuisine*, promet plus de *taches que de plaisir* à celui à qui elle échoit en partage. Elle consiste à passer la journée à emplir des marmites à gueules béantes, à vider ces marmites, à remplir les gamelles, à faire le feu, à entrer de l'eau dans *l'ancre des cordons bleus* de la compagnie, à trancher la viande et le pain, puis les distribuer également dans chaque gamelle, et à d'autres petits soins qui m'en font lécher les doigts, au souvenir. Il arrive souvent que l'on s'y fait plus de taches de suie que de graisse, et pour cause. La corvée de quartier est une corvée de *propreté fort mal-propre* à faire. Elle est d'ailleurs réservée aux hommes punis.

Voilà une partie des jouissances que l'on a ménagées à nos frères d'armes, dès le lendemain de leur arrivée. Ils ont répondu avec honneur à leurs engagements, et se sont acquittés de leurs devoirs comme de vrais soldats chrétiens. Aujourd'hui, ils sont tous réjouis d'avoir, pour la plupart, déjà fait quelque chose pour la *bonne cause*, comme nous disons en faisant des parties de plaisir de ce genre ; nous leur recommandons de prendre

les choses plus froidement et de garder un peu de leur ardeur pour l'avenir et ses conséquences.

Peut-être ne savez-vous pas trop en Canada où en sont au juste vos enfants aujourd'hui. Les uns nous envoient former la première compagnie du quatrième bataillon de zouaves, qui n'existe que dans leur cerveau. Un autre, nous envoie au fort St-Ange, un autre dans les montagnes à chasser les *Banditti*, ou dans un bataillon de guerre, etc. Il n'y a pas eu d'autres mutations dans notre petit corps franco-canadien que celles que je vous mentionnais dans ma dernière correspondance, et aucun de nous n'a encore quitté Rome où nous cuisons à petit feu en attendant mieux.

Il est vrai que les rumeurs et les cancans sont en grand honneur dans nos casernements et qu'un haussement d'épaules d'un officier, un regard d'un des secrétaires du colonel ou un froncement de sourcil de ce dernier, nous font partir de suite pour toutes les directions du patrimoine de St-Pierre et en font plier d'avance sous le poids de leurs sacs. Il est en effet grandement question d'en détacher un certain nombre, dont l'instruction est terminée, pour compléter les cadres de certaines compagnies de guerre, et d'envoyer les autres soit à Monte Rotondo soit à Mentana. Mais je n'ose à présent me prononcer sur l'époque de ces changements, car comme l'on dit à la Bourse :

Change et vent

Changent souvent ;

et surtout dans l'armée, où les changements que le piou-piou désire souvent, se changent ordinairement en vent.

La première compagnie de dépôt à laquelle appartiennent les vingt-quatre derniers arrivés devait partir hier pour Monte Rotondo, et y remplacer en partie le troisième bataillon de guerre qui rentre à Rome. Mais par une raison que vous trouverez peut-être assez curieuse, l'ordre a été contremandé et le départ retardé au 15 courant. En concordance avec l'*ultimatum* du pro-ministre des armes, ayant rapport à ce sujet, quatre cents zouaves *all grown up men* se sont fait vacciner il y a quelques jours, par le chirurgien major, qui craignant qu'une longue marche, sac au dos, n'occasionnât plus d'inflammation que n'en requiert la faculté en pareil cas, s'est opposé à leur départ au nom de la science. Et les autorités militaires se sont rendues à ses représentations.

Comme dit le brave Murray, avec l'accent que vous lui connaissez. " Il y a des choses bien drôles dans l'administration." C'est ainsi qu'en vertu du vieil axiome anglais "*one ounce of prevention is better than a pound of cure*" on a vacciné toute l'armée pontificale, même les vieux picotés. Notre excellent camarade Forget eut beau dire à son caporal d'escouade, " mais regardez " moi donc, on m'appelle "*moule à plomb*" tant je " suis marqué de la petite vérole. Dispensez-moi je " vous prie de cette petite opération " "*O dre Superior*" répondit le caporal, et Forget fut obligé de retrousser sa manche et de recevoir sur son bras grêlé, une nouvelle inoculation de vaccin romain. "*La Fôôôrme*," voyez-vous.

Tout le détachement jouit d'une santé à faire crever de dépit, les disciples qu'Esculape a en Italie. La

gaieté règne dans toutes les chambrées du *Janicolo*. Souvent les bouffées... d'harmonie qui s'échappent de la caserne de nos amis, doivent troubler dans son sommeil, le chantre de la Jérusalem délivrée, qui dort à trois pas d'eux.

Contre nos prévisions et à l'appui de ce que je vous disais plus haut, la quatrième compagnie de dépôt, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, et qui devait aller occuper les vastes dortoirs des bons Hiéronymites, à St-Onuphrio, est aujourd'hui casernée dans le Couvent des Augustins, Via della Scrofa, d'où nous partons tous les matins à 4 heures, pour aller faire résonner les rives fleuries du Tibre, de la poésie de nos *tête oite ! tête auche !* prenez, ouche ! déchirez, ouche ! (cartouche) et de refrains aussi mélodieux. Nous avons déjà pris l'habitude de ne penser à la longueur de la distance parcourue, qu'en recevant le commandement, "*en place repos !*" Nous marchons souvent des heures entières, sans songer à la halte. Ainsi nous faisons allègrement deux à trois lieues avant de déjeuner, avec soixante livres sur le dos, sans que rien n'y paraisse et en peu de temps encore. Il est vrai que notre marche est bien allégée par les fanfares de nos vigoureux clairons. Les jeunes en rapportent souvent des ampoules aux pieds, mais les vieux grognards de *sergots* les consolent, en leur prédisant que ça se *cornifiera* avec le temps ! "

En ce moment nous avons des binettes dignes d'être croquées (au crayon bien entendu) avec nos cheveux courts, qui poussent droits comme des clous. Nous ne nous soucions guère du qu'en dira-t-on. Nous courons les rues, le nez au vent, le képi sur l'oreille, et

la main sur la garde du sabre-bayonnette, cherchant partout des ennemis qui, se sont tous convertis, je crois, et ont fait leur paix avec le bon Dieu. Nous ne voyons *rien de rien*. C'est à s'engendrer querelle pour s'entretenir la main.

Un jeune zouave écrivait à sa maman que l'on ne pouvait sortir le soir dans les rues de Rome sans être accompagné d'un ami, de crainte d'être assassiné. C'est à faire lever les épaules de venir afficher de pareilles *blagues*. Les rues de Rome sont plus sûres à toute heure du jour et de la nuit que maint quartier de grandes villes jouissant d'une profonde paix à l'intérieur, et même que certaines parties de Montréal (et cela sans reproche). On n'a jamais défendu, ni même conseillé de ne pas sortir le soir et la preuve c'est que tous, tant que nous sommes, nous avons, quand nous la méritons, la permission de dix heures, du théâtre ou de la nuit. Le correspondant timoré a dû en profiter lui-même plus d'une fois. La seule crainte que les mauvais citoyens aient à appréhender, est de tomber dans les filets d'une patrouille de gendarmes et de zouaves qui parcourent la ville en tous sens, après le couvre-feu.

J'ai, moi comme les autres, fait souvent la patrouille, de 10 heures du soir à trois heures du matin, l'arme au bras et l'œil au guet ; mais nous n'avons pas eu de chance,—pas un coquin à empoigner. Les ennemis de l'Eglise, qui sur ces données, attaquent l'administration municipale de la ville Eternelle, sont dans l'erreur la plus grossière et n'ont qu'à consulter les registres, écrous et statistiques de Rome pour s'assurer qu'il n'y a pas eu de crime important de commis

depuis que nous y sommes. Au contraire, pas même d'incendie.

Les Romains paraissent aimer et aiment *con furore* leur Pontife-Roi. Ils pavoisent, tapissent de fleurs et de sable fin les rues par lesquelles le St-Père passe journellement pour faire sa promenade, avec une petite escorte de huit à dix gardes nobles seulement. A voir le peuple Romain se jeter à genoux d'aussi loin qu'il aperçoit venir le piqueur de son Souverain, à entendre ses acclamations venant du cœur : *Evviva Pio nono ! Evviva Papa Nostro*, et recevoir le front courbé dans la poussière la bénédiction du grand Pontife, on ne croirait pas qu'à quelques kilomètres de là, il y ait des gens pervers parlant la même langue et ayant les mêmes besoins du secours de sa charité, qui puissent désirer un instant sa ruine.

Nous avons été victimes d'accusations aussi lâches qu'abominables, de la part de la presse anti-religieuse. L'on a accusé les zouaves canadiens de désertion le drapeau pour la défense duquel ils ont quitté parents, amis et tout ce qui leur était cher, au delà des mers. Une pareille accusation nous a affligés profondément d'abord, mais son absurdité absolue nous la fit mépriser comme elle le méritait.

Le poste de la porte St-Pancrace fut mis en émoi, il y a quelques temps, vers deux heures du matin, par un de nos Canadiens qui y était de faction. Nous avons eu l'avant veille une séance de *Théorie sur le service de Place*. Ce soir-là notre camarade s'était bien promis de mettre en pratique, ce que le sergent de semaine lui avait recommandé. Or, entendant des

piétinements précipités et nombreux pendant la nuit, paraissant venir de la campagne, le jeune Lebel crut à l'approche d'un corps d'armée et croisant la baïonnette, il cria (en tremblant peut être au fond) mais en faisant *la grosse voix* : Qui vive ! On répondit en italien deux ou trois mots ; alors Lebel comprenant que c'était un corps d'armée, cria : " Halte-là ! Caporal de garde ! Corps d'armée ! "

Le poste fut reveillé en sursaut, chacun s'arma à la hâte, et falot en tête, la garde sortit pour reconnaître à quel drapeau appartenaient ces troupes importunes. L'on cria au chef d'avancer à l'ordre et sur son silence obstiné, l'on se décida à pousser avec précaution de son côté, quand la première file de gauche trébucha sur un corps et tomba. L'on abaissa le falot et l'on reconnut sur le terrain, chaque côté de la route, un troupeau de quarante-deux chèvres, couchées, et attendant sous la conduite d'un chevrier, qui regardait cette scène nocturne d'un air ébahi, l'ouverture des portes de Rome. Le caporal de garde reconnaissant des amis, rengaina. Mais il chargea son factionnaire trop zélé de mille... bénédictions.

Les gardes de nuit, dans certains endroits, sont souvent remplies d'aventures plus ou moins comiques pour ceux qui en sont à leur première nuit d'armes. Pendant les solennités de la *Grande Semaine*, notre caserne (le Janicule) avait fourni la garde royale—place St-Pierre au Vatican. Vous êtes j'en suis sûr, tous familiers avec cette belle place et les colonnades qui l'entourent. L'obélisque de Sixte-Quint qui l'orne, les immenses jets d'eau qui font l'admiration des étran-

gers, vous sont connus comme la Basilique qui s'y dresse au fond, avec ses proportions grandioses. Eh bien, l'une des petites bornes en marbre qui entourent cet obélisque, fut l'objet, il y a quelques jours, des attentions d'un brave franco-Canadien qui brûla une cartouche en son honneur.

Notre belliqueux compatriote, (qui le dirait pourtant à le voir), étant de faction de minuit à deux heures, fit pour le premier quart d'heure, résonner les dalles de marbre de son pas régulier. Quand la cloche de la basilique sonna le quart, notre héros cria à pleins poumons, l'avertissement solennel au factionnaire voisin :—Sentinelle, *prenez garde à vous !* Il fit, dit la renommée, retentir les échos d'alentour pendant longtemps de la vibration de sa voix. Il faut croire que plus tard, s'arrêtant dans la position du soldat reposé sous les armes, il laissa trotter son imagination par monts et par vaux et revit dans sa pensée, son clocher, son village, les riantes prairies où jadis il prenait ses ébats, l'ombre d'une jeune fille adorée pour qui son cœur bat toujours, et tout cela à travers le prisme d'une douce rêverie. Bref, notre factionnaire soupira, étendit les bras sur sa carabine, ferma l'œil et ma foi rêva tout de bon.

Un quart d'heure plus tard, le cri guttural d'une sentinelle flamande faisant des efforts pour *crier* en français les mots sacramentels, l'éveillent à demi ; ses doigts crispés saisissent sa carabine, son regard fouille la demi-obscurité dans laquelle il est plongé et, oh bonheur ! il aperçoit à deux pas de lui, un ennemi accroupi et enveloppé de ses armes qui, immobile sur

ses talons, paraît l'examiner avec attention avant de se décider à le frapper. F.... prompt comme la poudre, croise la bayonnette et lui hurle plutôt qu'il ne crie un "Qui vive !" à donner la chair de poule.—Il attend tout fiévreux, une réponse qui ne vient pas. Il répète encore deux fois sa sommation et ajoute à la troisième, selon la théorie, (*il est très fort sur la théorie*) " si vous ne répondez pas, je fais feu." Un silence de mort succéda à ces paroles du zouave. L'on croit qu'ici, pénétré de l'importance de l'acte qu'il allait accomplir, et pensant qu'il avait le bonheur de tirer le premier coup de feu, tiré par un Canadien, il invoqua son patron, celui des chasseurs, épaula son arme, ferma les yeux et fit feu.

A cette détonation, le poste mis en émoi, fut de suite sur pied et l'on vint reconnaître immédiatement la cause de ce coup de carabine. Notre zouave tout glorieux et complètement réveillé, donna l'explication de sa conduite au sergent de garde, et lui montra la place où gisait celui qu'il avait cru devoir frapper. L'on fut relever le cadavre et, oh douleur ! notre chevalier s'aperçut qu'il avait été le héros d'une cruelle méprise. Un rayon de lune se jouant à travers la colonnade sur une borne en marbre, plongée, quand au reste, dans l'obscurité, son imagination lui avait trouvé des formes humaines et il avait cru devoir prendre l'offensive. Il obtint que sa prouesse ne figurerait pas dans le rapport du lendemain, et en fut quitte pour le cauchemar pendant la dernière partie de sa *première garde*.

Rome, le 8 juin 1868.

(Cercle Canadien).

Je reprends le fil quelque peu décousu de ma correspondance pour vous dire encore un mot de notre cercle. Les étrangers qui nous ont fait l'honneur de venir le visiter, le trouvent très convenable et nous complimentent sur la bonne intention qui a présidée à sa fondation. Nous étions les seuls, jusqu'à présent, qui comme nationalité, n'avions pas de lieu de réunion à la hauteur de notre position. Les Français, les Hollandais, les Belges, les Allemands, les Anglais, etc., ont tous chacun leur cercle et sont logés princièrement. Dans presque tous ces cercles ils ont même des avantages matériels plus palpables que nous, en ce sens que les comités nationaux, distribuent à chaque zouave une petite quantité de tabac toutes les semaines, et de plus déposent aux cercles, une certaine quantité de cette plante, à l'usage des consommateurs et des visiteurs. Je ne fais pas cette réflexion pour donner un *hint* au comité canadien, loin de moi cette pensée, je la donne à titre de renseignement voilà tout.

J'ai l'honneur d'être commandé par M. le baron George de Fabry, qui m'a déjà entretenu de l'amitié qu'il portait à notre frère d'armes et ami Testard de Montigny, pendant son service aux zouaves. Il m'a parlé en termes très élogieux du premier Canadien qui était accouru à la défense du Saint-Siège et m'a montré ses photographies qu'il conserve encore religieusement.

Ici la plume tombe de mes mains, glacées par l'effroi qui vient de nous saisir, en apprenant l'affreuse nouvelle qui nous plonge dans la désolation et qui va frapper de tendres parents, d'une manière bien cruelle. Nous venons d'apprendre qu'un jeune Canadien, parti avec neuf camarades et compatriotes pour se baigner dans les eaux du Tibre, vient de s'y noyer. Ce jeune homme doué des plus belles qualités, doux, aimant, pieux, bon camarade, et estimé de ses chefs, était porté sur le tableau d'avancement de sa compagnie, quand Dieu l'a réclamé pour le service d'en haut, avant aucun de nous. La terreur et la désolation sont peintes sur toutes les figures. Tous les jeux ont cessé à cette nouvelle, chacun s'est recueilli pour adresser une prière pour le repos de la belle âme de Louis Joseph Leblanc, de Montréal.

Parti avec ses camarades par une chaude après-dinée, dans l'intention de prendre un bain, le jeune Leblanc avant de se mettre à l'eau recommanda à un de ses amis de garder son scapulaire comme il le faisait lui-même, de crainte d'accident. Il entra dans le Tibre, très rapide à cet endroit, en faisant le signe de la croix. A environ dix pieds de la rive, il tomba dans un trou, disparut et revint sur l'eau en battant le perfide élément de ses pieds et de ses mains. Il disparut de nouveau et revint à la surface en prononçant ces mots : " Mon Dieu, mon Dieu... " puis après cet appel il disparut pour paraître devant son juge. Il sera glorieux pour lui le jour du jugement, car sa pureté, son bon caractère et sa piété envers la Ste-Vierge, lui assurent de puissants protecteurs au ciel, où il est maintenant. Il avait suivi tous les exercices

du mois de Marie avec ferveur et avait reçu la sainte communion à la clôture.

L'on est à la recherche de son corps qui sera inhumé avec les honneurs dûs à un bon soldat que Dieu a rappelé à lui avant l'heure du combat—*Requiescat in Pace.*

Rome, le 9 juin 1868.

L'ordre est enfin arrivé pour le départ du troisième dépôt. Hier soir, à dix heures et demie, le réveil fut sonné dans le *Janicule*, aux Canadiens déjà couchés depuis neuf heures, et on leur commanda de se tenir prêts à partir le lendemain matin à 4½ heures. Toute la nuit, ce fut un va-et-vient continuel. L'on transporta les valises, les malles, les vieux habits, etc., au cercle canadien, sous la garde de M. Moreau, et ce matin à quatre heures et demie, nos amis le sac au dos et l'arme au bras, ont dit un adieu temporaire à la Ville Eternelle en prenant la route de Velletri, où ils sont dirigés.

Velletri est une charmante petite ville de dix à douze mille âmes, siège d'un évêché. C'est là que se trouve maintenant l'école d'instruction des élèves caporaux. Nos Canadiens y feront le *service de place* et les grandes patrouilles de montagnes. Ils prendront des vivres pour deux à trois jours et courront, par petites bandes, les montagnes voisines, à la recherche des bandits qui infestent parfois ces parages. Ils sont partis joyeux,

autant qu'ils pouvaient l'être dans les pénibles circonstances que je viens de relater, et s'en vont rêvant combats, brigands et garibaldiens. Nous ne restons plus à Rome que DeCazes, Hurtubise, Lebel, Hughes, Dufresne, Desjardins, et moi d'*anciens*, plus les vingt-quatre nouveaux qui sont toujours à Torlonia jusqu'au 15 courant, d'où nous pensons qu'ils partiront pour Monte-Rotondo.

L'excellent Zouave Richer, de St-Hyacinthe, a été fait fonctionnaire caporal. Allons, *demi-tour à droite*, marche et

à bientôt.

Rome, le 30 juin 1868.

O ! Canada, mon pays, mes amours !

Encore une fois, avant le parfait rétablissement de votre correspondant qui est *sur farine*, je reprends sa plume pour vous entretenir des faits et gestes de vos chers enfants, qui ont gaîment traversé les mers et le vieux monde pour venir veiller aux portes du Vatican.

Le 19 juin, à huit heures et demie du soir, nous sont arrivés vingt-huit compatriotes sous la conduite de M. l'abbé Routhier. Ces nouveaux croisés ont élu domicile au Mont-Janicule, dans la caserne même délaissée par leurs devanciers, il y a une quinzaine de jours, et connue à Rome sous le nom de *Sagro Ritiro*.

Là est maintenant casernée la 4ème compagnie de dépôt à laquelle j'appartiens. L'on vous a souvent entretenu de la situation pittoresque, presque romantique, qu'occupe cette caserne, située à mi-côte du Mont Janicule, entourée de grands jardins et de grands vergers d'orangers et de citronniers odoriférants.—Les Canadiens y seront bien, même très bien.—Étant le plus jeune caporal du dépôt, j'ai sous mes ordres la huitième escouade, qui, incomplète lors de leur arrivée, a eu l'honneur de voir ses cadres remplis par mes jeunes concitoyens. Cet accroissement de vingt-huit recrues si bien conditionnées, a fait un sensible plaisir à mes officiers qui changeraient volontiers, m'ont-ils dit, toutes les recrues qui nous arrivent d'un peu partout, même des nègres catholiques, pour des Canadiens, qui se font remarquer dès leur arrivée par leur correction, leur bonne tenue et leur intelligence.

Le second détachement qui était caserné à *Torlonia* a reçu subitement l'ordre de partir pour Monte-Rotondo le 22 juin au soir, et le 23 au matin, sac au dos et clairon en tête, il prenait allègrement le chemin de cette garnison, célèbre par l'occupation qu'en fit Garibaldi avant Mentana, d'où les loustics du régiment le baptisèrent "général *Montre ton dos*."

Cette petite ville est située à dix-huit milles de Rome. Nos jeunes compatriotes ont parcouru cette étape, sac au dos, gaïement et ont mieux supporté la chaleur que les Hollandais qui font partie avec eux de la deuxième compagnie de dépôt. Le soir même, ils revenaient à Rome, en permission, pour payer leur tribut à la patrie et prendre part, le lendemain, avec tous leurs frères de

Velletri et de Rome, à la fête nationale du Canada, à la glorieuse St-Jean-Baptiste.

Les autorités militaires se sont montrées des plus complaisantes pour nous à cette occasion, et ont accordé, avec beaucoup de grâce, la permission aux Canadiens de Velletri et de, Monte-Rotondo de venir passer la journée du 24 juin à Rome. Plusieurs, qui, lors de leur séjour dans la Ville-Eternelle, soupiraient après la fraîcheur et le grand air des campagnes romaines, sont pris de nostalgie depuis leur départ. Comme des écoliers, à l'approche des vacances, ils comptent les heures qui les séparent d'une visite à leur cercle du Palais Spinola. Aussi, journellement, nous arrive-t-il quelques uns de ces *campagnards* qui nous font tout autant de questions en nous voyant, que si nous arrivions d'Amérique. Nous sommes, souvent, aussi à COURT DE NOUVELLES qu'eux, car les arrivages d'Amérique sont rares quoique nos désirs soient ardents. Il faut croire qu'il n'y a rien d'extraordinaire OUTRE-MER pour que vous nous laissiez dans l'oubli comme on le trouve ici. Nous ne recevons plus de journaux, parfois un ou deux par huit jours ou un petit paquet tous les quinze jours. Les lettres sont rares en proportion, et surtout les lettres d'argent à ce que disent les Zouaves déçavés—et ils sont nombreux ces derniers !

S'il vous eut été donné de passer la journée à Rome, le vingt-quatre juin, à vous tous qui l'avez fêtée et célébrée en Canada avec la pompe habituelle, vous auriez été bien émus par les efforts patriotiques que nous avons faits pour donner le plus d'éclat possible à notre fête nationale. Cette solennité est célébrée habi-

tuellement à Rome avec beaucoup de splendeur, comme étant la fête patronale de la Basilique de St. Jean de Latran, où le St-Père se rend en train de grand gala. Nous aussi Canadiens, joyeux exilés volontaires, nous avons contribué à la rehausser par nos vivats, par nos clameurs et par nos protestations d'amour envers notre chère patrie. Si cette ardente jeunesse canadienne, qui se donne en spectacle à l'univers aujourd'hui, a jamais éprouvé des sentiments affectueux pour son Canada, c'est certes à Rome, le 24 juin 1868 qu'elle l'aura manifesté avec le plus de chaleur.

Larochefoucault dit quelque part, "*que l'absence est comme le vent*. Dans certains cas, ce dernier éteint une bougie mais au même instant, il allume un grand incendie ; de même, l'absence éteint les petites passions quelquefois, mais souvent elle allume des incendies dans les cœurs." Jamais peut-être cette maxime n'aura été mieux comprise que par vos enfants, qu'une distance de dix-huit cents lieues sépare de leur famille, et qu'une absence d'au moins deux ans, prive du bonheur de les revoir.

Les zouaves canadiens, émerveillés par les grandes choses et par les éloquents souvenirs de la ville de Rome, terre classique des dévouements héroïques, trouvent dans tout ce qui les entoure, des leçons d'amour de la Patrie. Des modèles comme Mucius Scævola et Horatius Coclès, quoique payens, ne peuvent que développer dans les cœurs de nos zouzous, des sentiments d'un ardent patriotisme chrétien.

En entendant le canon du fort St-Ange annoncer aux Romains, dès l'aube du 24, la solennité du jour,

comme chez vous, à pareil moment, sa voix majestueuse fait retentir d'allégresse les échos de vos bois et les rives du St-Laurent, le zouave canadien n'a pas été lent à sauter à bas de son camp. De suite notre pensée s'est reportée au-delà des mers, et chacun, joignant en esprit, qui sa bannière, qui son étendard, qui sa paroisse, parcourait les rues pavoisées et balisées, prenait part aux joyeuses démonstrations du jour et applaudissait aux éloquentes discours qui terminent nécessairement les processions et la fête nationale de nos villages et de nos villes.

Quel n'a pas été notre regret de ne pouvoir orner notre poitrine de la feuille d'érable symbolique, en ce jour, où nos frères d'Amérique pillaient sans économie leurs riches érablières, mais les vieilles forêts de l'Italie qui, depuis des siècles ont été violées par les cognées de tant de bûcherons différents, ne contiennent pas de belles essences forestières comme l'érable, le roi de nos grands bois.

Le 24 juin, le premier détachement arriva de Velletri à 9 heures a. m., et fut reçu à la gare par les 2nd et 3me détachements. Nous nous dirigeâmes aussitôt vers l'archi-basilique patriarcale de St-Jean de Latran, la MÈRE DES ÉGLISES, où nous assistâmes à la messe, célébrée pontificalement par Son Eminence le Cardinal Patrizi, Archiprêtre de la Basilique. Le Souverain Pontife assista au saint sacrifice du haut de son trône, et au panégyrique latin du grand précurseur, prononcé après le premier évangile, par un élève du Séminaire Romain, en *Cappa Violette*. A l'issue du service divin, le Pape donna sa bénédiction à l'assistance immense qui remplis-

sait les nefs de la Basilique. A cette cérémonie étaient présents LL. EE. les Cardinaux, LL. GG. les Patriarches, les Archevêques et les Evêques, la municipalité romaine (le sénateur et les conservateurs de Rome), les ambassadeurs étrangers portant les riches costumes des ordres Equestres du Saint Siège, dont ils sont titulaires, la prélature, plus les dignitaires de l'armée, le personnel des armes, les généraux, etc., etc.

Comme à toutes les chapelles papales, les chœurs de la chapelle Sixtine firent retentir les voûtes de la vieille archi-basilique des échos de leurs symphonies célestes. Quand l'on entend ces virtuoses chanter les louanges du Très-Haut, l'âme se transporte au-delà de l'éthérée au milieu des concerts des anges. Il est impossible d'écouter ces artistes sans éprouver des saisissements d'admiration, qui donnent *la chair de poule*. Tous ces vieux braves, blanchis sous le harnais, dans la vie de camps, familiers avec l'odeur de la poudre, et qui font partie de la maison du Saint-Père, sont condamnés par état à éprouver souvent de ces saisissements, sorte que des jeunes troupiers comme nous, pouvons l'avouer sans rougir.

A l'issue de ces grandes cérémonies, le Saint-Père laissa son trône pour se diriger vers la porte de sortie qui donne sur la cour du Palais de Latran. Nous précédâmes et formant la haie, quatre de profondes voix nous attendîmes Son passage. Les nouveaux, n'ayant pas encore eu l'honneur d'être reçus en audience, voyaient le Pape pour la première fois : placés au premier rang, ils étaient ravis de joie dans l'attente de leur Roi. Le Souverain, précédé de ses piqueurs, can-

riers et gardes nobles, et suivi de sa maison au grand complet, se montra bientôt. A sa vue *le Canada* représenté par 190 de ses enfants, mit genou en terre, képi bas et reçut de l'immortel Pie IX une de ces bénédictions qui sanctifient ceux qui les reçoivent et qui portent le bonheur dans leurs familles. Le St-Père nous adressa quelques mots en passant et, nous souriant comme à ses enfants, emporta avec lui l'hommage de nos cœurs et de nos vœux.

Le Pape monta alors dans son carrosse, traîné par six chevaux noirs, richement caparaconnés, précédé de piqueurs, entouré de ses gardes nobles, suivi par les cardinaux et les généraux, dans leurs carrosses dorés, traînés aussi par des chevaux noirs, et par les ambassadeurs, par le sénateur et les conservateurs de Rome, et par toute la prélature et la noblesse. Le cortège, au son des fanfares du corps de musique de la garde Palatine, prit le chemin du Vatican, que la municipalité avait fait recouvrir d'une épaisse couche de sable jaune sur tout son parcours.

De notre côté, nous sortîmes du palais, en passant par l'Eglise, et nous nous dirigeâmes vers la Via dell' Arco della Ciambella où nous trouvâmes au cercle, un banquet tout préparé.

Par les soins de MM. Moreau et Barnard, le grand salon des jeux avait été transformé en salle à manger pour l'occasion, et des tables y avaient été dressées, pour tous les Canadiens présents. Pour simplifier le service et ne pas multiplier les allées et venues autour des tables, chaque assiette contenait d'avance la part attribuée à chaque convive, consistant en excellent

saucisson italien et en quelques tranches de jambon. Le *vino romanesco* trônait avec orgueil sur toutes les tables, et des fiasquettes à VENTRES REBONDIS, le précieux liquide ne demandait qu'à couler dans nos verres. Les fruits de saison, pommes, abricots, cerises, nectarines, etc., mariaient dans des plats blancs, leurs couleurs vives et variées. Enfin, les tables ainsi dressées présentaient un aspect fort appétissant, et les Zouaves y faisaient honneur d'une façon distinguée.

Vous trouveriez ce menu, *saucisson et jambon* un peu sec et manquant de variété pour un banquet de St-Baptiste, en Canada, mais à Rome, le bon vin fait bien des choses et les fait même trouver succulentes. Comparé à la gamelle quotidienne ce banquet nous offre pour nous un vrai *balthazar* !!

Pensez donc ! Je suis tenu, en ma qualité de capitaine d'ordinaire, pour sept sous par jour que je touche en tant que sergent major, de donner le café, et sucré, s'il plaît ! à 5 heures du matin, aux 400 hommes de dépôt, de leur donner à 9 heures, la soupe, c'est-à-dire une pleine gamelle de soupe, (ce qu'ils *marro* quand elle n'est pas remplie jusqu'au bord !), contenant un morceau de *pane bianco* et un morceau de *setta* de bœuf, le reste rempli avec du bouillon. Par exemple il a des yeux mon bouillon ! J'achète une livre de *conserves de pommes d'amour*, à la graisse, que les cuisiniers jettent dans la cambuse, et cette espèce de caramel colore le bouillon en jaune et le couvre d'un vernis — avec un peu de confiance...! — à 4 heures de l'après-midi, je fais remplir la même gamelle de riz au lait, avec d'un pied de salade, garni d'un œuf dur, je pa-

blanchissage, les balais, le nettoyage des tentes, les raccommodages de la compagnie, et tout ça avec sept sous par jour et par homme !

Vous pouvez donc vous imaginer quels transports de joie, excita dans les appétits endormis de nos zouaves canadiens, habitués à une diète aussi sévère qu'hygiénique, la vue d'une table où l'aimable compagnon de Saint Antoine occupait, non seulement la place d'honneur, mais toute la place.

Le zouave affamé, trouvait ce jour-là, le cochon, ce Diogène des étables, le plus noble et le meilleur des animaux et beaucoup plus sérieux que les plus fines volailles.—Pour employer le langage pittoresque d'un Belge de ma compagnie, nous étions tentés de dire : “ C'est pas les oiseaux qu'on a les plus bonnes plumes, qu'on chante toujours le meilleur ! ”

Dans un salon voisin, dépendant de l'appartement de l'aumônier, ce dernier avait fait préparer un goûter un peu plus *chic* pour quelques officiers de zouaves, et les prêtres canadiens qui se trouvent maintenant à Rome.

A une heure p. m., vos enfants se rangèrent autour des tables, M. le sous-lieutenant Hugh Murray présidant, ayant M. Lussier et le sergent Taillefer à ses côtés. Sans égard pour la théorie du chasseur à pied, que nous suivons aux zouaves, nous attaquâmes sans préliminaire ni déploiement, bravement et dans le tas, les *mets* à notre portée. Le vin aidant, le saucisson de cheval, le jambon de sanglier fumé et la mortadelle de Bologne, purent être avalés et, quelques minutes après, le salon offrait le plus joyeux spectacle. Les conversations vives, gaies et animées, les rires homé-

riques, les quolibets, les jeux de mots, tout se succédait, se échangeait, se croisait avec un entrain et un feu d'artifice plus nourris. Notre drapeau, qui flottait au-dessus des tables, était toujours le point de mire des *toasts* particuliers échangés entre les amis et les camarades.

L'arrivée des officiers, du colonel Allet, du commandant de Troussures, du capitaine de Kermöäl et des invités de Messire Moreau, fut saluée par des vivats répétés. Aussitôt M. le sous-lieutenant Murray proposa la santé de l'illustre successeur de Saint-Pierre l'immortel Pie IX, et accompagna ce toast de remarques éloquentes. Cette santé fut bue avec un enthousiasme qui prouvait, plus que des paroles, l'affection et la vénération que nous professons pour le Pontife Roi. Ensuite après, vint le chant national *Vive la Canadienne* chanté en chœur.

Puis, dans l'ordre du programme, ayant été chargé de porter un toast à la nationalité canadienne-française et à la souveraine régnante, j'invitai mes camarades à boire jusqu'au fond de leurs verres à la *Patrie*, notre *Canada* et à notre *Reine*. Pas n'est besoin de vous dire qu'il eût été superflu de chercher par de longues phrases ronflantes, à réchauffer l'enthousiasme du jeu de la Canadienne. Moi, qui n'ai jamais pu me lever, pour faire une "*speech*", sans trembler jusque dans mes souliers, je n'eus qu'à leur jeter les mots de patrie et de religion accouplés à ceux de Pie IX et de Victoria, pour faire crouler sous leurs transports, leurs vivats, leurs cris de joie, qui ont dû retentir jusqu'aux rives canadiennes.

Les fanatiques, qui dans l'enceinte du parlement s'enquéraient de notre loyauté, auraient dû être pri-

sents à notre banquet romain. Ils auraient été renseignés et pleinement édifiés.

Ils n'auraient eu qu'à nous entendre chanter "*O ! Canada, mon pays, mes amours !*" pour être fixés à ce sujet.

Le toast suivant fut porté "au colonel et aux officiers du régiment des zouaves pontificaux," par le sergent Taillefer.

De sa voix la plus grave et la plus solennelle, Taillefer fit l'éloge des vertus généreuses et chrétiennes de nos chefs, qui sont des lions au combat et la douceur même dans la paix. Il rappela leurs glorieux faits d'armes, leurs actions héroïques et se félicita de l'honneur d'avoir à obéir à d'aussi nobles officiers. L'orateur nous dit que leurs qualités avaient la vertu de l'aimant et qu'ils avaient attiré vers eux les enfants de la Nouvelle-France, désireux de marcher sur leurs traces.

Le colonel Allet s'avança alors au milieu de nos applaudissements frénétiques et, nous remercia en peu de mots ; puis élevant son verre il dit : Messieurs, je bois à la santé du Canada, qui a produit d'aussi nobles enfants, *je bois à vos pères, à vos mères, à vos proches et à tous les amis de votre beau Pays.*" Des bravos enthousiastes accueillirent ce toast. Entre deux chansons, nous bûmes aux santés du commandant de Troussures et du capt. de Kermôal, sur la proposition de Messire Moreau. Le commandant Troussures qui est aussi galant homme que brave soldat, vint nous remercier par ces paroles qui nous firent plus de plaisir qu'un long discours : " Messieurs, à vous voir à l'œuvre, je crois qu'il vaut mieux vous avoir pour amis que pour ennemis."

Le caporal Désilets se leva ensuite et porta un toast *A l'Episcopat Canadien*. Messire Lussier qui nous avait déjà gratifiés de quelques chefs-d'œuvre d'éloquence pendant le mois de Marie, répondit à cette santé et ajouta encore aux paroles de Désilets. L'orateur esquissa avec un rare bonheur le panégyrique des évêques de la province de Québec. Il fit valoir la part importante que nos prélats avaient prise dans la formation de ce corps de zouaves et l'intérêt paternel qu'ils nous portaient. Il nous attendrit par le récit des privations que ces glorieux membres du clergé canadien, s'étaient imposées pour assurer le succès de ce mouvement.

Le fonct-caporal De Hempel porta ensuite fort éloquemment, un toast au *Comité de Montréal*. Il fit valoir les titres qu'avaient ces messieurs à notre considération et à notre estime, pour nous avoir assuré l'avantage de venir combattre sous les drapeaux pontificaux. Il passa en revue les principales actions de dévouement des citoyens distingués qui composent ce comité.

Le major Barnard, en grande tenue d'officier anglais, s'avança pour répondre à cette santé et le fit en des termes très heureux. Ayant l'avantage d'être membre du comité, il nous assura qu'il ferait ses efforts pour compléter l'organisation des détachements, en harmonie avec les besoins de la petite armée papale. Le major nous félicita de notre loyauté et nous complimenta sur le vif amour que nous entretenons toujours pour la patrie.

Pendant le dîner, le colonel Allet venait souvent causer familièrement avec de simples zouaves, et s'entre-

tenait paternellement avec nous. Thomas Corriveau, qui se trouvait au bout d'une table et le plus à sa portée, en fut favorisé d'une manière particulière. Le colonel, après avoir causé pendant quelques instants, lui proposa de trinquer avec lui ; aussitôt dit, aussitôt fait : Corriveau, qui n'est jamais lent à la riposte, emplit son verre et le portant à la hauteur de son œil salua en s'inclinant, mais notre colonel lui prit des mains ce verre de vin ordinaire, et lui donna en échange le sien, rempli de champagne mousseux ; puis enfila d'un trait le contenu en nous disant encore de sa voix de tonnerre : *Je bois à votre santé, Messieurs les Canadiens.* Alors, il donna des poignées de main, aux zouaves voisins, en causant avec tous, paternellement. Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre que le colonel du régiment soit appelé par ses zouaves : "*Le Papa Allet.*"

Ce brave colonel qui est d'une taille d'au moins 6 pieds et 6 pouces, sans exagération, et d'une corpulence en proportion, doit compter à présent 54 à 55 ans, qu'il porte d'un air à faire trembler ceux qu'il regarde de travers. Sa poitrine, pourtant bien large, ma foi, est trop étroite encore pour les nombreuses décorations qui l'ornent ; croix, plaques, médailles ont élu domicile sur ce sanctuaire de la noblesse, de l'honneur et du vrai courage. Notre colonel guerroyait depuis bientôt quarante ans et offre son épée gratuitement, nous dit-on, comme son lieutenant, le baron de Charette, au Souverain Pontife. L'absence de ce dernier, maintenant en permission en France, nous a privés de l'honneur de sa présence à notre fête nationale.

Les Révérends Messires O'Connor d'Ottawa, Michaud et Routhier étaient les hôtes de Messire Moreau qui portait à cette occasion, pour la première fois, sur sa poitrine, l'insigne de sa dignité d'aumônier du régiment des zouaves pontificaux. Nous avons salué cette marque distinctive, donnant à M. Moreau le rang et préséance de chef de bataillon, comme un nouveau tribut payé à la patrie dans la personne de l'un de ses hommes les plus distingués.

Nous sommes demeurés à table environ deux heures et demie, à nous réjouir fraternellement du bonheur d'être réunis ensemble à dix-huit cents lieues de Montréal. En vérité, à voir l'harmonie, l'accord et la sympathie qui règnent entre nous, nous croirions être appelés à former en Italie une petite colonie d'amis plutôt que de soldats.

Notre fête nationale a été célébrée d'une manière tout à fait conforme aux vœux de Mgr de Montréal et selon nos propres désirs. Rien n'y manquait pour nous rappeler la brillante St-Jean-Baptiste de Montréal. Le matin, nous nous rendions en rangs, *processionnellement*, à St-Jean de Latran qui est la première église de la chrétienté et L'ÉGLISE PAROISSIALE de la catholicité, où nous avons assisté à la messe PAROISSIALE DU MONDE. De là, nous eûmes l'honneur d'être reçus en audience par le St-Père.

Nous n'avions pas le traditionnel petit Saint-Jean-Baptiste à suivre, il est vrai, en revenant, mais nous vénérons à St-Sylvestre *in Capite*, la tête même du vrai St-Jean-Baptiste, le patron du Canada, conservée dans un magnifique reliquaire, orné de pierres précieuses

et de diamants ; de plus, à l'instar du goûter qu'offre d'ordinaire le président de la société à Montréal, à ses membres, à l'issue des cérémonies, le Comité nous offrit un " festin " dont nous parlerons longtemps sous la tente. Nous avons bu, mangé, *speeché*, chanté le soir au son du piano, du violon et de la flûte, tout comme au concert-promenade annuel du marché Bonsecours. En somme, tout s'est passé avec beaucoup d'ordre et beaucoup de gaieté.

Nous avons grandement étonné, par nos cris joyeux, nos cousins les Français qui ont leur cercle à trois pas du nôtre. Les Européens sont de plus en plus étonnés à mesure qu'ils nous connaissent davantage. Plus ils nous étudient, plus ils trouvent que nous leur ressemblons. Nous nous moquons souvent de ces petits crevés qui n'ont pas d'autre connaissance de notre beau Canada, que parce qu'ils en ont appris dans les rapports des premiers gouverneurs français ; aussi, sont-ils tous surpris, que nous ne soyons plus ANTHROPOPHAGES ou barbares, et que les sauvages qui dansèrent devant Christophe Colomb, à son arrivée en Amérique, aient fait place à une race de vigoureux jeunes hommes, parlant français comme eux, qui s'énorgueillissent d'appartenir à la Nouvelle France, la petite-fille de l'église, par sa mère la France qui en est la fille aînée. En toute humilité, nous ne pouvons nous empêcher de nous croire, sans flatterie, leurs bien dignes cousins, et presque aussi malins qu'eux !

L'Université Laval a dû recevoir un portrait du pape Pie IX, de grandeur colossale, l'œuvre de l'un des premiers artistes de Rome et exécuté sur la commande

de M. l'abbé Paquet. La veille du jour de l'envoi, il y a près d'un mois, j'acceptai avec plaisir l'invitation de visiter son *studio*. Ce tableau auquel l'artiste a travaillé pendant longtemps, est une véritable œuvre d'art et d'une ressemblance parfaite. C'est l'un des meilleurs portraits du Saint-Père (et Dieu sait s'ils sont nombreux). Avant d'envoyer cette toile en Amérique, l'artiste, qui est Chevalier de l'Ordre de Pie IX, voulut le soumettre à l'approbation de Sa Sainteté, et lui demanda une audience à cet effet. Il installa ses chevalets dans un salon du Vatican et y monta sa toile.

Le Saint-Père, accompagné de son camerlingue, Son Em. le cardinal de Angelis et de Mgr Pacca, son major-dome, l'examina avec attention et demanda à l'artiste s'il avait l'intention d'inscrire quelque chose sur la feuille blanche qu'il tenait dans sa main gauche. Le St-Père est peint debout, le bras droit bénissant. Sur la réponse du peintre qu'il sollicitait de Sa Sainteté la faveur d'une suggestion à ce propos, le Souverain Pontife se consulta avec ses suivants et leur proposa d'appliquer aux Canadiens l'apostrophe de César à Brutus. "*Tu quoque fili mi!*" Sa Sainteté, se ravisant, dit à l'artiste qu'il y réfléchirait et que, comme il s'agissait de son cher Canada, il voulait une maxime appropriée et plus chrétienne. Deux jours après, le peintre recevait un billet de la maison du Souverain Pontife, lui disant d'inscrire en lettres majuscules sur le tableau, ces belles paroles : "*Benedicti omnes qui veniunt in auxilium nostrum*" Pie IX P. P. Ces paroles étaient signées de la main même du Souverain Pontife.

Je tiens ces détails de l'artiste, qui ajouta que le Saint-Père lui parla des Canadiens comme étant ses enfants préférés et qu'apprenant que ce tableau était destiné au Canada, Pie IX fut plus attentif dans l'examen qu'il en fit. Sa Sainteté dit-il, aurait eu presque un mouvement de coquetterie, si sa grande âme ne fut pas au-dessus de ces faiblesses. Heureusement que la ressemblance est parfaite et que l'œuvre est de main de maître ; aussi le St-Père l'approuva entièrement.

Cette toile ornera les grands salons de l'Université Laval, où elle doit être déjà rendue.

Notre dépôt (le 4ème) a vu ses rangs se grossir d'une noble recrue. Son Altesse Royale, l'infant d'Espagne, Don Alphonse de Bourbon, âgé d'environ 20 ans, est venu prendre du service dans l'armée pontificale et compte remplir tous les devoirs et obligations d'un simple zouave pendant la durée de son engagement ; c'est le fils de Don Carlos, le légitime prétendant au trône d'Espagne, qui guerroya pendant de longues années contre Christine, la mère d'Isabelle, la souveraine actuelle.

Ce noble pioupiou, qui est arrivé accompagné de son gouverneur, de son médecin, et de son secrétaire, a été versé dans mon escouade. On l'appelle Monseigneur. Il faut me voir quand je fais l'appel des zouaves à la corvée des pommes de terre, destinées au *Rata*, appeler, "Mgr Don Alphonse de Bourbon !" Comme le Prince suit un cours d'instruction militaire, en outre des exercices ordinaires de la compagnie, il brille souvent par son absence à certains appels du service interne—aussi je me vois forcé de lui infliger publiquement,

“deux corvées à l’œil,” pour absence. — C’est pour l’exemple, car, tous sont égaux dans le service, mais je sais qu’il est dispensé de peler les pommes de terre, “par ordre *Superior*.” On l’entraîne, dit-on, pour le faire passer officier aussitôt que possible.

Le major Barnard a quitté Rome le 25 juin pour retourner en Canada. Il est parti chargé de nos amitiés, de nos souhaits pour son heureuse traversée, et de plus de mille paquets, lettres et commissions pour nos parents et amis. Le comité a le droit d’être fier de son délégué. Le commandant de Troussures l’avait honoré particulièrement de son amitié.

Le 26 juin, le Souverain Pontife s’est promené pendant environ une heure, à pied, dans les rues de Rome, accompagné d’abord d’une toute petite escorte, puis d’un grand nombre de fidèles qui l’acclamaient avec amour. Ce n’est pas un signe que la ville de Rome soit agitée et que ses rues soient dangereuses, quand l’on voit un vieillard de 77 ans, le point de mire de toutes les attaques des ennemis de l’Eglise, s’y promener à pied avec sept à huit gardes n’ayant, pour toute armée, qu’une frêle épée de cour. C’est une réponse au *Witness*. Quand le souverain se promène en plein jour, sans craindre, un brave zouave peut bien passer la nuit à la belle étoile, sans plus de risques. C’est aussi une réponse aux bruits que font courir ces mêmes brigands sur la santé de Notre Saint-Père.

Les fêtes de la Pentecôte et de la St-Pierre, ont été célébrées avec toute la pompe que déploie l’Eglise romaine en ces circonstances. Le tout fut favorisé d’un temps admirable. La procession du St-Sacrement, porté

par le Saint-Père, autour de l'immense place St-Pierre au Vatican est un spectacle unique au Monde. Le Souverain Pontife célébra, hier, pontificalement la messe à la basilique de St-Pierre. Pendant le service divin, le Saint-Père fit relire la bulle d'indiction du concile général, convoqué à Rome pour le huit décembre 1869, et à l'issue de la messe le grand pénitencier, prononça l'excommunication contre les spoliateurs des biens du Saint-Siège.

Ce soir, 30 juin, a lieu un grand feu d'artifice au Monte-Cittorio, où fut crucifié St-Pierre. Hier soir la coupole et la façade de St-Pierre étaient illuminées. Il faut venir à Rome pour admirer une illumination savante ou un feu d'artifice bien entendu. Les milliers de lampes de toutes couleurs qui sont appendues sur le dôme et sur l'Eglise et formant avec les cordons de becs de gaz les plus jolis dessins, font paraître l'immense basilique comme un palais doré au fond de la grande *piazza*. Les gerbes de feu que lancent avec profusion les artificiers donnent le vertige.

Au dernier feu d'artifice, à l'occasion des fêtes de Pâques, on tira des bouquets de quatre mille fusées qui partaient à la fois ; il y avait des milliers de soleils tournants, des fontaines illuminées aux feux de Bengale, des pièces d'artifices qui représentaient des façades de palais et de basiliques de grandeur naturelle. Tout le ciel était embrasé et paraissait laisser tomber une pluie de feu sur nos têtes. On illumina, "*à giorno*" le colysée, ce qui est considéré comme le triomphe esthétique de la pyrotechnie romaine.

Tous les Canadiens sous les drapeaux sont en parfaite santé et jouissent de plus en plus des avantages immenses

qu'ils recueillent de leur séjour, tant dans la ville éternelle, que dans le patrimoine de l'Eglise. J'ose espérer, que votre aimable correspondant, notre bon ami Duprat, sera bientôt en état de reprendre lui-même la plume qu'il m'a confiée pendant sa maladie. Je la lui rendrai encore toute chaude de mes affections pour le Canada et pour Rome, la ville aux sept collines.

Rome, 26 juillet 1868.

(Cercle Canadien.)

En entendant les bouffées d'harmonie qui s'échappent de la salle voisine de celle où j'écris, je me crois par moment transporté bien au-delà des mers et des camps. Je ne sais trop quel est le chœur de virtuoses et de dilettanti qui font les frais de cette symphonie, mais les zouaves canadiens qui sont dans le grand salon de notre cercle, paraissent résister difficilement à l'entraînement de la mesure ; c'est un concert à rendre les chats du quartier, fous de joie. Aussi, aux sons du piano, d'un violon, d'une flûte et d'un accordéon ces messieurs sont à danser, le sabre bayonnette au côté, un de ces vigoureux cotillons canadiens, qui font crouler les plafonds. Des airs nationaux et populaires font palpiter les cœurs, les bras et les jambes de tous les Franco-Canadiens des 2e et 4e compagnies de dépôt, qui sont à cette heure au cercle.

Nous passons bien des heures agréables quand celui qui occupe le piano, nous fait revivre de la vie intime de la famille, en rappelant à nos souvenirs, les fantaisies de salons avec lesquelles nous sommes plus particulièrement familiers. Plus d'un de ces morceaux de musique nous rapprochent mentalement d'un ami ou d'une sœur qui en fait ses délices, là-bas, et qui profite du demi-jour pour se livrer à ses inspirations, quand la nuit commence à répandre ses ombres sur la terre.

L'arrivée du 4^e détachement produisit un effet merveilleux sur nous, VIEUX ZOUAVES, qui éprouvions tous le désir d'avoir des nouvelles du Pays. L'un avait besoin des embrassements d'une bonne mère ou de l'assurance qu'il n'était pas oublié d'une personne chère ; un autre plus prosaïque voyait avec peine sa bourse à tabac s'amaigrir de jour en jour et menacer sa pipe de la faim, avec toutes les tortures d'une pareille privation. Enfin, je suis heureux de le dire, ce détachement si bien composé de jeunes hommes forts, sains, et d'une tenue irréprochable, a été reçu à bras ouverts comme ses devanciers et a comblé tous les vœux des aspirants, suppliants et soupirants. Nos amis ont fait, leur entrée dans la Ville Eternelle, mercredi soir le 15 juillet, chargés de bonnes nouvelles. Ils sont allés prendre leurs billets de logements dans la magnifique caserne connue sous le nom de SAINT-OFFICE, à côté de la basilique de St-Pierre au Vatican.

J'ai pressé avec bonheur la main de mes vieux camarades de collègue Chs Collin, Munro, Allard et Blanchard qui font partie de ce détachement. J'ai aussi vu avec plaisir le jeune Ernest Lavigne, le frère de mes

amis Lavigne de Montréal, un véritable boute-en-train, celui-là, avec ses yeux noirs et ses *seize ans*. Il promet d'aller loin. Son premier bonjour a été, " arrive-t-on à temps pour se battre ? " Il ne rêve que plaies et bosses. Et il a seize ans !

Dès le lendemain, ils reçurent la visite du chirurgien-major du régiment, qui les déclara tous *fit for service*, sans même les examiner. Dix huit cents lieues de voyage, sans repos, sont, je crois, un certificat suffisant de santé corporelle. Ils reçurent tous les effets de grand et de petit équipement, et endossèrent la noble tenue de zouave pontifical le même jour.

Ils font partie de la deuxième compagnie de dépôt, commandée par le brave capitaine Joly, qui servait avec le grade de sergent à la bataille de Castelfidardo dont il fut l'un des héros. Son nom figure dans *LES MARTYRS DE CASTELFIDARDO*, par M. le comte de Ségur.

A la demande du Révérend Messire Routhier, aumônier du 3e détachement et des aumôniers du 4e, le colonel Allet obtint une audience du Saint-Père pour ces deux détachements ; environ quatre-vingts hommes.

Mardi le 21 juillet à cinq heures et quart, p. m., j'eus l'honneur de conduire au Vatican les vingt-cinq Canadiens appartenant à ma compagnie, qui y rencontrèrent les quarante-huit derniers arrivés. Nous fûmes introduits dans le grand salon destiné aux audiences publiques. Formant un carré ouvert en face du trône du Souverain Pontife, nous attendîmes le cœur gros d'espérances que le Père commun des fidèles nous honorât de sa présence. Après environ dix minutes d'attente, le Saint-Père fut annoncé. De suite, nous

enlevâmes nos *colbacks* et nous mîmes un genou en terre, mais Sa Sainteté prit la direction de la galerie de la cour du BRAMANTE et envoya son Majordome nous avvertir de le suivre. En *un temps et un mouvement* nous fûmes debout et sur deux rangs nous joignîmes le cortège.

Le Pape ouvrait la marche en s'entretenant avec notre colonel à sa droite et un camérier secret à sa gauche ; suivaient, Messieurs Moreau, Lussier, Routhier, Suzor et Roy, (M. Michaud était absent de Rome). Avec eux marchaient des prélats de la cour du Pontife-Roi. Nous venions ensuite, retenant notre respiration, marchant légèrement pour faire le moins de bruit possible, et les *yeux tout grands ouverts*. Une promenade à travers le palais du Vatican ayant pour *Cicerone* l'immortel Pie IX, était chose si surprenante et si inouïe dans les fastes des visiteurs du musée, que nous en étions tous confus. Nos yeux trop petits pour la circonstance, erraient de notre *Guide* aux voûtes, et aux murs des appartements que nous traversions. Nous ne savions à quoi fixer notre admiration.

Le Saint-Père qui marchait allègrement, tout vêtu de blanc, coiffé de son bicorné écarlate et chaussé d'escarpins rouges, semblait un astre éclatant répandant des rayons lumineux qui faisaient briller d'un éclat plus vif les trésors de peintures que contenaient les galeries que nous traversâmes, les quatre chambres de Raphaël connues sous le nom de *Stanze*, et les salons richement décorés destinés aux audiences des dames. Pour un admirateur du beau, qui n'avait jamais eu le bonheur de passer de longues heures dans le musée de peinture

du Vatican, avant cette occasion, notre passage était propre à lui donner le vertige.

Avant de nous rendre au pavillon où voulait nous recevoir Notre Saint-Père, nous marchâmes pendant environ dix minutes, coudoyant les trésors de la sculpture ancienne et moderne, admirant les merveilles sorties des pinceaux des plus grands maîtres de tous les temps, et tous les objets d'art qui font du musée du Vatican, le plus riche musée de l'univers.

Le Vatican est une réunion de palais, élevés par seize à dix-huit papes, qui ont attaché leurs noms à chaque palais ou partie de palais, élevé sous leur règne. On le voit il n'y a pas une seule dynastie au monde qui puisse offrir un aussi grand nombre de protecteurs des beaux arts : et cependant on n'en continue pas moins à représenter les papes comme des ennemis de l'art, du progrès et du beau, n'ayant pas d'autre souci que de ramener l'humanité, à l'âge de fer ou à la barbarie.

On compte au Vatican, au moins huit grands escaliers, vingt cours, quatre mille quatre cent vingt-deux salons, et des jardins immenses. Comme le disait le Saint-Père à Messire Moreau, mardi dernier : *c'est tout un petit pays que le Vatican.*

Nous laissâmes à regret ces merveilles, mais pour entrer dans les beaux jardins qui dépendent de ce Palais. Pendant le trajet, le Souverain Pontife se retournait souvent de notre côté et nous invitait de la main à Le suivre. Nous parcourûmes ainsi une longue suite d'allées bordées de lauriers roses, de grenadiers et d'aubépines tout en fleurs, et nous nous engageâmes sous une charmille de cèdres qui nous conduisit

au charmant pavillon construit sous le pontificat de Pie IV.

Entre deux bosquets odoriférants et des massifs de verdure, s'élève ce petit édifice bâti en marbre, orné d'un beau portique d'ordre corinthien, soutenu par des colonnettes en marbre de Carrare. Le fronton tout orné de statuettes et de bas reliefs représentant des sujets tirés de l'Empire de Flore, contient une riche inscription rappelant à quelle occasion le Pape Pie IV le fit construire : une jolie petite pièce d'eau, à quatre jets, rafraichit les alentours.

Le Saint-Père monta sur les premières marches du portique, et nous faisant former en demi cercle devant Lui, Il nous adressa quelques paroles qui nous remuèrent jusqu'au fond du cœur. Il nous félicita de notre dévouement à la cause de l'Eglise, et nous parla de son admiration pour notre lointaine patrie. Il nous souhaita la bienvenue par une bénédiction qui devra nous accompagner pendant toute notre vie, dans toutes les occasions, jusqu'à l'heure de notre mort. Que cette bénédiction, nous dit-Il, rejaillisse sur vos bons parents, sur vos amis, sur tous ceux que vous aimez.

Après nous avoir ainsi béni, le Souverain Pontife fit approcher plusieurs domestiques qui, porteurs de grandes corbeilles, disparaissaient sous les fleurs qu'elles contenaient : d'autres portaient des plateaux chargés d'oranges. Le Saint-Père commença la distribution de sa propre main et donna à chacun des heureux zouaves qui avaient l'honneur d'être présents, un magnifique bouquet de fleurs, une orange et une médaille en argent, marquée à son effigie.

Nous étions tous ébahis, les mains remplies des dons du Souverain Pontife, et, ne sachant comment exprimer les sentiments qui nous animaient. Alors, Sa Sainteté s'entretint familièrement avec les prêtres canadiens qui l'entouraient. Nous ne perdions rien de la conversation qui se faisait en français. Il demanda à l'un d'eux, à quel diocèse il appartenait. Ce monsieur répondit qu'il appartenait au diocèse de Trois-Rivières. Le Saint-Père lui dit, en élevant la voix : " Mais, vous m'appartenez d'une manière spéciale, attendu que c'est moi qui ai créé ce diocèse. J'ai aussi érigé un autre diocèse, leur dit-Il, dans les environs de Trois-Rivières, c'est celui de St-Hyacinthe." Il demanda alors pour quelle raison la cité tri-fluvienne portait ce nom pompeux. Il nous dit qu'Il connaissait les avantages immenses que procuraient à l'Amérique ses grands fleuves. Sa Sainteté en nomma plusieurs et passa aussi en revue les rivières de moindre importance, en disant : " Vous avez aussi des fleuves secondaires, comme l'Orégon, l'Orénoque, etc. "

Pie IX, est comme vous le savez le seul Pape qui ait visité l'Amérique jusqu'à nos jours.

Après cette digression géographique, le Saint-Père, prenant un sentier tout bordé de haies, taillées à l'anglaise, nous fit parcourir une partie de ses jardins, quand, arrivé près d'un mur, Il s'assit sur une petite borne en marbre, adossée à l'une des galeries du musée. Il continua à s'entretenir avec notre colonel pendant quelques instants, puis, nous adressant la parole, Il nous montra une ouverture qui conduisait par un escalier en-dessous du Vatican. Le Saint-Père nous dit : " Allez

voir, c'est très joli." Quelques-uns s'avancèrent pour regarder ; Pic IX, pour encourager les timides, nous dit : "*Andate, Andate,*" (allez, allez). Nous nous ruâmes tous vers la partie indiquée, cherchant à voir ce qui avait tant d'attrait, quand, tout-à-coup, des centaines de petits filets d'eau s'échappèrent du sous sol par les fissures des allées sablées sur lesquelles nous piétinions, et vinrent se croiser sur notre figure, dans nos jambes, sur notre dos, partout. Rien n'était aussi comique que de voir le *sauf-qui-peut* général qui s'ensuivit. C'était une vraie averse de petits jets. Sans égard pour le *décorum* que nous devions observer devant l'auguste Pontife-Roi, nous fuîmes *bravement* devant l'élément qui nous poursuivait partout.

Quand nous fûmes hors des atteintes de cet ennemi d'un nouveau genre, nous fîmes *volte-face* et nous contemplâmes le Saint-Père qui riait aux éclats de notre déconfiture. Il en montrait plusieurs qu'il remarquait avoir été plus favorisés que les autres, c'est-à-dire qui étaient légèrement trempés. Il nous dit en riant : " Je ne savais pas que mes zouaves fuyaient devant l'eau. Que serait-ce devant l'ennemi. " Le colonel Allet répondit : " Devant le plomb, Très Saint-Père, ils avanceront. "

Je n'ai pas besoin de vous assurer que pas un de nous n'aurait voulu manquer cette averse qui ne pourra que féconder nos cœurs et leur faire porter de bons fruits pour l'Auguste Successeur de Saint-Pierre qui sut ainsi les arroser. La sécheresse de nos sentiments ne nécessitait pas cette rosée, il faut plutôt croire que c'est une mesure de précaution contre la tiédeur !

Là se termina notre audience, qui avait duré une heure et demie. Nous prîmes congé de Sa Sainteté, heureux, d'avoir été l'objet d'attentions aussi délicates et remportant outre plusieurs marques sensibles de notre visite, de doux souvenirs pour l'avenir.

Le Saint-Père avait fait placer, intentionnellement, des *immortelles* dans tous nos bouquets. Le souvenir de cette journée mémorable ne s'effacera donc jamais. Notre audience eut un cachet particulier, comme on le voit. En retournant à la caserne nous nous disions : "Qu'avons-nous fait jusqu'à ce jour pour mériter de telles faveurs ? Rien, aussi nous ne soupirons qu'après une occasion de prouver au Pape notre dévouement."

C'est ainsi que l'Immortel Pie IX reçoit les *Mercenaires* qui marchent sous ses drapeaux.

Nous profitâmes de notre audience pour faire bénir par le Saint-Père, divers objets de piété, que nous destinions à nos familles et à nos amis, afin que ces derniers retirent quelques fruits de la faveur dont nous jouîmes dans cette occasion, unique dans la vie d'un zouave.

Le lendemain, nous fîmes, un pèlerinage dans les églises les plus célèbres de la chrétienté, pour ajouter des mérites aux objets de piété déjà bénis par le Pape, en les faisant toucher aux saintes reliques que possède la ville de Rome. Ainsi pour ma part, en compagnie de trois zouaves canadiens, nous gravîmes à genoux les vingt-huit degrés de la SANTA SCALA, à St-Jean de Latran, et nous fîmes toucher nos chapelets et médailles aux endroits marqués par le sang du Rédempteur. Nous reçûmes la faveur d'être admis dans le trésor de l'Eglise de Ste-Croix de Jérusalem, bâtie par Ste-Hélène,

pour recevoir la vraie Croix. Cette église a été érigée sur un emplacement couvert de terre apportée de Jérusalem, par les soins de la mère de Constantin, qui en avait fait charger plusieurs vaisseaux.

Là, nous vénérames une partie de la vraie Croix, un des clous qui percèrent le corps de Notre-Seigneur, deux des épines de sa couronne, un morceau du voile de la Sainte-Vierge, la croix de cuivre que portait sur sa poitrine St-Pierre, apôtre, et une partie de la croix du bon larron. Nous eûmes le bonheur de faire toucher nos chapelets à toutes ces augustes reliques. Nous les fîmes aussi toucher aux chaînes de St-Pierre, à l'église *St-Pierre aux liens*, et à la tête du glorieux patron du Canada, St-Jean-Baptiste, à l'église St-Sylvestre *in capite*. Nous fîmes aussi une visite au plus ancien monument de Rome, qui date des Rois, à la prison *Mamertine*, où nous bûmes de l'eau de la fontaine miraculeuse, que St-Pierre fit jaillir du roc pour baptiser ses gardiens, et dans laquelle nous trempâmes nos rosaires.

M. l'abbé Routhier, qui part en emportant l'estime et l'amitié de tous les zouaves canadiens, et de tous ceux qui ont eu des rapports avec lui, a eu l'obligeance de se charger de ces objets précieux pour nos parents et pour nos amis. Nous faisons des vœux pour qu'il arrive à bon port avec son compagnon de voyage, M. Félix Sincennes. Nous avons eu la douleur d'en voir un des nôtres retourner dans la patrie avant que l'heure du combat ait sonné. Le beau ciel de l'Italie, d'ordinaire si élément aux souffrants, a affecté la santé de notre ami au point que le chirurgien major du régiment lui a ordonné de retourner en Canada, s'il veut se con-

server à sa famille et aux nombreux amis qu'il laisse derrière lui.

Le troisième dépôt, qui fait toujours son service comme une vieille compagnie de guerre, à Velletri, a perdu 42 de ses membres. Ils sont entrés à l'école des caporaux. Ces quarante-deux Canadiens suivent un cours d'instruction particulier. On en fera d'excellents sous-officiers et caporaux plus tard.

Le dix-huit juillet, douze zouaves appartenant à la cinquième du premier, ont fusillé deux sales brigands, dans le dos, en dehors de la porte Romaine, à Velletri. Ces coquins, aussi lâches que cruels, avaient commis des meurtres révoltants sur la personne d'une jeune fille et d'un garde-champêtre. Le matin de l'exécution, l'un d'eux faillit mourrir de peur avant d'arriver sur le terrain, où il devait expier ses affreux forfaits.

Je m'étais transporté à Velletri avec MM. de Cazes et de Hempel pour voir la conduite des condamnés, croyant trouver des *Fra Diavolo* possédant quelque poésie, mais, ma foi, nous avons été tout-à-fait dégoutés de la poltronnerie que ces vilaines canailles montrèrent sur le terrain de l'exécution.

Le gouvernement est bien décidé à ne plus gracier ces brigands, et six de ces misérables seront encore fusillés sous peu à Frosinone.

Après cette exécution, nous acceptâmes l'invitation de notre ami Taillefer, d'aller nous réconforter un peu, à Genzano, petite ville située à une douzaine de kilomètres de Velletri. Nous partîmes à quatre, Taillefer, de Cazes, de Hempel et moi.

Pendant que cuisait notre modeste déjeuner, à la "Trattoria", où nous avions remisé nos bourriquets, la patronne nous engagea à aller visiter le lac Némé, à une portée de fusil de Genzano. M. de Hempel qui avait été dévoré toute la nuit par des myriades de petites bestioles qui se nourrissent du sang des zouaves, à Velletri, fut tenté par la vue de cette jolie pièce d'eau, qui nous rappela le lac de Belœil, et il nous invita à nous y baigner.

Nous avions le corps tout tatoué par les piquûres de ces petits vampires, qui avec un vin délicieux, mais fort capiteux, sont les principaux produits de la saison estivale, de Velletri.

En sortant des eaux glacées de ce lac, Taillefer nous apprit que nous venions de nous baigner dans le cratère d'un célèbre volcan, devenu le lac Némé. Il y a longtemps qu'il est éteint, dans tous les cas, repartit de Cazes, car, brrrr.. l'eau est bigrement froide ! Taillefer nous apprit ensuite que Velletri s'appelait "Velitrae" du temps des Volsques, et qu'Auguste en était originaire.

De Cazes, en train de secouer la partie de son uniforme qu'il appelait "son sac à puces", interrompit Taillefer dans son petit cours d'histoire Romaine, et lui demanda, s'il l'avait connu. Taillefer, toujours sérieux, lui répondit : Mais non, Charles, l'empereur Auguste est né il y a plus de dix-neuf cents ans !

Eh bien, vrai !—répliqua de Cazes toujours gouaillieur. Parole d'honneur, je ne le croyais pas si âgé que cela !

Nous revînmes à Rome dans la soirée, moins Taillefer, "garnisaire" de Velletri, qui fut fort malade pendant

trois jours, des suites de ce bain pris dans des eaux glacées, chargées de principes délétères. Notre distingué camarade est bien portant maintenant et ne conserve pas d'autre souvenir de notre excursion à Genzano et au lac Nemi, que les gaies réparties de Charles de Cazes.

Quelques Canadiens de ma compagnie ont présenté ces jours derniers, un gros pain de sucre *du pays* à S. A. Don Alphonse de Bourbon, le prince espagnol qui fait partie de notre dépôt.

Le jeune prince a fait un accueil charmant à ses visiteurs et les a remerciés cordialement de leur cadeau. Il fait tous les exercices prescrits par les règlements comme un simple mortel, *sans se plaindre*, et porte sur sa gamelle son numéro de matricule, avec son nom "Don Alfonso de Bourbon." Je ne jurerais pas que Son Altesse, la mange tous les jours, malgré tous les efforts que je fasse pour bien nourrir ma compagnie, en ma qualité de caporal d'ordinaire, mais que voulez-vous ? Avec sept sous par jour, je ne peux pas donner des confitures au prince, à chaque repas !

Nous avons vu dans les journaux du Canada, que vous aviez été de votre côté, honoré de la visite d'un jeune prince. J'ai eu l'avantage de passer quatre jours dans les domaines de Charles III, son père, l'an dernier. Monaco est le plus petit royaume de la terre, comme Saint-Marin, en est la plus petite république. Trois rues étroites bordées d'aloës de lauriers roses et de cactus énormes, poussant sans culture, une belle grande maison que l'on est convenu d'appeler le *Palais*, quatre gendarmes (dont deux en uniforme), trois canons



LE GOURBI DES ZOUAVES PONTIFICAUX CANADIENS AU CAMP D'ANNIBAL, 16 AOÛT 1868.

démontés, une petite église, un beau ciel, un climat sans pareil, une maison de jeu et douze cents habitants, voilà en trois lignes, la notice topographique, historique et biographique de Monaco et de ses richesses. C'est qui fait penser quelquefois à Monaco aujourd'hui, c'est que cette principauté possède un grand *Casino*, où, comme à Bade et à Spa, vont se ruiner les fiévreux et les poitrinaires de Nice.

Nous nous attendons à aller relever la Légion d'Antibes à *Rocca di Papa*, au camp d'Annibal, et y passer une partie de l'été à faire les grandes manœuvres. Nous croyons partir, tout le régiment des zouaves, mercredi prochain, ou le premier août.

C'est tout de même assez extraordinaire de voir des Canadiens d'Amérique, venus pour défendre la Rome des Papes, aller établir leur campement à l'endroit même, où deux mille ans auparavant, le Carthaginois Annibal, menaçant la Rome payenne, avait assis son propre camp, avec ses éléphants et ses lourdes machines de guerre.

Nous passerons quarante jours au pied du Mont Calvo, sur le Plateau de *Rocca di Papa*, à une portée de canon de Frascati, de Marino, de Castel Gondolfo et du délicieux lac d'Albano. — Nous coucherons sur la terre nue — Il paraît que l'on y gèle la nuit, mais... ce que l'on y cuit le jour !!

MM. Prendergast, Désilets et Hughes ont été promus, les premiers, aux grades de sergents, et le dernier au grade de caporal dans la 3ème du 2ème.

Camp d'Annibal, 24 août 1868.

Comme je vous l'apprenais dernièrement à la hâte, Arthur d'Estimauville est mort jeudi soir, le 20 août 1868, à l'Hôpital de Rome, des fièvres romaines. De tous les zouaves canadiens, d'Estimauville était peut-être le plus généralement estimé, le plus choyé des autorités et aussi le plus *chic soldat* de notre corps. Ses belles manières, son éducation et son élégance le faisaient de suite remarquer. Notre ami, qui avait, croit-on, emporté le germe de sa maladie du Canada, est tombé malade au camp d'Annibal, où nous sommes établis, armes et bagages depuis le premier août.

De suite on le transporta à l'hôpital du camp, mais il fut jugé prudent de le transférer à Rome, pour lui donner les soins que son état exigeait. M. l'abbé Moreau le confessa et lui donna l'absolution à l'infirmerie, avant son départ. Son état s'améliora les premiers jours, mais mercredi dernier, pendant que d'Estimauville assistait avec la piété qui l'a toujours distingué aux zouaves, à la bénédiction du Saint Sacrement, dans la chapelle de l'hôpital, il se sentit tout-à-coup défaillir ; l'on s'empressa autour de lui. Un bon abbé français lui administra le sacrement de l'extrême-onction, après avoir encore une fois entendu sa confession.

Pendant les deux heures qui précédèrent sa mort, d'Estimauville récita lui-même plusieurs prières, et ne proféra pas d'autres paroles que les suivantes, en baisant son crucifix : “ Mon Dieu, je vous demande pardon.”

“ Jésus, Marie, Joseph, ” “ Canada, ” “ ma mère ! ” Il est mort en imprimant ses lèvres sur son crucifix. La supérieure des bonnes Sœurs de Charité qui le veilla elle-même pendant sa dernière nuit, pria M. Moreau d’écrire à ses parents qu’ils pouvaient compter sur un saint dans le ciel.

Cette nouvelle a jeté tous les Canadiens, et un grand nombre de zouaves de nationalités étrangères, dans la consternation. D’Estimauville était aimé et estimé de tous ceux qui avaient eu l’avantage de le connaître, et certes, il était l’un de ceux qui donnait le plus d’éclat au nom Canadien.

Le capitaine de Kermöäl, un glorieux blessé de Castelfidardo et de Mentana, qui eut presque tous les Canadiens sous ses ordres, depuis notre arrivée, nous fit immédiatement réunir dans le grand *Gourbi* qui nous sert de cercle, pour nous annoncer lui-même la perte douloureuse que venait de faire l’armée dans la personne de l’un de ses membres. Il rappela les vertus militaires de notre ami, et exprima ses regrets avec une éloquence qui remua tous les cœurs. Il vanta ses mérites, sa bonne conduite, sa foi, son grand cœur, et le cita comme un modèle du parfait soldat ! Il nous dit que nous devons le compter comme un protecteur du régime là haut, car sa belle âme était immaculée comme sa *feuille de punition*, vierge de toute entrée. Le capitaine pleurait en terminant. Puis s’agenouillant au milieu de nous, il récita le *De profundis*.

De suite ceux des Canadiens qui ont de la voix, organisèrent des chœurs pour chanter la messe des morts. Ce matin, lundi, 24 août, à dix heures, tous nos com-

patriotes réunis dans la cathédrale de Rocca di Papa, assistèrent à une messe de *Requiem* célébrée par M. l'aumônier Moreau, pour le repos de l'âme d'Arthur d'Estimauville mort au service de Sa Sainteté Pie IX. Plusieurs officiers, entr'autres MM. les capitaines de Nervaux, Joly, de Kermoäl, Joubert et MM. les lieutenants du Ribert, Bach, Wills, Tortora et de Kerven étaient aussi présents à cette cérémonie funèbre.

Pour ma part, j'ai pleuré cet ami comme un frère et je pourrais en nommer cinquante, qui passent pour des *crânes* à qui j'ai vu verser des larmes à la nouvelle de sa mort. Sa famille et ses amis du Canada, le pleureront aussi, mais ils se souviendront qu'il est au Ciel, où il est monté en mêlant dans sa pensée l'amour de Dieu à l'amour de la patrie.—*Requiescat in pace.*

IV

RAPPORT

PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'UNION ALLET

TENUE A MONTRÉAL, LE 17 MARS 1872

Monsieur l'Aumônier,

Mes chers camarades,

Je regrette vivement l'absence de notre président, dans une occasion aussi importante pour l'UNION ALLET, que celle de sa première assemblée générale. Il appartenait à la grande voix de M. Taillefer, de se faire entendre à cette tribune, pour vous faire rapport des opérations du bureau de régie, pendant l'année écoulée.

Nul doute qu'il aurait su trouver, dans son cœur, de plus nobles paroles que les miennes, pour louer vos

vertus et pour vous féliciter de l'empressement que vous avez montré aujourd'hui, en venant, en aussi grand nombre, de toutes les parties de la province, vous grouper encore une fois sous les plis de votre drapeau bien aimé.

Nul doute aussi, que sa voix sympathique aurait su trouver de chaleureux accents pour activer la tiédeur et le refroidissement, que les délices du foyer domestique pourraient faire éprouver à quelques uns des membres de l'UNION ALLET, et pour vous rappeler les devoirs d'activité et d'expansion qui doivent être l'âme de notre société.

Puisque la tâche m'incombe, je vais essayer de vous exposer aussi brièvement que possible, les principaux faits qui ont intéressé, dans le cours de cette année, l'existence de l'Union.

* * *

Vous trouverez peut-être, Messieurs, que ceux que vous aviez chargés de régir l'UNION ALLET, n'ont pas réalisé toutes les ambitions généreuses que vous étiez en droit de concevoir ; mais je vous ferai remarquer que votre bureau de régie n'a pas pu concentrer avec toute l'efficacité désirable, le concours de tous les membres de l'UNION. La dispersion des anciens zouaves-pontificaux canadiens sur la surface de notre pays et même au-delà de ses frontières, les difficultés de communications, et peut-être aussi un peu les influences atténuantes de la vie sédentaire, ne nous ont pas

permis d'établir entre nous une organisation forte et régulière, dont les bénéfices se fissent sentir partout sans entraves, et pussent circuler sans peine de la tête jusqu'aux extrémités.

Cette situation ne doit pas nous effrayer, car nous ne sommes, on peut le dire, qu'au début de notre entreprise. Les œuvres destinées à durer marchent lentement ; continuons à diriger nos efforts, pour amener entre nous tous cette grande homogénéité d'action, dont nous avons rapporté de Rome de si précieux éléments, et qui doit être en Canada l'objet de nos désirs les plus sincères. Aussi, faisons-nous ici un appel énergique à tous et à chacun.

En prenant du service dans l'armée de notre bien-aimé PÈRE IX, nous avons engagé notre vie entière à la défense de l'Eglise et de ses droits. Quand les événements nous ont arrachés du service de son drapeau temporel, nous n'avons pas cru être relevés pour cela de nos engagements à servir la cause pontificale dans notre patrie. Le nom bien qualificatif que nous avons choisi pour notre Société en est la démonstration la plus péremptoire : UNION ALLET. Ces deux mots, ravis ensemble, sont tout un symbole pour nous. Le premier exprime éloquemment quel doit être l'esprit des membres qui font partie de cette ligue de l'honneur et de la vérité. C'est la camaraderie militaire transportée sur un théâtre plus vaste que celui d'une caserne, mais qui ne doit être ni moins réelle ni moins féconde. *Union* veut dire, entre nous, l'obligation pour chacun de faire triompher par une intime solidarité d'efforts, l'idée qui nous a fait revêtir à tous le même uniforme,

l'idée que représente avec tant de noblesse et tant de précision pour nous le second mot de notre Société, le mot *Allet*.

ALLET ! Quel est celui d'entre vous, Messieurs, qui ne sente pas à ce nom, se réveiller en lui tout un monde de souvenirs ? Pour tout zouave du pape, ce nom d'*Allet* est la plus haute personnification, la plus pure image du dévouement, de la bravoure, de la franchise, de la probité, de l'abnégation et de cette inébranlable fidélité envers le Saint-Siège, que la vie de notre bien-aimé colonel, illustre par quarante années de service actif. Avouez, Messieurs, que le nom d'*Allet*, marié ainsi avec le mot *Union*, forme pour nous le lien le plus fort qui puisse nous maintenir unis, dans l'esprit et les traditions du beau régiment des zouaves pontificaux.



Votre bureau de régie s'est réuni vingt-deux fois depuis la fondation de la société, et a travaillé dans la mesure de ses forces pour le bien de l'œuvre. Nous avons échangé nos constitutions avec la *Ligue de Saint-Sébastien*, fondée en Angleterre, et nous nous sommes mis en rapport avec la nouvelle organisation des zouaves pontificaux de France, si brillants et si éprouvés dans la dernière guerre européenne, sous le commandement de notre ancien lieutenant-colonel, l'illustre GÉNÉRAL DE CHARETTE. Nous avons également échangé des relations avec les volontaires pontificaux de Rome, qui se sont organisés sous le nom de "*Società dei Reducchi*,"

et qui maintiennent d'un cœur si ferme, au milieu des persécutions et des dangers, leur attachement pour le glorieux captif du Vatican, leur unique Roi. N'oublions pas, Messieurs, que notre premier chef, le ministre des armes de Sa Sainteté, le GÉNÉRAL KANZLER est au milieu d'eux et qu'il partage avec sa femme et son enfant l'étroite captivité de son maître. Non, Messieurs, l'armée pontificale n'est pas morte, puisque son cœur bat toujours avec le cœur de PIE IX, et que sa tête est restée au Vatican pour revendiquer sa part des angoisses que souffre, en ce moment, l'éternel PIE IX.

. . .

Votre trésorier se plaint de n'avoir pu recueillir encore toutes les contributions que se sont imposées les membres de l'UNION, en fondant la société. Si chacun eût versé immédiatement sa première annuité de cotisation, nous aurions eu dès le principe, une somme d'au moins 1500 dollars qui aurait été déposée dans une banque au crédit de l'UNION, et qui ne serait pas ainsi restée improductive. Nous aurions pu, dès lors, faire plus de bien que nous n'en avons fait : c'est de cette manière que les retards individuels de chaque associé peuvent paralyser les bienfaits généraux de la Société.

M. le trésorier vous rendra ses comptes dans cette séance. Vous remarquerez dans les dépenses une somme de 290 dollars, qui a été employée pour décorer l'Eglise de Notre-Dame, lorsque vous avez voulu faire célébrer,

par une cérémonie religieuse, la mémoire de vos frères de France morts glorieusement à l'ennemi, dans la malheureuse guerre qui a ensanglanté, l'an dernier, notre patrie d'origine. Les zouaves du général de Charette, en montrant ce dont ils étaient capables au feu, ont porté haut l'honneur de l'armée pontificale toute entière, et grâce à vous, le Canada, parmi les peuples catholiques, a pris la tête du mouvement, pour leur donner un éclatant témoignage d'admiration et de respect. Cette cérémonie a laissé, vous le savez, une profonde impression au cœur de notre pays. Les journaux des deux mondes se sont fait l'écho de vos sentiments de camaraderie catholique. M. l'abbé Collin, en prononçant l'oraison funèbre de nos frères d'armes que nous ne reverrons plus, a électrisé par son éloquence entraînante, les vingt mille personnes qui se pressaient dans le temple du Seigneur pour y prier avec nous.

* * *

Après cette grande démonstration, l'UNION ALLET a accepté avec reconnaissance la proposition qui lui a été faite par plusieurs de ses membres de donner une soirée dramatique et littéraire. La séance a eu lieu dans l'ancienne église Gosford, le 25 mai dernier, fête de St-Grégoire VII, patron de l'UNION. Je ne puis me dispenser de rappeler à votre souvenir le remarquable travail sur les zouaves pontificaux, dont M. DE MONTIGNY, le premier zouave du Canada, a donné lecture, ainsi que l'accueil que nous avons tous fait au

drapeau que nous avions dû laisser à Rome, mais que M. l'abbé Lussier avait été assez heureux pour retrouver et nous rapporter, quelques jours avant cette fête.

Nous espérons que l'UNION ALLET renouvellera cette affirmation publique de sa vitalité. De pareilles fêtes sont à la fois une occasion de nous retrouver ensemble et un moyen d'inspirer au public intelligent de notre cité, de la sympathie pour notre institution.

A ce sujet, je dois vous faire part d'une gracieuse invitation qui a été adressée à l'UNION ALLET par les messieurs du *Séminaire de Nicolet*. Ces amis dévoués du Saint-Père et de ses zouaves nous ont offert d'aller célébrer dans leur magnifique établissement la fête anniversaire de l'UNION. Je ne sais s'il nous sera possible d'organiser cette partie de plaisir, mais de toute manière, l'invitation est aussi flatteuse pour l'UNION que la reconnaissance en est vive de la part de tous ses membres, et je me fais sans crainte dans cette assemblée, l'interprète de vos unanimes remerciements.

...

Depuis le mois de mai dernier, le bureau a été saisi d'un grand projet qui lui a été soumis par M. le CHANOINE MOREAU, notre digne aumônier.

Monsieur l'aumônier, permettez-moi d'oublier pour un instant votre présence au milieu de nous, afin que je fasse part à l'UNION d'une faible partie du bien que vous avez fait à cette société. Si les zouaves canadiens n'ont pas, dans la ville de Montréal, leur ancien cercle

du *Palais Spinola*, ce n'est pas que vous ayez négligé les moyens de le leur donner : ni les pas, ni les démarches, ni les supplications, ni les combinaisons n'ont été épargnés pour obtenir ce couronnement à l'œuvre des zouaves.

M. le chanoine Moreau a songé à illustrer son nom en jetant les bases d'un établissement destiné à être le centre des anciens zouaves pontificaux, et à grouper en même temps la jeunesse de Montréal, dans une intimité de délassements honnêtes et d'émulation au bien. C'est une noble pensée qui mérite d'être soutenue par tous les honnêtes citoyens de notre grande et catholique cité. Depuis dix-sept mois, *notre aumônier* travaille à ce projet ; espérons qu'il le mènera à bonne fin, car sa réussite est bien faite pour assurer l'avenir de l'UNION ALLET.

L'institution des *cercles* dans l'armée pontificale, est une des innovations militaires qu'il était destiné au paternel gouvernement de PIE IX et à son intelligent ministre des armes de créer pour ses soldats. Cette innovation a été admirée à Rome par de hautes capacités militaires des divers pays de l'Europe, et elle répondait tout spécialement aux besoins d'une armée aussi une dans son esprit de discipline et de dévouement, que variée dans les éléments nationaux qui la composaient.

Nous n'avons qu'à faire revivre en notre mémoire, les souvenirs rapportés par chacun de nous de la Ville Eternelle, pour désirer la formation de ce cercle : les longues et rudes étapes, le sac au dos chargé suivant l'ordonnance ; les nuits de garde ; les rigueurs matérielles de la vie de caserne ; les minutieuses prescrip-

tions de service, et toutes les épineuses du métier de soldat, dont chacun avait sa part, sont autant de délicieux souvenirs qu'il faut souvent se raconter pour éviter un funeste oubli. Mais nous avons alors notre cercle, notre cercle canadien, et c'était, si je puis m'exprimer ainsi, la patrie de la récréation dans la patrie de notre dévouement pour l'Auguste Père de toutes les patries. Aussi, devons-nous faire tous nos efforts pour perpétuer ce centre de repos et de délassement au milieu de nous, et pour y appeler tous les jeunes gens qui partagent nos convictions et notre désir de voir partout s'étendre et s'appliquer les principes dont Rome sera toujours le germe et le foyer. C'est dans ce sens qu'un cercle de la jeunesse catholique de Montréal est une œuvre pleine d'avenir pour notre pays. A nous l'honneur d'en jeter les premières assises ¹.

. . .

En fait d'œuvres nationales dont les zouaves pontificaux canadiens peuvent réclamer la paternité, je dois vous signaler *la Colonie Agricole du Lac Mégantic*, qui a voulu marquer sa place sur la carte géographique de notre pays, en donnant à son centre d'activité, qui sera peut-être un jour une ville, le nom si significatif de PROPOLIS. Cette colonie qui n'a qu'un an d'existence et qui a été fondée dans le principe exclusivement par des

¹ Dans le cours de l'année 1872-73, grâce à la munificence de feu M. le commandeur Berthelet, les zouaves fondèrent le "*Casino de Montréal*."

zouaves pontificaux, est en voie de rapide prospérité. Sa réputation grandit avec le travail de ses fondateurs. De plusieurs points du Canada et même des États-Unis, des familles demandent à en faire partie. Plus de 40 colons y fécondent le sol de leurs sueurs, s'y sont établis, y ont installé leur organisation municipale, et leur nombre s'augmenterait rapidement, si, bien des difficultés extérieures n'entravaient le développement de cette jeune colonie.

* * *

Nous devons également nous féliciter, mes chers camarades, de ce que plusieurs d'entre vous remplissent avec distinction, diverses positions dans le gouvernement. Faire honneur à notre divise, *Aime Dieu et va ton chemin*, dans les carrières publiques, c'est apporter à ces carrières des éléments d'assiduité, de patience, d'honnêteté et de dévouement, dont la chose publique n'a que du profit à retirer, et notre société des consolations à recueillir.

C'est avec cet esprit et dans ces sentiments patriotiques qu'un grand nombre de Zouaves Canadiens se sont spontanément offerts au Gouvernement, par mon intermédiaire, pour aller défendre nos frontières contre les Fénians, lors de la dernière invasion, en proposant de s'équiper à leurs frais. Je ne me berce pas d'une confiance illusoire en affirmant, que si jamais le pays devait prendre les armes pour maintenir l'intégrité de son honneur national, on verrait les zouaves pontificaux

donner à tous l'exemple de l'élan, du sang-froid, de la discipline et de l'esprit de corps. Ce qu'ils ont rapporté de Rome, en fait d'habitudes militaires et de pratique du métier des armes, devrait rendre alors de grands services à la patrie. La Providence disposera de nous comme elle l'entendra, mais je suis sûr que nous l'aiderons tous d'un commun accord et dans toutes les circonstances.

* * *

Il est de mon devoir d'attirer votre attention sur l'*ex-voto* que vous avez promis à Notre-Dame de Bonsecours en reconnaissance du danger d'un affreux naufrage, dont vous avez été préservés par la protection de la Ste-Vierge, lors de votre triste et douloureux rapatriement à bord du steamer "*Idaho*". Déjà des *ex-voto*, témoignages particuliers de cette protection, ont été déposés par quelques-uns d'entre vous, dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié et dans l'église de Terrebonne.

La cérémonie qui a eu lieu à ce sujet dans cette dernière localité, a été très touchante, et laissera à ceux de nos camarades qui ont pu y assister, le meilleur souvenir de l'hospitalité, franche et gaie, avec laquelle ils ont été reçus à Terrebonne en cette occasion.

Il ne faut pas attendre davantage, pour accomplir le vœu que vous avez fait à Notre-Dame de Bonsecours. Hâtez-vous de suspendre à la voûte de son temple, fondé par nos ancêtres, au bord de notre beau fleuve, pour constituer Marie gardienne de notre navigation inté-

rieure, un témoignage sensible de votre piété et de votre reconnaissance. Les difficultés de s'entendre sur le choix de l'objet qui doit témoigner de votre gratitude, et de recueillir toutes les souscriptions de ceux qui avaient fait ce vœu à la madone, ont motivé ce retard, mais tout nous fait espérer que dans le courant du mois de Marie prochain, cette promesse sera dignement remplie¹.

Votre bureau de régie a été assez heureux pour accorder divers secours pécuniaires, à des membres de l'UNION ALLET, malheureusement tombés dans la détresse. M. le trésorier vous en indiquera le détail, tout en conservant la discrétion qui doit toujours voiler les bonnes œuvres. Il ne faut pas oublier que cette assistance fraternelle est un des principaux buts de notre société, et, ainsi que je vous le disais au commencement de ce rapport, ce point de vue doit nous engager d'une manière toute particulière à payer exactement nos contributions arriérées ; c'est le moyen de donner plus d'extension à cette partie si fondamentale de notre institution.

* * *

L'UNION ALLET a fait une acquisition que vous apprécierez tous, dans la personne de M. PAUL DE MALIJAY. Son nom est bien connu dans toute l'armée

¹ Ce vœu fut accompli, six mois après cet appel. Les zouaves suspendirent à la voûte de l'Eglise Notre-Dame de Bonsecours un superbe navire en argent, formant lampe de chœur, et portant à sa poupe le nom d'"*Idaho*". Depuis, une lampe brûle continuellement dans cet Ex-voto.

du Saint-Père, où il joignait à son grade d'officier aux zouaves, les fonctions d'aide-de-camp du général Kanzler; brillante attestation pour lui d'une haute et honorable confiance. M. de Malijay, dès son arrivée dans notre ville, s'est empressé de demander à être admis comme membre actif de l'UNION ALLET, et votre bureau de régie a souscrit de grand cœur à ce désir. Nous espérons que votre zèle pour l'avenir de notre société sera stimulé par l'intérêt que lui témoigne ainsi un vétéran des zouaves pontificaux, que sa position de famille, ses connaissances, et ses relations avec les personnages les plus haut placés de l'ancien monde, nous font souhaiter de conserver au milieu de nous. Espérons voir M. de Malijay prolonger le plus longtemps possible son séjour parmi nous, et même échanger notre hospitalité canadienne, contre une heureuse et cordiale naturalisation.

. * .

Je termine, messieurs, ce rapport déjà trop long, par la même pensée que j'ai émise en le commençant : "*Soyons unis et nous serons forts.*" Considérez le travail qui se fait tous les jours dans la nature, et vous serez pénétrés de la vérité de ce vieux proverbe. Tous ces petits filets d'eau qui sillonnent le sol de notre pays, ne se réunissent-ils pas pour former des ruisseaux, et ces ruisseaux en se fusionnant eux-mêmes, n'arrivent-ils pas à créer ces magnifiques fleuves qui sont l'orgueil et la prospérité du Canada ? Prenons donc exemple sur

cette œuvre du Créateur. Notre association compte déjà cinq cents membres, tous jeunes, vigoureux, imbus des mêmes idées, pénétrés des mêmes principes, et ayant apporté de Rome l'état de service de ces idées et la bénédiction apostolique de ces principes. Ne désagrégeons donc pas nos forces, ne laissons pas stagnantes les eaux vives de nos convictions ; au contraire, unissons nos efforts, et nous formerons un fleuve fertilisateur et prodigue en richesses morales au cœur de notre patrie. Ce qu'un peuple divisé ne peut faire, cinq cents zouaves pontificaux unis sauront l'accomplir.

Le jour n'est pas éloigné peut être, où le cri de "*Dieu le veut,*" se fera entendre de nouveau, et plus retentissant que jamais dans l'univers catholique. Nous traversons une période de transformation sensible, et les outrages prodigués à la papauté, ont révolté les âmes honnêtes des deux mondes, contre les ignobles attaques d'une soldatesque révolutionnaire. PIE IX, le saint captif du Vatican, souffre en ce moment pour l'Eglise et pour les nations. Tenons-nous donc prêts. Si la voix de PIE IX nous appelle, nous reprendrons tous, n'est-ce pas, notre bâton de soldats-pèlerins pour nous acheminer vers Rome, voler à la délivrance du père des fidèles ? Nous irons encore une fois nous grouper sous la houlette du successeur de Pierre, qui sera toujours pour nous le sceptre du commandement du Pape, Pontife et Roi ! Le Saint-Père, le grand pape PIE IX, le seul qui ait vu les années de Pierre, ne nous a-t-il pas dit dans une audience, à jamais mémorable dans nos mémoires, "*que le salut de la Papauté lui viendrait d'Amérique ?*" Qui sait si cette prophétie ne

se réalisera pas à la lettre ? Ne pouvons-nous pas dire déjà, avec une humble fierté, que nous avons été la jeune avant-garde du Nouveau-Monde dans la défense armée de la papauté ?

Organisons-nous donc sur des bases solides et durables ; travaillons de concert avec nos frères d'Europe, d'Afrique et d'Asie à la défense de l'Eglise et de ses droits. Portons haut l'honneur de zouave pontifical, et maintenons nous unis en Canada, par les souvenirs et par les enseignements de l'armée pontificale et de la cause pontificale.

Soyons fidèles, pendant l'année qui commence, à la belle devise "*Aime Dieu et va ton chemin*" ; groupons-nous en rangs serrés autour du drapeau sur lequel elle est inscrite, et efforçons nous chacun dans notre sphère, de faire triompher notre programme.

LA COLONIE AGRICOLE DE PIOPOLIS

M. Ulric Moreau, Vice-Président de l'Union-Allet pour la Section de Piopolis, et l'un des hardis pionniers de la colonisation dans le township de Marston, était présent à l'assemblée du bureau de régie, du 7 novembre courant.

M. Moreau était délégué par la *Colonie zouave*, auprès des sociétés de colonisation de Montréal et auprès du bureau de l'Union-Allet, pour demander des secours pécuniaires, qui pussent mettre ces braves colons en état de subsister pendant l'hiver, tout en continuant leurs défrichements.

Les pluies torrentielles du printemps dernier, ayant retardé considérablement l'action du feu dans les *abattis*, les semailles tardives n'ont pu parvenir à maturité, et la gelée les a privés en deux nuits, des fruits de longues et pénibles journées de travail.

Cependant il faut vivre, et se tenir prêt à ensemençer au printemps les quelques arpents qui ont déjà coûté tant de sueurs, et il faut faire cet hiver des *abattis*.

nouveaux, pour agrandir le domaine cultivable à la prochaine saison.

Mais quand il n'y a pas de pain dans la huche et que le grenier est vide, il doit être permis au colon de venir frapper à la porte de ses frères, pour emprunter ce qui doit le sauver et l'aider à poursuivre sa carrière honorable. C'est ce qu'ont fait nos camarades de Piopolis, tout comme jadis, quand ils partageaient avec nous leur miche de pain de munition, sur le bord des grandes routes romaines.

Les sociétés de colonisation de Montréal, ne pouvant donner de secours immédiats à la Colonie de Piopolis, ces zouaves-colons sont venus franchement à nous.

Nous n'avons pu faire pour eux, tout ce que notre cœur nous dictait, vu l'état précaire de la caisse de l'Union-Allet, mais il est encore temps. Les membres actifs et honoraires de notre association ignorent-ils que l'un des buts de notre fondation, est de nous entr'aider mutuellement ?

Nous venons donc tendre la main, à nos camarades zouaves et aux membres honoraires de notre société, pour qu'ils s'empressent de remplir notre trésor de leurs cotisations arriérées. De plus les patriotes qui s'intéressent à la colonisation, trouveront une excellente occasion de contribuer à une œuvre nationale en nous appuyant auprès des autorités pour obtenir des amendements à la loi draconienne qui régit aujourd'hui les domaines de la Couronne.

Mais, une question vient sur les lèvres du lecteur : Pourquoi l'Etat ne vient-il pas en aide à ces colons ? Oui, vous avez raison, pourquoi ? Parce que la loi s'y oppose,

et comme le gouvernement est chargé de faire respecter les lois, même quand elles sont brutales et odieuses,— eh bien !... il les respecte.

Nous demandâmes à M. Moreau si leurs terres étaient bien boisées : Oui, fut sa réponse.

Y a-t-il une scierie dans la colonie ? Oui.

Le propriétaire de ce moulin achète-t-il des bois de service ? Oui.

Mais alors, lui dîmes-nous, pourquoi ne coupez-vous pas ces bois sur vos lots, et ne les vendez-vous pas au propriétaire de la scierie, au lieu de venir demander des secours, sans avoir au préalable, épuisé toutes les ressources que vous offrent vos terres ?

Parceque, répondit M. Moreau, ces bois ne nous appartiennent pas. Le gouvernement de Québec avait déjà vendu la coupe des bois propres à la construction, à des marchands, lorsqu'il nous a cédé le fonds de ces mêmes terres, sujettes à cette odieuse servitude. Et nous ne l'avons appris que deux ans après notre installation ! C'est incroyable, mais c'est la vérité nue.

Au retour de Rome, Messire Moreau, aumônier-en-chef des zouaves canadiens, avait obtenu du gouvernement de Québec, pour ses zouaves, des réserves de terre, sur les bords du lac Mégantic, township Marston, réserves qu'il se permettait de trouver magnifiques. En effet, le site est enchanteur. Un beau ciel, un lac limpide, très poissonneux, et des forêts majestueuses annonçant la bonne qualité du sol, venaient y mourir sur la plage. Messire Moreau ignorait alors, que le gouvernement avait deux cordes à son arc, (chose assez rare d'ailleurs) : il vendait au riche marchand de

Québec, la coupe des bois, mais il *réservait* le fonds ruiné pour le pauvre colon.

Nos zouaves auxquels un bon nombre de familles se joignirent, se divisèrent ces lots fortunés, bâtirent une chapelle et une espèce de Caravansérail où, dans les débuts, prêtre-missionnaire et colons habitaient ensemble. Ils se mirent hardiment à l'œuvre, et bientôt, des cabanes surgirent ça et là. Des éclaircies se pratiquèrent dans la forêt, un moulin s'y bâtit, plusieurs colons même s'y marièrent, quand un beau jour, un étranger arriva dans la colonie pour engager des bûcherons. Mais pour où travailler ? Dans Piopolis même ; c'était ça qui était commode ! M. Hall venait faire chantier sur les terres de nos zouaves en commençant par saccager le lot de la fabrique, sur lequel était élevée la chapelle, et leur offrait de l'ouvrage pour l'hiver, sans presque se déranger, à la porte de leurs cabanes !

Tout fut employé pour arrêter M. Hall. Les colons se soulevèrent et menacèrent de partir. Mais L'Hon. M. Beaubien, alors Commissaire des terres de la Couronne, les calma par ces mots magiques ; C'est la loi. Eh, Oui ! il paraît que c'est si bien la loi, que L'Hon. M. Fortin, le Commissaire actuel des terres, malgré tout son désir de leur venir en aide, ne peut maintenant que plaindre nos jeunes colons du fond de son cœur. Le Rév. Messire Dufresne, aumônier *par interim* des zouaves pontificaux, constata lui-même, dans une entrevue avec cet honorable monsieur, que la loi paralysait ses bonnes intentions.

M. Ulric Moreau nous raconta que M. Hall, riche marchand de bois de Québec, avait acheté de l'Hon.

M. Beaubien, le droit de couper tout le bois qui couvre une partie des townships de Marston et Ditchfield, englobant la réserve, si généreusement vendue plus tard aux zouaves canadiens. Et voilà comment il se fait, que nos pauvres colons, vont avoir de l'ouvrage à leur portes, en aidant à piller et à ruiner leurs terres. Ils auront toujours la consolation de dire à leurs enfants, *qu'il y avait autrefois de bien belles sucreries sur le sol qui les aura vus naître, et qu'ils les ont même vues*. Amère dérision !

Les demandes de secours sont pressantes. C'est pour-quoi, au lieu d'ergoter sur les vices qui enrayent l'action des sociétés de colonisation, sur les remèdes à apporter aux dangers que présente le système actuel de concessions de coupes de bois, sur des lots destinés à être colonisés dans un avenir prochain, et sur les conflits qui existent entre les départements des Terres et de l'Agriculture, nous faisons un appel énergique à tous les vrais amis de la *bonne cause*, pour aider à maintenir la Colonie de Piopolis, encore une année. Car, si cette œuvre tombait, ce que nous ne souffrirons pas, l'honorable ministre de l'Agriculture n'aurait plus l'occasion de *prouver* les bons résultats des sociétés de colonisation, en disant comme l'an dernier, à la page V de son rapport aux chambres. "Les sociétés de colonisation de Montréal, ont fondé sur les bords du lac Mégantic, une colonie déjà importante."

25 novembre 1873.

VI

LE CANADA

EN COMPTE AVEC

LES ZOUAVES PONTIFICAUX

Notre article sur "*La Colonie Agricole de Piopolis* a attiré l'attention sur les titres que les zouaves invoquent à l'appui de leurs réclamations. De bonnes âmes qui s'occupent de nous, paraissent prendre un malin plaisir à nous faire observer, que le gouvernement aurait bien tort d'amender le système actuellement suivi de vendre aux riches marchands, la coupe des bois, sur les lots réservés au profit du pauvre colon, seulement pour plaire à des jeunes gens qui avaient été perdre trois années de leur jeunesse, dans l'armée du Pape."

Il serait oiseux de chercher à persuader aux indifférents en matière de religion, que les zouaves pensaient avancer les affaires de leur salut, en volant s'enrôler sous les drapeaux du Souverain Pontife. Mais, il nous sera facile d'apprendre, à ceux qui aiment à voir avant

de croire, que ces mêmes zouaves y ont gagné beaucoup de titres à la reconnaissance du Canada. Le ministère de l'agriculture et des travaux publics, sous le contrôle duquel se trouve le département de colonisation, est leur débiteur particulier, et nous allons l'établir, sans sortir de ses Bureaux en prenant nos preuves dans le département d'Immigration, qui est aussi sous le contrôle du même ministre.

Nous affirmons que les Zouaves Pontificaux Canadiens ont plus contribué à attirer dans la Province de Québec, une immigration Européenne, *saine, amie de l'ordre et religieuse*, que tous les agents spéciaux que le Gouvernement Canadien a envoyés en Europe depuis quatre ans, et que les milliers de brochures ronflantes qu'il y a fait distribuer.

Cet avancé peut paraître paradoxal, surtout si l'on songe que l'Etat sacrifie tous les ans, des sommes énormes pour faire connaître le Canada de l'autre côté des mers, et que les Zouaves ne lui ont pas coûté un centime. C'est pourquoi, si nous établissons cela, nos amis, nos ennemis nous concéderont bien le droit de demander une faveur à cet état, au profit duquel, "il se trouve maintenant *que nous avons perdu dans l'armée du Pape, deux ou trois ans de notre jeunesse, (au lieu de les perdre aux Etats-Unis, d'où on ne revient guère)*."

Etant admis que l'immigration est un bienfait pour le pays où elle essaime, il est très important qu'une immense contrée comme la nôtre, cherche par des moyens honnêtes, à y attirer des hommes parlant notre langue, et pratiquant notre religion. Où prendre ces bons sujets ? — L'Hon. Ministre de l'Agriculture pour

la Province de Québec, écrivait le 1er février 1871, à M. Barnard, qu'il le nommait agent d'immigration pour le continent Européen, "et le chargeait de *parcourir le Nord de la France et la Belgique*" où il trouverait les émigrants qui conviendraient le mieux à notre province. "Mais avant tout, disait l'hon. ministre, *"choisissez une population morale et amie de l'ordre."*

Les émigrants ne laissent jamais la terre natale pour l'étranger, sans avoir au préalable des données, sur l'hospitalité, les mœurs et les coutumes des habitants des pays dont ils veulent faire leur nouvelle patrie. Il devient alors très important de faire connaître "*dans le Nord de la France et en Belgique*" et ailleurs, les richesses, les mœurs et les coutumes du Canada, pour engager leurs bons sujets à y émigrer.

Le gouvernement fait bien ce qu'il peut croyons-nous.—Il envoie en Europe, des hommes intelligents, bien accrédités et bien renseignés sur leur pays, chargés de se montrer à droite et à gauche, en France et en Belgique, comme échantillon de l'espèce qui a remplacé en Canada les Iroquois et les Algonquins. Ces agents, se présentent chez les Evêques, chez les dignitaires, donnent des dîners aux membres de la Presse, répandent des brochures, se promènent en chemin de fer et. reviennent faire rapport. Tout ça, c'est dans l'ordre : ça été fait par tous les gouvernements et ça se fera encore, bien après nous. Mais, comme l'agent n'a pas pu donner à dîner à tout le monde, ni se rendre aimable, autant sous le chaume que sous les lambris dorés, il en résulte bien souvent... du vent, en ce sens, que les dignitaires, auprès desquels notre agent était accrédité, ont intérêt

à ne pas voir se dépeupler leur propre pays, et font au contraire des efforts, pour garder chez eux la population saine, morale et amie de l'ordre.

Nous ne jurerions pas, par exemple, du contraire ; qu'ils n'ouvrent pas la porte, à tous les désœuvrés, aux communistes, aux déclassés et à tous ceux, sans qui la police serait inutile, et que ces dignitaires n'engagent pas leurs mauvais sujets à aller se faire pendre ailleurs.

Qu'ont fait de leur côté pour attirer en Canada, une émigration saine et amie de l'ordre, les colons de Piopolis et les Zouaves qui demandent aujourd'hui quelques secours, ou l'abrogation d'une loi qui arrêtera toujours le développement de la colonisation des terres de la Couronne, sujettes aux licences pour coupe de bois ?

Il y a déjà près de six ans, cinq cents jeunes gens, et pourquoi pas le dire, l'élite de la jeunesse catholique du Canada, instruits et bien élevés, ont dit adieu à la Patrie, à la famille et se sont momentanément expatriés ; pour aller où ! aux Etats-Unis où luttent déjà pour l'existence, plus de cinq cent mille Canadiens-Français ? Non, pour aller offrir leurs vies pour le salut de la Papauté, et l'exemple de leur bonne conduite, à vingt mille soldats venus de toutes les parties du monde et principalement de la France et de la Belgique.

C'est ainsi, que pendant trois ans, le Canada a possédé en Europe près de cinq cents agents d'émigration : ceux-ci tout en accomplissant un grand acte de foi et de dévouement personnels, vécurent dans la capitale du monde, de la vie du Canada, et coudoyèrent dans les rangs, dans les casernes, et même sur les champs de

bataille, que quelques-uns rougirent de leur sang, l'élite de la jeunesse de France et de Belgique. Et ces cinq cents agents d'émigration ne coûtèrent pas un sou à l'Etat !

Ces jeunes gens traversèrent l'Europe, drapeau blanc en tête, et ceux dont les écrits sont tant admirés en Canada, MM. Veillot, de Riancey, et de la Prade les saluèrent au passage. Ces maîtres de la pensée dirent à la France étonnée, qu'un pays d'un million d'âmes, qui payait ainsi d'abondance, son denier de St-Pierre, en nature, en envoyant à ses frais, à travers les mers et le vieux monde, cinq cents de ses enfants, devait être un pays riche et fertile.—Car, disaient-ils, là où les bons sentiments et le dévouement poussent des tiges aussi vigoureuses, le sol doit avoir assez de chaleur pour pousser de bons grains.

Ceux qui ont suivi nos zouaves à Rome, savent qu'ils n'ont jamais failli et que parmi tant de nationalités différentes, on regardait l'élément canadien comme le meilleur. Aussi, les Belges, et les Français nos camarades, nous faisaient-ils causer. Ils étaient émerveillés de voir des Canadiens-français de ce Canada sauvage, méconnu et couvert de neige, qui n'étaient pas anthropophages, possédant tous quelques baïoques dans le gousset, et dont le commerce était des plus agréables et l'amitié la plus sûre. Car, il faut bien l'avouer, à la honte de nos amis d'outre mer, notre arrivée à Rome était redoutée par certains d'entre eux, parcequ'ils craignaient de ne pas trouver d'interprètes pour comprendre notre langue !

Depuis, les zouaves de ces pays, et ils se comptaient par plusieurs milliers, ont fait au retour ce que nous

avons fait nous-mêmes. Ils ont parlé et ils ont raconté ce qu'ils avaient appris des Canadiens dans les longues veillées de bivouac, où le soldat aime tant à causer de son pays. Ils ont répété à l'envie que la population canadienne sobre et vaillante, est animée d'une foi ardente et que tous les Canadiens sont riches : beaucoup de nos zouaves recevant des secours pécuniaires de leurs familles, les partageaient généreusement avec leurs camarades moins fortunés.

De plus, les personnages que les agents d'émigration vont visiter les premiers, à leur arrivée en Europe, les évêques, venaient nous visiter à notre cercle, où nous vivions de la vie du Canada. Les Evêques Belges et Français aimaient à s'entretenir avec nous, et nous y traitaient comme de vieilles connaissances. Le cardinal de Bonnechose, NN. SS. Pie, de la Tour d'Auvergne, Deschamps et autres fréquentaient le cercle canadien pour y étudier sur le vif, le caractère, les mœurs et les usages de notre pays.

Enfin, tous ceux qui connurent les zouaves canadiens, soit à Rome, soit en Belgique, soit en France, les estimèrent et eurent une haute opinion du sol qui produisait de tels enfants.—Les Canadiens, qui croyaient accomplir un devoir sacré en allant à Rome, contribuèrent donc considérablement à faire connaître, et bien connaître le Canada, aux jeunes gens instruits et amis de l'ordre qui servaient en même temps qu'eux sous les drapeaux du Saint-Père.

Des agents d'émigration, envoyés en Europe par le gouvernement de Québec, nous ont avoué que leur mission était devenue comparativement facile, depuis le

mouvement des Zouaves Pontificaux. Notre pays, tout à fait ignoré jusqu'alors est maintenant mieux connu et justement apprécié nous ont-ils dit.

Nous avons en Canada, beaucoup d'anciens zouaves Belges et Français qui y sont arrivés depuis la prise de Rome. Nous ne serons pas taxés de forfanterie en affirmant, qu'ils n'y seraient probablement jamais venus, s'ils ne nous avaient pas connus au régiment.

La France et la Belgique avaient offert au Saint-Siège le plus pur de leur sang. Les plus grands noms de ces pays, des princes, des ducs, des marquis, des comtes, des barons, tous châtelains et exerçant une grande influence dans leurs domaines, virent les Canadiens à l'œuvre et retournèrent dans leurs pays, y porter la nouvelle que le Canada était un pays privilégié, un digne fils de la France. Ces mêmes personnages, nos anciens officiers, sous-officiers et camarades de chambrée et de combat, représentent dans leurs arrondissements l'ordre, la morale et les bons principes. Beaucoup d'entre eux continuent tous les jours à s'entretenir avec nous, au moyen d'une correspondance régulière. Nous sommes persuadés que les zouaves canadiens entretiennent ainsi plus de rapports avec la Belgique, la Bretagne, la Vendée et le Poitou, que tous les employés du département de l'immigration ensemble.

Ainsi donc, tout en travaillant à nos affaires personnelles, nous avons contribué à faire connaître le Canada français sous un jour fort avantageux, et au lieu de nous reprocher d'avoir perdu deux ou trois années au service du Pape, nos concitoyens devraient nous remercier d'avoir gagné des millions à notre patrie, par la bonne

•

semence que nous avons jetée, dans le cœur et dans l'esprit des meilleurs représentants de la France et de la Belgique, *amis de la morale et de l'ordre.*

25 décembre 1873.

VII

LES CHIENS DU RÉGIMENT

“ Ce qu’il y a de meilleur dans l’homme,
c’est le chien. ” — “ CHARLET. ”

MAITRE ALI, — MADAME LÉDA, — BLICK.

Dans toutes les armées du monde, il se rencontre des soldats qui s’attachent à une bestiole quelconque et reportent sur elle toute leur tendresse, tous leurs soins.

Nous nous rappelons tous le 25^e Régiment, “ King’s own Borderers,” qui paradait dans les rues de Montréal, précédé par un Bouc superbe, tenu en laisse par un soldat. Un autre régiment, le Rifle Brigade, je crois, se faisait accompagner d’un petit ours. La semaine dernière, la batterie d’artillerie A, casernée à la Citadelle de Québec, revenait du Nord-Ouest et en ramenait un favori, encore plus encombrant, un buffle sauvage ! Les zouaves de France sont légendaires avec leurs chats portés sur le havre-sac.

Eh bien ! au régiment des zouaves pontificaux, nous avions aussi nos bestioles favorites. Les zouaves savaient bien ce qu'ils faisaient en accordant leur affection AUX CHIENS, de toutes les bêtes de la création, les meilleurs amis de l'homme !

Je veux vous parler aujourd'hui spécialement de trois de ces jolies bêtes, *Maître Ali*, *Madame Léda* et *Blick*, trois superbes chiens d'arrêt (pointers), particulièrement connus à Rome, où ils servaient aux zouaves pontificaux en même temps que nous, en 1868, six mois après Mentana.

Je ne vous parlerai pas de l'espèce en général. Qui ne connaît pas ceux qui fournissent à l'humanité, dans ce siècle d'égoïsme, ses plus fidèles amis ? Qui n'a pas donné une caresse au chien d'une maison hospitalière ou reçu de ce fidèle animal, un de ces longs regards, mouillés de sympathie, que ces bonnes bêtes attachent sur leur maître ?

La seule passion du chien, son seul besoin, c'est l'affection : il est le véritable prototype de l'amitié sûre et dévouée, et comme l'a dit un moraliste bien connu : "jamais le chien ne trahit son maître, son ami, tandis que l'homme..." ?

Tous mes lecteurs sont familiers avec les nombreuses histoires vraies, où le toutou joue le beau rôle. Personne n'ignore l'histoire du chien d'Aubry de Montdidier, qui, après l'assassinat de son maître par Richard de Macaire, à Montargis, s'attacha aux pas de celui-ci, jusqu'au jour où il le fit convaincre de ce crime ! Le roi pour récompenser la fidélité de ce chien ordonna un combat singulier entre Macaire et lui. Il tua l'assassin de son maître.

Et *Moffino*, ce célèbre caniche qui faisait la campagne de Russie, à la suite de la grande armée ? Au passage de la Bérésina, en 1812, il fut séparé de son escadron. Un an après, il arriva à Milan, à demi mort de faim et de misère, et se traîna aux pieds de son maître, qui faillit mourir de saisissement, à la vue de tant de fidélité.

Les chiens du régiment ! ! Ces mots seuls réveillent tout un monde de pensées, de souvenirs, dans mon âme, et me reportent à cet heureux temps, où nous avions un régiment aux nobles traditions, à cet heureux temps, où, soldats de Pie IX, après une pénible étape, nous partagions souvent notre botte de paille, avec ces vieux amis Léda, Ali, Couma, Badinguet, Crève-faim, Blick etc, que nous appelions, *Les chiens du régiment !*

Buffon et après lui Cuvier, nous ont appris que, “ plus docile que l’homme, plus souple qu’aucun des
“ animaux, non-seulement le chien s’instruit en peu de
“ temps, mais encore il se conforme aux mouvements,
“ aux manières, et à toutes les habitudes de ceux qui le
“ commandent : il prend le ton de la maison qu’il
“ habite ; comme les autres domestiques, il est dédai-
“ gneux chez les grands, rustre à la campagne ; tou-
“ jours empressé pour son maître, il ne fait nulle atten-
“ tion aux gens indifférents et se déclare contre ceux
“ qui sont faits pour importuner.”

En lisant ces lignes, on comprend combien Buffon, familier avec l’histoire intime du caractère de toutes les bêtes, aimait ces gais compagnons, qui s’efforcent de remplacer auprès du soldat garnisaire, la famille éloignée, les amis de là-bas, et les camarades manquant à l’appel.

Le chien du régiment prend tellement le ton de la caserne, qu'en effet il se déclare carrément contre ceux qui n'en sont pas et qui ne portent pas l'uniforme : caressant pour le soldat, il est indifférent pour le pékin.

Ces chiens appartiennent autant au pioupiau qui lui donne sa gamelle à lécher, à l'heure du rata, qu'à l'officier qui lui permet à *la popote*, de poser son museau, sur son genou, en attendant une friandise.

Le chien du régiment a des connaissances dans toutes les compagnies des quatre bataillons. N'a-t-il pas suivi la cuisine du 4^e dépôt, pendant cinq mois, sans interruption ! Et les recrues, avant de passer en compagnie de guerre, n'ont-elles pas fait l'école de peloton au dépôt ? Qui précédait les clairons, dès l'aube, quand la colonne se dirigeait à la Farnésine, ou sur les bords du Tibre ? N'est-ce pas maître Ali, ou la belle Léda, qui au retour, couraient de chambrée en chambrée, pour attrapper ici une miche de pain, là un os ou un peu de bouillon ?

La connaissance se faisait ainsi, entre deux caresses, et plus tard, quand ces recrues étaient versées dans les compagnies de guerre, les chiens comptaient des amis à la suite de chaque cuisine.

Tous les zouaves canadiens se souviennent de ces heureux moments, où le brave Ali, ce héros de Montana, qui y avait reçu deux blessures des Garibaldiens, venait en frétilant, lui demander l'hospitalité ! Alors, la fatigue était oubliée et pour ne pas déranger le chien qui s'étendait paresseusement sur le *campi* ou sur la paillasse, le zouzou s'enroulait dans sa demi-couverture et s'endormait sur la dure. Les rêves n'en étaient pas

moins roses et le réveil sonnait d'aussi bonne heure que d'habitude, mais le zouzou faisait sa cour au fidèle chien et tâchait de s'attirer ses préférences, en lui sacrifiant ainsi un peu de son confort, pourtant bien mince déjà. Mais, Ali aimait le régiment et il continuait ses visites le lendemain.

Les chiens étaient aujourd'hui à Rome et y faisaient la rencontre d'un zouave en permission : Léda comprenait que les zouzous de la campagne romaine, seraient charmés de sa visite et cette belle chienne d'arrêt, suivait le permissionnaire à Monte Rotondo. Le lendemain, Léda prenait la route de Mentana, et venait y goûter notre cuisine et recevoir nos caresses. Tivoli et Monte Angelo la voyaient arriver quelques jours après, faisant son tour d'inspection.

Dans un régiment composé d'autant d'éléments hétérogènes, que l'était celui des zouaves, où il fallait des interprètes à toute occasion, pour l'instruction, la théorie sur le service de place, et le tir, seuls les chiens comprenaient tous les idiomes et recevaient les caresses et les fonds de gamelle, sans distinction de races, *des Castors*, des Français, des Espagnols, des Allemands, des Anglais, etc. La gamelle est de toutes les *langues* !

Plusieurs officiers possédaient des toutous magnifiques, qui leur appartenaient en propre. Les capitaines de la Messolière, Joly, DuReau et beaucoup d'autres avaient des chiens de race, qui n'auraient pas déparé des meutes royales. Ces nobles animaux s'échappaient par-ci par-là, des appartements de leurs maîtres, pour joindre les grands chœurs de chiens, qui se réunissaient tous les soirs, à la place Colonna, et mêlaient leurs aboiements

aux sons des clairons qui y sonnaient la retraite. Quel vacarme, quels hurlements, quels cris ne faisaient-ils pas entendre, à la première notes des *Tromba* ! Une vraie bacchanale quoi ! Tous les soirs la scène recommençait. Les chiens attendaient toujours cette fameuse sonnerie avant de rentrer au quartier.

Plusieurs de ces chiens se sont signalés d'une façon particulière, pendant les événements de 1867. Le regretté général Baron de Castella, mort à Fribourg il y a deux mois, nous racontait lors de son dernier voyage en Canada, qu'étant major aux carabiniers Suisses, il possédait un chien qui lui sauva la vie à Mentana, le 3 novembre 1867, dans les circonstances suivantes :

Le major s'était lancé au fort de la mêlée : par une circonstance fortuite, il s'était trouvé isolé de son régiment et aux prises avec trois chemises rouges. Il s'escrimait de son mieux avec ces gueux de Garibaldiens, mais il allait succomber sous le nombre, quand le brave Badinguet, son fidèle chien, arriva comme une trombe, à la rescousse.

En un temps, et un mouvement, Badinguet sauta à la gorge d'un des trois assaillants et le tint en respect, pendant que Castella tuait l'un de ses ennemis d'un coup de revolver, et mettait le second hors de combat. Il fit lâcher prise à Badinguet, et ramena ce gaillard, prisonnier, sous la conduite de son chien, tout fier d'avoir sauvé la vie à son maître et glorieux de cette capture.

Castella fut décoré, et le régiment tout entier fit une ovation au courageux chien. On lui vota une médaille de cuivre, sur laquelle on inscrivit en termes élogieux ses faits d'armes. Il avait reçu une balle de revolver

dans une patte et un coup de sabre sur le dos, pendant cette affaire. Cette médaille lui fut suspendue au cou, par un magnifique collier. Il la portait encore en 1870.

Ces fidèles compagnons rendaient service aux zouaves dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Plus d'un, au régiment, se fit aider dans ses petites parties de maraude, par ces intelligents animaux. Quand le bouillon était maigre et les étapes longues et pénibles, je ne jurerais pas que nous n'avons pas laissé étrangler, aux chiens qui nous accompagnaient, quelques pigeons, ensuite jetés dans la marmite. Quand la soif étreignait nos gorges desséchées par la poussière des grandes routes, il se peut aussi que nous ayons laissé les chiens en faction près des haies, pendant que nous pénétrions dans les immenses vignobles qu'elles bordaient, pour y *chipper* quelques grains de raisin.

Ali rendit, dans une de ces occasions, un fier service à un zouave de Chambly, qui se trouvait alors en garnison à Mentana. C'était vers la mi-septembre, 1868. B... avait tremblé des fièvres romaines pendant tout l'été, et il avait été obligé de laisser le camp d'Annibal pour l'*Ospedale di San Spirito*, d'où, nous croyions bien qu'il n'en sortirait que pour un monde meilleur. Il en était sorti et faisait sa convalescence à Mentana.

Quelques jours avant son *exeat* de l'hôpital, un ordre supérieur de la place, informait les soldats, que toute maraude dans les vignobles, serait dorénavant punie de quinze jours de prison ! Brrr.—Cela va sans dire, B... ignorait ces mauvais procédés.

Un jour, se promenant accompagné d'Ali, sur la belle route qui relie Monte-Rondo à Mentana, B... eut la

fantaisie de savourer une grappe ou deux de ces fruits généreux ; la haie fut franchie facilement et B... se trouva au milieu d'une vigne immense, couvrant au moins cinquante arpents en superficie, toute chargée de fruits et prête à la vendange.

B... mangea beaucoup de raisin et poussa la fantaisie jusqu'à tresser une couronne de grappes à son képi. Il s'en attacha sur les épaules en guise d'épaulettes, il en mit quelques-unes dans ses poches, et tout barbouillé de jus de la vigne, chamarré comme un vendangeur des campagnes romaines, il se préparait à la retraite, lorsqu'un vigoureux aboiement d'Ali attira son attention. Il regarda inquiet aux environs et, *Accidente !* il vit la bouche d'un énorme tromblon dirigée vers lui, et au bout de ce tromblon, une paire d'yeux flamboyants, appartenant au *signor Padrone* de la vigne, qui l'ajustait en ricanant—*Per Bacco ! Chè fate qui ? Abasso il cappello !*

Tête de B... Où fuir ? B... savait peu l'italien. Il comprit cependant que le *Padrone*, le traitait de Bacchus, vu sa tête couronnée de raisins. B... comprit aussi, au geste de l'Italien, qu'il voulait ou sa tête ou sa coiffure. Son numéro matricule était au fond de son képi, et B... savait que possesseur de ce précieux couvre-chef, l'Italien le découvrirait infailliblement. B... décrocha ses épaulettes et ses décorations, laissa glisser sa couronne, vida ses poches et tira son porte-monnaie, en balbutiant, Signor ! Signor ! pagato ! Mais le brutal ne répondit que ces mots, " Presto, il cappello ? en armant le chien de son espingole.

B... sans armes, regardait tantôt Ali qui grondait, tantôt l'Italien, mais ne voulant pas risquer la peau de

son chien ni la sienne, il jeta son képi aux pieds du Padrone. Celui-ci ramassa cette coiffure, et lui fit signe de sortir de la vigne.

Rendu sur la grande route, notre zouzou, encore tout affaibli des suites de la malaria, s'assit sur une grosse pierre pour se remettre. Le *Padrone* lui demanda à quelle garnison il appartenait : Mentana ou Monte-Rotondo ? B... fit la sourde oreille et ne répondit rien, mais le chien crut comprendre, et résolut de sauver son maître des griffes du vigneron. Il se mit à gambader autour de lui et tout-à-coup, il prit la direction de Monte-Rotondo. L'Italien en eut assez.—Il suivit Ali jusqu'à la porte de la caserne, où le capitaine Joly commandait. L'Italien se fit conduire au bureau du sergent fourrier et lui remit le képi portant le numéro. 7,400 ? avec sa plainte ; on lui dit de retourner le lendemain.

Pendant ce temps-là B... revint tout pensif et tête nue, à Mentana, où il nous raconta son aventure. Nous lui apprîmes l'ordre de la place. Peu s'en fallut que la fièvre ne le reprit.

Cependant, le capitaine Joly ne trouvant pas ce numéro matricule sur ses contrôles, renvoya le képi, avec une note, au lieutenant du Ribert, commandant à Mentana. L'ordonnance de notre lieutenant, était un bon camarade. Il s'empressa d'avertir B... non-seulement de l'*arrivée* de cette note et de son képi, au bureau du lieutenant, mais aussi de l'absence momentanée du commandant.

B... portait, depuis la veille, mon képi d'ordonnance, qui n'avait pas encore été matriculé. Il se hâta d'aller

chez le commandant pour s'expliquer et pour conjurer l'orage.

B... ne trouvant pas le lieutenant, attendit dans l'antichambre, puis risquant un œil dans la pièce voisine, vit sur le bureau son képi, son bon vieux couvre-nuque, qui attendait comme lui, que M. du Ribert se fut assuré de son numéro, pour venger ce gueux d'Italien d'une innocente maraude de deux sous.

Le commandant retardant à rentrer, B... crut bien faire de décamper aussitôt ; mais avant de laisser les quartiers du lieutenant, pour épargner des ennuis à ce bon M. du Ribert, qui n'aimait pas à sévir, il fit un échange de képi. Il mit la note du capt. Joly dans son képi non matriculé, reprit le sien, et s'en revint, les mains dans les poches et en se dandinant, nous raconter comment il l'avait *retrouvé*.

M. du Ribert, rentré chez lui, un quart d'heure après, — lut la lettre du capitaine Joly, l'informant que le propriétaire de ce képi ne se trouvait pas dans sa compagnie.

Il chercha au fond le numéro matricule. N'en trouvant pas, il faillit mettre à la porte le Padrone qui se présenta ensuite, pour obtenir justice. Il demanda à l'Italien s'il se moquait de lui, et s'il pensait qu'il pouvait reconnaître le propriétaire de cette coiffure, par la forme ou par l'odeur. Il y avait au moins quatre mille képis d'ordonnance semblables !

C'est ainsi que les chiens du régiment, dans les grandes comme dans les *petites* actions, rendaient service aux zouzous, en les tirant de mauvais pas. Comment ne pas aimer de pareils compagnons ! Aussi disions nous

avec Toussenel : " Plus on apprend à connaître les Italiens, plus on apprend à estimer le chien. "

Après la prise de Rome, le 20 septembre 1870, le régiment des zouaves pontificaux fut dirigé sur Livourne, où il fut interné au lazaret. De là, chaque contingent fut repatrié par terre ou par mer, vers son pays d'origine.

Ces pauvres chiens suivirent la colonne, partie à pattes, partie en chemin de fer. Lors du débandement final, mon excellent ami Charles de Cazes, sergent de 1^{ère} classe et en passe de devenir bientôt officier, s'empara de Léda, qui avait toujours montré beaucoup d'affection aux Canadiens depuis leur arrivée à Rome. Il l'amena avec lui sur le steamer, qui devait conduire nos zouzous de Livourne à Liverpool. Le docteur Piché, hérita de Blick, le beau chien de son capitaine M. de la Messolière, et l'embarqua aussi pour l'Amérique.

Il faudrait un volume pour raconter l'odyssée de mes camarades, de Livourne à Liverpool et de Liverpool à New-York, sur des steamers que l'on appelle vulgairement des *sabots*.

Le voyage dura plus de cinq semaines. Cinq semaines de privations, de souffrances, d'eau de mer, de *hard tack*, pour les zouaves : cinq semaines de caresses, de douceurs, de petits soins pour Léda et pour Blick, pour qui tous les camarades, déjà bien à la gêne, se privaient du nécessaire, afin de les empêcher de regretter le beau ciel d'Italie. Ça alla *couci couça* jusque dans la nuit du 21 au 22 octobre 1870.

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit.

Les éléments qui depuis quelques jours paraissaient se contenir à regret venaient de se déchaîner avec fureur. Le vent soufflait en tempête et les vagues monstres qui battaient les flancs de l'*Idaho*, faisaient danser ce vieux steamer comme un copeau, sur leurs crêtes. Les coups de mer balayaient le pont du navire et s'introduisaient dans l'entrepont, par toutes les fissures mal calfeutrées des écoutilles.

Le brave de Cazes, cramponné aux parois de sa couchette de bois, cherchait à rassurer Léda, qui paraissant comprendre le danger que courait le navire, s'était pelotonnée aux pieds de son maître. Celui-ci l'avait couvert de ses propres couvertures et de son caban, puis l'avait bordée dans son lit avec la sollicitude d'une mère. Léda poussait de petits cris plaintifs qui mettaient de Cazes au désespoir. Il oubliait tout ce que la situation avait de critique, pour ne songer qu'à calmer les alarmes de sa fidèle compagne.

Soudainement le navire obéissant à un violent coup de mer, piqua une pointe presque à pic, et se relevant péniblement, se mit à rouler d'une manière inquiétante. Tout dansait la sarabande dans la cale, où les colis mal amarrés se baladaient d'un côté à l'autre de l'*Idaho*, comme des volants renvoyés par des raquettes.

Le poids des ancres, dans un de ces violents coups de roulis, cassa les amarres qui les retenaient fixes. Une ancre monstrueuse, glissa jusqu'au milieu du gaillard d'avant, en démolissant les cloisons du panneau de charge de l'écoutille, et patatras, tomba avec un bruit épouvantable dans l'entrepont où les zouaves s'étaient réfugiés.

Personne ne fut blessé, heureusement. La chaîne amarrée au cabestan, arrêta l'ancre dans sa chute et l'empêcha de défoncer le navire. Tous se précipitèrent sur le pont, croyant bien qu'ils allaient boire un dernier coup, dans la *grande tasse*, et tombant à genoux, implorèrent la Sainte Vierge, faisant vœu de lui offrir un ex-voto à Notre-Dame de Bonsecours, s'ils échappaient aux dangers qui les menaçaient.

L'étoile de la mer entendit leurs prières et la tempête se calma insensiblement. Ils étaient sauvés, mais plusieurs s'aperçurent alors qu'ils avaient reçu de nombreuses contusions, pendant cette nuit terrible du 22 octobre. Le Sergent Gaudet, entr'autres, fut lancé avec tant de violence sur une des manches à vent, en fer, destinées à faire pénétrer l'air dans les profondeurs du navire, où travaillent les chauffeurs, qu'il se renfonçadeux incisives jusque dans les cavités des fosses nasales, où elles disparurent entièrement. Elles y sont restées !

Lorsque la mer, cette grande mangeuse d'hommes, se fut calmée, les zouzous redescendirent dans leur dortoir. De Cazes se hâta de se rendre à sa couchette, toujours inquiet de Léda. Il l'avait tellement bien bordée en la quittant, que la chienne n'avait pu s'échapper de son lit. Il l'y retrouva.

De Cazes voulant reprendre la position horizontale, qui est la meilleure sur une mer agitée, essaya de se glisser sous les couvertures qui emprisonnaient sa chienne. Ses pieds rencontrèrent quelque chose de mou, qui roulait comme des pelotes de laine sous sa poussée ; des vagissements sortant du pied de son lit, le remplirent d'inquiétude.

De Cazes se hâta de se relever et, débarrassant Madame Lédà des couvertures qui la cachaient à ses yeux, découvrit une portée de neuf beaux petits amours de chiens que la chienne du régiment avait mis bas, dans son lit, pendant la tempête.

Des cris de surprise et de joie attirèrent tous les camarades, et ces braves enfants qui étaient eux-mêmes tout trempés, cherchèrent partout des couvertures sèches pour faire un meilleur lit à leur fidèle amie : puis, à chaque distribution de rations, chacun se privait de son meilleur morceau, pour le porter à Madame Lédà. Notre ami de Cazes, n'osa pas la déranger, et il abandonna sa couchette à sa nouvelle famille pour le reste du voyage.

A New-York, on installa les petiots dans un panier.

Après toutes espèces de cahotements, le détachement des zouaves pontificaux fit son entrée solennelle à Montréal, au milieu des acclamations de toute la population et des aboiements joyeux de Blick et de Lédà, qui courant de la tête de colonne à l'arrière-garde, où se trouvait le panier portant cette petite famille, manifestaient leur joie d'être enfin rendus sur le plancher des vaches, pour de bon, par tous les moyens que la nature avait mis à leur disposition, par des gambades, par des frétilllements de leurs longues queues, et par des éclats de leurs voix sonores.

Tout Montréal voulut voir Lédà. L'ami de Cazes la sortit dans le monde. Il prenait plaisir en la présentant, de vanter sa camaraderie, son dévouement maternel, et sa fidélité. Il l'amena un jour au bureau de "La Minerve" faire visite à Messieurs Provencher et Dansereau, les brillants rédacteurs de ce journal.

M. Dansereau, en caressant la belle tête fine de Léda disait à M. de Cazes : “ Le chien est après tout l’ami le plus fidèle de l’homme : ”

“ Non ! ” répondit le regretté Provencher, toujours prêt à soutenir la thèse ou l’antithèse, pour engager une discussion : je connais un être plus fidèle que le chien.” Je maintiens avec Assolant, que le créancier est encore plus fidèle à l’homme que le chien — “ à celui qui a tout perdu, il reste une dernière consolation. C’est le visage affligé de son créancier. Ses amis peuvent l’oublier, *son chien peut chercher un autre maître*, mais son créancier, toujours fidèle et dévoué, ne le quittera que sur le seuil du cimetière.”

Léda partit pour St-Hyacinthe, où elle vécut encore quelques années, entourée des caresses et de l’affection de la population hospitalière de cette ville.

1er septembre 1886.

VIII

LA COLONISATION ET MESSIRE LABELLE

“ Dura lex, sed lex.”

Plus ça change, plus c'est la même chose. Les ministres d'agriculture passent, mais l'agriculture reste toujours la grande nourricière ; les commissaires des terres changent, mais les terres publiques sont encore le plus bel apanage de la couronne.

Le discours du trône d'avant-hier annonce, comme les discours des années dernières d'ailleurs, des mesures nouvelles sur la colonisation. Mais ce discours ne nous laisse pas entrevoir, si le pauvre colon deviendra enfin propriétaire du bois qui pousse sur son lot.

Il y déjà douze ans, un jeune prêtre ramenait de Rome l'arrière-garde des 500 zouaves pontificaux qu'il avait déjà conduits lui-même au Saint-Père ; tribut en nature du Canada. M. l'aumônier Moreau, qui avait prêché la croisade sainte, revenait de la ville éternelle, embrasé d'un ardent désir de diriger les forces et les aspirations de sa jeune et vigoureuse phalange, vers une

œuvre patriotique et nationale. C'était après le 20 septembre 1870.

Cet apôtre de la bonne cause, instruit par l'histoire de tous les peuples, et par l'histoire intime de la colonie de la Nouvelle-France, voulut faire des épaves de son régiment, ce que ses devanciers avaient fait du régiment de Carignan : de la colonisation.

Le commissaire des terres lui tailla un domaine splendide, bien loin, bien loin, dans les terres de la couronne, sur les bords du Lac Mégantic, à 30 milles de toute habitation, mais l'abbé Moreau et ses zouaves étaient jeunes, forts et courageux.

Ense et aratro, disait le maréchal Bugeaud, en colonisant l'Algérie, *cruce et aratro* prêcha l'abbé Moreau, et les trois divisions de Montréal s'organisèrent en sociétés de colonisation. Sous le souffle inspiré de cet aumônier militaire, tout Montréal s'inscrivit et paya largement de ses deniers. Une vingtaine de zouaves, sac aux dos, s'enfoncèrent dans la forêt et commencèrent à bâtir une chapelle, sur le plus beau lot de *Piopolis*. Les zouaves de Charette baptisèrent de ce beau nom la future ville dont ils jetaient alors les assises en l'honneur de Pie IX.

Tout alla bien pendant trois ans ; des familles canadiennes revinrent des Etats-Unis et prirent les lots suivant ceux des *zouzous*. On avait élevé une chapelle ; on bâtit une scierie, un bureau de poste, une école ; on se maria ; chaque goutte de sueur répandue, agrandissait le désert. Chaque colon défrichait en coupe réglée, laissant debout, celui-ci une sucrerie, celui-là une épinetière, un autre une pinière, pour l'avenir, quand

un beau jour, trois cents hommes arrivèrent dans le township, et sans cérémonie s'installèrent sur le propre lot de la fabrique, derrière l'église, où ils se construisirent un chantier et y campèrent.

Ces hommes firent ensuite l'abattage des réserves dont je viens de parler, quand ils y trouvaient des bois à leur convenance, tirant *billots*, *plançons* et bois de grume, hors de la forêt, laissant les souches, les branches, les têtes et toutes espèces d'embarras, en souvenir de leur passage dévastateur.

Les zouâves et les colons prirent leurs fusils ; le curé chaussa ses raquettes et gagna Sherbrooke, puis Québec, où il eut des entrevues avec le ministre de l'agriculture, le protecteur naturel de la colonisation. Ce dernier le renvoya au commissaire des terres de la couronne, qui le renvoya à son tour au ministre des finances ; celui-ci tire le plus clair du revenu de la province, de la coupe des bois de la couronne.

Le curé apprit alors, que les colons achetant les terres de la couronne à 30 cts l'acre, s'y bâtissant des maisons, et qui arrosent de leur sueur, chaque pied de terre arraché à la forêt pour le livrer à l'agriculture, se trompent, s'ils croient être les seuls propriétaires paisibles de ce fonds.

Au contraire, ces braves gens sont traités comme des "outlaws, des squatters" et sont souvent à la merci d'un "lumber man" qui seul a le privilège de couper le bois propre au commerce sur les terres de la couronne.

Le bon missionnaire apprit donc que nos lois de colonisation, sont un compendium de lois draconiennes, plutôt faites pour une colonie pénale, que propres à

favoriser le rapatriement de nos compatriotes, ou à retenir ceux que la tarentule des voyages a piqué. Enfin, le colon N'EST JAMAIS propriétaire du bois de commerce qui boise les terres achetées de l'Etat !

Il fallut se résigner. Les honorables MM. Fortin et Beaubien alors commissaires des terres, reconnaissaient l'anomalie de la situation, fausse et ridicule, dans laquelle, les lois existantes mettaient les apôtres de la colonisation, mais..... "dura lex sed lex."

Messieurs Hall, de Québec, je crois, bûchèrent, coupèrent et enlevèrent tout ce qui leur plut, au lac Mégantic, et partirent enfin, quand l'épuisement fut complet, laissant la paix et des dégâts derrière eux. La colonie n'en est pas moins prospère : les citoyens et les zouaves de Montréal, mirent la main à la poche, pendant près de six ans et firent les frais de panser et de guérir le découragement des colons.

Eh bien, il y a douze ans de ça. Croyez-vous la situation changée ? Pas pour la peine. On a élevé peut-être de deux ou trois pouces, le diamètre à la souche des arbres, que le colon peut abattre, pour son usage personnel ; on accorde au colon le droit de prendre un permis d'exploitation semblable à celui du marchand de bois ordinaire, pour couper des arbres de commerce sur son propre lot, mais à la condition de remettre au gouvernement la valeur de ces bois, en sus du prix d'achat originel de ce lot, joint aux intérêts ; mais, si un colon de bonne foi, payant ses annuités régulièrement, se croyant propriétaire, coupe sur sa propre terre, sans permis, un arbre et le vend pour s'acheter de la farine, il devient alors passible de toutes les

pénalités que nos législateurs, dans leur bonté d'âme, ont intercalé dans les lois pour encourager l'immigration et la colonisation des millions d'âcres de terre de la couronne !!

Ne croyez pas que je charge le tableau, pour le rendre plus sombre, je reste encore en deçà de la vérité.

Depuis, un homme inspiré, un apôtre, un grand citoyen, a vu accourir, sous son souffle patriotique, plus de dix mille âmes sur les bords de la Rivière-Rouge, de la Lièvre et du lac Nomingue ; à son appel, les patrons de la *Minerve* eux-mêmes ont réservé un canton, qu'ils ont baptisé " LA MINERVE ", dont toutes les terres, superbement boisées, sont retenues par des amis patriotes. Cet homme, dont on pourrait dire ce que le consul d'Italie à Tunis disait du cardinal Lavigerie, quand ce dernier quitta son siège d'Alger, pour aller aider à la pacification de la Tunisie : " La présence et " les efforts de Mgr Lavigerie seul, rapporteront plus de " profits à la France, que l'envoi d'un corps d'armée," cet homme, dis-je, a fait faire plus de progrès à lui seul, à l'œuvre de la colonisation, que le gouvernement depuis douze ans.

Le curé Labelle, possède à un degré extraordinaire le talent de la persuasion, et transfuse dans le cœur de ses auditeurs, une partie de l'ardent patriotisme dont il est animé. M. le curé a transformé son presbytère de Saint-Jérôme en agence de colonisation, où il donne chaque jour audience à des quantités de compatriotes, venant des Etats-Unis, et de toutes les parties de la province. Ceux qui l'ont écouté sortent de chez lui électrisés, et prennent le chemin de la Rouge ou de la

Lièvre et y vivraient heureux..... s'il n'y avait pas un cheveu !

Mais le gouvernement seconde-t-il ces efforts généreux ! Hélas ! Il n'a pas assez d'arpenteurs et ceux qui y opèrent, ne peuvent pas suffire aux demandes ! Le curé Labelle a aujourd'hui plus de trois cents familles, établies sur des terres de la Couronne, en "*squatters*" qui peuvent en être chassées et dépouillées demain, parce que le gouvernement n'a pas encore fait arpenter ces terres ni donné de titres à ces colons. Mais le curé ne peut pas attendre, il frappe le fer tandis qu'il est chaud et il pousse devant lui, plus vite que l'Etat et ses arpenteurs jurés.

Et les grands et beaux bois pensez-vous ? C'est là qu'est le chiendent, en effet, c'est là qu'est le conflit, et les scènes qui se sont passées à Piopolis il y a douze ans, se sont renouvelées sur la Lièvre. Les braves gens qui reviennent de la Nouvelle-Angleterre, qui s'enfoncent à cent milles dans la forêt, la poche sur le dos et la hache à la main, croient bien que pour 30 à 60 cts l'acre ils seront propriétaires paisibles eux et les leurs. Ce sont généralement de fort honnêtes cultivateurs, résolus, courageux mais illettrés, ne connaissant pas les lois statutaires et leurs amendements annuels.

Ces braves colons furent donc bien surpris il y a deux mois, lorsque M. Ward envoya une bande d'hommes couper le bois de commerce dont sont boisés leurs lots.

Les agents des terres de la Couronne avaient affiché partout, sur les portes des chapelles, qui ont coûté tant de pas et de démarches au bon curé Labelle, dans les magasins, dans les bureaux de poste, jusque sur les

arbres, des avis contenant les extraits des dernières lois, règlementant les terres publiques et la coupe des bois. Ces affiches révélaient au colon que le sol lui appartenait, il est vrai, mais que M. Ward, représentant la Couronne, avait seul le droit d'en enlever le bois d'une dimension spéciale et ayant une certaine valeur. Puis, la kyrielle des amendes, des pénalités dont seraient passibles les colons contrevenant à "l'ordonnance, en coupant les bois de M. Ward."

Ce fut un *tolle* dans toute la Rouge, dans la Lièvre, enfin dans le grand Nord, lorsque les agents du gouvernement voulurent inculquer de *saines notions du droit de propriété* aux colons et leur enseigner l'art de posséder le fonds sans "les fruits pendants par les racines," comme dans les vieilles paroisses quittées à l'appel de l'apôtre du Nord.

Les colons croyant que "*Charbonnier est maître chez lui*," firent comme les zouaves avaient fait il y a douze ans ; ils allèrent porter leurs plaintes aux pieds du curé Labelle et ils firent mieux que d'aller à Québec. Messire Labelle qui possède "*mens sana in corpore vasto*," vit de suite l'effet funeste produit par ces avis dans l'esprit de ses colons ; il n'en fallait pas plus, pensait-il, pour entraver l'œuvre de la colonisation du Nord. Aux grands maux, les grands remèdes.

Québec est bien loin et il y avait urgence. Le curé Labelle écrivit donc autant de proclamations qu'il y avait d'avis du Commissaire des Terres, affichés dans le Nord, et remit aux colons ces manifestes, signés par lui, "curé de Saint-Jérôme," garantissant ses chers colons contre tous "troubles, dons, douaires, dettes,

hypothèques et autres évictions généralement quelconques" et les chargea d'aller les placarder et les afficher partout, en dessous de l'avis du gouvernement.

Les colons retournèrent heureux d'avoir détourné l'orage et répétant partout " Monsieur le curé est plus fort que le gouvernement ! "

Ils ne se doutaient pas et ne se doutent pas encore, les malheureux, de toutes les angoisses, de toutes les inquiétudes dont ils venaient de charger M. Labelle.

L'apôtre de la colonisation du Nord se hâta de se rendre à Québec, où il plaida éloquemment la cause de ses chers colons auprès du gouvernement ; celui-ci répondit comme il avait répondu aux colons de Piopolis : " Nous amenderons la loi. " — A bout de ressources, le curé Labelle s'adressa enfin à M. Ward, lui-même. — Celui-ci, comprit les dangers de cette situation équivoque, bien propre à compromettre une œuvre aussi éminemment nationale. M. Ward eut la générosité de rappeler momentanément ses bûcherons. Il accorda même une trêve à M. Labelle, en faveur de ses colons du Grand Nord, en attendant l'action du gouvernement.

Depuis, le curé ne dort plus que d'un œil, en perd l'appétit et attend avec anxiété la législation promise par le discours du trône.

Il est temps que nos législateurs s'entendent, et débrouillent cette bouteille à l'encre des rapports, (j'allais dire de l'Eglise et de l'Etat) des ministres de l'Agriculture et des terres publiques. Le Trésor provincial, il est vrai, retire plus de sept cent mille dollars de la coupe des bois de la Couronne annuellement ; mais les marchands de bois ont acquis le droit de coupe, sur

des millions d'âcres de terre ! et la colonisation en demande à peine quelques milliers d'âcres !

Le commissaire des terres ne pourrait-il pas annuler une licence, en partie, en remboursant le prix payé pour des fractions de limites, quand des meneurs d'hommes comme les Moreau, les Labelle, les Brassard et autres les déclarent utiles à des fins nationales et patriotiques ?

C'est d'autant plus facile, que généralement les bois de commerce les plus réputés, poussent sur les terrains rocheux, avec peine et misère ; c'est la plus grande partie du domaine public : tandis que les bonnes terres, propres à la colonisation, sont malheureusement des plus rares.

Aux colons de la *Minerve* d'y mettre la main, s'ils ne veulent pas voir la forme emporter leur fonds, et s'ils tiennent à conserver quelques bribes des belles forêts du Nord, décrites avec tant de poésie par Buies, ce grand charmeur. Les patriotes ne devraient-ils pas se lever en masse, et crier bien haut à nos ministres que *La croix et la charrue* ont toujours fait de meilleure colonisation que les marchands de bois !

22 janvier 1883.

IX

AIME DIEU, ET VA TON CHEMIN

CHARLES PAQUET

Dans toutes les conditions sociales, on voit surgir de temps à autre, des hommes aux convictions profondes, qui, pour un principe, brisent avec le monde, et sacrifient ce qu'on appelle un bel avenir ; mais les nobles et saintes causes seules peuvent enfanter de grands dévouements.

Il y a bientôt neuf ans, un jeune homme distingué sous le rapport de la naissance, de la fortune et plus encore par sa solide instruction et par ses ardentes sympathies pour la cause pontificale, disant adieu aux jouissances qui l'entouraient courut s'enrôler sous le drapeau de Pie IX, se faire soldat de l'Eglise.

M. Alfred LaRocque eut le bonheur de verser son sang pour la défense du trône du Pape-Roi, et paya de sa personne à la glorieuse bataille de Mentana. C'était un beau dévouement et le sang de ce *mercenaire* engendra la croisade canadienne.

M. Charles Paquet, dont le départ pour Rome, le 1er mai courant nous inspire ces réflexions, fut un des cinquante zouaves pontificaux, qui volèrent se ranger autour de la chaire de Pierre, après Mentana.

La providence ne voulut pas que le dévouement de Charles Paquet fût scellé de son sang. Il monta la garde aux portes du Vatican pendant trois ans. Sa conduite fut celle d'un vrai soldat du Pape, toute d'abnégation, de fidélité et de bonne camaraderie.

Le 20 septembre 1870 vit entrer, la honte au front, les hordes piémontaises, dans l'enceinte de la Ville Eternelle ; pendant que Cadorna et ses 75,000 soldats faisaient leur entrée *triomphale* par la *Porta Pia*, les glorieux vaincus de Pie IX, rassemblés sur la place Saint-Pierre, poussaient une dernière fois le cri de "Vive Pie IX" et défilaient par la *Porta Angelica*. Charles Paquet était du nombre.

Paquet, les yeux pleins de larmes, la rage dans le cœur de laisser son Pape-Roi prisonnier des Piémontais, jura alors de revenir partager la captivité du Souverain-Pontife et de lui donner le reste de ses jours.

Charles revint donc au Canada avec l'intention bien arrêtée, de retourner à Rome aussitôt que faire se pourrait. Pendant son séjour en Amérique, il s'occupa activement d'unir ses zouzous en consolidant l'Union Allet. Ce bon Zouave contribua plus qu'aucun de ses camarades à la fondation du *Bulletin de l'Union Allet*, à sa propagation et surtout à sa continuation. Il fut l'organisateur de la plus belle démonstration zouave, qui se soit encore faite en Canada, en nous réunissant dans la vieille cité de Champlain, en 1873.

M. Paquet, pendant son séjour à Québec, fut président de sa section ; il fallait voir si ça marchait rondement et pontificalement ! Mais, ce fut toutefois avec beaucoup de peine que ses 250 camarades réunis, le décidèrent à accepter la présidence générale, qu'il remit l'année suivante à M. Désilets.

La section de Montréal étant la plus nombreuse, avait besoin des services et des bons offices d'un zouave aussi dévoué, pour activer la tiédeur de ses membres. En vrai soldat de Pie IX, M. Paquet fit le sacrifice d'une position responsable et très honorable à Québec, et vint à Montréal prendre la direction du *Casino*, l'administration du *Bulletin*, et se donna tout à tous ; mais avant de conclure son engagement, il fit insérer au procès-verbal, qu'il serait libre de quitter sa position de gérant du Casino, après vingt-quatre heures d'avis "*au cas où il partirait pour Rome.*"

L'amour de Charles pour Pie IX se retrace ainsi, jusque dans les actes les plus ordinaires de sa vie.

Le vide causé parmi nous, par le départ de notre camarade, est impossible à combler. Les chambres du "Père Charles" et son fumoir étaient des établissements romains, où l'on vivait en zouaves et où tout nous rappelait les belles années de notre service dans l'armée pontificale. Trophée d'armes, panoplies, tableaux, statues, galerie de portraits en pied des généraux Lamoricière, Kanzler, Courten, Charette et de notre vieux colonel Allet, photographies groupées artistement, tout jusqu'aux pipes en *terra cotta*, rappelait Rome et les Etats Pontificaux.

M. Paquet reçut dernièrement de Rome, l'avis tant attendu : ses services au Vatican étaient agréés ! Vous

dire qu'en un temps et un mouvement tout fut bâclé, bouclé et ficelé, serait en-dessous de la vérité. *Son sac* était paqueté depuis longtemps. Nous réussîmes difficilement à *lui faire perdre* huit jours pour jouir un peu plus longtemps de sa société, pour les dernières fois peut-être, parce que le Père Charles, en nous faisant ses adieux, nous dit qu'il s'en allait vivre et mourir à Rome au service de Pie IX et de son successeur, s'il plaisait à Dieu d'en ordonner ainsi.

Paquet est donc parti pour Rome, pour servir le Pape. Ses talents, ses relations de famille, sa haute respectabilité et ses aptitudes merveilleuses pour les affaires, en auraient fait un homme distingué dans le monde, s'il eût voulu mettre à profit tous ces moyens, pour se créer une grande situation ; mais M. Paquet nous disait souvent que depuis qu'il avait bu des eaux pures de la fontaine de Trévis, et contemplé les traits augustes du Pape, il se croyait destiné à retourner vivre et mourir dans la Ville Éternelle ; il se souciait donc fort peu des offres brillantes qu'on lui faisait tous les jours.

Comme nous le disions en commençant, les saintes causes seules peuvent engendrer de pareils dévouements dans ce siècle d'affaires : n'ayant pu verser son sang pour la cause de l'Eglise, Paquet lui consacre sa vie.

M. Paquet s'en va à Rome pour servir le Pape ; en quelle qualité, lui demandions-nous ? " Je n'en sais rien, répondit-il ; l'on m'a écrit que l'on agréait mes services, et je pars. J'ai fait le sacrifice de ma vie au Pape. Que les ennemis de l'Eglise la prennent violemment, ou que je l'use obscurément dans les antichambres, dans les jardins, ou dans les cours, mes vœux seront exaucés."

C'est ainsi que se traduit le dévouement et l'abnégation de ce brave Paquet. Lui, taillé comme un hercule et qualifié pour commander un bataillon ou diriger les finances d'une banque, s'en va peut-être s'enfouir dans une position des plus infimes aux yeux du monde, mais grande aux yeux de Dieu, par son effacement volontaire.

Ses mérites, nous l'espérons, seront récompensés et sa situation sera en harmonie avec ses aptitudes et ses brillantes qualités.

Nous faisons des rapprochements entre le dévouement de M. LaRocque, qui a engendré une croisade, et celui de M. Paquet s'en allant, obscurément prendre du service pour la vie, dans la maison du Pape.

Le dévouement de Paquet ne serait-il pas le prélude de nouveaux événements ? Qui sait si Paquet ne sera pas à Rome comme la sentinelle avancée des grand'gardes, qui nous jettera de temps à autre, par dessus les mers, le cri de "sentinelles, prenez-garde à vous !"

L'artilleur qui met le feu aux pièces est souvent un soldat obscur, et cependant le résultat de son tir est suffisant pour couler les navires, embraser les villes et faire crouler les murailles. Que Paquet soit en haut de l'échelle sociale ou en bas, peu importe. Il est à Rome, et quand sa voix nous arrivera toute imprégnée des parfums d'Italie, nous recevrons ses communications avec délices et nous ferons des efforts pour que notre conduite soit en accord avec ses leçons. Ses conseils seront aussi goûtés et appréciés s'il nous écrit de Rome, étant valet de chambre du Pape, que s'il est majordome du Vatican.

Ama Dio e tira via ! Va ton chemin, brave Paquet, tu pars chargé de nos vœux pour l'auguste Pie IX ; t'est donné de Le voir, tu diras à Notre Saint-Père que par de là les mers, il y a cinq cents *vieux de la vieillesse* qui enviant ton sort, s'efforceront d'être, comme tu l'as toujours été, prêts à prendre, sous vingt-quatre heures d'avis, le bâton de soldat-pèlerin pour voler vers Rome et se ranger à tes côtés, chasser de la Ville Éternelle, les soldats de l'hypocrite Victor-Emmanuel.

"Va ton chemin," cher Camarade ; nous serrons nos rangs, pour remplir le vide que ton départ a fait par nous, mais nous n'arriverons jamais à te remplacer. Tu pars chargé de nos souhaits, et de plus, chargé de nous représenter auprès du Saint-Père. Les gouvernements choisissent toujours leurs diplomates les plus distingués pour envoyer en mission diplomatique auprès des cours étrangères, de même dans notre corps, le Canada envoie à son Pape le meilleur de ses Zouaves, le plus dévoué, le plus fidèle de ses enfants. *Ama Dio e tira via !*

Montréal, 26 mai 1876¹.

¹ M. Charles Paquet a vu ses vœux exaucés — après avoir servi le Saint-Siège pendant près de seize ans, en qualité de gendarme pontifical, attaché au Vatican, il est mort à Rome, pleine activité de service, le 1er oct. 1892, en odeur de sainteté.

SOUVENIRS DE VOYAGE



Lugano, le 3 novembre 1877.

Mon cher de Montigny,

Je cherche des excuses depuis quinze jours et je n'en trouve pas. Je ne sais comment m'y prendre pour me faire pardonner ma négligence à te répondre : Je suis tenté de commencer ma lettre par les paroles que Marie Stuart adressait à la cruelle Elizabeth, sa *virginale* cousine :—

“ Par où commencerais-je et comment à ma bouche

“ Prêterais-je un discours qui vous plaise et vous touche.”

mais tu es l'indulgence même— “ *extra judiciairement*,” par exemple— et je compte bien sur ton pardon— tu me pardonnes, n'est-ce pas ? bien, merci. Ces bonnes raisons-ci, tu voudras bien les répéter à mon excellent ami Rivard, envers qui je suis dans le même cas, mais

M. Rivard m'a joué un vilain tour qu'il me paiera plus tard. Voici à quelle occasion.

C'était à Aix-les-Bains, en Savoie, où j'ai passé une partie des mois de juillet et d'août. Il y avait fête tous les jours pendant la saison. Les officiers de dragons, en garnison à Chambéry, donnèrent un jour une espèce de *Carrousel* dans le parc de Marlioz, aux portes d'Aix, avec courses de chevaux. La veille du grand jour, un officier en entraînant son cheval sur la piste des obstacles à franchir, fit une pirouette en bas, et le lendemain se sentit incapable de remonter en selle, une bête superbe devant remporter le prix, mais si difficile à monter que personne ne voulait s'y risquer : voilà où la farce commence.

Le matin des courses, je reçois une lettre de mon ami Rivard, adressée pompeusement G—A—D—, écuyer (tout au long). Un des membres du comité avait lu cette adresse et ma qualité, écuyer ! Il n'y avait pas d'amateur qui voulut se risquer à monter le nouveau Bucéphale, mais ils avaient un écuyer sous la main, pourquoi se donner tant de mal ? Je t'épargne le récit de la petite scène qui se passa entre ces messieurs et moi.—Vous monterez ce cheval !—Jamais, je monte très mal.—Oh ! nous savons à qui nous parlons.—Alors, faites moi le plaisir de me laisser en paix.—Monsieur, nous vous prions, etc.—Sur le point de me fâcher, ne comprenant rien à cette insistance, j'eus enfin l'explication de cette comédie. La lettre de mon ami, "Ecuyer !" On me prenait pour un Franconi en retraite, un écuyer de cirque venant guérir incognito ses courbatures aux eaux d'Aix-les-Bains ! Ah ! M. Rivard, vous me paierez cela.

Pour beaucoup d'Européens, l'Amérique est un pays chaud, c'est le pays de la canne à sucre, du café, de l'indigo, enfin de tout ce que l'on appelle dans les épiceries françaises *denrées coloniales*. Presque toutes les communes ont un "*pays*" au Brésil, à Buenos-Ayres, aux Antilles, et comme il fait chaud dans ces contrées-là, il doit faire chaud dans toute l'Amérique !!

J'avais un jour une conversation, au Casino d'Aix, avec un haut fonctionnaire français, qui me dit : Ah ! Monsieur vient du Canada, c'est un pays très chaud que le vôtre !—Mais, pardon, c'est un pays tempéré, chaud pendant quelques mois, mais très froid pendant l'hiver.—Comment, comment, mais on fait du sucre dans le Canada ?—Oui, monsieur, du sucre d'érable !—Eh ! bien, cette variété de canne à sucre, l'érable (sic) ne pousse-t-elle pas seulement dans les pays chauds ?—Ce brave homme eut peine à me croire, quand je lui expliquai ce qu'est le sucre d'érable et comment on arrive à le fabriquer.

J'ai passé six semaines en Savoie, à Aix-les-Bains, six semaines heureuses, dans un chalet, situé au milieu d'un parc anglais avec pièces d'eau, allées sablées, pelouses, fleurs, et tout ça pour une bagatelle. Nous logions au chalet-restaurant de Marlioz, où tous les soirs venait en partie fine, le beau monde.

Aix, qui compte à peine 2,000 habitants, en temps ordinaire, reçoit environ 15 à 18 mille étrangers pendant les mois de juillet et d'août. Alors, ce n'est plus l'Aix de Lamartine, l'Aix où le grand poète fila le parfait amour avec Julie, et où se passèrent les scènes attendrissantes de "Raphaël." Car, tout rappelle Lamartine à Aix.

Il faut visiter le bois de Lamartine, sur la colline de Tresserves, la grotte de Lamartine, son banc, les chambres où il habitait avec Julie *dans la maison du vieux docteur*, et son lac, le lac du Bourget, qui lui inspira les belles strophes connues de tout le monde, que tu chantaient avec tant d'âme, dans le bon vieux temps.

J'ai lu, autrefois, "*Raphaël, pages de la vingtième année*," et je me promettaient des jouissances intimes à le relire, en parcourant en barque, le lac de Lamartine, et en faisant à pied le trajet qu'il avait parcouru avec Julie. Mon ambition était de faire chanter le *Lac* par les bateliers, car les habitants d'Aix, sont généralement bateliers ou âniers.

Je fourrais un grain de poésie là-dedans et je me voyais à demi couché sur les cordages, au fond de la barque "*voguant sur l'océan des âges*," les yeux noyés dans le vague, et savourant avec délices, les strophes mélancoliques de Lamartine, chantées par les voix mâles de mes rameurs !

Ah ! bien oui ; je t'en fiche de la poésie. J'étais allé à Hautecombe, en bateau à vapeur et je devais revenir en bateau pêcheur, après avoir visité la grotte, la fontaine des merveilles et l'abbaye où, comme à St-Denis, reposent les princes de la maison de Savoie : pas un des bateliers ne parlait français ! Tous baragouinaient leur affreux patois, et ne se doutaient pas qu'ils sillonnaient le lac immortalisé *par un nommé Lamartine*. Je ne pus entendre des "accents inconnus à la terre"... et "la voix qui m'est chère"... Je n'entendis que... "le bruit des rames frappant en cadence les flots harmonieux du lac." Les rameurs ne savaient pas même chanter en patois !

Les bains et le casino sont les deux principaux édifices d'Aix et sont, l'un le prétexte et l'autre l'attrait qui dirigent ces milliers d'étrangers sur cette petite ville de Savoie. Les baigneurs, surtout les baigneuses, se font porter au bain, en chaises à porteurs, espèce de palanquin, qui rappellent exactement celles du dix-huitième siècle. Le bain terminé, les baigneurs sont enveloppés dans des couvertures très-épaisses et reconduits, en chaises toujours, dans leurs lits, où ils reposent jusqu'à ce qu'ils soient entièrement secs.

Cet établissement est un des plus complets de l'Europe et les eaux qui sortent de terre, très chaudes, en grande abondance, sont recommandées vu leur haut degré de thermalité. Il faudrait un volume pour décrire convenablement le système d'hydrothérapie en vogue à Aix. Les doucheurs, les masseurs, les sécheurs, les piscines, les salles d'inhalation, de pulvérisation, de vapeur, de douches de toutes espèces, possèdent une réputation européenne ; une saison passée à Aix-les-Bains, vous engage à y revenir l'année suivante.

Il y avait musique quatre fois par jour, et souvent à deux ou trois endroits à la fois, à la porte de l'établissement de bains, sur la place publique, au parc, dans les jardins et dans les salons du Casino, depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures du soir. Je ne te parlerai pas des feux d'artifice, des fêtes vénitienes sur le lac, des illuminations à *giorno* des jardins et du parc, et des représentations dramatiques et musicales qui se donnaient au Casino, mais je te dirai un mot de ce dernier.

Ce Casino est toute une institution, il contient, entr'autres curiosités la plus grande glace sans tain de

l'Europe, paraît-il. On y passe une journée complète sans s'ennuyer.

Il y avait souvent deux mille personnes réunies au Casino, surtout aux fêtes du mardi et du jeudi. La musique du 97ème de ligne, en garnison à Chambéry, apporte son concours aux fêtes musicales. Tous les amusements et toutes les distractions possibles sont offerts aux étrangers, depuis la lecture sérieuse jusqu'aux jeux les plus dangereux, comme le baccarat, qui s'y joue sans interruption, du *matin au matin*.

Aix est la ville la plus cosmopolite de l'Europe pendant la saison. Il y avait des princes par douzaines, depuis le frère de l'Impératrice du Brésil, qui s'y est arrêtée elle-même en allant à la Grande Chartreuse, jusqu'à des *Squires* anglais de toutes couleurs ; des ducs, des chevaliers, *de toutes les industries*, il y en avait au point que dans la foule, on était exposé à écraser les pieds, ou à enfoncer les côtes à un rastaquouère, affichant pour le moins trente-six quartiers de noblesse ; autant de titres à Aix que de colonels et de généraux aux Etats-Unis.

C'est dans les salles d'inhalation que se passent les plus curieuses scènes. Il y est à peu près interdit de parler et comme tu le sais, un rien, un regard, une mouche sur le nez de son voisin, fait souvent rire quand le silence est obligatoire. Dans une salle, l'eau tombe chaude dans une vasque de marbre et s'élève en vapeur. Les patients respirent à pleins poumons, cet air chargé de gaz acide sulphydrique libre. Dans l'autre salle d'inhalation froide, la colonne d'eau s'élève du centre d'une vasque et frappe un disque, qui la couvre comme

un parasol ouvert à dix pieds au-dessus. L'eau s'y brise et retombe pulvérisée, imprégnant l'atmosphère de gaz qui rendent aux poumons fatigués quelquefois la santé. J'ai vu dans ces salles, des prêtres, des évêques, jusqu'au cardinal Cullen, de Dublin, qui viennent y puiser des forces pour prêcher contre les erreurs du siècle et les théâtres, et, à côté d'eux, des actrices, des chanteuses d'Opéra bouffe, comme *Théo* venant se retremper, pour chanter :

Pas bégueule
Forte en gueule !

Tu vois d'ici les yeux que peuvent se faire un saint évêque et une sémillante actrice. Il y a des quantités de rapprochements aussi curieux que celui-là dans ces salles, où la cure se fait en respirant l'air que son voisin chasse de ses poumons.

J'ai rencontré deux de tes vieux amis de régiment, messieurs Groboz et de Chazotte de Lyon ; ils m'ont parlé avec force louanges de leur ancien camarade.

J'ai profité de mon séjour à Aix, pour visiter les environs, Chambéry, Annecy et son lac, Rumilly, etc., et la Grande Chartreuse. A Chambéry, je suis allé, comme tout le monde, voir les charmettes où Jean-Jacques Rousseau passa quelques années à *jardiner* avec Mme de Warens. Ma foi, la vieille maison carrée avec son toit pointu, qui m'a beaucoup rappelé les anciennes maisons bâties en Canada, *du temps des Français*, comme on dit dans les campagnes, et le jardin rempli d'arbres fruitiers en plein rapport encore, et plantés par Rousseau, ne m'ont rien dit du tout.

Je n'ai pas manqué d'aller, *en expiation* de ma visite à Rousseau, vénérer les restes de Saint-François Sales à Annecy, d'autant plus que ce grand évêque venait d'être proclamé docteur de l'Eglise et choisi par la presse catholique comme patron. L'âge d'or doit donc revivre pour tous les journalistes catholiques, qui vont nécessairement se donner le baiser de paix, pour mettre en pratique les exhortations de leur nouveau patron.

J'ai assisté à Rumilly, dans la haute Savoie, à un concours musical dont vous avez dû entendre quelques échos, portés sur l'aîle de la brise, car il ventait fort jour-là. Rumilly compte à peine 2,000 habitants. Or, y avait deux mille quatre cents musiciens venus de toutes les parties de la France pour ce concours présidé par Laurent de Rillé. Tu as bien lu, n'est-ce pas, 2,400 musiciens ! Tout ça en uniforme, avec bannière soufflant, sifflant, hurlant, tapant sur les petites et les grosses caisses, sur les cimbales, faisant un vacarme diaboliquement harmonieux, car c'est, je crois, la seule assemblée de Français réunis, *pour faire du bruit*, où y ait eu accord parfait, sans notes discordantes. Oh ! le docteur Edmond Mount avait été là, au lieu d'être profane comme moi ! Je n'y voyais que du feu et des galons d'or. La fête est passée depuis longtemps, et me demande encore comment cette musique a pu durer pendant la nuit. Arrivé dès le matin et reparti à onze heures du soir, j'en avais assez, trop même. Je n'avais pu manger que de la poussière pendant toute la journée : je me suis persuadé qu'il me faudrait couché debout pour complément. C'était trop de bonheur à

fois pour moi, car je ne goûte la musique, qu'assis dans un bon fauteuil de balcon, après dîner, et encore ?...

J'ai piqué une pointe jusqu'à la Grande Chartreuse, dans le département de l'Isère, et si jamais je me suis vengé du concours musical de Rumilly, c'est à la Grande Chartreuse, où l'on ne fait non seulement pas de musique, mais où l'on ne parle même pas. Le cadre de ma présente lettre ne me permet pas de te retracer l'itinéraire que j'ai suivi d'Aix à la Grande Chartreuse. J'ai tant de choses à te dire pour arriver à Lugano, d'où je t'écris au débotté, venant, il y a à peine dix heures, de faire le passage du Saint-Gothard en trois jours de voiture ! Je disais donc que je suis allé faire une visite à la Grande Chartreuse. Je n'avais pas voulu me faire escorter par mes compagnes, car les femmes n'entrent pas dans le couvent. Le trajet seul, dans les gorges qui longent le *Guiers-mort* est suffisamment intéressant pour inciter toutefois les dames à faire cette course, mais comme nous devons visiter la Suisse en détail, et voir bien d'autres montagnes que celles de l'Isère, je suis allé seul.

L'ordre des chartreux est un des plus austères. Les religieux observent une clôture perpétuelle, un silence presque absolu, de fréquents jeûnes et l'abstinence entière de viande. Ils portent une robe de drap blanc, serrée avec une ceinture de cuir et un capuce du même drap. Ils sont toujours couverts du cilice. Ils se consacrent à la vie contemplative et se livrent en outre à de petits travaux manuels.

En entrant dans la maison de Saint-Bruno, le portier me conduisit à un frère chartreux qui reçoit les visi-

teurs. Il me fit donner ma carte, et la transmit au Père coadjuteur, chargé de faire les honneurs du couvent. Ce bon frère me conduisit ensuite au réfectoire, "Salle de France" où il m'offrit *en attendant le déjeuner*, un verre de chartreuse ; j'acceptai, comme tu aurais d'ailleurs fait à ma place, en homme bien élevé. On me versa de cette divine liqueur dans un grand verre et j'avalai lentement, bien lentement, peut-être, la première chartreuse que je buvais de ma vie. Eh ! bien là, franchement, c'est bon, c'est même très bon, et je crois, Dieu me pardonne, que j'en ai redemandé !

— Nous étions une trentaine d'étrangers à déjeuner. Tous Français à part moi. Après avoir raconté l'histoire du Canada froid, du Canada chaud, de Jacques-Cartier, de la cession, du pourquoi nous parlons français, car, il me faut la rééditer à chaque rencontre nouvelle, nous fîmes connaissance et nous attaquâmes bravement le poisson et les légumes que l'on nous servait.

Les chartreux faisant maigre toute l'année, leurs visiteurs le font aussi. Maigre sur toute la ligne, jusqu'aux domestiques des fermes. Après le déjeuner, très frugal, et malheureusement sans chartreuse au dessert, nous fîmes la visite du cloître de l'établissement. Mon cher, c'est immense. Tu t'en feras une idée quand je te dirai qu'il y a des corridors de plus de six cents pieds de longueur, attenantes auxquels sont les cellules des religieux. Nous visitâmes les chapelles, le réfectoire, où les chartreux mangent une fois par semaine ensemble, le dimanche, mais toujours en silence, la bibliothèque, les salles de consistoire, etc, et le cimetière, où je cueillis des pensées, qui fleurissaient sur la tombe du Père

Garnier, l'ancien économiste des chartreux, mort il y a deux ou trois ans mais dont on a conservé la signature, sur les étiquettes des bouteilles de chartreuse.

Au retour de cette visite, j'entrai chez Dom Florence, le Père coadjuteur. Le général de l'ordre, le procureur et le coadjuteur ont seuls le droit de parler librement. En causant avec le bon Père, je lui demandai s'il y avait des Canadiens dans la maison. Dom Florence me répondit qu'il y avait encore quatre Canadiens dans la communauté : MM. Théberge, Audette, Deslongchamps et Choquette ; MM. Leclerc et Viau en étant sortis pour cause de santé. Mais, me dit Dom Florence, il n'y a que *Dom Léonce*, M. Choquette, ici, les autres sont dans le nord de la France. Le coadjuteur m'apprit que ce Dom Léonce était un ancien jeune notaire de Montréal. Je demandai au général de l'ordre la permission de le voir. Il me l'accorda gracieusement et l'on me conduisit dans le *grand cloître*, par une dizaine de corridors, tous plus longs, les uns que les autres, jusqu'à la porte de la cellule de Dom Léonce.

Mon "cicerone" sonna. Une espèce d'armoire tournant sur un pivot, fit un mouvement giratoire, en réponse, car les chartreux reçoivent leurs pauvres repas dans leurs cellules, par un tour qui donne sur le corridor. Un chartreux montra sa tête rasée : mon guide l'informa que le général lui envoyait un visiteur. Le bon chartreux ne comprenait pas. Il me regardait étonné, semblant me dire : "Vous devez vous tromper, je n'attends pas de visite et vous m'importunez beaucoup." Je lui demandai s'il était M. Choquette. Il me répondit oui ! en hésitant, comme s'il eût oublié son nom ; alors

je le priai de me laisser entrer et je lui dis que allions renouveler connaissance en parlant du Car. A ces mots, il m'ouvrit sa porte. Je lui déclinai nom. Quoi, dit-il, est-ce bien vous ? J'avais connu brave Choquette, étudiant chez MM. Jobin et Mat pendant que j'étais associé à M. Duhamel. Nous étions voisins alors.

Tu peux t'imaginer combien il était content. J'étais aussi heureux que lui ; son bonheur me gagnait. J'eus la permission de lui faire une visite d'une demi-heure mais je crois bien que je passai trois heures dans sa maisonnette. Il n'avait pas prononcé une parole pendant trois semaines quand je le vis. Toi, tu serais malade si tu n'étais pas si vaillant. J'avais tant de choses à lui dire, tant de nouvelles à lui apprendre, car tout chartreux que l'on soit aime toujours à entendre parler de sa patrie.

C'était la première visite que recevait ce pauvre depuis près de sept années de réclusion dans la Grande Chartreuse. Tu vois d'ici la masse d'informations que peut posséder un cénobite resté sans nouvelles de son pays depuis autant d'années. Il ignorait la guerre de la Turquie et la Russie. Il ignorait même que la province de Québec avait changé de maître à Ottawa qu'un gouvernement *de progrès*, comme tu les appelles d'ailleurs, administrait la chose publique à Québec. Je lui parlai de ses confrères d'études, de ses amis, de ses connaissances ; enfin mon entrevue avec le bon frère Léonce se termina par une recommandation. Il me dit d'aller voir sa sœur religieuse à la Providence et de lui dire combien il était heureux d'être enfant de Saint Bruno, à 3000 pieds d'altitude dans les montagnes.

Dom Léonce me fit visiter sa maisonnette ; les chartreux occupent non pas une cellule, mais une véritable maison, séparée de la maison-cellule voisine par un petit jardin. Les portes de la maisonnette donnent, l'une sur le corridor et l'autre sur le jardin. Voilà pourquoi les corridors sont si longs. C'est comme une rue sur laquelle seraient bâties les habitations des chartreux. C'est froid, sévère, triste. Il faut une rude vocation pour se résigner à habiter ces maisonnettes isolées complètement d'âme qui vive, quelques-unes où le soleil ne pénètre jamais, avec un lit de bois dur et une discipline accrochée au mur, avec des croix de bois pour tout ornement, un pot de terre cuite pour boire, une écuelle pour manger. Pour meubles, une chaise de bois pour s'asseoir et une grosse table en bois brut sur laquelle étaient ouverts les actes des apôtres, en latin. Dom Léonce sera fait prêtre cet automne. Dom Léonce n'a jamais vu la couleur de la chartreuse depuis qu'il est en religion. Il sait que l'on en fabrique, mais il l'avait appris avant d'entrer au couvent.

J'ai dit adieu au bon père, en lui promettant bien de retourner le voir si jamais je passais près de Grenoble. Il m'a bien recommandé de dire aux Canadiens qui visiteraient la Chartreuse de le demander. Tu pourras le répéter à tes amis.

Je voudrais bien te parler des environs du couvent actuel, de la chapelle, du rocher au pied duquel Saint-Bruno vécut 20 ans, de la fabrication de la liqueur qui rapporte par an, au-delà d'un million de francs de profits clairs à la communauté, de la constitution de l'ordre de Saint-Bruno, de leurs anciennes propriétés qui

appartiennent à l'Etat maintenant et dont ils ne sont que les locataires, du bien qu'ils font dans les environs, mais j'ai hâte de m'en aller en Suisse c'est pourquoi je t'invite à me suivre à Genève où j'ai passé quinze jours. Les bons pères fabriquent leur divine liqueur à Fourvoirie, à six milles du convent, au pied de la montagne, pour épargner les frais de transport, mais l'embouteillage se fait à Voiron, station importante de chemin de fer, d'où s'expédie dans tout l'univers les délicieux produits *pharmaceutiques* de la Grande Chartreuse.

Il entre dans la composition de la chartreuse de petits œillets rouges, de la mélisse cueillie sur le sommet des Alpes, de l'absinthe et aussi de jeunes bourgeons de sapins. Maintenant que tu connais le secret, tu pourras en fabriquer. Mais comme il est impossible d'imiter cette merveilleuse liqueur, je te conseille de t'adresser, plutôt, à M. Adrien Giberton. Le Père Procureur, sur ma prière, l'a constitué pour son représentant exclusif en Canada et lui fera une expédition, cette semaine. Tu m'en donneras des nouvelles, et tu verras que tu en redemanderas, toi aussi.

Il y a deux villes à Genève. L'ancienne ville, de Calvin, bâtie sur une éminence, triste, sombre, avec des volets en fer à toutes les croisées, groupée autour de la cathédrale de Saint-Pierre, où se conserve le siège de ce novateur : la nouvelle, bâtie sur les deux rives du lac Léman, à l'endroit où le lac se rétrécit pour continuer sa course vers la mer, sous le nom de Rhône, est une ville toute moderne, ressemblant à quelques-unes des plus jolies parties de New-York, par la symétrie des cons-

tructions très-élevées et la couleur de la pierre rappelant celle de l'Ohio.

Les Gênois sérieux, calvinistes, habitent l'ancienne ville et les étrangers habitent les hôtels princiers bâtis sur les quais, en face du Mont Blanc.

Tu sais que Genève est célèbre par son horlogerie et aussi par la bizarrerie de ses doctrines libérales. C'est ainsi qu'au nom de la liberté, elle chasse Mgr Mermillod, son évêque, elle interdit le port de la soutane aux prêtres, et elle héberge l'ex-Père Hyacinthe, Rochefort et *tutti quanti*. Mais, comme disait notre colonel, *l'affaire n'est pas là*.

Les catholiques sont obligés de se cacher pour pratiquer leur religion, tandis que toutes les églises sont entre les mains des curés *dits* vieux catholiques. Sur la foi de notre guide, nous sommes allés visiter l'église Notre-Dame, avec toute la vénération dûe au saint lieu. Nous nous étions prosternés et nous avons admiré une statue de Notre-Dame, en marbre blanc, don du Saint-Père, à l'église, lorsque nous apprîmes par le Suisse que *les deux enfants de M. le Curé* avaient une américaine pour institutrice. (sic.) Tête des Canadiennes en apprenant cela. C'était une église confisquée aux catholiques et desservie en ce moment par un ancien curé français, qui a précédé l'ex-Père Hyacinthe, à Genève, pour y élever sa petite famille !

Comme il faut *tout voir* en voyage, j'ai assisté au simulacre de messe que dit l'ex-Père Hyacinthe, au Casino de St-Pierre, près de la cathédrale (calviniste) au 4^e étage.

Dans une vaste salle, aux quatre murs blancs, sans décoration aucune, s'élève un petit autel, sur lequel il y

a un crucifix et deux chandeliers, et à côté, la petite table du *servant de messe*. Le Père Hyacinthe en surplis seulement, fait semblant de vous dire une messe basse, qu'il nous brasse en vingt minutes au plus, puis il monte en chaire, pour la partie principale de la représentation de son *culte catholique, chrétien* ; c'est ainsi qu'il annonce sa religion dans les journaux, les jours où il doit officier.

La salle était remplie à s'étouffer de curieux comme moi, venus de toutes les parties du monde, qui s'étaient rendus là, sur l'annonce du journal, pour voir comment le mari de Mme Merriman se comportait à l'Eglise, depuis sa chute du haut en bas de la chaire de Notre-Dame de Paris.

J'avais vu le Père Hyacinthe au cirque d'hiver, à Paris, calme, froid, mesuré et presque mal à l'aise, donnant des conférences morales, devant un auditoire sinon hostile du moins fort indifférent. Il m'a paru beaucoup plus se rapprocher de l'ancien carme à Genève, qu'au cirque de Paris.

Tous les discours de l'ex-Père roulent sur les abus qui se sont introduits et qui s'introduisent dans l'Eglise du Christ. Ces abus, il les déplore, il les regrette dans des termes, mon cher ami, avec une éloquence, une chaleur que je n'ai pas vu dépasser. Il est seul à partager ses opinions ; il le sait, il le dit, mais il jure de mourir plutôt que de céder. Il méprise les protestants, qui s'éloignent plus de la vérité que les catholiques, mais il plaint ces derniers de se laisser conduire par Rome. Il les adjure de le suivre, car, lui aussi est catholique et bon catholique !

Je crois franchement que Dieu touchera l'ex-Père Hyacinthe de sa grâce et que cet homme reviendra à la vérité. Il me fait toujours l'effet de regretter énormément ses défaillances. La cérémonie s'est terminée par une quête, faite par des dames, au profit de je ne sais plus quelle œuvre.

De Genève, j'ai rayonné sur tous les points, où les voyageurs portent ordinairement leurs pas ; à Ferney, visité le château de M. de Voltaire, appartenant aujourd'hui à un marchand de diamants du nom de David ; à Coppet, visité le beau château de Mme de Staël, et à Prangins, visité le château ou plutôt la villa du prince Napoléon où il habite pendant l'été avec la princesse Clotilde et leurs enfants.

Nous avons séjourné pendant quinze jours dans la délicieuse petite ville de Lausanne, chef-lieu du Canton de Vaud, bâtie en amphithéâtre sur les bords du lac. Nous étions attirés à Lausanne par la présence d'une bonne religieuse de l'ordre des Sœurs de la Présentation, qui avait autrefois habité Saint-Hyacinthe, où elle avait dirigé les études de ma femme. Là, comme à Genève, la religion catholique est à peine tolérée et ce n'est pas sans difficulté que nous pûmes trouver le couvent de ces dames. Elles sont fort bien vues par la population, mais ne sont pas connues comme religieuses. La bonne sœur Cornélie était dans le ravissement de voir des Canadiens.

Lausanne possède un petit chemin de fer funiculaire que les habitants appellent tout bonnement, *chemin de fer à ficelle* ; on pourrait peut-être l'adapter à Québec entre la basse et la haute ville. La différence de

niveau est très-considérable, entre les deux villes reliées par ce chemin de fer à double voie. Au terminus de la haute ville, se trouve un moteur hydraulique stationnaire, qui fait mouvoir une très-grande roue-tambour autour de laquelle s'enroule un cable en *fil de fer*, qui tire sur les wagons du bas ; au fur et à mesure que les wagons montent la pente, un même nombre de wagons descend sur l'autre voie, retenu par le cable qui se déroule aussi vite qu'il s'enroule. Les trains partent des deux points, au même instant et ils s'arrêtent simultanément. Ça coûte deux sous pour faire le trajet ; Il n'en coûte que trois à Genève pour faire une longue course en *tramway*.

Je suis allé à Strasbourg en passant par Bâle. Tous les richards de Bâle habitent, dans les alentours de la ville, des villas entourées de jardins, fermées par des grilles, me rappelant beaucoup la partie ouest de Montréal. Bâle est la ville qui compte le plus de millionnaires de l'Europe, eu égard à sa population. Ce n'est pas par ce point que Montréal lui ressemble, malheureusement. Il n'y a pas bien longtemps que les horloges de Bâle sonnent l'heure exacte. Pendant trois cents ans, les horloges sonnaient en avance d'une heure ; ainsi les cadrans marquaient huit heures, quand il n'était véritablement que sept heures ; il en fut ainsi pendant trois siècles.

L'histoire raconte qu'au quinzième siècle, les magistrats et les conseillers étaient tellement paresseux, que pour les avoir à l'heure, les bourgmestres avaient insensiblement fait avancer toutes les horloges d'une heure. Il fallut trois siècles pour arriver à fabriquer

une loi qui régularisât la marche des chronomètres bâlois sur le soleil. Aujourd'hui, tout va bien à Bâle. Vu sa position, en face de l'Allemagne et de la France, les Bâlois n'ont qu'à se lever de bon matin pour faire fortune.

Strasbourg ! mon cher, rien qu'à ce nom, tu penses aux pâtés de foies gras. Eh ! bien, je t'en fiche des pâtés ! J'ai passé deux jours sans y songer. Les 20,000 soldats allemands qui remplissent la ville sont bien autrement intéressants. Tonnerre de Brest ! quels soldats ! J'ai assisté à une revue de l'armée allemande, à Strasbourg ; à leur raideur automatique, on dirait des régiments anglais.

J'avais hâte de quitter cette ville. J'y ai souffert. Les enseignes françaises tolérées, sont écrasées par des traductions en caractères allemands énormes. Les Français qui ont eu le courage de rester à Strasbourg sont tristes et malheureux. La soldatesque, l'élite de l'armée allemande dit-on, est brutale parfois, insolente toujours, et traite la population haut la main, comme des conquis.

Il me semblait que Montréal et Québec devaient être dans cette condition-là, pendant les sinistres jours de Craig et de Colborne.

Nous sommes en route pour Rome, où nous nous rendrons à petites journées. J'écrirai à Larocque de la ville aux Sept-Collines, dis-le lui, s. v. p.

Affectueux compliments aux membres du Bureau de Régie de l'Union Allet. Je ferai toutes tes commissions ; sois tranquille à ce sujet.

Je te serre les deux mains.

Naples, 15 décembre

Mon cher Larocque,

Je vous remercie cordialement de m'avoir é
bonne lettre que j'ai reçue de vous il y a bienti
d'un mois ; je suis heureux d'apprendre que les
rades ne m'ont pas oublié.

Vous me demandez de vous écrire une lettre " z
tique " ? Mais, mon cher ami, le voudrais-je,
pourrais pas vous écrire autrement.

Depuis le jour béni où je signai mon engag
comme soldat de Pie IX, et où je bus de l'eau
fontaine de " Trévis, " j'appartiens à Rome, au rég
et aux camarades. J'agis et je ne pense qu'en zo

Mon plus grand bonheur, est de me rencontre
des vétérans de Pie IX et de causer avec eux des g
jours passés et des espérances de l'*avenir* !

C'est pourquoi, je me sens si heureux aujour
de vous porter les vœux et les meilleures affecti
noble et bon colonel Allet, de vous faire part des so
de Son Excellence le Général Kanzler, de vous pa
Notre Très-Saint Père le Pape, par qui j'ai eu l'h
honneur d'être reçu deux fois en audience et de ra
aux meilleurs souvenirs des zouaves canadiens, le
Charles " que j'ai laissé, fort et vaillant, mont
garde aux portes du Vatican.

Je vais donc vous entretenir de cette partie z
tique du voyage que je fais maintenant en Eur

attendant que j'aille au mois de mars prochain, prendre mon poste de Commissaire du Canada à l'Exposition Universelle de Paris, fonctions honorables et responsables, que le gouvernement canadien vient de me confier, probablement à cause de mes antécédents de zouave pontifical. Chi lo sa !

L'été dernier me trouvant à Lausanne, sur les bords enchanteurs du lac Lemman, aux eaux azurées comme le ciel d'Italie, j'obtins un congé d'absence de quelques jours, et je partis pour Sion, où je croyais trouver le colonel Allet. Je fis une partie du trajet, de Lausanne à Vevey, en bateau à vapeur, et je marchai comme un zouave peut marcher sans sac au dos, de Vevey à Villeneuve, en suivant les contours du lac, dans sa partie la plus pittoresque et la plus enchanteresse, par Clarens, Montreux et Chillon-Veytaux.

Les Anglais, que l'on rencontre partout, *même en Canada*, habitent de préférence cette belle avenue, longue de près de quatre lieues, et jouissent ici, de toutes les félicités que leur refuse leur pays de brouillards et de fumée. Les dents d'Oche, du Midi et de Morcles, tributaires du Mont-Blanc et des Alpes, toujours couvertes de neige, étalent leurs crêtes blanches, tranchant sur le bleu du firmament et se baignent dans les eaux profondes du lac non moins bleu. Derrière, des ramifications de la chaîne du Jura, aux teintes sombres, protègent ces heureux pays contre les vents du Nord, qui y sont inconnus.

Je dînai à Montreux. A table, un Français gouailleur disait à un de ces Anglais errants : " Votre pays est donc bien triste pour que vous veniez en si grand

nombre sur le continent." L'Anglais en convint. Le Français pour ne pas être en reste de franchise lui dit au dessert qu'il y avait de bien jolies *misses anglaises* sur la plage, mais qu'elles étaient accompagnées par de bien vilains cavaliers. "Oh, yes !" et deux longues rangées d'incisives montrèrent que la rate de l'Anglais venait d'avoir un dilatement spasmodique : il avait ri.

A Villeneuve, je pris le chemin de fer pour Sion directement, me promettant de visiter au retour Aigle, Bex et ses salines, Saint-Maurice, où fut martyrisé le saint de ce nom, avec 6,000 hommes de la Légion Thébaine qu'il commandait, Martigny et Saxon-les-Bains.

J'appris à Sion, chez le barbier de cette ville, que le colonel habitait Louèche-les-Bains. Justement comme nous en causions, un serre-frein du chemin de fer entra. Il se mêla à la conversation, sans façon, et m'apprit qu'il avait déjà été soldat pontifical, et qu'il avait été trois ans l'ordonnance du colonel, alors simple capitaine dans les carabiniers suisses.

Enfin ! je rencontrais un homme, venant carrément, sans s'inquiéter de son interlocuteur, dire qu'il était catholique et ancien soldat du Pape. Vous ne comprenez pas mon étonnement ? Mais, mon cher ami, depuis deux mois j'étais en Suisse à entendre des horreurs contre les cléricaux, à lire des atrocités dans les journaux de Genève, de Berne, de Bâle et de Lausanne, etc., contre les catholiques ; à entendre les plaintes amères de l'ex-père Hyacinthe, au Casino Saint-Pierre à Genève, où il tape sur tout le monde, protestants, papistes et catholiques, j'étais heureux de trouver enfin un homme ! Nous vidâmes une bouteille de malvoisie à la santé du

colonel à l'*Hôtel de la Poste*, où j'attendis l'heure du train.

C'était la journée aux surprises. Surprises heureuses s'il en fût. En entrant à l'hôtel, la première personne que je rencontrai fut un ancien commandant de compagnie aux zouaves pontificaux, Mons. G. du Ribert. Je me présentai et lui demandai comment il se portait.—Étonnement du commandant, cherchant dans ses souvenirs, neuf ans en arrière, où il avait vu ma tête. Je me nommai, et je vous assure que si jamais officier et soldat furent heureux de se revoir, ce fut ce jour-là.

M. du Ribert, voyageait avec Madame du Ribert. Ils venaient de faire une saison aux bains de Louèche, et commençaient à Sion, ce qu'on appelle en Suisse, *la cure au raisin*. Cette cure consiste à manger sept à huit livres de raisin par jour, à bonne heure le matin, alors que les vignes sont encore toutes imprégnées de la rosée de la nuit et de la buée de l'aurore. Cette cure complète l'action des eaux thermales.

L'air de santé de mon ancien commandant était si satisfaisant, que je suis heureux de vous rassurer sur son compte ; M. du Ribert suivait ce régime plutôt par précaution. Les raisins du Valais sont d'ailleurs excellents, surtout le chasselas, qui se vend sur la grande route pour trois sous la livre. C'est une véritable jouissance de se médicamenter ainsi.

Je quittai M. du Ribert à Sion, lui disant *au revoir*, à mon retour, et je continuai vers Louèche. J'arrivai dans cette ville croyant bien surprendre le colonel Allet, mais je comptais sans la prévenance de mon ancien lieutenant.

Mon "Joanne" m'apprit en route que "Louèche est la terre classique de la *poussée*, éruption qui paraît, tantôt sur un point du corps, tantôt sur un autre, puis s'étend peu à peu de manière à envahir parfois presque toute la surface de la peau. Elle respecte en général les mains et le visage, c'est-à-dire les seules régions qui ne participent pas au bain. Cette éruption est considérée comme un gage de succès dans l'emploi des eaux. Rarement elle se développe avant cinq ou six bains ;

"L'habitude à Louèche est de se baigner dans des piscines, pouvant contenir trente à quarante personnes. Une petite galerie, bordée d'une balustrade de bois, règne tout autour du bâtiment, et permet aux visiteurs de venir pendant le bain, faire la conversation avec les malades (avoir soin de fermer la porte et d'ôter son chapeau, sous peine d'exciter des réclamations bruyantes), car tous les malades, hommes, femmes, enfants, vieillards, militaires, prêtres, religieuses, se baignent pêle-mêle, revêtus de longues tuniques de laine ; chaque baigneur à une table flottante sur laquelle il dépose son livre, sa tabatière, son ouvrage ou son goûter. Si l'on se baigne en commun, c'est que l'on reste sept à huit heures dans l'eau, cinq à six le matin, et deux l'après-midi avant le dîner."

Cette "*poussée*" rend de très grands services à la faculté de médecine. Souvent un praticien en renom, embarrassé d'un malade dont il ne peut diagnostiquer la maladie, l'expédie à Louèche où la *poussée* vient au secours de la science, en révélant, indiscretement souvent, une affection indolente dont le patient se croyait débarrassé depuis longtemps.

En arrivant à la gare de Louèche, j'appris que le colonel habitait la ville, située à deux kilomètres. Je me hâtai de gravir la montagne, sur le versant de laquelle Louèche est bâtie, à plus de 3,000 pieds d'altitude. Je montais allègrement, quand au tournant de la route, à mi-chemin, un homme d'une taille colossale m'apparut. C'était le colonel Allet !

Découvrant sa tête blanchie dans les camps, il m'ouvrit ses bras en me disant de sa bonne grosse voix que vous connaissez tous là-bas : " Ah ! cher Monsieur Drolet, que c'est donc bien, à vous, d'être venu voir votre vieux colonel, dans sa retraite ! "

M. du Ribert m'avait trahi en télégraphiant au colonel Allet, ma visite. Je tombai dans ses bras. Il me souleva de terre comme un enfant et m'embrassa sur les deux joues. C'était vraiment la rencontre d'un père avec un des siens.

Le colonel passa son bras sous le mien et me conduisit à sa résidence, où il me présenta à son frère, l'honorable Mons. Allet, avocat et président du grand conseil du canton du Valais ; un des hommes les plus distingués que j'aie encore rencontrés.

Mon cher ami, je passai quatre heures entre ces deux hommes d'élite, l'un le chef du plus beau régiment de l'armée pontificale et l'autre le premier citoyen de son pays ; quatre heures délicieuses, comme bien vous pouvez le penser. Les questions, les réponses se succédaient, s'entre-croisaient et j'avais vraiment peine à suivre mes deux interlocuteurs.

Le colonel me demanda de lui parler de la colonie de Piopolis, et de suite son frère, qui est un économiste

remarquable, voulut connaître tous les rouages de notre système de colonisation. L'un me parlait de ses zouaves, *de ses braves Canadiens*, de son régiment, du St-Père, et l'autre voulait profiter de ma présence pour connaître l'organisation civile et politique de ce petit peuple qui envoyait, comme ça, cinq cents hommes dans le régiment *des diables du bon Dieu*, commandé par son frère.

M. du Ribert m'avait informé que le colonel était l'heureux propriétaire de la vigne produisant le meilleur *malvoisie* du pays. Je m'en aperçus. Je crois même que nous en bûmes plus d'une bouteille ; mais nous avions tant d'amis, tant de camarades, à la santé desquels il fallait bien s'intéresser !

Le chagrin mine le colonel. Vous qui avez eu l'avantage de combattre directement sous ses ordres, vous seriez surpris des ravages que l'éloignement de la ville des Papes laisse sur sa figure. A part cet air de tristesse le "Papa Allet," est bien toujours le même : bon, placide, délicat, confiant et espérant des jours meilleurs pour le Saint-Siège.

En me montrant le drapeau du régiment, conservé chez lui comme une relique, le colonel me disait : " Dites bien à mes braves Canadiens que je suis toujours prêt ; au premier appel, nous nous réunirons autour de ce drapeau ; dites-leur bien, ajouta-t-il, en me montrant le *Bulletin de l'Union Allet*, sur sa table, combien je suis heureux de voir que ces bons enfants aient conservé parmi eux les traditions du régiment, en fondant cette Union, à laquelle ils m'ont associé intimement, en lui donnant mon nom, honneur pour lequel je les remercie du fond de mon cœur. Qu'ils continuent à

poursuivre le but de cette association, la défense de l'Eglise et la revendication de ses droits, et répétez-leur ce que je leur ai déjà écrit : je m'associe de cœur et d'intention à leurs travaux !”

Je ne vous apprendrai rien, mon cher ami, en vous disant que le vieux colonel pleurait en prononçant ces paroles. Vous connaissez sa sensibilité. Celui que nous appelions familièrement, le *Papa Allet*, est bien toujours le père de son cher régiment.

Son frère me demanda comment, étant sujets anglais depuis plus de cent ans, nous avons pu rester français et catholiques. Ce fut le colonel qui répondit, au moment où j'ouvrais la bouche pour lui donner une partie des raisons invoquées par mon ami Oscar Dunn dans son opuscule “POURQUOI NOUS SOMMES FRANÇAIS.”—“*Eh ! mon Dieu !* ce sont des Français du bon temps : Ils se sont groupés autour de leurs curés, lors de la cession de leur pays, et ils ont vécu des vieilles traditions de la France monarchique. Les Canadiens, *mon Dieu !* sont restés meilleurs en allant à l'église, entendre prêcher leurs pasteurs, qu'en allant dans les clubs politiques, entendre les apôtres du prétendu progrès moderne et de la révolution sociale.” Je n'avais rien à ajouter.

Lorsque l'heure du départ sonna, le colonel me donna sa photographie, revêtue de son autographe, “*en souvenir d'amitié de ma visite à Louèche.*” Je fus forcé de résister aux instances que firent ces deux nobles cœurs pour me retenir ; vraiment, j'étais ému au moment des adieux—A tout hasard, lorsque le train passa au pied de la montagne, j'agitai mon mouchoir, et je vis le colonel, resté debout à l'endroit où je l'avais quitté une

deux heures auparavant, agiter le sien, jusqu'à ce que je fusse hors de sa vue. J'étais le premier Canadien que voyait notre vieux chef, depuis les malheureux événements du 20 septembre 1870¹.

Outre les vertus et l'honorabilité de ces deux dignes citoyens, qui suffiraient grandement à les faire estimer dans le Valais, Mons. Alexis Allet, en sa qualité de président du grand conseil du canton, fit endiguer en pierres sèches, sur un espace de près de 20 kilomètres, les deux rives du Rhône. Avant ces mesures d'édilité et d'hygiène, ce fleuve inondait périodiquement la vallée, causait des dommages à la propriété, et compromettait grandement la salubrité publique par les dépôts de vase limoneuse qu'il laissait en rentrant dans son lit. Depuis l'exécution de ces grands travaux, la vallée s'est assainie, les goîtres ont disparu et le Valais bénit son bienfaiteur.

Je serrai la main à Monsieur du Ribert à la gare de Sion, à mon retour, et je débarquai à St-Maurice. J'allai visiter "le champ des martyrs," comme on appelle l'endroit où St-Maurice et la Légion Thébaine qu'il commandait, souffrirent le martyre sous Maximien. Le colonel Allet m'avait fortement encouragé à visiter St-Maurice, car, me disait-il, "la Légion Thébaine a été certainement le régiment précurseur du régiment des zouaves pontificaux."

¹ Je fus le dernier. Le colonel Allet mourut le 22 mars 1878 à l'âge de 64 ans. Il était entré, à 15 ans, au service du Saint-Siège en 1832. Il avait donc trente-huit ans de présence sous les drapeaux du Pape. Le colonel Allet suivit Pie IX dans la tombe de bien près. Pie IX mourut le 7 février 1878.

Je fis aussi une petite visite à la grotte des fées, profonde d'environ trois mille pieds, sous la dent du Midi.—J'étais assez loin des miens à cette distance de l'entrée, avec une montagne d'environ dix mille pieds de hauteur au-dessus de ma tête.—Un tout petit mouvement de cette masse, et "crac," les parois du couloir qui conduit au petit lac se refermaient. En faisant des fouilles dans quelques milliers d'années, les savants auraient été bien intrigués de savoir à quelle espèce d'animal antédiluvien pouvaient bien appartenir mes ossements et comment ils avaient pu pénétrer là : une nouvelle preuve à l'appui des théories de la création successive des mondes !

De St-Maurice, j'allai à Bex visiter les salines, qui fournissent tout le sel du Canton de Vaud. J'avais vu en Orient, près de Smyrne, des carrières de sel gemme, et sur le bord de la mer, des appareils pour faire le sel en favorisant l'évaporation de l'eau par le soleil, mais j'avoue que j'ai été surpris de voir le système en opération à Bex, depuis 1820. Jusqu'à cette époque, on exploitait les eaux salées en les faisant évaporer dans des appareils spéciaux, mais les salines s'étant taries, on creusa des galeries sous la montagne haute d'environ 5,000 pieds, jusqu'au massif du roc salé, atteint après 15 ans d'un travail opiniâtre.

La galerie que j'ai visitée, (il y en a plusieurs) la galerie du Bouillet, est longue d'environ sept mille pieds sur cinq pieds et demi de hauteur et sept pieds de largeur. Armé d'une lampe fumeuse, dégoutant l'huile à chaque pas, enveloppé dans des habits de toile grossière pour protéger mon vêtement pendant

l'excursion, je m'enfonçai dans ce four, où l'air est rare, les gouttières abondantes et où il faut marcher près d'un mille et demi, courbé en deux pour ne pas donner de la tête sur la voûte, avant d'entendre un signe de vie. Là, à environ mille pieds de profondeur, au fond d'un puits, creusé au bout de cette galerie, travaillent quelques hommes.

Ces mineurs font sauter le roc salé par la poudre, et montent à l'orifice du puits, au moyen d'un treuil, les morceaux de roc ainsi détachés. Ces morceaux concassés en fragments de deux à trois livres chacun, sont jetés dans un réservoir, creusé près du puits, que l'on appelle *dessaloir*.

La roche salifère ressemble beaucoup à notre pierre de taille, sortant de la carrière, avec des petits points brillants, quand la cassure est fraîche. Cette roche est extrêmement salée. En dix-huit jours de macération dans l'eau froide, elle devient noire, un peu spongieuse et charge l'eau de tout ce qu'elle perd. Elle est alors sans valeur et on la voiture en dehors de la galerie sur de petits waggonets.

L'eau salée est conduite au moyen de tuyaux en bois jusqu'à l'établissement de graduation, situé à six milles du Bouillet, où elle est recueillie dans d'immenses récipients en fer, à fond plat, et fermés hermétiquement, sous lesquels on allume des feux de charbon de terre. Après une dizaine d'heures d'ébullition et d'évaporation, par des serpentins, on lève les couvercles. Avec de grandes pelles et des rateaux, les employés ramassent les cristaux de sel qui sont tombés au fond des chaudières.

Les eaux sont ensuite dirigées sur l'établissement de bains de Bex, où on les administre sous toutes les formes hydrothérapiques. Le sel est livré au commerce au bout de 24 heures de séchoir. Ce n'est pas plus malin que ça. Avis aux propriétaires de salines en Canada. Il ne s'agit que de faire la captation des eaux, pour obtenir un bon rendement de la source et agir comme ci-dessus.

En allant à l'exposition agricole de la Suisse Romande, à Fribourg, j'eus le plaisir de rencontrer le capitaine Thalman, qui est chef d'une division douanière. Le capitaine Thalman s'informa de ses vieux amis du Canada et en particulier des caporaux Hughes et Francœur qu'il avait eus plusieurs mois sous ses ordres.

Je me hâte d'arriver en Italie, en vous faisant part de mon itinéraire seulement.

Nous laissâmes Berne, la ville aux ours, la capitale fédérale de la Suisse, pour Lucerne, la ville au Lion de Thorwaldsen, bâtie sur les bords ravissants du lac des Quatre Cantons. Nous fîmes l'ascension du Rigi puis nous prîmes à Altorf un équipage devant en trois jours, nous conduire par dessus la chaîne des Alpes, par la passe du *Saint-Gothard*, à Lugano, dans le Tessin. Il y a autant de statues de Guillaume Tell dans les Cantons de Schwyz, d'Uri et d'Unterwalden, autour du lac, qu'il y a de Louis XIV à Versailles. C'est à Altorf, que le héros de l'Helvétie dut sur l'ordre de Gessler, enlever avec sa flèche, la pomme posée sur la tête de son fils. C'est à Küssnacht, qu'il tua le tyran Gessler.

Rien n'est beau comme ce lac des Quatre Cantons, avec ses villes, ses villages, ses villas, ses eaux profondes, ses bords accidentés, pittoresques, ses monts Rigi et

Pilate, menaçant les cieux, et dépassant de toute leur tête la chaîne des Alpes qui encaissent cette belle nappe d'eau.

D'après la tradition, Ponce Pilate, gouverneur de la Judée, se serait retiré ici même, après avoir laissé crucifier le Sauveur ; c'est pourquoi le nom de Pilate aurait été donné à un pic qui atteint près de sept mille pieds de hauteur. Sa tête est souvent couverte de nuages ; d'où le dicton lucernois : "*Si le Pilate a son chapeau, c'est que le temps sera beau.*"

Mon cher ami, je m'aperçois que je tombe précisément dans l'écart que je voulais éviter, je fais une relation de voyage et je m'éloigne de nos zouzous ; mais, baste ! vous ne m'en voudrez pas ; et si la chose peut vous intéresser, je vous dirai que nous avons fait le passage des Alpes, comme des Anglais, en excentriques. La saison était avancée ; nous étions au 8 octobre, et il y avait déjà plus d'un pied de neige sur le sommet des montagnes.

Les avalanches n'étaient pas encore à craindre ; il n'y avait à proprement parler, que le danger de glisser en bas de la route, dans la Reuss, qui coulait à cinq ou six cents pieds plus bas. On se tuerait de moins haut.

Pendant l'hiver et le printemps, les muletiers qui passent le Saint-Gothard, emplissent de foin les sonnettes de leurs attelages et ne prononcent pas une parole. Le moindre ébranlement de l'air détermine des avalanches. Nous partîmes six, ma femme, ma sœur, Delle Smith, ma fille Juliette, mon bébé Edmond, notre bonne et moi, dans une calèche suspendue, attelée de quatre chevaux. Cahin, caha, nous arrivâmes au fameux

pont du diable, Tevelsbrücke, situé à 1360 mètres d'altitude et formé d'une seule arche, au-dessus de la Reuss, qui bondit en-dessous avec un fracas épouvantable.

Vous connaissez la légende du marché que fit l'abbé d'Einsiedlen avec le diable, pour la construction de ce pont. L'abbé lui promit le premier être qui passerait dessus. Le diable fit son pont et attendit son premier être. Le bon curé attacha une poêle à frire à la queue de son chien, et arrivant à la tête du pont, vit messire Satan à l'affût. Le curé lui demanda s'il était prêt ; il lâcha son chien qui arriva en trois bonds, activé par la poêle qu'il trainait à sa remorque, dans les pattes de monsieur le diable. Le curé se hâta de bénir le pont, et depuis, comme à *Avignon*, "*Tout le monde y passe.*"

Nous couchâmes à Andermatt. Nous nous croyions en Canada, par une nuit de février. Un pied de neige partout et une froidure *ad hoc*. Nous passâmes le point culminant du St-Gothard, le lendemain. C'est là que se trouve l'hospice destiné aux voyageurs pauvres, à sept mille pieds d'altitude. De ce point, nous commençâmes à descendre, avec autant de rapidité que nous avions mis de lenteur à monter. Rien de vertigineux comme cette descente jusqu'à Airolo, que le feu venait de dévaster.

Notre cocher croyait nous encourager en nous racontant que dans le *Val Tremolo* (vallée tremblante) où nous passions alors, des avalanches avaient déjà englouti jusqu'à trois cents personnes à la fois. Nous couchâmes à Biasca, et le lendemain soir nous arrivions à Lugano, enchantés, ravis, mais pas prêts à recommencer, de suite.

Quelle charmante ville que Lugano, bâtie au bord du lac de ce nom, sur les flancs d'une colline couverte d'orangers, d'oliviers, de citronniers, de villas, de châteaux, etc. De Lugano nous allâmes par eau jusqu'à Porlezza et nous fîmes en voiture, le trajet qui sépare le lac Lugano du lac de Côme. Nous nous arrêtâmes à Menaggio. Le bateau à vapeur nous conduisit à *Como* et quelques jours après, j'avais le plaisir de serrer la main de mon excellent ami Lucien Huot, à Milan.

Quel beau pays, mon cher ami, que cette partie de la Suisse-Italienne, depuis Lucerne jusqu'à Como. Les paysages sont ravissants, les lacs sont incomparables, les montagnes sont les plus hautes de l'Europe, jusqu'aux précipices qui sont les plus effrayants que l'on puisse rêver. Des émotions à bouche que veux-tu ? Ainsi entre Andermatt et Hospenthal, on nous apprit à l'auberge, que la veille de notre passage, un des cinq chevaux de la diligence, était tombé en bas de la route, coupée à pic au-dessus du précipice. Les autres chevaux avaient heureusement résisté au désir de le suivre, les postillons s'étant hâté de couper les traits qui tenaient l'animal suspendu au-dessus de l'abîme, où il était sur le point d'entraîner tout l'attelage et la diligence chargée de voyageurs. Ce que ça encourageait ma femme !

J'eus la bonne fortune de rencontrer à Florence, le chevalier Falardeau, propriétaire du palais historique des Machiavel. Ce grand artiste canadien, malheureusement d'une santé trop délicate aujourd'hui pour continuer ses travaux artistiques, paraissait enchanté de voir des compatriotes. Je m'entretins longtemps avec

lui de la situation, et comme Florentin, M. Falardeau la trouve sombre.

Florence regrette amèrement son grand duc, car de l'honneur d'avoir été la capitale de l'Italie, il ne lui est resté que deux cents millions de dettes municipales, un tas de maisons à louer, et la solitude au milieu de toutes ces constructions que l'on avait élevées pour recevoir la cour. Un exemple : M. Falardeau louait son palais trente mille francs lorsque le roi était à Florence. Aujourd'hui, il l'offre pour sept mille francs sans trouver de preneur, et il paie cinq mille francs d'impôts sur cet immeuble, quand même. Tous les propriétaires de Florence en sont là. Aussi la vie est-elle fort chère, dans les hôtels. Le résultat est que personne ne s'y arrête pour faire une longue saison, comme dans le bon temps. On visite les trésors incomparables qu'elle renferme, et l'on se hâte de partir pour Rome, au bout de quinze jours à trois semaines ; ce que nous avons fait.

Nous voilà enfin à Rome. Vous qui avez passé de si heureuses journées dans la ville éternelle et qui y avez laissé une partie de votre cœur, avec une partie de votre sang, vous comprendrez combien j'étais impatient d'arriver dans la ville des Papes. Le père Paquet m'attendait à la gare. Il me l'avait écrit.

Il me semblait être reporté de neuf ans en arrière, lorsque je vis à une dizaine de kilomètres, la coupole imposante de Saint-Pierre, dominant toute la campagne romaine qui s'étendait devant nous. C'était toujours ainsi que nous apparaissait Rome, lorsque nous revenions, sac au dos, par étapes, vers la ville aux sept collines.

Ce dôme nous dansait devant les yeux pendant toute une journée, comme un phare sur lequel nous mettions le cap, gaiement, en chantant : " En avant marchons."

A mon arrivée, je trouvai sur le quai, le bon Charles Paquet, qui me reçut à bras ouverts, comme bien vous pouvez croire. Ce cher vieux avait tout préparé, voiture, appartements ; nous n'eûmes qu'à nous installer à l'hôtel de Rome, dans les propres pièces que venait de quitter Son Excellence turque, Midhat-Pacha. Je trouvai notre ami porteur de la superbe mine que nous lui avons toujours connue, gai, obligeant et tout à tous comme par le passé. Le père Charles était alors camérier de Monseigneur Vannutelli, sous-secrétaire d'Etat, et logeait au Vatican même.

Je me mis dès mon arrivée, en frais d'aller au Vatican, présenter mes devoirs à Son Excellence le général Kanzler, qui me reçut avec l'affectueuse courtoisie que vous lui connaissez. Le général me parla de tous les zouaves canadiens dont il se rappelait les noms, de Messire Moreau, de Désilcts, de Prendergast, de Taillefer "*et de LaRocque qui fut si grièvement blessé à Mentana.*" Je profitai de l'occasion pour lui parler de l'adresse des zouaves pontificaux à Sa Sainteté et de l'album qui la contenait. Je lui dis que cet album était destiné à Mme la générale Kanzler, d'après votre désir formel, et m'informai si le tout était arrivé à destination. Le général me dit que l'album avait été présenté au Saint-Père avec l'adresse, par Monseigneur Vannutelli, mais ajouta-t-il en souriant, " je vais informer Mme Kanzler que vous lui aviez destiné cet album—écrin, et *elle saura bien le retrouver.*" Son Excellence me pria de

vous exprimer toute sa reconnaissance pour vos délicates intentions.

J'eus la bonne fortune en rentrant à mon hôtel, de trouver un grand pli de Mgr Macchi, m'accordant une audience de famille ainsi qu'à M. et Mme Huot pour le jour suivant. Le général m'avait obtenu cette insigne faveur.

Le lendemain, à midi, les dames vêtues de noir, portant la mantille espagnole, sans chapeau, la tête couverte du voile traditionnel en dentelle, les hommes en frac, nous fîmes notre entrée au Vatican par la cour de St-Damase, et nous fûmes introduits dans la salle du Consistoire, disposée pour les audiences, où il y avait déjà environ cinquante personnes.

Nous étions là, les mains chargées de médailles, de chapelets, de statuettes de St-Pierre, quand les hallebardiers suisses, précédant le cortège pontifical, entrèrent dans la salle du Consistoire en frappant les dalles de marbre de leurs hallebardes. Les gardes-nobles venaient à la suite avec trois ou quatre familiers, puis le Pape, mon cher ami.

Voici Pie IX ! Voici le Pape ! Porté sur une *SEDIA* par ses *parafranieri*, vêtus de soie rouge brochée, il s'avancait, plus grand que les hommes, détaché de la terre. Tout de blanc vêtu, la tête recouverte de sa calotte blanche, dominant les fidèles agenouillés, il semblait glisser sur un tapis humain.

Le Saint-Père paraissait radieux et souriait affectueusement à tous ceux qui l'approchaient. Pie IX, quand on lui montre les journaux le faisant toujours plus malade qu'il ne l'est ne manque jamais de dire :

“ Ces messieurs ne parlent pas de ma plus grande maladie, c'est mon âge.” A quatre-vingt-six ans on a bien le droit de se mal porter, d'avoir les jambes impotentes, mais ce qui est étonnant, c'est de voir cette tête sans rides, ces yeux brillants de tout le feu de la jeunesse et cette intelligence si lucide, qu'elle étonne même les ennemis du Saint-Siège.

Le Pape ainsi porté, passait devant chaque visiteur, présenté à Sa Sainteté par Mgr Macchi. Le Saint-Père adressait un petit mot à chacun. Lorsque les porteurs furent près de moi, Mgr Macchi me présenta comme zouave canadien. Le Saint-Père fit arrêter ses chambellans et me dit : *“ Ah ! je suis bien heureux de revoir un de mes anciens zouaves canadiens.”* Le Saint-Père nous donna sa main à baiser et fit une caresse à ma fillette Juliette, âgée de 4 ans, que j'avais amenée avec nous à cette audience.

Cette jeune demoiselle faillit retarder la marche du cortège pontifical. Juliette saisit la main que Pie IX avait placée sur sa tête et la couvrit de baisers. Lorsque le Souverain Pontife voulut la retirer pour bénir la fillette, celle-ci peu soucieuse des règles de l'étiquette des cours, résista, et toute transformée et comme pénétrée du grand bonheur dont elle jouissait de garder entre ses menottes, la main qui bénit le monde, *“ Urbi et Orbi*, elle fit de légers efforts pour la retenir.”

Pie IX et sa cour furent fort amusés par cette petite scène d'une gracilité touchante. Me souvenant des audiences d'antan, quand sous le *harnois du zouave*, Pie IX nous accueillait avec la même bonté, je pleurais de joie de voir le Saint-Père, recevoir et

donner maintenant des caresses à une petite enfant, la mienne.

Sa Sainteté daigna s'informer de ses anciens zouaves canadiens et de notre pays en général.—Je profitai de l'occasion pour déposer aux pieds du Pape, la foi et l'hommage de tous les soldats de Pie IX, de tous les zouaves canadiens — Après avoir reçu une bénédiction, pour nous, pour notre famille, et pour nous tous, le Souverain Pontife continua, porté par ses "*parafranchieri*."

Le Saint-Père était accompagné par le général Kanzler, par les cardinaux Howard, de Falloux, Pitra, Panebianco et Bonaparte, outre sa maison ordinaire. Après l'audience, le Pape s'arrêta au bout de la salle du Consistoire et nous fûmes invités à nous approcher. Là, le Saint-Père nous parla paternellement et en souriant. Mais au milieu de son discours, Il eut un mouvement dramatique : oubliant ses infirmités, Il fit un effort pour se lever. Le Saint-Père demandait de prier pour l'Eglise, qui est en butte aux attaques de ses ennemis, "**ET ILS SONT NOMBREUX,**" s'écria-t-il, en levant les bras et les yeux au ciel.

Le général nous avait invités à passer chez lui après l'audience, pour présenter nos hommages à Mme Kanzler, mais nous ne pûmes nous rendre à son aimable invitation ce jour-là. J'eus l'honneur d'être admis encore une fois à l'audience du Saint-Père, quelques jours après, avec ma femme et ma sœur.

Chaque fois que notre voiture vint nous prendre à l'hôtel pour nous conduire au Vatican, le patron, qui était un ancien garibaldien, m'a dit le général Kanzler,

depuis, m'assura que *c'était inutile de nous déranger pour aller voir le Pape* (sic), car il était mourant et invisible.

Avant de laisser Rome, où je ne pus passer plus d'un mois, par suite de l'indisposition de mes deux petits garçons restés au collège de Sainte-Croix, à Neuilly, j'offris à Son Excellence le général pro-ministre des armes, un petit canot d'écorce, fabriqué par les sauvages du Canada, le priant de le remettre à son jeune fils, pour l'amuser sur les étangs du jardin du Vatican. Je disais au général, qu'il y avait par delà les mers, des milliers de Canadiens, prêts à s'embarquer sur d'aussi frêles embarcations pour voler au secours de la papauté, au cri de "*Dieu le veut.*" Le général agréa mon cadeau, et me fit l'honneur de m'adresser la lettre suivante :

"Rome, le 18 novembre, 1877.

"*Mon cher Monsieur*

"Je vous suis bien reconnaissant du joli canot d'écorce du Canada que vous avez bien voulu offrir à mon fils, et plus encore des beaux sentiments dont vous l'avez lesté.

"Je désire autant que vous de voir approcher le jour où nous verrons de nouveau les braves Canadiens parmi nous, car si nous sommes résignés en apparence, nous ne demandons pas mieux que de faire appel de nouveau à leur généreux dévouement, appel qui ne sera pas fait en vain, j'en ai pleine confiance.

“ Mon fils Rodolphe est enchanté du charmant souvenir que vous lui avez envoyé ; il a suspendu le canot dans son petit atelier de dessin, et il vous remercie de grand cœur par mon entremise.

“ A mon tour je voudrais avoir un grand canot qui me conduisit au Canada, pour éviter la vue des spoliations, si mon devoir et mon attachement ne me retenaient pas près du Saint-Père.

“ Veuillez me rappeler au bon souvenir de vos camarades d'outre-mer et agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma sincère et affectueuse estime.

“ Général KANZLER.

“ A Mons. le chevalier DROLET, Rome.”

En attendant que l'on fasse cet appel, dont parle le général, le Canada a une sentinelle avancée dans la personne du père Charles qui est entré aux gendarmes pontificaux depuis près d'une quinzaine. Le gendarme *Carlo Paquet* porte crânement l'uniforme et il ne fera pas bon de se frotter contre lui, je vous prie de le croire.

J'ai vu au Vatican Mgr. Daniel, l'ancien aumônier en chef des zouaves pontificaux, mais nous n'avons pu causer que quelques instants.

Vous avez appris l'immense *fiasco* de la démonstration garibaldienne à Mentana, en commémoration des âmes des *Martyrs* ? que les mercenaires comme vous, avez envoyés devant leur Juge Suprême. Le jour anniversaire, le 3 novembre, le mausolée élevé à Men-

tana n'était pas prêt, et le 20 novembre, jour définitivement choisi, il pleuvait à torrents. J'ai vu Menotti Garibaldi, le député ! le soir du retour. Tout a raté. La grande flamme qui devait s'élever à deux cents pieds de hauteur, pour être vue des fenêtres du Vatican (sic), n'a pu être allumée, vu la pluie. En retour, comme les membres de ce nouveau pèlerinage, étaient *assez allumés* eux-mêmes. ils se sont battus comme des chiens au pied de ce monument qu'ils ont arrosé de leurs saignements de nez. (sic.)

J'ai fait le tour de nos vieilles casernes, et partout où le cacciatore, le lignard ou le zouzou faisaient retentir les échos de leurs accents, il y aujourd'hui un bersaglier ou un lignard piémontais : à Sora, à Zoccolette, à Saint-Francesco à Ripa, à la Minerve, à Saint André della Valle, au Saint-Office, au Janicule, partout. Quelle dévastation à Saint-Francesco, où le 1er détachement fut versé en arrivant ! L'Etat n'y tolère plus que deux Franciscains, pour annoncer la mauvaise nouvelle. Tous les autres ont été chassés, et le couvent transformé en caserne de bersagliers. C'est de même partout.

Je ne saurais prédire, ni dire comment finira cette Italie unie. On est mécontent à Turin d'avoir perdu la capitale, on est ruiné à Florence pour avoir eu la capitale, à Naples on murmure de n'avoir pas la capitale, et à Rome on dépense des millions comme autrefois à Florence, pour persuader aux Romains qu'ils ont la capitale.

La maison de Savoie a eu une histoire bien étonnante. Cette maison, fondée par Humbert "aux blanches mains," qui fournit des saints à l'Eglise, des souverains

à toute l'Europe et des princes qui se battaient en héros, vivaient en moines et mouraient en martyrs, aura probablement aussi un Humbert pour clore son histoire et sceller sa chute.

L'ambition et l'ingratitude ont remplacé dans le cœur des successeurs de Saint-Humbert III, les grandes et viriles qualités qui distinguèrent pendant près de dix siècles les princes de la maison de Savoie. Devorés par l'orgueil et le désir de s'agrandir, on vit le roi actuel et son père, en échange de la liberté qu'on leur accordait de piller les princes et les rois, leurs voisins, abandonner à une puissance étrangère, le berceau de leur famille, à Chambéry, et les restes de leurs illustres ancêtres, à l'abbaye de Haute-Combe.

Né duc de Savoie, avec Chambéry pour capitale, un prince de cette maison a réussi, en plein jour, à changer son duché de Savoie, dont on a fait deux départements français, pour un royaume de 25 millions d'habitants, en changeant de capitale, depuis Chambéry jusqu'à Rome, comme de chemise. Cette maison a une croix sur son drapeau, des saints à toutes les branches de son arbre généalogique et enfin des excommuniés parmi ceux qui ont fait *l'Italia Unita*.

On a beaucoup de ménagements, comparativement s'entend, pour le Saint-Père Pie IX : mais on n'attend que sa mort pour mettre l'ordre dans le royaume. Ainsi dès le mois de juillet dernier, la chancellerie de Berlin a adressé une circulaire diplomatique aux puissances européennes, pour les notifier qu'à la mort de Pie IX, il fallait en finir, et ne plus envoyer d'ambassadeurs ou de ministres chargés d'affaires auprès du

Saint-Siège. Toujours le machiavélisme italien qui fait demander par Bismark ce qu'il désire ardemment, mais n'ose pas avouer ouvertement.

C'est ainsi que Crispi, que j'ai souvent vu au Pincio et à la chambre des députés à Rome, vient de contracter dit-on, une alliance avec la Prusse, en cas de guerre avec la France sa bienfaitrice, pour lui assurer le retour de la Savoie, de Nice et de la Corse, plus Trieste à enlever aux Autrichiens. Finiront-ils par réussir encore, sans verser une goutte de sang, par diplomatie, en profitant de l'épuisement de leurs voisins, à leur arracher ce qu'ils convoitent ? *chi lo sa !*

Il arrivera probablement en cas de décès du Saint-Père, qui malheureusement est si affaibli que l'on craint beaucoup les refroidissements de l'hiver, il arrivera, dis-je, que les puissances catholiques et la France surtout, demandant la paix pour son Exposition Universelle, vont faire une reculade sans exemple devant les jactances de l'Italie, supportée par la Prusse. Le successeur de Pie IX sera peut-être obligé de laisser Rome pour conserver son indépendance.

Que deviendra Rome, la ville Eternelle, sans la papauté ? une vieille ville, toujours très intéressante au point de vue archéologique, mais désertée par les milliers d'étrangers qui y affluent aujourd'hui de toutes les parties du monde et qui la fuiront alors, pour aller présenter leurs hommages au véritable Roi de Rome, au Pape, partout là où il se trouvera. Je crois avec le Père Paquet que Dieu a permis à Humbert de monter au capitole, pour le rapprocher de la roche Tarpéienne.

Mon cher ami, je suis obligé de clore cette immense lettre, sans pouvoir vous dire un mot de Naples, de Sorrente, de Pompéi.

A une autre fois mon cher ami. Rappelez-moi au souvenir des anciens, et croyez à ma bien vive et sincère amitié.

XI

NOS VOLONTAIRES

LE 65ÈME BATAILLON

Je suis comme un vieux cheval réformé, rendu à la vie civile. Lorsqu'il entend sonner la trompette, il brise les traits qui le retiennent à la charrue, et court en hennissant de joie, se joindre à l'escadron qui passe sur la grande route.

En lisant les lettres affriolantes de détails pittoresques, écrites par les braves officiers de notre 65ème de Montréal, et du 9ème de Québec, en lisant les descriptions des fatigues qu'ils endurent, des travaux qu'ils exécutent, de leurs marches, contre-marches, chasses à l'indien, engagements, je ne peux assez exprimer mon admiration pour ces vaillants jeunes gens.

Comme ils sont bien, les valeureux descendants des compagnons de Champlain, de Frontenac, de Cavalier de La Salle, de Gaultier de Varennes, du grand d'Iberville, de Jumonville, de Montcalm, de Lévis, qui arrosèrent de leur sang, longtemps avant eux, les terres

baignées par nos fleuves, nos grands lacs et la Baie d'Hudson. Là où les pères ont passé, ont aussi passé, et sans dégénérer, leurs petits enfants.

On reconnaît le même sang, les mêmes ardeurs, les mêmes ambitions généreuses. Nos pères s'enfongaient dans les forêts, bien loin, le fusil et la hache à la main, puis bâtissaient un fort : soldats, laboureurs et colons.

Le vieux capitaine donnait son nom à la forteresse improvisée : le prêtre missionnaire, Jésuite ou Récollet, appelait les bénédictions du Ciel sur ce fortin, que ces héros, tous braves comme Daulac, défendaient ensuite jusqu'à la mort.

Nos volontaires viennent de construire ainsi dans l'immensité des plaines du Nord-Ouest, de petites forteresses, auxquelles ils ont donné les noms de leurs nobles officiers : fort Ethier, fort Giroux, fort Ostell, fort Brisebois, etc., mais heureusement pour nous, leurs amis, et pour leurs parents, la Providence n'a pas exigé des fils les sacrifices qu'elle exigea de leurs pères dans la défense des forts Duquesne, Cataracoui, Crève-cœur, Saint-Frédéric, Carillon, Lachine et tant d'autres. Le combat vient de finir, faute de combattants.

Nous attendons sous peu ces braves jeunes gens. Après avoir courageusement répondu à l'appel de la patrie, ils ont eu toutes les peines, toutes les misères, ils ont enduré toutes les privations, ils ont fait des marches insensées dans les savannes, se *chiffant* par centaines de milles, sac au dos, sans souliers, avec du biscuit sec et un bout de viande salée par ci par là pour tout aliment ; tout ça, sans les bénéfices de la guerre.

Nos volontaires ont eu tout le mal des troupes espagnoles, et quelle campagne mon Dieu !—Une campagne à l'indien, faite à l'indienne, à travers les forêts, les prairies, les fondrières, à la belle étoile, toujours en alerte, à cent milles de chez soi. La partie la plus pénible du voyage a été le partage de nos volontaires, la moins glorieuse aux yeux du monde, parcequ'elle est la plus effaçante. Ils ont été privés, après avoir été à la peine, d'aller à la gloire, les *Poundmaker* s'étant rendus presque sans combattre, et les "Gros-Ours" s'étant enfuis hors d'attente.

Le commun des mortels s'imagine à tort, que les coups de fusils sont la partie la plus terrible, le métier de la guerre. Au contraire ; on n'a pu constater l'ardeur de nos volontaires, demandant au général Strange la permission de charger à la baïonnette, les guerriers de "Gros-Ours," pour venger les braves Lemay, Marcotte, Lafrenière, Moreau, tués au champ d'honneur ; on n'a qu'à lire leurs lettres pleurant des volontaires d'Ontario, qui ont toujours les chances de se battre, pour comprendre qu'il y a un moment où le soldat demande la bataille et la recherche ardemment comme un remède à ses maux.

Quand un jeune homme a marché trois ou quatre cents milles, portant une moyenne de quarante livres sur les épaules, mal nourri, mal couché, mal chassé, trempé par la pluie, brûlé par le soleil, transi par les gelées blanches des nuits, courant après un ennemi qu'il se dérobe sans cesse par la fuite, comprend-on comment il est heureux, si cet ennemi accepte le combat ?

Le combat ! mais c'est la délivrance, chacun compte sur sa bonne étoile pour en revenir et échapper s

sauf aux balles et aux boulets. Tous désirent une occasion de se distinguer pendant l'engagement, qui devra se terminer par une victoire,—car on se bat toujours pour vaincre.

La victoire ! Voilà ce mot qui vous électrise, et vous galvanise le soldat fatigué, éreinté, rendu. Lorsque son commandant lui promet la victoire, le soldat oublie tout et fait des prodiges de valeur.

La bataille ! mais le soldat la cherche depuis le commencement de la campagne ! c'est l'affranchissement, c'est la récompense, c'est la fin de ses souffrances. C'est la noce, quoi ! Ce pauvre pioupiou va donc se débarrasser de ce maudit cent de cartouches porté sur son dos depuis si longtemps, et qui lui coupe la respiration. Il va donc déboucler ces atroces courroies de sac lui étreignant la poitrine, lui entrant dans la chair depuis le départ. Gueuses de cartouches ! avec quel entrain le petit soldat va-t-il les charger dans sa carabine pour les faire entrer dans le ventre de ces Sauvages, qui se glissent comme des couleuvres dans les herbes de la prairie.

La Victoire ! c'est le devoir accompli, c'est le tribut du soldat à la patrie ; c'est la paix assurée, c'est le repos, c'est le *frishti* enfin, le *far niente*, et le sac sur la planche pour quelques jours du moins. C'est la promotion pour les uns, les récompenses pour les fortunés, la gloire pour tous.

Sans doute, les victoires s'achètent souvent au prix du sang le plus pur de l'armée, mais ce sang généreux sert à écrire les pages les plus glorieuses de l'histoire des peuples. C'est avec leur sang que nos illustres

pères ont jalonné la Nouvelle-France. Bon sang ne saurait mentir.

Ne croyait-on pas lire une page des relations des premiers temps de la colonie, il y a trois jours, lorsque nous lisions l'intéressante lettre qu'écrivait à son frère le brave capitaine Larocque, dont le sang versé pour l'église, fit germer il y a seize ans, la croisade des zouaves pontificaux canadiens ? Le glorieux mutilé de Mentana nous raconte qu'une aile du 65ème bataillon, sous le commandement du vaillant colonel Hughes, se dirigeant vers la Rivière au Castor, à la poursuite de Gros-Ours, se détermina à allonger volontairement son étape pour aller en pieux pèlerinage au Lac aux Grenouilles, à l'endroit même où les Sauvages massacrèrent les Pères Fafard et Marchand.

Là, les braves petits pioupious de Montréal se débar-rassèrent de leurs hâvre-sacs, mais non pour prendre un repos bien gagné pourtant ; c'était pour abattre des arbres gigantesques, en fabriquer une croix, et creuser avec la pointe de leurs couteaux, dans le bois de cette croix, l'inscription suivante :

D. O. M.

Elevée

à la mémoire des victimes

du Lac aux Grenouilles,

par le 65ème Bataillon

Le 24 mai 1885.

Et ces braves jeunes gens qui avaient pourtant bien peiné depuis leur départ de Montréal, en s'arrachant eux et leurs canons des fondrières, en hissant à bras,

par-dessus les talus et tous les obstacles, l'artillerie de campagne qui les accompagnait, élevèrent, au prix de mille efforts, cette croix expiatoire au sommet d'un petit mont dominant la prairie, après avoir déposé au pied de ce monument de leur piété, le procès verbal suivant de cette touchante manifestation :

“ Cette croix fut érigée le jour de la Pentecôte 24 mai
“ 1885, par les officiers, sous-officiers et soldats des Com-
“ pagnies nos 3, 4, 5, 6, du 65ème Bataillon, C. M. R. sous
“ le commandement du lieutenant-colonel G. A. Hughes,
“ major de brigade, à la mémoire des RR. PP. Oblats
“ et autres victimes, massacrés par les Sauvages du Lac
“ aux Grenouilles, le 22 du mois d'Avril 1885.

“ En souvenir de cet événement, la montagne où est
“ érigée cette croix fut nommé Mont Croix (en anglais
“ Mount Cross).”

Puis suivent les signatures. N'est-ce pas que ce fait est touchant dans sa naïve grandeur ?

Je vois avec un légitime sentiment d'orgueil toutes les classes de la société, se remuer et s'organiser pour faire une réception convenable à nos chers petits pousse-cailloux, maintenant en route pour le retour. Ils ont bien mérité de la Patrie et le général qui a eu l'honneur de les commander le reconnaissait publiquement ces jours derniers en disant : “ Le 65ème a fait
“ tout ce qu'on a exigé de lui. Il a accompli des actes
“ sublimes d'héroïsme et d'abnégation militaire tout
“ comme les meilleurs régiments anglais, avec cette dif-
“ férence que les Anglais n'ont jamais marché sans
“ grogner (sic) tandis que depuis son départ de Montréal,
“ le 65ème a toujours chanté.”

Et quand on parcourt la liste de ces superbes soldats, on est vraiment fier de voir tant de cœur et tant de mâle courage, chez des jeunes gens, presque des enfants au départ, habitués au luxe, au confort, à toutes les douceurs du *Home*, qui s'appellent des Laframboise, des Mount, des Bury, des Desnoyers, des Mackay, des Hébert, des Ostell, des Labelle, des Laberge, des Daoust ! enfin, ils sont trois cent dix-sept comme ça, appartenant aux meilleures familles de la métropole du Canada, les officiers en plus. Il faudrait tous les nommer et mettre en regard la délicatesse de leur constitution et l'importance de leurs travaux, pour comprendre l'étendue de leur mérite.

Je l'ai porté ce chien de sac sur les grandes routes poudreuses de l'Italie, avec le colonel Hughes et le capitaine Larocque, qui étaient alors comme nous de simples zouaves pontificaux de 2e classe, c'est pourquoi je suis tout confondu et humilié en comparant nos étapes sur ces routes unies comme des tables de billard, à celle que vient de faire, hier, le 65ème bataillon. Le télégraphe du 29 juin dit simplement : "Le 65ème bataillon revenant de la rivière au Castor, a fait une marche splendide de 34 milles avant hier et est arrivé au lac à la Grenouille," *plus de onze lieues* dans une étape !

Pendant toute la campagne, le 65ème s'est montré esclave de la consigne, fidèle observateur de la loi : sans discuter les griefs des Métis, la justice ou l'injustice des réclamations des insurgés, nos *boys* se sont conduits en soldats sérieux, ne raisonnant jamais, ayant confiance dans leurs chefs et ne connaissant rien en dehors de la discipline militaire.

Ah ! oui ; allons en masse au-devant d'eux ! acclamons les, montrons leur notre reconnaissance pour la belle page qu'ils ont ajoutée à notre histoire et remercions les d'avoir établi aux yeux du monde entier que la race française en Amérique n'a pas dégénéré.

4 juillet 1885.

XII

BANQUET HUGHES-LAROCQUE

Les anciens zouaves pontificaux, à qui se joignit l'élite de la population canadienne de Montréal, offrirent, le 19 août 1885, un banquet public de quatre cents couverts, au lieutenant-colonel George A. Hughes et au capitaine Alfred Larocque, du 65ème bataillon, leurs camarades, en témoignage d'admiration pour leur vaillante conduite devant l'ennemi à la bataille de "LA BUTTE AU FRANÇAIS."

Le gouvernement avait dépêché le 65ème bataillon de volontaires, dans l'extrême Nord-Ouest, contre les Indiens qui y massacraient les missionnaires et les blancs. Ce magnifique banquet eut lieu à Montréal, dans la grande salle des fêtes du cabinet de Lecture Paroissial, quelques jours après son retour de cette campagne, menée rondement par le lieutenant-colonel Hughes.

Monsieur le capitaine Beauset, du 65ème, porta en termes fort éloquents, un toast au régiment des zouaves pontificaux.

Je répondis à ce toast dans les termes suivants :

Monsieur le Président,

Messieurs et chers camarades,

Je vous remercie de l'honneur que vous venez de faire au régiment des zouaves pontificaux, en portant et en buvant avec autant d'enthousiasme, un toast à ce noble corps. Je vous remercie en même temps du grand honneur que vous me faites en m'appelant pour y répondre.

Je suis heureux, comme ancien zouave, de voir une franche camaraderie, une bonne entente et une sympathique confraternité exister entre le beau 65ème bataillon, et les vétérans de l'armée du Saint-Siège.

Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi, messieurs ? Est-ce que nos régiments ne se ressemblent pas par plus d'un point, étant tous deux composés d'engagés volontaires et d'hommes libres ? Est-ce que les zouaves et le 65ème ne sont pas nés d'un même sentiment généreux, d'une même idée chevaleresque ? Non pour partir à la conquête de provinces voisines, non pour envahir des territoires ennemis, mais au contraire, pour repousser les invasions, maintenir la paix à l'intérieur, combattre la révolution *au-dedans et au dehors*, et faire respecter l'intégrité des frontières canadiennes et romaines.

Les zouaves pontificaux ont rapporté de Rome, deux mots gravés dans leurs cœurs, DIEU ET PATRIE ! ces mots contiennent tout le programme social et politique des zouaves, et les guident partout dans

l'accomplissement de leurs devoirs de citoyens et de chrétiens.

Voilà pourquoi nous avons été si fiers et si heureux de voir les deux zouaves qui s'étaient le plus distingués, il y a seize ans, dans le régiment des "*Diabes du bon Dieu*" joindre le noble et vaillant 65^{ème} bataillon.

"Bon sang ne saurait mentir": Le lieutenant colonel Hughes et le capitaine Alfred Laroque, dont nous fêtons ce soir, la valeur héroïque à la "*Butte aux Français*", ont accompli ce que leurs camarades et le Canada attendaient d'eux.

Messieurs, nous venons de célébrer les noces d'argent de notre glorieux régiment il y a à peine quinze jours. Dans très peu de temps, vous aussi, les successeurs et les continuateurs des *Chasseurs Canadiens*, célébrerez le vingt-cinquième anniversaire de la création du premier bataillon canadien-français à Montréal.

Vingt-cinq ans déjà? Renversons le sablier qui marque la glorieuse étape parcourue par le régiment des zouaves pontificaux et reportons-nous, messieurs, au 3 mars 1860.

Un soir brumeux et sombre, un étranger frappait à la porte du château de Prouzelles. Ce voyageur mystérieux fut introduit en présence du maître de la maison, et lui tint à peu près ce discours: "Général, je suis "délégué vers vous par Notre Saint Père le Pape, "pour faire appel à votre grand cœur de chrétien. Je "suis chargé de vous exposer la situation critique du "père commun des fidèles La révolution et les loges "maçonniques font rage pour dépouiller le Saint Siège "du domaine de l'Eglise, et nul, mieux que vous,

“ général, ne saurait enrayer ce mouvement et tenir
“ tête à l'orage ; le voulez-vous ?

L'illustre général de Lamoricière, se levant, tendit la main à Mgr de Mérode, l'ambassadeur du Saint-Père et lui dit : “ Monseigneur ! Quand le père a parlé, il ne reste au fils qu'une chose à faire, obéir. Voilà une cause pour laquelle j'aimerais bien à mourir. Quand faut-il partir ? ” Il partit le lendemain.

Voilà, messieurs, dans toute sa simplicité historique, le récit de l'entrevue de Mgr de Mérode avec le héros de Constantine, surnommé en Afrique, *l'enfant chéri de la fortune*.

Voilà le chef qui, il y a 25 ans, aidé de ces grands capitaines, qui s'appelaient Pimodan, Bec-de-Lièvre, Cathelineau, Charette, Allet, créèrent les guides de Lamoricière, les Croisés, le bataillon franco-belge et fondirent finalement ces corps d'élite dans ce régiment unique, admirable et légendaire des zouaves pontificaux ! Voilà l'origine de ce régiment, type de la fidélité, de l'honneur et du dévouement inaltérable, dont vous venez de boire la santé avec tant d'entrain !

Et depuis cette époque, messieurs, ce régiment appartient à l'histoire. S'il paraît occuper une grande place dans les annales du dernier quart de siècle c'est que son passage a été marqué partout, par une longue traînée de sang, versé pour l'église et la patrie. N'est-ce pas avec son sang le plus pur que furent écrites ces pages immortelles de Castelfidardo, d'Ancone, de Nérola, de Monte-Libretti, de Bagnorea, de Subiaco, de Mentana, de Rome, de Cercottes, de Loigny, de Patay, du Mans, d'Ivréc-Lévêque ?

Ne pourrait-on pas inscrire en exergue, au-dessous de sa fière devise, sur les étendards et les fanions de ce régiment, la touchante devise des Châteaubriand ? “ Mon sang teint les bannières de France ! ” car, sa bannière ne fut-elle pas teinte par le sang de Guelton, de Parcevaux, de Chalus, de Lanascot, de Doynel, de Deveau, des deux Dufournel, de Guérin, de Guillemin, de Hugh Murray, de Bélon, de Troussures, des Bouillé père et fils, de Verthamon et de tant d'autres morts au champ d'honneur ?

N'est-ce pas aussi avec le sang de Charette, de Montcuit, de Kermoal, de Joly, de Cazenove de Pradines, d'Oscar de Poli, d'Henry Wyart, de Jacquemont, d'Alfred Larocque et de centaines d'autres blessés devant l'ennemi, que furent teintes les bannières de l'Eglise ? Le sang répandu est encore la plus éloquente des protestations a dit M. de Charette. Quelle éloquente protestation de Castelfidardo à Patay !

Avez-vous pu lire sans attendrissement le récit de ce touchant épisode arrivé à la Basse Motte, chez M. de Charrette lors de la célébration des noces d'argent du régiment, le 28 juillet dernier ? Permettez-moi de vous le rappeler.

A l'issue de la messe célébrée en plein air, un enfant de 15 ans, le jeune de Bouillé, s'emparant du drapeau des zouaves pontificaux, encore tout imprégné du sang de son père et de son grand-père, le donna à baiser aux huit cents vétérans accourus à la voix de leur chef bien-aimé, parmi lesquels nous étions glorieusement représentés par nos camarades Denis Gérin, Euclide Richer et Henri Desjardins. C'était le drapeau, tout troué par

les balles prussiennes, que les zouaves pontificaux portèrent si fièrement à Patay, en allant à l'ennemi, dans cette fameuse charge à la baïonnette dirigée par Charette en personne, contre les Allemands, le 2 décembre 1870.

Le général de Sonis, chargé d'opérer un mouvement qui devait entraver la marche de l'armée allemande, ne pouvait enlever ses bataillons de mobilisés. Il était accouru vers M. de Charette et lui avait dit avec feu : "Général, ces gens-là, ne veulent plus avancer. Montrez-leur ce que des gens de cœur et des chrétiens peuvent faire pour "Dieu et la patrie." Au cri de "Vive la France !" les zouaves de Charette s'élancèrent.

Cazenove de Pradines portait le drapeau. Il fut blessé au début et le marquis de Bouillé reçut cet étendard de ses mains. Il fut frappé en pleine poitrine à son tour, et son fils, le père de cet enfant de 15 ans, le reçut des mains défaillantes de son père. Il fut tué à son tour : le comte de Verthamon le recueillit et continua à avancer à la tête des zouaves, qui refoulaient les Allemands épouvantés devant cette trombe humaine. Verthamon fut tué au milieu de la mêlée. Cazenove de Pradines, le bras mutilé, ressaisit son drapeau et le rapporta après la bataille, couvert du sang de ses quatre porte-étendards.

Cette charge est légendaire en France, messieurs. De 350 zouaves qu'ils étaient au départ, 80 seulement répondaient à l'appel, le soir, au bivouac. Charette lui-même, après avoir eu deux chevaux tués sous lui, était resté couché dans la neige, dangereusement blessé, sur ce champ de bataille déjà illustré par Jeanne-d'Arc. Les zouaves qui n'avaient pas été soutenus, étaient

morts pour la patrie, mais l'armée de la Loire était temporairement sauvée.

La renommée aux cent voix, avait déjà proclamé les éclatants faits d'armes de nos camarades, à Rome. Aussi, quand après les malheureux événements de 1870, une partie du régiment rentra en France, tous se découvrirent devant les glorieux débris des zouaves pontificaux.

Charette offrit son épée à la France aux abois ; Gambetta que l'on ne pourrait accuser de tendresse ni de partialité pour des soldats catholiques, dit à M. de Charette en acceptant les services des volontaires de l'Ouest : " Gardez votre uniforme, général ! vous l'avez trop illustré pour que je songe à vous l'enlever dans " un pareil moment."

Vous voyez, messieurs, par ce cri d'admiration arraché au farouche ennemi du cléricalisme, que les *diabes du bon Dieu* avaient fait du chemin dans la confiance des libres-penseurs. Le chef de l'école vengeait enfin le régiment des zouaves pontificaux de toutes les attaques malveillantes dirigées contre les soldats du Pape, que la presse anti-religieuse appelait autrefois des mercenaires.

Et pendant cette campagne, Gambetta ne fut-il pas forcé de décorer, lui-même, le général de Charette, de la croix d'officier de la Légion d'honneur, en récompense de l'héroïsme de ce valeureux capitaine et de son incomparable régiment des " Volontaires de l'Ouest ? "

Ah ! oui, c'étaient de curieux mercenaires, ces braves jeunes gens appartenant à la fleur de la noblesse française et belge tombés à Castelfidardo. Quand on présenta au général Cugia-Brignone la liste des morts et

des blessés, il s'écria : Quels noms ! On dirait une liste d'invitations à la cour de Louis XIV !

Des mercenaires ! ces 500 Canadiens, vos fils, vos frères, vos amis, qui quittèrent patrie, famille, avenir, pour aller à leurs frais personnels, à Rome, défendre un principe, pour courir à la Ville Éternelle, payer en nature leur denier de Saint-Pierre !

Mercenaire ! ce brave colonel Allet refusant le grade de général que lui offrait Pie IX après la victoire de Mentana en disant : " Très-Saint-Père, Votre Sainteté " a déjà plusieurs généraux dans son armée, mais il n'y " a qu'un seul colonel des zouaves. Permettez-moi de " continuer à Vous servir en cette qualité."

Laissez-moi vous parler un peu de cet officier de si grande distinction, de cet illustre Allet, patron de notre Union. Sans avoir le feu, l'impétuosité, l'élan, le diable-au-corps de son brillant lieutenant M. de Charette, M. Allet était bien cependant le plus beau type de militaire que l'on pouvait souhaiter à un pareil régiment : par sa taille gigantesque d'abord, par son calme inaltérable, par sa bravoure, par son jugement, par sa courtoisie et par son sang-froid légendaire.

J'ai eu le bonheur, il y a bientôt dix ans, d'aller présenter mes respects à ce vieux serviteur de l'Eglise, chez lui à Louèche, dans le Valais. Le chagrin qu'il éprouvait de la situation faite au Souverain Pontife, qu'il avait servi pendant quarante ans, commençait à le miner sourdement, et le regard tourné vers Rome, il languissait. Il mourut quatre mois après ma visite.

Jamais je n'oublierai mon arrivée chez lui dans les Alpes. Me soulevant de terre comme une plume, le

colonel m'éleva jusqu'à la hauteur de ses lèvres et m'appliqua deux baisers sonores en me disant de cette bonne grosse voix familière à tout le régiment. "Ah ! cher M. Drolet ! Que c'est donc bien, d'être venu du Canada, voir votre vieux colonel," et il pleurait.

J'ai vu en Suisse, conservée comme une relique, l'armure portée à la bataille d'Ivry, par l'ancêtre du colonel des zouaves, l'armure du fameux chevalier Barthélemi Allet, l'ami de Henri IV. Notre colonel était bien le digne héritier et descendant de cet homme de guerre. Permettez-moi de vous raconter un trait pignnant l'ancêtre, sa loyauté, son honneur et que l'on aurait pu attribuer à notre chef, tant tous deux pratiquaient les mêmes vertus militaires.

En 1590, le chevalier Allet, commandait un régiment de Suisses, faisant depuis longtemps campagne pour le compte de Henri IV, qui oubliait facilement de payer ses troupes. L'histoire rapporte qu'un jour, un des capitaines de M. Allet, s'approcha de Henri IV et lui tint ce propos laconique :

—Sire, trois mots ?

—Dites, capitaine.

—Argent ou congé ?

—Capitaine, répondit le Béarnais, quatre mots ?

—Sire, dites.

—Ni l'un ni l'autre.

—Pas d'argent, pas de Suisses, dit-on aussitôt dans le camp royal.

Quelques heures plus tard, le combat s'engageait. Henri IV, passant devant le front de son armée, cria au colonel Allet : "Si vous ne pouvez faire crédit au

“ roi de France, Messieurs, je vais vaincre sans vous.”
—“ Sire, répondit le brave Allet, qui ignorait ce que
“ son subalterne avait fait, en soupçonnant de félonie
“ ou de lâcheté un de ses plus fidèles soldats, Votre
“ Majesté a dicté mon arrêt de mort.”

Il n'y avait pas d'argent, mais il y eut des Suisses tout de même, et ils se battirent comme des lions. La bataille d'Ivry gagnée, Henri IV versa de grosses larmes quand on lui rapporta le corps de l'héroïque colonel Allet, littéralement criblé de blessures.

On n'a pas dégénéré dans cette illustre famille depuis 300 ans. Le patron de notre Union était dans tous les combats, par sa vaillance et par son courage, ce que son ancêtre était à Ivry. Je ne sais plus si c'est le colonel Allet ou le général de Charette qui disait un jour à des recrues exposées à un violent feu d'artillerie, en se plaçant devant elles, et leur montrant avec une indifférence apparente, les batteries ennemies : “ Ça, messieurs, c'est du canon ; ça tue, et voilà tout.” Ils auraient pu le dire et le faire tous deux.

Ces officiers également braves et aussi insoucians l'un que l'autre de leur sécurité personnelle, n'étaient pas également chanceux au feu cependant. Le colonel Allet n'a jamais été touché qu'une fois ! M. de Charette ne sort jamais d'une affaire sans avoir eu au moins deux chevaux tués sous lui, et revient toujours blessé, quand on ne le relève pas parmi les morts, comme à Patay.

Voilà messieurs, quels étaient nos chefs : Voilà les modèles que nous avons sous les yeux ! Voilà la pépinière d'où sont sortis tant de héros, tant de martyrs, qui a fourni tant de braves officiers aux armées euro-

péennes, tant d'officiers distingués au 65e, au 9e, au 85e et à tous les corps de volontaires canadiens. C'est à cette école de l'honneur et de toutes les vertus militaires que les vaillants colonel Hughes, capitaine Larocque, capitaine Garneau, capitaine Chagnon et tant d'autres se sont formés.

Ces messieurs ont fait l'admiration du Canada tout entier par leur conduite héroïque pendant la campagne du Nord-Ouest. Pourquoi ? Parce qu'ils restèrent dans l'alignement de l'honneur que leur avaient tracé et enseigné des hommes de guerre et des hommes de cœur comme Allet, Charette, Montcuit, d'Albiousse, Kersabiec, de Troussures, Lallemand, Le Gonidec, de Couëssin, Kermoäl, de Poli, Wyart, Jacquemont, et tous leurs anciens camarades de ce noble régiment.

Pourquoi le valeureux colonel Hughes a-t-il montré tant de bravoure, tant de sang-froid, en restant exposé au feu de l'ennemi à la "*Butte au Français*," ? Parce qu'il était pénétré du sentiment du devoir : il devait non seulement, entraîner son jeune bataillon par son exemple, mais encore faire honneur à son vieux régiment des zouaves pontificaux, qui avait les yeux sur lui.

Merci donc, au colonel Hughes, au capitaine Larocque et au capitaine Garneau pour avoir si bien représenté les zouaves de Charette. Bannissant toute idée politique, ces trois braves officiers se sont montrés esclaves de la discipline et de la loi, et sans discuter la cause pour laquelle la patrie avait requis leurs services, ils obéirent promptement et honnêtement, en vrais soldats, comme leurs anciens chefs le leur avaient enseigné. "Aime Dieu, et va ton chemin."

N'avons-nous pas raison, messieurs, d'être fiers d'avoir eu le grand bonheur d'appartenir à ce corps illustre et d'avoir coudoyé et vécu de la vie de ces héros ?

Aujourd'hui le régiment des zouaves pontificaux est là, l'arme au pied, au repos, mais non licencié. Vienne l'heure où Charette poussera de nouveau son cri de guerre *Dieu et Patrie*, vous verrez qu'un grand nombre de ses anciens et de leurs enfants, s'empresseront de boucler leurs sacs et de répondre à son appel, car là où les pères ont passé passeront bien nos enfants.

Mais l'heure est à Dieu.

L'histoire a déjà enregistré toutes les actions d'éclat et de dévouement de notre régiment. Plus tard, quand nous serons vieux, ce qui arrive bien vite hélas ! nos petits enfants liront dans l'histoire de l'Eglise, dans l'histoire de France, dans l'histoire du Canada, les brillants faits d'armes des zouaves du Pape et leurs professeurs leur diront : "Tu sais petit, ton grand-père eût aussi l'honneur de faire partie de cette phalange chrétienne !" Alors nos petits-fils s'approcheront de nous avec respect et nous diront :

"Dites-donc, grand-père ! est-il vrai que vous avez eu le bonheur de servir dans le régiment des zouaves de l'illustre de Charette et que vous avez été soldat de Notre Saint-Père le Pape Pie IX ?"

Quels délicieux moments ne passerons-nous pas alors, quand nous reporterons nos esprits vers ces heureuses années, où nous faisions notre modeste partie dans ce concert de dévouement, de sacrifice et de fidélité à la bonne cause.

Nous raconterons à nos petits-enfants, qu'en plein XIXème siècle, l'Eglise, faible comme une femme, bonne comme une mère, fut un moment abandonnée par la vieille Europe, lassée de s'entendre appeler *Juste*. Nous dirons à ces chers enfants, que de toutes les parties du monde, une jeunesse ardente accourut dans la ville aux sept collines, pour monter la garde à la porte des tombeaux des Apôtres et pour protester contre la révolution, les mauvaises passions, le vol, le brigandage, les violences et contre la maxime "*la force prime le droit*." Avec quel orgueil ne leur dirons-nous pas : "les enfants du jeune Canada étaient là et nous faisons partie de cette armée !"

Dieu seul connaît l'avenir ; mais comme disait le colonel d'Albiousse : "Tant qu'il y aura en France une croix et une épée, nous avons le droit d'espérer." Nous surtout Canadiens, nous pouvons espérer, car tous, nous nous souvenons que Pie IX nous dit dans une audience accordée à ses zouaves du Canada, au palais du Vatican : "Une ancienne prophétie annonce, que le salut de la "papauté lui viendra d'Amérique."

Aurions-nous été l'avant-garde de l'armée de la délivrance ? Espérons-le. Dans tous les cas : "Sentinelles, prenez garde à vous !"



= Nil timendum nisi a Deo =

Leo XIII

SA SAINTETÉ LÉON XIII.

XIII

UNE VISITE A ROME

LÉON XIII

Paris, le 16 février, 1888.

Mon cher docteur Mount,

Depuis que j'ai reçu votre bonne lettre, j'ai eu le bonheur de retourner encore une fois, à Rome, le 25 janvier dernier.

Je faisais partie de la délégation des personnes honorées de distinctions par le Saint-Siège, en qualité de trésorier général du comité international des ordres équestres pontificaux, formé à Paris, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

J'avais accepté avec empressement les honorables et responsables fonctions de trésorier de cette œuvre, qui me mirent en relations avec les personnages distingués de ce comité. Je vous en envoie la liste. Vous com-

prendrez mieux en parcourant ces noms, combien j'ai lieu de me féliciter d'avoir eu l'honneur de collaborer à une œuvre aussi méritoire, en aussi belle compagnie.

J'ai eu bien des jours heureux dans ma vie, mais je le confesse ici en toute franchise, c'est aux zouaves pontificaux que je dois les meilleurs ; ma qualité d'ancien président de l'Union Allet me valut la confiance de cette association de toutes les illustrations les plus pures de la chrétienté.

Un étranger *doit toujours montrer patte blanche*, avant d'être accepté dans une réunion d'hommes du monde ; mais, un zouave pontifical canadien porte un talisman ; en se présentant comme tel, il voit les mains s'ouvrir, et se tendre vers lui. Je dois à la vérité de déclarer que le très distingué président du Conseil Héraldique de France, M. le vicomte de Poli, et M. le colonel Caillon, qui furent mes amis, avant de devenir mes collègues, m'ouvrirent en France bien des portes, et me traitèrent comme un des leurs en me priant d'accepter les fonctions de trésorier général de cette œuvre internationale, dont le comité était ainsi composé.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Son Excellence le Prince Ruspoli, de Rome, Grand-Croix de l'Ordre du Christ.

Sa Grâce le Duc de Norfolk, de Londres, Grand-Croix de l'Ordre du Christ.

L'honorable M. Chapleau, Ministre-Secrétaire d'Etat, d'Ottawa, Commandeur de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Le Général baron de Charette, de Châteauneuf, en Bretagne, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Le duc de Larochefoucault-Doudeauville, de Paris, ancien ambassadeur de France, à Londres, Grand-Croix de l'Ordre de Pie.

BUREAU DU COMITÉ

MM. le vicomte Oscar de Poli, ancien préfet, président du Conseil Héraldique de France, glorieux blessé de Castelfidardo, rédacteur à la Gazette de France, poète, historien et auteur de plusieurs ouvrages remarquables, collaborateur de toutes les heures, à toutes les œuvres sociales, politiques et philanthropiques demandant du talent et beaucoup de dévouement, ami fidèle et dévoué du Canada Français, à qui m'attachent des liens d'amitié fondée sur une communion parfaite de croyances, de souvenirs et d'espérances,Président ;

Gustave Adolphe Drolet,Trésorier-Général ;

Le Vicomte Henri de la Baume, Collaborateur à l'Univers, etc.,Secrétaire-Général.

MEMBRES DU COMITÉ

MM. le lieutenant-colonel Henri Caillon, commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre, officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Ordre de Pie etc.; noble soldat, un des glorieux survivants de ces légendaires charges de cavalerie de 1870-71, que l'on trouve partout et toujours, au service des bonnes œuvres, à qui revient l'honneur

de l'initiative de notre œuvre et à qui je suis lié par une solide amitié, contractée aux pieds de Léon XIII.

Le baron de Cardon de Sandrans, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien préfet de la Loire, Commandeur des Ordres de Saint-Grégoire-le-Grand et de la Légion d'Honneur.

Noël Le Mire, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, le vaillant catholique Lyonnais.

Le Colonel comte de L'Eglise, noble soldat dont toutes les forces sont au service du bien : Commandeur des ordres de Saint-Sylvestre et de la Légion d'Honneur. (N. B. Le Colonel de L'Eglise est co-propriétaire de la célèbre vigne "*Château-Neuf du Pape*," près d'Avignon, crû fort apprécié au Canada, autrefois).

Alphonse Couret, ancien magistrat, démissionnaire lors des décrets attentatoires à la liberté de la conscience catholique, docteur en droit et ès-lettres, écrivain d'une large et solide érudition, Commandeur des Ordres de Pie et du Saint-Sépulcre, chevalier de Saint-Grégoire.

Le baron François de Barghon de Fort-Rion, compagnon d'armes de M. de Montigny, notre doyen, décoré de la médaille *Pro Petri Sede*, autre érudit de grand mérite.

Louis Cavois, ancien auditeur au Conseil d'Etat, Commandeur de Saint-Grégoire, dont tous les catholiques militants honorent le caractère chevaleresque et le dévouement sans bornes.

Le comte Arnold de Ronseray, comte Romain, type du gentilhomme chrétien, ardent au bien sous toutes ses formes, auteur d'excellentes études historiques.

Charles Jacquier, chevalier de Saint-Grégoire, l'éminent avocat Lyonnais.

Le comte Frédéric de Saint-Sernin, ancien sous-officier aux zouaves pontificaux, ancien chef de bataillon de l'armée territoriale, chevalier des Ordres de Saint-Grégoire et de Pie, décoré de la médaille d'or *Pro Petri Sede* et de la croix de Mentana, le preux blessé de Castelfidardo.

Charles Garnier, chevalier de Saint-Grégoire, ancien directeur de la *Décentralisation*, à Lyon, rédacteur en chef de la vaillante *Gazette du Midi*, à Marseille, polémiste de race et écrivain d'élite.

Le comte Guyon de Clermont-Touchebœuf, ancien volontaire aux Guides de La Moricière et aux dragons Pontificaux, Commandeur des Ordres de Saint-Sylvestre et du Saint-Sépulcre, chevalier de Saint-Grégoire et de Saint-Jean-de-Jérusalem, décoré de la médaille *Pro Petri Sede*.

Le comte de Caix de Saint-Aymour, camérier secret de Sa Sainteté le Pape, Grand-Croix de l'Ordre du Christ, etc.

Le président Hecquet de Roquemont, président de chambre honoraire près la Cour d'appel d'Amiens, docteur en droit, commandeur de Saint-Grégoire, chevalier de la Légion d'honneur, modèle du magistrat catholique, actif à toutes les œuvres de foi et de charité, digne de tous les respects. -

André Bernard, ancien zouave pontifical, chevalier de Saint-Grégoire, dont le nom est synonyme de loyauté, intelligence, bienfaisance.

Le baron de Samatan, type du chevalier chrétien, entré dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, il y a quarante ans, sur la nomination de Sa Sainteté Pie IX, de vénérée mémoire.

Le comte de Courtin de Neufbourg, investi d'un titre héréditaire par la munificence de Sa Sainteté Léon XIII, glorieusement régnant.

Fernand de La Morandière, ancien préfet, commandeur de Saint-Grégoire, chevalier de l'Ordre de Pie.

Le comte Armand de la Porte des Vaux, comte Romain, ancien médecin-major des armées, commandeur de Saint-Sylvestre, chevalier de la Légion d'Honneur et du Saint-Sépulcre.

Le comte Palluat de Besset, comte Romain, chevalier de Saint-Grégoire, maire de Nervieux, ancien membre du Conseil général de la Loire.

Le comte de Poli, commandeur de l'Ordre militaire de Saint-Grégoire, ancien officier de Marine, et M. le comte Maurice de la Fargue, camérier d'honneur de Sa Sainteté Léon XIII, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, directeur du "*Moniteur de la Nièvre*."

L'honorable M. Chapleau, en acceptant les très honorables fonctions de président d'honneur de notre œuvre écrivit à M. le vicomte de Poli une lettre admirable, que je suis heureux de porter à votre connaissance.— Elle était conçue en ces termes.

" Paris, le 20 septembre 1887.

" *Monsieur le Président,*

" J'ai reçu la lettre par laquelle vous avez bien
" voulu me faire part de la formation, sous votre pré-
" sidence, d'un comité chargé, au nom des dignitaires

“ et chevaliers des Ordres Pontificaux, d'offrir une
“ œuvre d'art à Sa Sainteté le Pape Léon XIII, à l'oc-
“ casion de Son Jubilé Sacerdotal. Je vous remercie
“ bien vivement de votre communication et je m'em-
“ presse de vous féliciter de votre heureuse initiative,
“ et de vous apporter ma modeste souscription et mon
“ entier concours.

“ Peuple issu de la fille aînée de l'église, les Cana-
“ diens-Français ont, entre tous les fidèles, le devoir
“ de se montrer reconnaissants et soumis à l'Église et à
“ son auguste chef. En touchant la terre qu'il venait
“ de découvrir, le premier acte de Jacques-Cartier fut
“ un acte de foi. Par le signe de la Rédemption élevé
“ de ses mains sur ce continent nouveau, devenu notre
“ bien-aimée Patrie, le digne émule de Christophe
“ Colomb a imprimé au frontispice de notre histoire
“ un caractère religieux que nous retrouvons à chaque
“ page, au cours de trois siècles, et par lequel nous
“ avons été sauvés, le jour malheureux où nous avons
“ perdu la France.

“ Nos évêques et nos prêtres ne bornèrent pas leur
“ dévouement à nous conserver les bienfaits inesti-
“ mables de la foi ; ils se firent, alors que nous étions,
“ sinon vaincus, du moins abandonnés, nos guides
“ temporels, et c'est à eux que nous devons d'être
“ aujourd'hui une nation distincte, prospère et libre,
“ assurant sous le drapeau, loyalement servi, de l'An-
“ gleterre les destinées de la race française au Nouveau-
“ Monde.

“ J'ai donc raison, Monsieur, de vous dire que nous
“ avons, nous Canadiens-Français, comme catholiques et

“ comme citoyens, des motifs particuliers de manifester
“ notre amour et notre vénération au Saint-Père, qui
“ représente à nos yeux Dieu et Patrie.

“ Vous m’offrez, au nom de Messieurs les membres
“ du Comité, d’être l’un de vos présidents d’honneur.
“ Je ne puis refuser votre demande qui m’honore d’au-
“ tant plus que je dois partager cette distinction avec
“ les catholiques illustres dont vous mentionnez les
“ noms dans votre lettre, noms que j’admire autant
“ que vous les admirez en France.

“ Je vous prie d’exprimer à Messieurs les membres
“ du comité la vive satisfaction que j’éprouve d’avoir
“ eu, au cours de mon séjour en France, l’occasion de
“ me joindre à eux pour donner au Souverain Pontife
“ un témoignage commun de notre vénération et de
“ notre amour filial

“ Veuillez agréer, Monsieur le Président, l’assurance
“ de ma haute considération.

“ J. A. CHAPLEAU.”

A cette éloquente lettre, M. de Poli répondit en
notre nom à l’Hon. Secrétaire d’Etat canadien :

“ Paris, 12 octobre 1887.

“ *Monsieur le Ministre,*

“ J’ai à cœur de vous faire parvenir, au nom du
comité des Chevaliers Pontificaux, l’expression de la plus
vive gratitude. Votre très généreuse souscription ne

peut manquer d'être un fécond exemple sur votre noble terre canadienne, où j'ai senti, en vous lisant, battre le grand cœur de la vraie France.

Souffrez que je vous remercie très respectueusement, Monsieur le Ministre, du bienveillant accueil que vous avez daigné me faire, et de la belle et éloquente lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; elle sera le joyau de notre *Livre d'or*, et je suis certain qu'elle touchera profondément le cœur de Notre Très-Saint-Père et celui de la fille aînée de l'Église.

Veillez me faire l'honneur d'agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect et de ma vive gratitude.

“VICOMTE DE POLI,

“ Ancien préfet, président du Comité International de souscription des dignitaires et chevaliers des ordres pontificaux.”

Avec un tel comité, se présentant sous de si puissants auspices, notre œuvre était certaine de trouver partout, dans la grande famille catholique, l'accueil le plus sympathique. Nous invitions à participer à notre manifestation de dévotion filiale, non-seulement les membres des Ordres Pontificaux, les décorés des médailles militaires *Pro Petri Sede* et de Mentana, les catholiques honorés de distinctions papales, les anciens défenseurs du Saint-Siège, mais encore tous ceux qui, sans faire partie des catégories spécifiées, auraient à cœur de s'associer à l'initiative du comité.

Après six mois de travail opiniâtre, après avoir échangé des correspondances avec beaucoup de catho-

liques, que leurs œuvres avaient signalés à l'attention ou à la libéralité du Souverain Pontife, le succès couronna brillamment les efforts de notre comité. C'est en grande partie à la presse que nous le devons et je suis heureux de vous dire que mes collègues ont été fort touchés de l'accueil que *La Minerve*, *La Patrie*, *La Presse*, *L'Eten-dard* et *Le Monde* de Montréal ont fait à notre appel, en reproduisant la circulaire que nous avions lancée.

Notre récompense nous attendait aux pieds du Souverain Pontife. Nous eûmes l'insigne honneur d'être délégués à Rome, par la Chevalerie Pontificale où nous présentâmes à Sa Sainteté le Pape Léon XIII, l'adresse des personnes honorées de marques distinctives par le Saint-Siège et les riches cadeaux que leur munificence et leur reconnaissance avaient permis à notre comité de faire exécuter en leurs noms.

Notre président, M. le vicomte de Poli, avait pris les devants, et en fourrier habile, il nous avait, non seulement préparé d'excellents logements, mais il avait obtenu la faveur insigne d'une audience intime pour la délégation. Nous eûmes le grand honneur d'être reçus en audience particulière par le Saint Père, dès le lendemain de notre arrivée dans la Ville Eternelle, le 26 janvier dernier.

Sa Sainteté nous retint plus d'une heure, et daigna causer avec tous les membres de la délégation composée de M. le vicomte de Poli, de M. Hecquet de Roquemont, de M. Noël Le Mire, de M. le colonel Caillon, de M. le comte de Ronseray et de moi.

Le Saint Père m'interrogea sur le Canada et me parla bien affectueusement des zouaves canadiens, que

je dis à Sa Sainteté représenter officiellement à Ses pieds. Je profitai ensuite de l'occasion que m'offrit le Saint-Père en me demandant "si les zouaves canadiens " étaient toujours prêts à voler à la défense du Saint-Siège", pour assurer Sa Sainteté de l'entier dévouement de tous les anciens zouaves pontificaux canadiens, et aussi de celui de leurs enfants. Le Saint-Père me répondit : " Très bien, mon enfant. Je suis toujours " heureux d'entendre répéter que les Canadiens sont " fidèles à l'Église. Je bénis les anciens zouaves et " leurs familles du plus profond de mon cœur."

Pour vous donner une idée de l'intimité de notre audience, écoutez bien ceci. Nous étions tous les six dans les appartements particuliers du Saint-Père, à genoux. M. de Poli nous présenta à tour de rôle à Sa Sainteté, en disant qui nous étions, d'où nous venions, et le plus ou moins d'importance que nous avions dans nos provinces respectives. Le Saint-Père nous fit relever et nous obligea à nous asseoir autour de Lui. Il n'y avait que quatre fauteuils dans la pièce. Le colonel Caillon et le comte de Ronseray étaient restés debout.

Le Saint-Père se leva tout à coup et avec une vivacité étonnante, se dirigeant vers la cheminée, tira le cordon de la sonnette. Sa Sainteté pria Monsignor della Volpe, Son maître de chambre, qui répondit à cet appel, de faire apporter deux fauteuils pour ces messieurs. Nous restâmes assis près d'une demi-heure, à causer, ou plutôt à écouter le Saint-Père, qui nous fit l'honneur de nous adresser le discours suivant :

“ Chers Fils,

“ Nous recevons avec une entière satisfaction les
“ présents que vous nous offrez au nom de votre comité,
“ et nous sommes vivement touché des nobles sentiments
“ dont son adresse nous apporte l'expression ; ils nous
“ montrent de quel esprit vous êtes animés ; la généreuse
“ pensée qui a inspiré votre œuvre de dévotion et de
“ gratitude filiales Nous prouverait, s'il était nécessaire,
“ que vous méritiez bien les distinctions chevaleresques.

“ Vous, chers fils, et tous ceux qui se sont associés à
“ votre louable initiative, vous avez voulu, à l'occasion
“ de Notre Jubilé Sacerdotal, manifester non-seulement
“ votre gratitude, mais encore votre inviolable attache-
“ ment au Vicaire de Jésus-Christ, à ce Siège Aposto-
“ lique ; dans tous les temps, en effet, la reconnaissance
“ fut une loi de la chevalerie chrétienne, comme aussi
“ le respect des lois de Dieu, l'attachement de l'Eglise,
“ la fidèle observance de ses préceptes, l'esprit de foi, de
“ devoir et de sacrifice. Et ce ne sont point là seulement
“ les principes de la chevalerie, ce sont encore les prin-
“ cipes fondamentaux de l'ordre social.

“ Dès le début de Notre Pontificat, Nous les avons
“ rappelés aux peuples ; ils aspirent au calme, à la pros-
“ périté, mais cette aspiration ne se peut réaliser que
“ par la régénération chrétienne des sociétés, et vous,
“ chers fils, plus que les autres hommes, vous avez le
“ devoir d'y travailler par la prière, par l'exemple, par
“ les sacrifices même ; car c'est dans cette féconde
“ régénération, dans ce retour réfléchi aux doctrines

“ chrétiennes, aux enseignements de l'Eglise Catholique
“ et de son Chef, que réside exclusivement la solution
“ des questions qui troublent si gravement la paix du
“ monde.

“ Oui, la paix dans les sociétés ne peut résulter que
“ de la paix dans les intelligences, de l'adhésion sincère
“ à la parole de Dieu. Tout ce que l'Eglise enseigne aux
“ hommes, elle l'a appris de la bouche même de Jésus-
“ Christ ; pourquoi rechercher le bonheur et la sécurité
“ où ils ne peuvent pas être ? N'est-il pas évident que
“ les nations seraient moins troublées et plus prospères,
“ et les hommes plus heureux, s'ils revenaient franche-
“ ment, complètement aux vérités et aux préceptes de
“ la Religion ? C'est là, en effet, le point de départ de
“ toute civilisation, de tout progrès, et la source unique
“ d'où découle pour les peuples la véritable prospérité.

“ Les adversaires de l'Eglise affectent de la croire
“ indifférente, sinon même hostile au progrès ; mais tout
“ ce que les sciences, les arts et l'industrie humaine ont
“ trouvé de nouveau pour l'utilité et les besoins de la
“ vie, tout ce qui n'est pas licence, mais liberté vraie et
“ digne de l'homme, tout cela est béni par l'Eglise.

“ Le règne de Jésus-Christ est donc la meilleure
“ sauvegarde de la civilisation ; la concorde entre les
“ nations, entre les souverains et les peuples, l'harmonie
“ et le bonheur dans les familles n'ont certainement pas
“ de fondement plus solide et plus sûr que le respect
“ des préceptes évangéliques.

“ Hélas ! au lieu de s'attacher à seconder l'action
“ naturelle et bienfaisante de l'Eglise, on s'obstine à la
“ contrarier, résolûment, avec une aveugle tenacité.

“ Dans cet instant même, où le concert spontané des
“ nations et des princes, avec une admirable unanimité,
“ si consolante pour Notre cœur, célèbre Notre Cin-
“ quantenaire Sacerdotal, il semble que cette imposante
“ manifestation du monde entier, loin de ramener les
“ égarés à la vérité religieuse, à la saine notion des
“ choses, les exaspère jusqu’à la fureur, avec un redou-
“ blement de haine satanique...”

Le Saint-Père cessa alors de parler, et Ses traits expressifs décelaient la méditation douloureuse.—Dès Ses premières paroles, nous nous étions remis à Ses pieds, et c’est dans cette respectueuse attitude que notre distingué président, M. de Poli, lui dit :

—Très Saint-Père, si grandes que soient les amertumes de l’heure présente, si acharnées que soient certaines hostilités, il n’en est pas moins vrai que, nous, Catholiques, nous entrevoyons déjà l’aurore des temps heureux où la Religion recouvrera la plénitude de sa maternelle puissance, où le Pape sera le suprême et bienfaisant arbitre des peuples ; et c’est le sentiment de tous Vos fils, Saint-Père, que pas un pontificat n’aura plus fait, pour avancer cette féconde restauration, que le pontificat de Léon XIII.

Sa Sainteté leva les yeux avec un geste d’imploration et daigna répondre à ce pronostic.

“ Chers fils, Nous acceptons bien volontiers l’augure
“ des succès croissants que vous espérez pour l’Eglise ;
“ car il n’est rien que nous désirions d’avantage, rien
“ que Nous estimons plus digne de Notre Très Saint
“ Ministère que les progrès continus et pacifiques du
“ Catholicisme. Et vraiment, nul ne pourrait contester

“ qu'il se dégage une haute importance, une manifes-
“ tation de sentiments singulièrement éloquents, de ces
“ témoignages universels qui convergent en ce moment
“ vers le Vicaire de Jésus-Christ. De tous les points
“ de la terre, les regards sont tournés vers le Siège
“ Apostolique, et d'innombrables multitudes, comme
“ vous, chers fils, rendent à Jésus-Christ le témoignage
“ éclatant de leur foi, en proclamant, par le fait même,
“ quelle force salutaire réside dans le Pontificat Romain.
“ Toutes les classes de personnes, dans toutes les parties
“ de l'univers, en particulier ou collectivement, multi-
“ plient à l'envi les hommages de la piété filiale, les
“ preuves manifestes de leur indissoluble dévotion et
“ de leur lumineuse confiance envers le Chef de l'Église.
“ En cela éclatent admirablement la bonté et la puis-
“ sance de Dieu, qui, dans les desseins de Sa providence,
“ tire du mal lui-même une ample moisson de bien, et
“ aussi le caractère divin de l'origine et de la vie de
“ l'Église, et l'esprit divin qui la gouverne, unissant par
“ un seul et même lien les fidèles entre eux, et tous au
“ Pasteur suprême.

“ Il faut demander à Dieu que, par Sa grâce toute
“ puissante, Il étende de plus en plus ce grand et con-
“ solant mouvement des esprits, qui doit profiter non
“ seulement à l'Église, mais aussi aux gouvernements,
“ aux nations, à tous les hommes ; demandons à Dieu
“ qu'Il les incline à laisser appliquer le remède à leurs
“ maux, à cesser de s'opposer à ce que cette efficacité
“ salutaire, dont l'Église Catholique est divinement
“ douée, s'exerce de plus en plus amplement dans toute
“ la vie privée et publique.

“ Continuez donc, chers fils, avec un redoublement
“ de confiance et de courage, à vous dévouer à tout ce
“ qui est bon. Demeurez fidèle à Dieu, à Son Vicaire,
“ à son Église. Conservez inviolablement dans vos
“ âmes les lumières de la Foi et de la morale chré-
“ tienne ; qu’elles soient la règle de tous vos actes, et
“ elles seront la consolation, la force et l’honneur de
“ votre vie. Dieu vous assistera volontiers, en tout
“ temps, et, avec Son aide, vous recueillerez les fruits
“ de votre généreuse persévérance. Comme gage des
“ célestes faveurs et en témoignage de notre parti-
“ culière affection, chers fils, la bénédiction que vous
“ êtes venus demander au Pape, Nous l’accordons de
“ toute l’effusion de Notre cœur à vous, à vos patries,
“ à vos familles, à vos amis, à vos coopérateurs, aux
“ distingués artistes dont vous Nous avez offert les
“ ouvrages. ”

Léon XIII prit dans Ses mains les cadeaux que nous Lui présentions au nom, non seulement des personnes honorées de distinctions par le Saint-Siège, mais aussi de beaucoup de catholiques qui s’associèrent à notre œuvre, entr’autres de beaucoup de Canadiens et de membres de l’Union Allet, présidée pendant ce Jubilé, avec tant de distinction, par mon excellent ami le lieutenant colonel Hughes.

Nous présentâmes une croix papale à trois branches, en or fin, enrichie de pierres précieuses, de près de sept pieds de hauteur ; une grande coupe en faïence, richement décorée et contenant, outre les cinq croix des ordres pontificaux, toute l’histoire de la vie si laborieuse du Saint-Père. C’est une pièce de céramique de grande

valeur. Nous présentâmes aussi au Souverain Pontife, une adresse enluminée, sur parchemin, au nom de tous les participants à cette œuvre de dévotion.

Le Canada catholique a répondu généreusement à notre appel. J'ai été heureux de pouvoir dire à Rome que le comité international avait l'honneur de compter au nombre de ses souscripteurs, les personnes suivantes, que d'ailleurs l'on trouve toujours au premier rang, lorsqu'il y a une œuvre patriotique ou de dévouement à accomplir.

L'Union Allet (zouaves pontificaux canadiens).	1000 frs
L'honorable M. J. A. Chapleau.	1000 "
L'honorable comte Mercier.	1000 "
L'honorable Sir A. P. Caron.	500 "
L'honorable J. A. Ouimet.	500 "
L'honorable Sir Hector Langevin	125 "
L'honorable juge Taschereau, de Québec. .	150 "
L'honorable juge Taschereau, de la Cour Suprême, Ottawa.	125 "
Sa Grâce Monseigneur Duhamel, Archevêque d'Ottawa	100 "
Alfred Larocque, jr.	100 "
Chs. A. Vallée	100 "
Anatole Desforges	100 "
L. J. Forget	100 "
Dr Ephrem Chapleau	125 "
Louis H. Taché	125 "
Dr Ol. Robitaille	50 "
U. E. Archambault	25 "
Alphonse Desjardins M. P	50 "

M. J. Alfred Prendergast	50 frs
Clément Vincelette	25 "
Adolphe Roy.	20 "

Ces noms figureront dans le "*Livre d'Or*" que le comité fait préparer dans ce moment : Ce sera le MÉMOIRIAL de notre œuvre.

J'ai reçu en outre une quantité de lettres de compatriotes distingués, nous assurant de leurs vives sympathies et expliquant qu'ayant part déjà à des souscriptions particulières, ou faisant directement au Saint-Père leurs offrandes, ils ne pouvaient pas s'associer à notre œuvre. De toutes ces lettres du Canada, celle qui a le plus vivement impressionné le comité était certainement la lettre écrite par M. Oct. Cossette, de Valleyfield, ancien zouave pontifical. M. Cossette, poussé par un sentiment d'une extrême délicatesse, adressa au comité trois pierres fines destinées à être serties dans la croix papale que le comité devait offrir au Souverain Pontife, au nom de la Chevalerie Pontificale.

Malheureusement, ce chef-d'œuvre de l'orfèvrerie française était terminé et déjà déposé à la Nonciature de Paris, quand l'envoi de notre ami Cossette nous parvint. M. le vicomte de Poli, notre distingué président, s'est chargé de trouver une destination à ces pierreries, en harmonie avec les idées chevaleresques et élevées du donateur.

Quel homme que ce Pape, mon cher docteur ! Dans une soutane blanche, trop ample pour son maigre corps, les mains emprisonnées à moitié dans des mitaines blanches et la tête couverte d'une calotte blanche, pâle,

la peau blanche, diaphane, exsangue, mais souriant avec une douceur ineffable : tel nous est apparu le Saint-Père. Prostrné aux pieds de Léon XIII, on est obstinément et malgré soi attiré par trois points lumineux, par trois éclairs si vous voulez, qui se dégagent, ou que lance plutôt la personne du Saint-Père : Ses yeux, sa croix pectorale en brillants et son anneau pastoral.

Je n'ai jamais vu d'yeux aussi noirs, aussi vifs, aussi *parlants* que les yeux du Souverain Pontife.

Lors de notre audience, Léon XIII portait au cou, une croix en diamants lançant mille feux, et au doigt, un anneau semblable, cadeaux d'un souverain. Eh bien ! Ses yeux, suivant les sentiments agitant le Saint Père, brillaient encore plus que les diamants de sa croix pectorale et de sa bague. Nous sortîmes de cette audience mémorable avec une "flamme au cœur."

J'ai eu le plaisir de rencontrer au Vatican, dans l'antichambre du Saint-Père, le comte Gazzoli, de service ce jour-là, comme Garde-noble. Le comte s'est informé de plusieurs personnes de Montréal et de Québec, dont il reçut des marques de sympathies, lorsqu'il vint au Canada porter la calotte cardinalice à Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec.

Je suis étonné de voir la force et l'énergie extraordinaires déployée, par le Souverain Pontife et son entourage. Du matin au soir, les audiences se succèdent et sont accordées à des personnes, venant des quatre coins de l'univers et parlant toutes les langues. C'est une corvée incroyable à laquelle des hommes, jeunes encore, se soumettraient difficilement. Le Saint Père, qui n'est déjà pas libre de sortir du Vatican, ne se con-

sidère même pas libre de refuser de recevoir les milliers de pèlerins affluant de toutes parts. On doit donc se rendre à l'évidence, et reconnaître qu'il faut des grâces d'état, pour permettre à un aussi saint vieillard de résister à des efforts physiques capables, dans des circonstances ordinaires, d'abattre les hommes les plus vigoureux.

Nos offrandes sont exposées maintenant et le seront jusqu'à la clôture de l'exposition vaticane, dans le musée réservé aux cadeaux des souverains. J'ai vu dans cette pièce, ne contenant que des trésors inappréciables, le Missel présenté au Saint-Père, par le gouvernement Provincial de Québec, accompagné d'un bijou d'adresse, le tout contenu dans un élégant écrin de satin et de velours blancs. Ce cadeau, fort apprécié, comme provenant de ministres d'une province catholique, dépendant d'une métropole protestante, est exposé entre une mitre enrichie de pierres précieuses, don de l'Empereur d'Allemagne, et un reliquaire en diamants, don d'une autre tête couronnée. Très flatteur pour notre petite province, qui vraiment est beaucoup mieux appréciée à l'étranger, que par un bon nombre de nos propres nationaux.

Vous ne sauriez croire combien notre petit peuple canadien-français *est connu* et estimé par la Cour Pontificale. J'ai eu l'honneur, après notre audience, d'aller présenter mes hommages à plusieurs princes de l'Église et à d'autres grands personnages, vivant dans l'intimité de Sa Sainteté. Partout, après ma présentation faite, les augustes personnes chez qui j'avais l'honneur d'être reçu, me parlaient du Canada *avec*

pleine connaissance de cause. Leurs Éminences les cardinaux Rampolla, secrétaire d'État, et Ledochowsky, archi-chancelier des ordres équestres pontificaux, daignèrent surtout s'entretenir avec moi de notre chère province de Québec. Le cardinal Ledochowsky a lu une quantité d'ouvrages publiés sur le Canada, entre autres tous les livres de M. Rameau.

Je ne trouvais, après tout, rien de bien étonnant à ce que les présidents des congrégations romaines nous connussent à fond ; nous avons pris, à nous seuls, autant de leur temps, en les saisissant de toutes nos querelles de clochers, de diocèses, de questions politiques, etc., que la moitié au moins de l'Europe. Heureusement ces temps-là sont passés, et la paix commence, dit-on, à régner sur les bords arrosés par le majestueux Saint-Laurent, qui paraît se soucier des misères que nous nous créons à plaisir, autant que les poissons qui nagent dans ses eaux paraissent se soucier des plus belles pommes du Canada.

J'ai eu le plaisir de serrer la main à mon vaillant camarade, *le père Paquet*, que j'ai trouvé un matin, montant la garde, au pied de la *Scala Regia*, en grande tenue de gendarme : habit bleu à boutons d'argent, baudrier de buffle blanc supportant le sabre de cavalerie, épaulettes d'argent, et grand bonnet à poil avec plumet rouge sur le côté, culotte de peau blanche, collante, bottes, éperons. Il était vraiment superbe ! Sa tenue était flambante neuve et arrivait de Paris, m'a-t-il dit. Pour l'exposition, le cardinal secrétaire d'Etat a fait des frais et a commandé à Paris la *grande tenue des grands jours* des plus beaux gendarmes de la garde

Impériale. Aussi, faut les voir, avec leurs bonnets à poil d'au moins deux pieds et demi de hauteur. Le père Paquet a l'air d'un vieux grognard du premier empire, et fier ! Ce cher camarade sert le Pape comme gendarme, depuis onze ans déjà ; il s'est beaucoup informé de tous les zouaves Canadiens, et de son ami Charles Vallée spécialement.

J'ai eu le grand plaisir de rencontrer sur la "*via Nazionale*" le lendemain même de notre audience au Vatican, le Savantissime Abbé Tanguay, à qui Sa Sainteté vient m'a-t-on dit, de conférer la dignité très recherchée et fort appréciée de Prélat de sa maison, donnant droit au titre de Monsignor.

J'ai présenté le docte abbé aux membres de notre députation. Mgr Tanguay est venu nous voir à l'hôtel d'Angleterre où nous étions descendus. M. le vicomte de Poli, pour qui l'armorial de France n'a pas de secret et l'illustre auteur du Dictionnaire généalogique des familles Canadiennes, nous émerveillèrent par leurs savantes dissertations sur les origines de nos ancêtres.

Pendant une de ces visites, entre deux discussions historiques sur les premiers temps de la colonie, j'inondai de joie le cœur du savant historiographe canadien, en lui apprenant la découverte que j'avais faite à Paris, de la "*Correspondance*" et du *Journal des Campagnes* du chevalier de Lévis, depuis duc de Lévis et maréchal de France, pieusement conservée par son arrière petit fils, M. le comte de Nicolay,—mais dont l'existence est absolument ignorée en dehors de sa famille.

C'est en aidant mon distingué camarade Philippe Hébert dans ses recherches d'un portrait authentique

du chevalier de Lévis, pour lui permettre de terminer la statue de ce grand capitaine, destinée à la chambre des députés de Québec, que nous trouvâmes, et le portrait et la correspondance.

Le vaillant député de la Vendée, M. de Baudry d'Asson, est l'obligeance personnifiée. Je lui avais fait part des difficultés qu'éprouvait Hébert de trouver un portrait du duc de Lévis. M. de Baudry d'Asson nous présenta au comte de Lévis-Mirepoix, député de L'Orne, appartenant à la branche aînée de cette illustre famille.

M. de Lévis-Mirepoix nous apprit que le portrait authentique du chevalier de Lévis, se trouvait chez son cousin, M. le comte de Nicolay, arrière-petit-fils du grand héros canadien. Il nous remit gracieusement une lettre pour M. de Nicolay, qui fit à Hébert un accueil charmant et fut fort flatté d'apprendre que le gouvernement de Québec faisait élever une statue à son arrière-grand-père.

M. de Nicolay nous apprit à son tour qu'il avait hérité de reliques bien précieuses de son aïeul, entre autres de onze volumes comprenant ses *Correspondances* et son *Journal des Campagnes*. Il nous les fit voir, superbement reliés.

Convaincu de l'importance que le gouvernement de Québec attacherait à la découverte, faite aussi fortuitement, de pareils trésors historiques, restés ignorés des gens de lettres que les cabinets d'Ottawa et de Québec avaient déjà dépêchés à Paris pour faire des recherches dans les archives de l'Etat, je fus heureux d'en révéler l'existence à l'abbé Tanguay, à ce bénédictin moderne

aussi savant que modeste, afin qu'il attachât son nom à leur publication.

L'abbé était en visite chez son filleul, à Rome ; — Excusez du peu, ce filleul, le comte N... est le propre neveu du Pape Léon XIII, s'il vous plaît.—L'abbé me remercia chaleureusement de cette communication, et m'informa qu'il allait hâter son retour à Paris pour se faire présenter à M. le comte de Nicolay, et en obtenir l'autorisation de copier ces précieux manuscrits et de les faire imprimer, sous le haut patronage du gouvernement.

Je l'attends à Paris dans trois ou quatre jours—Hébert présentera Mgr Tanguay au comte de Nicolay, dès son arrivée ¹.

J'ai aussi eu le plaisir de passer quelques jours dans la ville aux Sept Collines, avec un autre ami du Canada,

¹ Monsignor Tanguay revint à Paris quinze jours après nous. Je lui appris une fâcheuse nouvelle. Dans l'intervalle j'avais eu l'honneur d'offrir à déjeuner, au Lyon d'Or, à M. l'abbé Casgrain, de passage à Paris. Au dessert, j'informai l'auteur du " Voyage au Pays d'Evangéline " de la grande joie dont j'avais inondé Mgr Tanguay, en lui révélant l'existence de ces trésors historiques.

M. l'abbé Casgrain ne pouvait croire qu'une pareille mine eut échappé à ses laborieuses recherches. Il me pria de le présenter à M. de Nicolay. Je me retranchai derrière ma parole engagée à Mgr Tanguay.

M. l'abbé Casgrain dont l'activité est proverbiale, me déclara que mes renseignements lui suffisaient pour se procurer ces précieux manuscrits, avant le retour de Rome de Mgr Tanguay. Quatre jours après, l'abbé m'apprit triomphalement qu'il était dans la place.

M. Paul de Malijay, qui habite Rome, tous les hivers, pendant trois mois. M. de Malijay était très affecté de la mort du général Kanzler, survenue quelques jours avant mon arrivée à Rome ; Malijay m'a remis quelques portraits du général Kanzler. Il y en a un pour vous, un pour Larocque, un pour le Père Garceau, un pour messire Moreau, un pour de Montigny. Madame la baronne Kanzler a prié Malijay de vous les faire parvenir avec une lettre de faire part pour madame Mount, qu'elle a connue à Rome en 1877. Vous trouverez ces précieux souvenirs sous ce pli. Vous devriez engager le bureau de l'Union Allet à faire célébrer par un aumônier, ou par le Père Garceau, un service solennel pour le repos de l'âme de notre ancien chef, qui nous aimait beaucoup. J'ai été cruellement affecté par cette mort. Le général Kanzler m'avait accueilli avec tant d'affabilité à chacun de mes voyages à Rome. Je m'étais fait une fête de revoir ce grand serviteur de l'Église, fidèle jusqu'à la mort. Il mourut au Vatican.

Vous ne reconnaîtriez certainement pas la Rome, dont nous avons si souvent parlé, mon cher docteur. Vous ne pouvez pas vous figurer le bouleversement et le remue-ménage que les Piémontais, les Siciliens, les Napolitains, enfin tous les "buzzurri," ont opérés dans la Ville Éternelle. On a construit partout d'une manière incroyable. On avait commencé des quartiers nouveaux entre le Quirinal et la gare, mais depuis quelques années on a choisi le Vatican comme objectif, et savez-vous ce que l'on a fait ? On a élevé avec des terres rapportées, le niveau du terrain de la campagne romaine, tout autour du Vatican et derrière le Fort

Saint-Ange ; Ainsi l'on ne voit plus que la coupole du fort, émergeant du niveau des terrains voisins, élevés jusqu'à la hauteur des parapets du mausolée d'Adrien.

Toute cette *campagne*, au-dessus de laquelle nous avons monté si souvent la garde et qui nous paraissait si mélancolique du haut des bastions Saint-Pierre et Saint-Paul, est aujourd'hui couverte de hautes constructions, dont les croisées ont vue sur les jardins du Vatican. Le Saint-Père qui n'était plus chez Lui dans Rome, n'est même plus chez Lui dans Son jardin. La révolution et les loges ont certainement présidé à cette transformation infernale, et à ce voisinage, interdisant forcément au Saint-Père, même une promenade intime dans Son *Sagro ritiro*.

.

Je vous prie, mon cher ami, d'être mon interprète auprès des membres de l'Union Allet et de tous mes chers camarades pour les assurer de ma toujours vive affection et de mon entier dévouement.

J'ai l'honneur de voir quelquefois notre illustre général. M. de Charette ne manque pas dans ces occasions de s'entretenir de ses zouaves canadiens. Nous tenons une grande place dans son cœur. J'ai aussi rencontré notre vaillant capitaine de Kermöal, lors de son passage à Paris, en route pour Rome, et à son retour, en route pour Saint-Brieuc, où il habite. Lui aussi a conservé le meilleur souvenir de ses Canadiens et nous aime beaucoup. Je crois ou plutôt je suis convaincu que nous le lui rendons bien.

Faites mes amitiés à tous les camarades et remerciez-les bien du grand honneur qu'ils ont daigné me faire

en me nommant directeur honoraire du Bureau de l'Union Allet.

Agréez pour vous, mon cher et vaillant ami et pour ma chère sœur, l'expression de mes sentiments les plus fraternels, les plus affectueux et les plus dévoués.

XIV

AUGUSTE ACHINTRE

Nous avons appris avec un grand serrement de cœur, la mort de notre fidèle ami M. Auguste Achintre, décédé en cette ville hier soir à sept heures et quart, emporté par une longue maladie diabétique qui le minait depuis plus de dix ans.

C'est une encyclopédie qui s'en va, nous disait un des admirateurs de cet homme de lettres, en apprenant qu'il n'y avait plus d'espoir. Achintre était bien en effet une encyclopédie vivante. Il avait étudié toutes les sciences, il avait lu les traités les plus abstraits, il connaissait tout : philosophie, histoire, littérature, physique, chimie, beaux-arts ; seules, l'algèbre et l'arithmétique avaient résistées à Achintre. Son bon cœur lui ayant tenu la main toujours ouverte, il n'apprit jamais à compter, n'ayant jamais eu que des amis.

Achintre était un personnage d'un commerce des plus agréables. Tous les hommes d'esprit se délectaient dans sa société, car il y avait toujours quelque chose à acquérir en fréquentant ce brillant causeur.

Sa verve méridionale, sa diction d'ancien premier prix du conservatoire de Paris, ses connaissances multiples, vous empoignaient un auditoire, et lui communiquaient en partie le feu qui paraissait le dévorer.

L'existence d'Achintre fut très accidentée et sans la maladie qui lui enleva dans les dix dernières années de sa vie, l'énergie montrée au début de sa carrière, Achintre aurait pu jouer un rôle plus actif et plus en accord avec ses talents.

Auguste Achintre naquit en 1834, à Besançon, capitale de la Franche Comté, qui donna aussi le jour à Victor Hugo, au président Grévy à Jules Ferry et à une foule d'illustrations françaises. Son père était pharmacien de 1ère classe dans cette ville. Orphelin de bonne heure, Achintre fut élevé à Aix en Provence, par son oncle le vénérable M. Joseph Achintre, alors professeur de belles-lettres à l'université d'Aix, et aujourd'hui, quoiqu'âgé de près de 90 ans, s'occupant encore de faune, d'entomologie et de botanique.

A dix-huit ans, après un brillant cours d'études, Achintre s'engagea volontaire dans le 11ème chasseurs à cheval où il parvint au grade de maréchal des logis chef. Son colonel lui conseilla d'aller suivre les cours de l'école de cavalerie de Saumur, d'où il sortit avec le grade de sous-lieutenant, mais son goût pour les lettres lui fit abandonner la carrière militaire.

Il fit de la littérature avec Charles Monselet et s'unit d'une étroite amitié, qui ne s'est jamais refroidie depuis, avec Tony Révillon, aujourd'hui député de Paris. Achintre pour perdre l'accent du midi, avait aussi suivi les cours du conservatoire où il obtint un prix de tragédie.

Achintre partit un jour pour les Antilles ; il s'arrêta à Haïti, croyant y passer quelques semaines. Il y séjourna près de cinq ans. Il y fonda des journaux, publia des livres, s'occupa de politique, fut fait prisonnier, fut condamné à mort. Finalement, il fut nommé par l'ancien président Geffrard, ambassadeur de la république Haïtienne à Washington.

Il s'embarqua sur un voilier à destination de New York, mais des tempêtes terribles, désemparèrent son navire et un naufrage le jeta sur les côtes des Bermudes, où il visita la tombe du père de notre ami, le tant regretté Oscar Dunn.

Les moyens de transport étaient rares à cette époque entre les Bermudes et les Etats-Unis. Aussi, quand après plusieurs mois il arriva enfin à New-York, il apprit que la même révolution qui avait porté Geffrard sur le trône présidentiel, l'en avait chassé depuis son départ. Achintre n'était plus ambassadeur.

Ayant tout perdu et se trouvant proscrit de Port-au-Prince, il eut le bonheur de rencontrer à New-York un de ses amis du Conservatoire, M. Bertrand, aujourd'hui directeur du Théâtre des Variétés de Paris, voyageant aux Etats-Unis avec une troupe dramatique. Cette troupe devait donner des représentations au Canada. Achintre s'engagea pour jouer les "Pères nobles." Il vint à Montréal, y joua et fut applaudi. Le Canada lui plut, il y revint et en fit sa seconde patrie. Depuis vingt-deux ans, à part un court séjour qu'Achintre fit à Paris, pendant l'exposition universelle de 1878, notre ami demeura toujours à Montréal.

Achintre fut rédacteur en chef du *Pays* et de l'*Opinion Publique*, et collabora à presque toute la presse du Canada. Il publia, en 1872, ses "Portraits et dossiers parlementaires" qui obtinrent un grand succès.

Il fit à ses frais, vers cette époque, un voyage à la Colombie anglaise en compagnie de Sir Hector Langevin. A son retour, Achintre rédigea ses notes de voyage et écrivit un ouvrage considérable avec cartes et gravures, sur la Colombie et les territoires du Nord-Ouest, qu'il intitula "*De l'Atlantique au Pacifique*." M. Desbarats se chargea de l'impression de cet important travail. Sur le point de paraître, un incendie désastreux détruisit dans une nuit, les ateliers et les manuscrits.

Achintre publia ensuite un délicieux petit volume sur l'île Sainte-Hélène, sa flore, sa faune, et sa géologie. Il écrivit aussi deux opéras ; le libretto du dernier est entre les mains de notre distingué virtuose et camarade, Ernest Lavigne, qui est à en composer la musique. Il publia aussi à Paris une délicieuse bluette, "*La Dame Verte*," et plusieurs études remarquables, à la demande du gouvernement du Canada, sur les ressources, les canaux et l'avenir de notre pays. Son bagage littéraire est très considérable. Nous espérons qu'une main amie recueillera ces admirables pages, et éditera son œuvre épars.

M. Achintre, comme nous venons de le dire, était admirablement doué, mais, entre toutes ses qualités, la dominante était le TACT. Quand Achintre rédigea le *Pays* il avait à plaire aux vieilles barbes de 1848, aux coryphées de l'Institut, en rupture de ban religieux, enfin à l'école la plus avancée du Canada. Achintre

rédigea le *Pays* avec talent, avec dignité, avec conviction, croyons-nous, mais jamais il ne céda aux instances de ses patrons, et lui, le bouillant méridional, il n'écrivit jamais une ligne contenant une injure ou une personnalité à l'adresse de ses adversaires politiques.

Plus tard Achintre rédigea d'une façon magistrale *l'Opinion Publique*, le véritable journal des familles. Ses éditoriaux, ses chroniques, ses causeries familières, étaient de véritables modèles de style, de grâce et de bon goût, dans lesquelles il donnait délicatement des conseils aux grands ou vulgarisait pour les jeunes, les dernières découvertes scientifiques. Sa conduite dans le fauteuil de rédacteur en chef de ce journal, plutôt conservateur, fut aussi correcte quant aux principes, à la morale, à l'enseignement religieux, que ses articles politiques, lorsqu'il les adressait aux lecteurs libéraux du Pays.

On croirait, mais à tort, qu'Achintre passait indifféremment d'un camp dans un autre : la plume d'Achintre n'était pas vénale. Mais il était naturellement bon : il aimait à dire du bien et à faire plaisir à autant de monde que possible, et par contre, à ne désobliger jamais personne.

Il fit dans *l'Opinion Publique* autrefois, et dans la *Presse* tout dernièrement, une série de biographies d'hommes publics, de gens de lettres et de philanthropes, qui furent très remarquées. Sa "Galerie des Jeunes" attira surtout l'attention, au point qu'Achintre fut sollicité d'écrire la biographie de certains personnages fort désireux d'y figurer. Achintre refusa avec indignation. Promesses, offres d'argent, prières, rien

n'y fit. Achintre n'aima jamais les politiciens et les tireurs de ficelles, et ni pour or ni pour argent on aurait pu le décider à faire l'éloge de personnes, fort estimables d'ailleurs, mais qui avaient le tort de comprendre la politique autrement que lui.

Quand il ne pouvait dire du bien de quelqu'un, il se taisait, ne voulant jamais en dire de mal. Telle fut sa religion pendant les vingt deux années qu'il habita parmi nous. Et pourtant Dieu sait s'il aimait la discussion, et si les échos retentirent souvent de sa voix, aussi éclatante que la trompette de son ancien escadron.

Les emportements de ce bon Achintre étaient légendaires. Plus âgé d'une quinzaine d'années, que la plupart de ses copains de la tribune de la presse et des gens de lettres vivant avec lui, il prenait volontiers des airs paternels avec eux, et donnait des avis, des conseils toujours marqués au bon coin : mais, si le jeune, au lieu d'obtempérer *illico*, répliquait irrévérencieusement, oh ! alors, *mes enfants !* comme il disait : gare la bombe. L'élève de Samson apparaissait. Il ne fallait pas gratter Achintre bien fort, pour que le méridional ne se réveillât. L'ancien premier prix du Conservatoire nous tenait sous le charme de son éloquence, chaude, vibrante, passionnée, et si après ses brillantes philippiques nous n'étions pas convaincus, nous restions tout de même émerveillés par sa diction pure, correcte et entraînante.

Achintre adorait les enfants. Il était le commensal désiré de plusieurs de ses amis, pères de famille, où il était heureux de se faire tout petit, tout petit, pour causer avec leurs enfants, être témoin de leurs jeux,

jouir de leurs réparties, de leurs étonnements naïfs et de leurs joies pures. C'est là qu'il apparaissait dans toute sa bonté, donnant des *leçons de choses* mises à la portée des intelligences de ses jeunes interlocuteurs.

Monsieur Achintre, comme nous venons de le dire respectait toutes les convictions de ses amis. Il prenait souvent plaisir à répéter que les zouaves pontificaux canadiens, avaient écrit une belle page de l'histoire contemporaine et avaient éloquentement prouvé que le sang français n'avait pas dégénéré. Habitant un pays catholique, quoiqu'il ne parut pratiquer ostensiblement aucun culte, il respecta toujours les croyances religieuses de ceux qui l'entouraient. Personne plus qu'Achintre n'exerça la charité chrétienne dans toute sa pureté—
"Ne jamais faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qui nous fût fait à nous-mêmes." Aussi Dieu le récompensa-t-il sur son lit de douleur.

Un des prêtres les plus distingués de cette admirable maison de Saint-Sulpice, qu'Achintre tenait en très grande estime, et dont il aimait à vanter l'œuvre civilisatrice en Canada, monsieur l'abbé Sorin, entreprit de réchauffer la religion attiédie de notre ami. Le travail fut facile ; M. l'abbé Sorin lui fit trois visites, puis attendit. Achintre fit prier lui-même M. Sorin de lui faire une quatrième visite et là, il se confessa, communia et reçut l'extrême onction.

Dans les quatre jours qui suivirent ce grand événement, Achintre exprimait à ses amis, la joie et le contentement qu'il éprouvait d'avoir fait sa paix avec l'Eglise. Il disait à l'honorable M. Chapleau qui alla lui serrer la main mercredi dernier, quelques heures

après avoir reçu les derniers sacrements “ Ah ! je suis bien heureux maintenant ! la mort peut venir : elle ne me surprendra plus. Elle m'apportera la délivrance.”

Ceux qui l'ont connu, ceux qui l'ont aimé, et ils sont nombreux, tiendront à aller dire sur la tombe de notre cher ami : Qu'il repose en paix !

26 juin 1886.

CONSEILS A "MA FILLE"



Viens, ma Juliette, assieds-toi là ; je voudrais causer avec toi pendant quelques instants. Sais-tu bien, ma chère, je me suis souvent demandé pourquoi les philosophes, les gens de lettres et les publicistes vous négligeaient autant qu'ils le font. "*Mon fils*" reçoit de temps à autres des conseils de toutes natures, de la part des écrivains moralistes, de Vancouver à Québec ; mais je souffre de voir que l'on ne porte pas *aux filles*, un peu plus d'attention, car vous êtes, pour le moins, tout autant que les garçons, en état de recevoir un bon avis ; aussi, écoute-moi maintenant, et quand tu seras fatiguée dis : "assez."

D'abord, ma Juliette, n'aie pas peur, pendant que tu es encore jeune, de vivre et de jouer en plein air. Fais résonner les alentours de tes cris joyeux, si tu as envie de crier, "*et tu as généralement envie de crier.*" Si ceux qui t'entendent, te trouvant turbulente et tapageuse, te disent que ta tenue n'est pas celle d'une *dame*, dis leur : "Je préfère la gaiété à la tristesse : je veux

être *dame*, seulement quand j'aurai cessé d'être petite fille."

Ne crains pas d'être appelée *garçonnière*, parce que tu partages les jeux en plein air de tes frères. Ces garçonnières-là font plus tard les femmes jouissant de la meilleure santé, de la démarche la plus gracieuse et de la plus belle carnation. Fais tout ce que tu pourras honnêtement faire, pendant ton enfance, pour te développer physiquement, car, souviens-toi, ma mignonne, tu auras besoin plus tard de toute la santé emmagasinée pendant ta jeunesse, pour passer à travers les phases accidentées de la vie d'une femme.

Il y a, outre les jeux en plein air, bien des choses à recommander à une fillette ; comme, aider au ménage et prendre soin de ses petits frères, pour exempter un peu de fatigue à ta bonne mère et la laisser reposer dans l'après-midi. Oh ! Qu'y a-t-il de meilleur pour la santé du corps et de l'esprit d'une jeune fille complaisante, douce, aimable et désireuse de soulager sa mère, que de pouvoir lui rendre mille petits services et alléger ses fardeaux d'autant !

Une jeune fille doit commencer et finir sa journée par la prière. Le diable sera bien malin s'il réussit à forcer la consigne d'un petit cœur ainsi préparé. La prière d'une fillette monte au ciel comme un léger nuage d'encens odoriférant, et là, de blanches colombes la reçoivent sur leurs ailes pour la porter au pied du trône de l'Eternel.

Quand tu seras un peu plus âgée, l'on commencera à t'appeler "*Mademoiselle*"; ne deviens pas vaniteuse au point de te croire la plus charmante des créatures.

Alors, tu commenceras probablement à porter des corsets et.... maintenant ne rougis pas, car c'est très bien de porter des corsets, si tu ne les portes pas trop serrés. Je connais un grand nombre de sages qui condamnent absolument l'usage du corset : le beau sexe se ruine et s'étiole par l'abus qu'il en fait disent-ils ; mais la nature exige qu'une jeune fille délicate se tienne droite ; demandons au corset de la soutenir, à condition qu'il ne l'étouffe pas, par exemple.

Tu peux le disposer de façon à ce qu'il tienne ton petit cœur juste à sa place ; mais, ma chère fillette, pour rien au monde, n'attache jamais le bout du lacet de ton corset au pied de ton lit, et prenant l'autre extrémité des deux mains, ne tire pas de toutes tes forces jusqu'à ce que ton foie et ton estomac soient remontés à l'endroit où tu avais le cœur et les poumons, et ton œsophage remonté dans la gorge comme un télescope ! *Pour l'amour de Dieu, ne fais pas cela !* rien ne me ferait plus de peine au monde, ma fille, que de te trouver, essayant de te scier en deux avec un lacet de corset.

Les chaussures doivent avoir des semelles épaisses et bonne apparence, car on aime toujours à voir une jolie chaussure aux pieds des fillettes. Ces chaussures doivent avoir des talons plats, et bien aller à ton pied, c'est-à-dire ni trop étroites ni trop larges.—Je ne veux pas te voir portant un soulier qui aurait l'air d'un *mocassin* et dans lequel ton petit pied *flotterait* ; mais souviens-toi que je ne veux pas non plus te voir marcher dans la rue, avec des bottines tellement étroites que tu ne saches sur quel pied te poser, comme si ces bottines

étaient remplies de pois secs, comme celles de ta tante, partant pour un pèlerinage.

Si tu ne peux avoir qu'une robe d'indienne, fais-là à la mode et tâche qu'elle aille comme un gant. Je crois à la mode, ma fille, et je veux que tu paraisses toujours proprette, gentille et gracieuse.

Étudies les arts d'agrément si tu le désires. Il te faut une bonne éducation ; mais ne ruine pas ta santé, pour sortir *graduée* comme les autres, si tu ne peux être diplômée qu'à ce prix. Étudies le dessin, si tu le veux, mais n'aie jamais que de *bons desseins* ; étudie la peinture, mais ne l'exerce jamais sur ton visage ; étudie la musique, mais ne lutte pas avec un exercice de piano pendant que ta mère est aux prises avec le poêle de cuisine.

Non, au lieu de cela, cours à la cuisine et dis : " Maman, je suis jeune et forte et je me sens des dispositions à tout mettre en ordre ici en peu de temps ; mais, allez au salon vous reposer sur un canapé. J'irai vous retrouver lorsque mon travail sera fini, et alors je vous jouerai mes plus beaux morceaux. "

Tu reviendras ensuite au salon ; enlevant le grand tablier que je veux toujours te voir porter en t'occupant du ménage, tu courras à ta mère, tu prendras sa bonne figure entre tes deux mains et tu lui appliqueras deux gros baisers sur les joues. Tu t'assiéras alors à ton piano et tu joueras : " Ah ! que je voudrais être un ange ? "

Eh bien ! ma chère fille, tu auras la réponse immédiate à la musique ; tu ne pourrais pas être plus ange, aurais-tu vécu mille ans dans le ciel, que tu ne l'es à

cette minute. Si même les anges du Paradis sont susceptibles de jalousie, ils seront jaloux de toi, car tu devras être absolument heureuse.

Maintenant, ma fille, si tu as un père ou un frère ayant des dispositions à sortir tous les soirs, et à rentrer fort tard à la maison, ce qui attriste ta bonne mère et lui fait blanchir les cheveux prématurément, entreprends d'opérer un changement dans ce programme. Tu peux gagner leur conversion, si quelqu'un le peut. Aie toujours une figure riante pour les recevoir. En franchissant le seuil de la maison, montre leur qu'en nul endroit au monde, on ne saurait les accueillir avec plus de tendresse qu'à leur propre foyer.

Si ton père quitte la maison, entoure lui le cou de tes deux jeunes bras blancs, et le regardant bien dans les yeux, dis lui : " Papa, tu reviendras à bonne heure ce soir, ta petite fille le désire ardemment, n'est-ce pas que tu reviendras ? J'irai te rencontrer à la grille, si tu veux me faire un petit signal en remontant la rue, pour m'avertir, et nous passerons une soirée délicieuse au salon. Je te préparerai tes pantoufles, car tu dois être fatigué, cher père, après une journée de courses. Je ferai tout en mon possible pour te rendre heureux. Là, maintenant, tu viendras papa, n'est-ce pas, dis, chéri ? "

Et neuf hommes sur dix se diront en s'en allant : " Ma parole, je ne peux plus résister bien longtemps à cette enchanteresse. Après tout, si je me prends à réfléchir, je commence à croire que je m'amuserais bien mieux en restant à jouer aux cartes, aux échecs ou au trictrac avec ma gentille petite fillette, ou à

l'écouter gazouiller à son piano, au lieu d'aller jouer au *poker* ou au *draw bluff*, au club, avec un tas de farceurs qui essayent de me gagner mon argent, par tous les moyens."

Et pendant tout le temps de son absence, le souvenir de ce gracieux visage plongeant son clair regard dans ses yeux, le poursuit partout : je t'assure que ce soir-là, il lui est difficile de s'égarer du bon chemin. Tu ne sais pas tout le pouvoir magique que possèdent deux beaux yeux comme les tiens, mouillés par la tendresse filiale. Fais-en l'expérience à la première occasion, et tu verras.

Maintenant, ma fille, je te suppose arrivée au moment où le cœur d'une jeune fille va à la rencontre de celui d'un jeune homme, n'appartenant pas absolument à sa famille. C'est dans l'ordre, car le cœur d'une fillette prendra tôt ou tard ce chemin, malgré tous les efforts des vieilles filles, ses tantes, pour empêcher cette évolution, et souvent malgré la jeune fille elle-même. Mais laisse-moi te dire quelque chose, ici.

N'accorde jamais ton amitié à un de ces jeunes gens n'ayant pas d'autres occupations que de passer leur temps devant un bar américain, de griller une cigarette turque ou de sucer la pomme d'ivoire de leur canne. Il n'y a rien à reprendre à ce qu'un jeune homme soit bien mis, à la mode, et élégant. Il peut même être fort aimable en société et danser divinement ; mais il lui faut un autre objectif dans la vie que ces choses secondaires.

Si jamais tu rencontres un de ces insolents inutiles, qui passent leur temps à s'habiller, à boire et à se vendre

au diable, donne lui une bonne leçon : à la suite de ce choc, son cœur reprendra la place que celui d'un honnête homme doit occuper. La première jeune fille qu'il rencontrera après cela sera traitée respectueusement, tu peux en être assurée.

Il vous appartient, jeunes filles, de remettre dans le droit chemin ces individus, ces *dudes*, ces gommeux, ces raseurs, et vous pouvez plutôt agir sur leurs pauvres cervelles que tous les sermons de l'armée du Salut, ou toutes les lectures sur la tempérance.

Mais, il ne faut pas tourner le dos à un jeune homme qui a péché une fois par faiblesse ; au contraire, prends-le à l'écart, dans un coin du salon, où personne ne puisse vous entendre, et là, parle-lui sérieusement. Dis-lui qu'on s'intéresse à lui, dis-lui de relever le front et de faire honneur à sa mère et à sa sœur.

S'il te répond : Je n'ai plus ni mère, ni sœur ! dis-lui de se bien conduire pour l'amour de la sœur d'un autre. Il ne trouvera rien à répliquer à ce dernier argument. Fais-lui promettre de bien faire à l'avenir et montre-lui assez de confiance pour l'engager à tenir sa promesse.

Plus tard, si tu rencontres un jeune homme paraissant remplir exactement dans ton cœur, la place réservée aux affaires de sentiment, et auquel tu penseras toute la journée, et dont même tu rêveras ; quand tu l'auras assez étudié pour être persuadée que c'est un homme d'honneur, ayant de bonnes mœurs, des habitudes rangées et beaucoup d'aptitude aux affaires, avec un grand fonds de gaieté ; si alors tu t'aperçois que son œil devient plus brillant en se reposant sur toi, qu'en le fixant sur ta tante, la vieille fille, et si vous

paraissent attirés l'un vers l'autre par des fluides sympathiques, au point que si l'on vous sépare, il paraisse vous manquer une chose essentielle à la vie ; alors, ma fille, vos deux cœurs seront sur le point de se souder si intimement l'un à l'autre, que tous les feux du soleil ne pourront jamais fondre cette soudure.

Après quelque temps de mariage, le printemps joyeux et parfumé verra les doux sourires d'une jeune mère à son beau nouveau-né, bercé mollement dans un hamac et s'endormant aux chants des oiseaux ; tu tendras le front à ton mari pour en recevoir un baiser ; alors ma fillette, tu seras la plus délicieuse, la plus sainte et la plus heureuse des créatures qui soient en dehors du royaume du ciel.

Maintenant, ma Juliette, embrasse-moi, et va sauter à la corde.

—(*Imité de l'Anglais.*)

XVI

COMMENT SWATTERS PERDIT LA GRACE

Un épicier de la rue Notre-Dame, que nous appellerons Swatters, pour ne pas lui faire de réclame, jugeant qu'il était temps de se convertir, se mit à suivre pieusement les *meetings* de son Église. Six semaines après cet événement, il acheta du département du feu, si dignement présidé par l'échevin L. O. Loranger, un cheval ayant atteint l'âge auquel ces nobles animaux sont ordinairement retirés du service municipal.

Il n'y a aucun doute, Swatters était sérieux en voulant devenir honnête homme : il se repentait sincèrement d'avoir mélangé du sable dans son sucre, de la chicorée dans son café ; d'avoir vendu des légumes avariés au plus haut prix du marché, chaque fois qu'il avait eu une chance de mettre en pratique ses petits talents d'épicier frelateur ; aussi, fut-il bien malheureux le jour où il entreprit de mener de front deux choses fort difficiles à conduire, son cheval et son salut.

Il est très possible que s'il eût eu une expérience plus longue et une pratique de la vie chrétienne un peu

plus sérieuse, lors de son acquisition, il aurait pu arriver à bien conduire ce nouveau cheval, sans perdre patience et sans s'exposer à retomber dans ses anciens sentiers ténébreux, mais ça n'est pas bien sûr toutefois.

C'était un des axiômes de Napoléon Ier, qu'un bon général ne devait jamais livrer deux grandes batailles à la fois, avec une seule armée. Swatters n'avait jamais entendu parler de Napoléon, mais il était arrivé à la même conclusion par un autre chemin.

On l'a souvent entendu répéter depuis, dans son langage aussi pittoresque que vigoureux : " Il faut être un triple idiot pour entreprendre de suivre la ligne droite marquée à la craie, dont parle l'Évangile, et de conduire en même temps un cheval acheté du département du feu."

Swatters ajoutait : " Parmi toutes les tribulations, endurées et surmontées par les apôtres, les Ecritures ne mentionnent rien d'égal à ce que j'ai enduré en essayant de dompter ce cheval, et de le dresser pour mon service d'épicerie, avec le vocabulaire limité que l'Église met à la disposition des chrétiens en pareil cas. Je crois bien que si j'ai *fauté* et mérité la damnation éternelle, le comité du feu doit en être seul responsable."

En passant près de sa boutique, l'autre jour, je l'entendis expliquer à un de ses clients, comment il se faisait qu'il lui avait livré, la veille, en dessous du poids, des épicerie avariées pour lesquelles il lui avait fait payer, juste le double du prix de marchandises de première qualité.

" Oui, monsieur, disait Swatters à son client, le diable lui-même ne l'arrêterait pas quand les cloches sonnent

le tocsin pour un incendie. Le lieu où je me trouve ne lui fait aucune différence : quand l'alarme se fait entendre, il tourne sur lui-même et se dirige comme un coup de vent vers le poste des pompiers, malgré mes efforts, et quelque pressé que je sois : " ça lui est bien égal ! " Lorsqu'il voit venir une pompe à vapeur, ce vieux réprouvé de cheval s'empresse de tout culbuter pour aller se ranger immédiatement à la suite de l'engin. Je dois aller au feu, bon gré malgré, et demeurer sur le théâtre de l'incendie tant que le dernier pied de boyau n'est pas enroulé.

" Un homme peut-il être responsable de sa conduite avec un cheval comme ça devant lui ? Doit-on me tenir compte de mes erreurs quand cet animal me fait mourir de chagrin et ne fait pas plus de cas de moi qu'il n'en ferait du Gouverneur de Québec !

" Tenez, l'autre jour, je partis vers huit heures du matin pour porter des épiceries de noces à un client, dont la fille se mariait le jour même, et je veux être empaqueté dans de la glace avant la fin de la semaine, si je n'ai pas été obligé de courir à trois incendies, et de voir toute la cérémonie à chacun d'eux, avant de pouvoir me rendre chez lui. Comme un de ces incendies était *un gros feu*, toute la brigade dût s'y rendre, et je ne fus libre que tard dans l'après-midi. Vous ne sauriez croire comment je fus accueilli par un lot de femmes enragées que je trouvai en arrivant chez mon client, rue Saint-Hubert. Comme s'il y avait eu de ma faute !

" Désespérées, elles m'avaient lâché depuis longtemps, et avaient été acheter les mêmes épiceries chez mon rival. Elles ne voulurent rien entendre, mais me

jetèrent la porte sur la figure. Maintenant j'ai perdu leur clientèle,—c'étaient mes meilleures pratiques aussi,—et tout ça pour ce maudit cheval !

“ Quelquefois, la fureur m'emporte au point de vouloir le tuer ; et je le ferais à la minute, si je n'étais pas retenu par le souvenir de la somme d'argent payée pour ce vieux pélican.

“ Ecoutez encore ; le dimanche qui suivit mon achat, je l'attelai à mon buggy ; je conduisais ma femme au Sault voir sa mère, lorsque rendu aux limites Est de la ville, la mauvaise fortune acharnée à ma poursuite voulut qu'une alarme sonnât. *Bang !* mon cheval, pirouettant sur les deux pieds de derrière, entraînant le buggy dans cette volte, sans toucher la terre, partit au grand galop vers l'intérieur de la ville, renversant tout sur son passage, pour arriver au poste central. C'était ma première aventure de ce genre avec ce cheval. Je pensais qu'il avait pris le mors aux dents et j'eus une fière peur.

“ Je tirai sur les rênes de toute ma force et lui sciai tellement la bouche avec le mors, que mes mains en devinrent meurtries, mais je ne réussis pas à ralentir son allure endiablée. Il allait, il allait, comme s'il eut eu un gallon de térébenthine à la queue.

“ Comme nous arrivions à son ancienne station, la seconde alarme sonnait et la pompe à laquelle il avait été attelée pendant longtemps, sortait de la maison municipale. Mon damné de cheval, emboita le pas immédiatement derrière l'engin, et partit à fond de train en suivant la cloche faisant drelin, drelin, drelin. Les gens qui nous regardaient passer, au grand

galop derrière cette pompe à incendie, cherchent encore le motif, je suppose, pourquoi nous étions si pressés, ma femme et moi d'aller à ce feu. Je vis au moins quarante personnes de mes connaissances, s'arrêter étonnées, chaque côté des rues que nous parcourions, et lever les bras au ciel en reconnaissant ma femme, le chapeau en arrière, les rubans et les cheveux flottant au vent comme des bannières. Dieu sait quand je finirai d'expliquer à tous ces individus, pourquoi j'étais dans une telle rage d'arriver au feu en même temps que les pompiers !

“ Ma femme prétend que j'ai oublié plus d'une douzaine de fois, pendant notre petite excursion, que j'étais devenu un homme d'église, mais je ne le crois pas. Je n'étais pas encore habitué à citer l'Ecriture Sainte et elle doit m'avoir mal compris. Cependant, encore novice dans les affaires de ma congrégation, j'ai peut-être, en effet, dans mon excitation, cité des textes à l'envers.

“ A part tout le mal que m'a donné ce maudit animal, j'ai perdu tous mes clients dans le voisinage. Ces gens-là, viennent le matin, les yeux rougis par l'insomnie, m'avertir qu'ils vont me poursuivre en justice, si je ne me débarrasse pas de ce cheval ou si je ne l'enferme pas dans une écurie éloignée. Je n'ai pas le droit, m'assurent-ils, de les priver de sommeil, comme je l'ai fait depuis l'arrivée de mon cheval dans le quartier. Ils ne se plaindraient pas trop, si mon cheval se contentait de leur écraser un enfant, par ci par là, me disent-ils ; ils ne demanderaient en retour que la paix et un peu de sommeil. Oh ! ça, par exemple, ils me déclarent y tenir ; le sommeil leur est

indispensable, il le leur faut, et dussent-ils faire le diable, ils l'auront !

“ Chaque fois que l'alarme sonne, la nuit, ce pauvre cheval est bien malheureux ; tous ceux qui habitent dans son voisinage, à sept ou huit *blocs* à la ronde, le sont encore plus. Il veut être attelé à la pompe sans perdre une minute, et si son licol ne casse pas au premier effort qu'il fait pour se libérer, où s'il n'arrache pas sa crèche et ne démolit pas un côté de l'écurie pour s'échapper comme il l'a déjà fait bien des fois, il rue, il hennit, il gémit d'une manière épouvantable ; une personne ayant sommeil, en perd l'envie pendant tout ce concert infernal, qui cesse seulement lorsque mon cheval croit le feu bien éteint.

“ Ecoutez la dernière farce de cet animal : l'autre jour, j'assistais aux funérailles d'un frère appartenant à ma loge ; je conduisais le ministre dans mon buggy, lorsque ces infernales cloches partirent en branle, pour sonner l'alarme. Le diable se mit de la partie en moins d'une minute.

“ Le vieux fou tourna bout pour bout, renversa deux des porteurs du poêle et cassa les glaces du corbillard, avant que le Révérend eût eu le temps de dire “ Dieu vous bénisse,” et nous voilà partis à fond de train pour la station centrale, aussi vite que ses vieux sabots pouvaient frapper le pavé.

“ Comme vous pouvez le croire, nous arrivâmes à temps pour la deuxième alarme et suivîmes bon second, jusqu'au théâtre de l'incendie, où nous fûmes fort bien placés pour tout voir. Naturellement, les frères enterrèrent le défunt d'une manière ou d'une autre, sans ministre.

“Étant très excité, j'oubliai quelle espèce de passager je transportais, et lâchai la plus belle bordée de jurons de mon ancien répertoire. Mais le ministre n'ouvrit pas la bouche une seule fois pour me rappeler à l'ordre, et comme il n'a pas paru trouver à redire, je me considère toujours membre de son église.

“Il était assis dans le buggy, la bouche plissée douloureusement, d'un air de martyr, se tenant des deux mains aux parois du siège et les deux pieds arc-boutés.

“Chaque fois que je lançais une pleine bouche de soufre et de salpêtre à la tête du vieux cheval, en lui allongeant un coup de fouet à lui fendre la peau, je veux être pendu si le Révérend ne faisait pas entendre un sourd grognement, ressemblant à une prière, qui se terminait invariablement par “*Amen.*” Il mettait une onction dans ce mot que je n'atteindrai jamais, quand bien même je le pratiquerais pendant deux ans.

“Oui, monsieur, j'ai maudit ce cheval, du bout des oreilles jusqu'à la queue ! mais le ministre était si occupé à penser à son sermon ou à d'autre chose, qu'il ne m'en fit pas d'observation. Chaque fois que nous renversions une voiture chargée de lait ou que nous accrochions les enseignes, les perrons ou les piétons, je criais à mon cheval mon opinion, sans prendre le temps de vernir mes paroles ; le Révérend se cramponnait plus étroitement aux bords de la voiture, fermait les yeux et mettait un peu plus de *steam* dans son “amen !”

“Oui, monsieur, c'est un satané bon cheval, mais que personne, tenant à faire son salut, n'entreprenne de le conduire.

“ Je pense à l'annoncer en vente dans les journaux, comme doux et facile à conduire, en prétextant un petit voyage à la campagne, car c'est un bon cheval tout de même.”

—(*Imité de l'Anglais.*)

XVII

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ET

M. LOUIS FRÉCHETTE

Hôtel Continental, Paris, le 7 août

Mon cher Rivard,

Je suis encore sous le charme de la séance solennelle de l'Académie Française à laquelle je viens d'assister. J'ai passé par de si douces émotions que j'ai peine à remettre ; il faudrait une plume d'académicien pour te faire un compte rendu convenable de cet événement.

Monsieur et madame Würtele, M. Louis H. T. et l'Hon. M. Paquet, assistaient aussi à cette séance. En entendant les éloquentes paroles du secret perpétuel de cette docte assemblée, nous étions *préfiers de notre origine*. C'est la première fois depuis la fondation de l'Institut de France, que l'Académie Française a daigné tourner ses regards affectifs

vers son ancienne colonie. C'est peut-être dû au fait que Fréchette a tardé de naître !

Comme tu le sais, tout ce qui sort des délibérations de ce corps savant est classique ; c'est froid, grave, solennel, correct, aligné, académique enfin !

Les trois pages du rapport de M. Camille Doucet, à l'adresse de notre poète Fréchette, sortent donc des sentiers battus, et témoignent au nom de l'Académie Française, de vifs sentiments de gratitude et d'admiration pour la population canadienne-française, restée si fidèle à la mère-patrie.

Je m'étais adressé au chef du secrétariat, M. Pingard, que les journalistes parisiens appellent l'aimable Pingard, l'infatigable Pingard, pour obtenir une carte d'admission à la séance annuelle de l'Académie française, devant se tenir sous la coupole de l'Institut de France, le 5 août courant.

Je reçus non-seulement une carte d'entrée pour la tribune du centre, mais de plus, M. Pingard eut la gracieuseté de m'inviter à passer au secrétariat, où il tenait à ma disposition, le texte même des discours, rapports, etc., qui devaient être lus à l'assemblée générale. Je ne manquai pas de me rendre à cette invitation. Je te dirai tout à l'heure, comment ces fameux documents furent la cause d'un *qui pro quo*, très flatteur pour moi, mais qui faillit m'attirer une ovation destinée à Fréchette.

Pour être bien placé, je me rendis au Palais Mazarin à midi et demi. La séance ne devait commencer qu'à deux heures, très précises, disaient les invitations. Je n'étais pas cependant le premier arrivé, mais je fus tout

de même placé en face de la tribune présidentielle, au troisième rang. J'eus donc une heure et demie pour me retourner, et pour prendre langue.

Tu te souviens que nous nous sommes déjà rendus ensemble aux conférences du célèbre Père Monsabré, à Notre-Dame de Paris, deux heures avant l'arrivée de l'éloquent dominicain, et que nous y avions trouvé une foule installée aux meilleures places, munie de *tout ce qu'il faut pour lire*, de façon à pouvoir attendre d'une manière agréable. C'est la même chose à l'Institut. J'eus donc le temps de lire d'avance les discours de M. Victorien Sardou et de M. Camille Doucet ainsi que l'éloge de Marivaux, avant l'ouverture de la séance.

Notre ami Fréchette arriva un peu avant deux heures et fut placé, comme tout le monde, sur les gradins supérieurs ; inutile de te dire qu'il avait gardé le plus strict incognito ; il était loin de s'attendre à être le *clou* de l'assemblée annuelle de l'Académie Française.

J'avais déjà lu le rapport de M. Camille Doucet, lorsque Fréchette passa près de moi ; j'avais bien eu l'intention de lui dire de se préparer à recevoir un rude coup, mais cela me fut-il impossible ou craignais-je de le faire fuir en effarouchant sa modestie, toujours est-il, que je le laissai passer sans rien lui dire !

Mais, "attention !" "garde à vous !" peloton !" les crosses de fusil d'un détachement de chasseurs à pied, faisant le service d'honneur, résonnèrent sur les dalles. "Portez armes !" "Présentez armes !" et les grandes portes du fonds de la salle s'ouvrirent à deux battants, pour laisser passer les massiers et les huissiers à chaînes d'argent qui précédaient les cinq Académies de

l'Institut de France, escortant le Bureau de l'Académie Française.

Messieurs V. Sardou, directeur, Camille Doucet, secrétaire perpétuel, et Mézières, chancelier, étaient en grande tenue d'Académiciens, chamarrés de tous leurs ordres, croix et décorations. Ces messieurs portaient l'habit et le pantalon vert foncé de l'Académie, parsemés de palmes vert-clair, brodées en soie, le gilet blanc, le chapeau demi-claque avec cocardes à palmes vertes, l'épée de cour à poignée de nacre, cravate blanche, les autres académiciens et les membres de l'Institut de France étaient en redingote et ne portaient que les rubans de leurs ordres, à la boutonnière.

L'intérieur de la rotonde de l'Institut ne répond pas du tout à ce que l'extérieur de cette énorme coupole fait soupçonner. Naturellement, la salle est ronde, divisée en quatre parties, par quatre couloirs, garnie sur trois côtés de gradins en amphithéâtre ; à la tête de chaque allée, se trouve une statue monumentale de Fénelon, de Bossuet, de Sully et de René Descartes. Tout est vert là-dedans : tapis de pied, banquettes en velours, tentures, jour tamisé par des draperies vertes, costumes d'Académiciens, jusqu'à l'uniforme des chasseurs à pied faisant le service d'honneur qui est vert foncé. Est-ce avec intention ?

Le créateur, dit-on, a répandu le vert dans l'univers entier, dans les champs, dans les bois, jusqu'aux teintes verdâtres des grands océans, parceque cette couleur plaît le plus longtemps à l'œil sans le fatiguer ; c'est sans doute pour cette raison que les Académiciens,

censés ne rien faire à la légère, ont tout voué au dans leur intérieur.

M. Sardou, qui a le masque de Napoléon consul qui le rappelle par sa figure glabre, son teint maigre, l'expression de finesse et d'intelligence répandue sur toute sa physionomie, dit en prenant son siège : *séance est ouverte*".

—Je cherchais les fameux quarante fauteuils et ne voyais que des banquettes en velours vert. Cette expression est consacrée par l'usage, cependant les académiciens siègent sur des banquettes et non sur des fauteuils.

M. Camille Doucet ouvrit la séance par la lecture du rapport annuel, qui dura une heure. J'attirais un peu l'attention de mes voisins et voisines pendant cette lecture, en suivant dans le texte, et en prenant quelques notes au crayon, sur la mise en scène. Comme tous les habitués de ces fêtes de l'intelligence se connaissent plus ou moins, on ne savait à qui donner ma tête, lorsque M. Doucet en arriva au passage suivant de son discours, sa péroraison.

"Le nom de Louis Fréchette, poète canadien, est parvenu jusqu'à vous ?" m'écrivait un poète français que l'Académie avait couronné à son dernier concours M. Prosper Blanchemain. M. Blanchemain vient de mourir. Je donne un regret à sa mémoire, et en remerciant d'avoir présenté à l'Académie, M. L. Fréchette, dont, je l'avoue à ma honte, jamais alors son nom n'était parvenu jusqu'à moi.

"Peu d'entre vous, messieurs, connaissent les œuvres de ce poète, de ce Canadien, de ce sauvage, comme

l'écrivait lui-même récemment. Jeune encore, M. Louis Fréchette, tour à tour avocat et journaliste, eut en dernier lieu, pendant cinq ans, l'honneur de représenter le comté et la ville de Lévis au Parlement fédéral. Il n'appartient plus aujourd'hui qu'à la littérature. C'est en français, messieurs, qu'on écrit, qu'on parle et qu'on pense dans ce pays jadis français, que nous aimons et qui nous aime. (*Applaudissements.*)

“ Un jour, à Montréal, vers la fin du mois de décembre 1870, à l'inauguration d'un cercle d'ouvriers, un des orateurs indigènes s'écriait au milieu des acclamations de la foule émue :

..... Et si quelqu'un veut savoir maintenant jusqu'à quel point nous sommes Français, je lui dirai : Allez dans les villes, dans les campagnes ; adressez-vous au plus humble d'entre nous et racontez-lui les péripéties de cette lutte gigantesque qui fixe l'attention du monde ; annoncez-lui que la France a été vaincue ! Puis, mettez la main sur sa poitrine et dites-moi ce qui peut faire battre son cœur aussi fort, si ce n'est l'amour de la patrie ! (*Deux salves d'applaudissements.*)¹

“ Voilà pourquoi, messieurs, quand il est de règle que les Français seuls puissent concourir pour les prix Montyon, le jour, où, de si loin, M. Fréchette vint timidement frapper à la porte de votre concours, l'Académie s'empressa de l'ouvrir à ce Français du nouveau monde. (*Bravos.*)

¹ Oscar Dunn — “ Pourquoi sommes-nous Français.” Conférence lue devant l'Institut des Artisans de Montréal, le 14 octobre 1870.

“ La fraternité suffisait pour que les *poésies canadiennes* fussent admises à concourir, mais non pour qu'elles fussent couronnées ; elles l'ont été, messieurs ; elles le sont en première ligne, ayant mérité de l'être, et sans que la faveur soit pour rien dans cette juste récompense. M. Fréchette n'aura pris ici la place ni les lauriers de personne.

“ Chez nous, dit-il, dans un de ses plus charmants sonnets :

Chez nous, un sentiment qui ne saurait périr,
C'est l'amour du vieux sol qu'à bénir on s'obstine.
Du vieux sol poétique où chanta Lamartine,
Sol maternel, pour qui nous voudrions mourir.

“ Ainsi, répondant d'avance à l'appel de l'Académie, M. Louis Fréchette sera le premier poète qui ait fait retentir ici le nom de Lamartine, en l'associant à ce cher nom de la France que gardent dans leur cœur fidèle, tous les enfants qu'elle a perdus. (*Applaudissements prolongés.*)

Et il ferma son cahier. Quoique je fasse beaucoup d'efforts pour paraître froid, je confesse que je suis d'une sensibilité exagérée ; pour ne pas trop le montrer, je me déclare l'ennemi du *bleu sentimental* ; mais dans cette occasion, dès les premiers mots de ce passage, toutes mes fibres nationales vibrèrent, ma gorge se serra, mes voies lacrymales me chatouillèrent désagréablement, et finalement, n'y pouvant plus tenir, j'ouvris les écluses et lâchai tout. Je pleurais comme une femme à la *Grâce de Dieu*.

Je me trouvais dans l'alignement de notre ami Fréchette, lorsque M. Doucet se leva : apaisant les applaudissements qui avaient accueilli son brillant discours, il prononça à peu près les paroles suivantes, d'une voix fort émue :

“ Vous ne sauriez croire combien nous étions anxieux de nous entretenir avec cette jeune gloire d'outre-mer, avec ce français du Nouveau-Monde. Eh bien ; nous lui avons écrit, nous lui avons communiqué les décisions de l'Académie Française, en le félicitant chaleureusement, en notre nom personnel. Nous attendions avec impatience des nouvelles du lauréat canadien. Rien n'est venu—pas de réponse. M. Fréchette n'a pas répondu par la voie ordinaire. Non, mais qu'a-t-il fait ? Il est venu en personne de Montréal à Paris, et il m'a agréablement surpris, hier, en tombant chez moi. Il est ici au milieu de vous. Il est là, je le vois, le voilà ! Qu'il soit le bienvenu ! (pointant vers mon groupe). ”

En entendant les accents émus de ce vieil académicien, les membres des cinq académies, les savants, les philosophes, les ducs, les princes, Jules Simon, Ferdinand de Lesseps, etc., les hommes, les femmes, tous se levèrent, et se tournant de notre côté, éclatèrent en bravos délirants. J'avais la chair de poule. Mes papiers, mon mouchoir, mon chapeau, je confondais tout, et ce trouble légitime, en présence de cet enthousiasme se dirigeant au hasard de mon côté, me fit prendre par beaucoup, pour M. Fréchette lui-même. Je fis un effort pour rendre à César ce qui lui appartenait ; je me levai et dis à mes voisins : mais ce n'est pas moi, c'est mon compatriote, tenez le voilà ! et

je leur montraï le vrai Fréchette, qui, ma parole d'honneur, ne valait guère mieux que moi. Il était tout pâle et recevait cette avalanche de bravos en pleine Académie Française, en faisant mille efforts pour s'y dérober. M. Louis Taché, assis dans notre voisinage, paraissait aussi impressionné que moi, par la solennité de cette ovation à l'une de nos gloires nationales.

Ce couronnement par l'Académie, dans des circonstances comme celles que je viens d'essayer de te raconter, est sans exemple, je crois. Remarque que les cinq académies ont environ 400 à 500 prix annuels ou bi ou tri-annuels à distribuer. C'est une tribune universelle, *urbi et orbi* ; c'est pourquoi on y est sobre de superflu. Tout ce qui tombe de la bouche du secrétaire perpétuel est accueilli par la presse, publié, commenté, reproduit dans les cinq parties du monde.

La presse française est une puissance qui connaît sa valeur. Tu ne peux glisser un bout d'article-réclame dans un journal de Paris, sans payer très cher pour son insertion. Un seul journal de Paris m'a bien demandé vingt mille francs, pour publier quelques articles sur le Canada, pendant l'exposition. Rien pour rien. Et voilà qu'aujourd'hui toute la presse ouvre ses colonnes pour *l'homme du jour*, un Canadien, un sauvage, quoi !

Tu te souviens combien certains de nos compatriotes ont été désappointés en arrivant en France, de ne pas voir les Français leur sauter au cou, en les entendant se proclamer Canadiens-Français ! J'en ai entendu plus d'un, me manifester leur profond étonnement, en constatant cette indifférence apparente pour un petit peuple resté si fidèle et si attaché à la vieille mère-patrie. Eh !

mon cher, c'est qu'ils ne savent plus rien du Canada. Le Français connaît très peu ses colonies actuelles ; comment veut-on qu'il se souvienne du Canada ? C'est une éducation à faire.

Les zouaves pontificaux canadiens avaient déjà montré à la mère patrie que ses descendants n'avaient pas dégénéré, et qu'ils savaient allier les vertus guerrières de leurs pères à la foi et au dévouement le plus absolu. M. Fréchette leur prouva depuis que le talent, l'esprit et les belles-lettres, n'avaient pas non plus, tous repassé les mers après l'abandon du Canada.

C'est une année qui comptera dans nos annales historiques ; car, jamais la France depuis la cession, n'a encore eu autant de rapports intimes et financiers avec le Canada. Le même mois a vu le premier emprunt de la province de Québec, affiché sur tous les murs de la ville de Paris en caractères gigantesques, et la presse remplie du nom du lauréat canadien ; le mois prochain verra l'organisation du crédit-foncier franco-canadien, et probablement l'inauguration d'une ligne régulière de steamers entre le Havre et Québec.

Un qui n'est pas fâché des succès du poète lauréat canadien, c'est M. Würtele, notre chargé d'affaires à Paris en ce moment. Il me disait hier, pour confirmer ce que je t'écris plus haut : "La popularité dont jouit notre poète canadien en France, servira à atténuer le mal que les articles d'une certaine presse canadienne, reproduits par des journaux de Paris, auraient pu nous causer.

"Ce système de nous dénigrer réciproquement en Canada, nous fait beaucoup de mal à l'étranger. Com-

ment voulez-vous inspirer confiance aux financiers français, si la presse du Canada, hostile au gouvernement, nous représente sur le point de tomber dans l'abîme. Le capital est toujours timide. Il ne faut pas l'effaroucher par nos malheureuses querelles de partis. C'est pour quoi je suis bien heureux de l'accalmie que le triomphe de Fréchette devra produire parmi nos polémistes, et de la notoriété qu'il donne à notre pays en ce moment.

Voilà donc Fréchette proclamé lauréat par l'Académie Française, et sauveur de la Patrie par M. Würtele ! . . .

. Cordiale poignée de main et souvenirs affectueux à l'ami Taillon.

Veuille être mon interprète auprès de madame Rivard et lui présenter mes respectueux hommages. Reçois pour toi, mon cher associé et ami, l'expression de mes sentiments les plus affectueusement dévoués.

XVIII

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

“LES CHAMBRES HAUTES” — “LE DOUBLE MANDAT”

Il y a sept ans, voyageant en Bretagne, j'allai faire une visite à mon vieux camarade de régiment, le vicomte de Kerguélen, à son château du Kergoat, près de Rosporden, entouré de menhirs, de dolmens, et de tumuli druidiques.

Entre Nantes et Quimper, un monsieur monta dans le compartiment que j'occupais déjà avec un Canadien de mes amis, qui faisant son tour de France, était venu avec moi jusqu'à Saint-Malo et m'accompagnait chez M. de Kerguélen.

Après l'échange des salamalescs usités en pareil cas, permission de fumer demandée et obtenue, nous engageâmes une conversation générale. Ce monsieur me demanda à quel département j'appartenais. Il me croyait français. Je lui répondis : “ je suis Canadien monsieur ! ” — Ah ! Canadien ! du Canada français alors ? — Oui, monsieur. — Sans montrer plus de surprise que si je lui

eusse répondu : je suis de Nantes ou de Bordeaux, la conversation continua sur des sujets indifférents.

Quelques instants après, notre interlocuteur échangea des cartes avec nous. C'était M. T..., conseiller-général d'un département de l'Ouest. Paraissant chercher dans ses souvenirs, il me demanda.—Quel est donc le nom du député qui représente le Canada-français à Versailles, dans le moment ?—Je répondis à M. T... :—“Le Canada s'administre lui-même : depuis le traité de Paris, notre pays appartient à l'Angleterre, etc., etc.”—Oui, oui, je suis, me répliqua M. T..., nous avons cédé le Canada anglais à l'Angleterre en 1763, mais il y a toujours le Canada français ! Je le croyais assez important pour être représenté dans les chambres françaises !—Comment, assez important pour être représenté ! m'écriai-je, en me gourmant, mais le Canada français que vous avez bel et bien abandonné comme le reste, est le pays, qui eu égard à sa population, fournit le plus de députés, de sénateurs et de conseillers législatifs du monde entier !

“ En Angleterre, chaque représentant, tant des Communes que de la Chambre des Lords, représente 32,000 âmes ; en France chaque représentant tant du Sénat que de la Chambre représente une moyenne de 45,000 électeurs : aux États-Unis chaque représentant, tant du Congrès que des législatures locales, représente au moins 70,000 habitants ; dans le Canada français dont vous ignorez l'importance, les 178 représentants que nous nommons aux chambres hautes et aux chambres des députés, ne représentent chacun que 7,500 habitants !!!

Monsieur T... en apprenait de belles vraiment et revenait de loin. Notre compagnon débarqua à Belle-Isle-en-mer, chez son parent, le général Trochu, qui y possède avec son frère, une splendide exploitation agricole. Il avait souvent entendu parler du Canada anglais, du Canada français, de la Guyane anglaise, de la Guyane française, et croyait fermement que la France possédait encore le Canada français, comme elle possède la Guyane française. Je le renseignai de mon mieux, car il nous témoigna beaucoup de sympathie ; il nous invita même à descendre avec lui chez le général, qui pratique l'hospitalité la plus large et la plus cordiale à Fort Fouquet.

Je me rappelle toujours la réflexion de ce monsieur en entendant mes statistiques. " Mais alors, me dit-il, il faut que l'éducation soit bien répandue au Canada, pour vous permettre, avec une population aussi minime de pourvoir 178 collèges électoraux d'hommes instruits et qualifiés à exercer les hautes fonctions de législateurs, et suffire en même temps, aux grands services de l'État, qui accaparent ordinairement le dessus du panier des hommes de valeur ! On peut imaginer ce que je répondis.

Ceci se passait avant l'inauguration de l'exposition de 1878, qui fit ouvrir les yeux à l'Europe, sur notre condition sociale et économique.

Malgré la situation effacée, qu'en colonie bien stylée, nous occupions à Paris sous l'immense VELUM qui couvrait les produits de la "Grande Bretagne," jouant là les CORNÉLIE,"—comme dans toutes ces joutes internationales d'ailleurs,—en montrant à l'Europe quarante

colonies, SES BIJOUX, parmi lesquelles le Canada était plus ou moins confondu, nous réussîmes tout de même, en forçant des consignes sévères, à attirer un peu l'attention des visiteurs.

M. T... avait pris goût aux choses du Canada français ; il vint nous visiter à Paris et en peu de temps, il devint le Français le mieux renseigné, sur les affaires canadiennes qui sont hélas ! encore bien ignorées du continent européen.

Telle était la situation il y a six ans.

Je me remémorais cet entretien tout dernièrement, en lisant les comptes-rendus des chambres française et anglaise, en train d'amender les constitutions du sénat de France et de la chambre des Lords. Le vent est à la révision décidément.

Ma conversation avec un étranger, ignorant alors, non-seulement les rouages de notre constitution, mais même notre existence politique, m'avait fait réfléchir. C'était en lui exposant les finesses de notre système administratif et représentatif, que je m'étais aperçu moi-même du manque d'équilibre existant dans nos institutions législatives, surtout en les comparant à celles des pays renommés par leur avancement dans les lettres, dans les sciences politiques et morales, et dans les arts libéraux, d'où nous tirons généralement nos modèles et nos exemples.

Il est admis sans conteste, que la véritable richesse d'un pays est sa richesse intellectuelle. C'est pourquoi les gouvernements s'efforcent toujours de composer les conseils d'une nation, d'hommes, dont le jugement, la

science et l'expérience ont une portée, tant sur leurs nationaux, que sur l'étranger.

Cependant en lisant les noms de nos quarante-huit sénateurs et conseillers législatifs et de nos cent trente députés aux deux chambres, et en les mettant en regard des noms des hommes qui brillent en Canada dans l'épiscopat, dans la magistrature, dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, dans l'industrie, dans les affaires, on constate que l'élite de notre nation ne siège, ni à Ottawa ni à Québec. Je parle des chambres hautes, surtout ; dans les chambres basses, le suffrage populaire est représenté par ceux qu'il a choisi librement : il est donc seul responsable de son choix.

Les vacances parlementaires tirent à leur fin et dans quelques semaines les chambres fédérale et provinciale se réuniront de nouveau pour *la dépêche des affaires*.

Il y a deux projets de loi que je voudrais voir revivre et remis à l'étude ; l'un déjà présenté par l'honorable M. Mills, demandant la révision de la constitution du sénat, et l'autre introduit par l'honorable député de Laval, M. A. Ouimet, demandant le rappel de la loi abolissant la dualité du mandat fédéral et provincial, dont jouissaient autrefois nos hommes politiques.

Il faut donner de l'air au sénat et au conseil législatif. Ça sent la vétusté et la sénilité dans ces vénérables chambres devenues de véritables hospices, au fur et à mesure que nous nous éloignons de la date de création de ces inamovibles contre-poids. Il est étonnant de voir comme cette vieille garde ignore la vertu de résignation. En Canada, le sénateur ou le conseiller législatif s'ankylose et fait comme le lierre, qui meurt là où il s'est

attaché : il meurt le jour où il ne peut plus se rendre... à son siège.

Dans l'intérêt du pays, il faut venir à leur secours et encourager M. Mills à proposer l'abolition de l'inamovibilité et à obtenir la réduction du terme d'office à six ou neuf ans. Aux Etats-Unis, les sénateurs sont nommés pour six ans, en France pour neuf ans, en Suède pour neuf ans, au Danemark pour huit ans, en Hollande pour neuf ans, en Belgique pour huit ans.

Les chambres des pairs, des lords et des seigneurs, en Angleterre, en Prusse, en Autriche, en Bavière, en Saxe sont héréditaires ; mais comme nous n'avons pas d'aristocratie, nous ne sommes pas exposés à voir se renouveler ce qui s'est passé à la mort de certains grands hommes, comme lors du décès des fameux ducs Wellington et Portland. Leurs fils avaient bien trouvé dans les sépulcres de ces ducs, leurs illustres pères, des titres de noblesse, mais l'Etat, en leur ouvrant, par droit de naissance, la chambre des Lords, hérita à son tour de bien médiocres aviseurs.

Le deuxième duc de Wellington, qui vient de mourir, a végété trois quarts de siècle, écrasé par le grand nom de l'*Iron Duke* et le duc de Portland, mort il y a quelques mois, a passé cinquante ans de sa vie, terré dans des caveaux, comme une taupe ; d'ailleurs l'hérédité n'étant pas en question, en Canada, il est inutile d'en parler autrement que pour mémoire.

Je suis partisan de la loi rappelant l'abolition du double mandat. Je trouve illogique que la province de Québec, en travail de formation politique, soit appelée à élire où à choisir un représentant par chaque 7,000

habitants, après que le sacerdoce, la magistrature, les grands services de l'état et les affaires, auront, au préalable, prélevé pour remplir leurs cadres, tous les sujets triés sur le volet.

La dualité du mandat étant interdite, et certains grands corps de l'état étant frappés d'inéligibilité, il faut donc s'adresser à ceux qui restent, pour combler les vides malheureusement trop fréquents qui surviennent dans notre députation. C'est pourquoi on voit dans les chambres hautes du Dominion, plus d'un type d'excellent laboureur, ou même de bon négociant, mais qui serait bien empêché de traduire en moyen français, une saillie de Sir John ou une interpellation de M. Blake.

Notre province produit des hommes de premier ordre, admirablement doués, et qui feraient honneur aux plus grandes circonscriptions électorales européennes. Je parle des hommes d'état de carrière.—Au lieu de les envoyer siéger alternativement dans les deux capitales, avec les deux mandats provinciaux et fédéraux, (la loi ayant aboli la dualité de la représentation,) on ne peut plus requérir leurs services que pour une chambre, et pendant deux ou trois mois de l'année ; services rétribués d'ailleurs assez misérablement.

Comme conséquence de cette décentralisation outrancière, l'électorat d'un comté ainsi brillamment représenté d'une part, est obligé pour se faire représenter dans l'autre chambre, de réunir convention de paroisses sur convention de comté, pour finalement offrir la candidature à un fruit sec, à un vulgaire ambitieux sans valeur, ou à un monsieur ignorant, mais possédant une parenté influente dans l'arrondissement.

Il y a donc une réforme importante à tenter pour relever le niveau intellectuel de toute notre représentation, niveau qui baisse naturellement chez nos sénateurs et chez nos conseillers législatifs nommés depuis vingt ans bientôt, et dans les chambres d'assemblée par la désertion de certains députés de valeur, qui, dégoûtés de la politique acrimonieuse du jour, acceptent les honorables fonctions de juges, de shérifs, de registrateurs, de protonotaires, etc.

Il faudrait d'abord conserver les députés actuels en bouchant les trous par lesquels leurs devanciers se sont enfuis. Pour cela, on devrait édicter une bonne loi décrétant que nul député, sénateur, etc., ne sera apte à remplir des fonctions publiques rétribuées, à moins que six ou douze mois ne se soient écoulés depuis l'expiration naturelle de son mandat.

La province de Québec est aujourd'hui appelée à fournir vingt-quatre sénateurs à l'auguste aréopage qui siège quelquefois l'après-midi, à la capitale fédérale. Ils se décomposent ainsi : trois avocats, quatre médecins, un industriel, quatre rentiers-propriétaires, et onze marchands ou anciens négociants. L'honorable M. Masson, un homme très distingué, vient de créer une double vacance, dans les deux chambres hautes, en acceptant les fonctions de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Le conseil législatif de Québec comprend aussi vingt-quatre inamovibles, recrutés dans notre société à peu près dans les mêmes proportions ; ils sont tous d'ailleurs, gens de la plus haute respectabilité, plus ou moins âgés, plus ou moins capables, et toujours prêts à

approuver les actes de la chambre basse, si... le gouvernement, qui est au timon des affaires, est de la couleur politique de la majorité de cet honorable contre-poids.

Le programme de l'association de réforme du parti national contenait deux articles importants. Dans l'un on demandait l'abolition du conseil législatif purement et simplement, comme étant plus onéreux que profitable. et dans l'autre, l'élection du sénat par le peuple ou par les législatures provinciales. Ces deux articles étaient le premier jet d'un sentiment populaire demandant une réforme, mais ces mesures étaient trop radicales pour réussir de suite.

Constituées comme elles le sont, nos chambres hautes sont peuplées d'hommes politiques dont les préférences sont vives pour un régime auquel ils doivent un fauteuil de sénateur ou de conseiller, pour la vie. Ce n'est pas à nos inamovibles que l'on peut appliquer cet aphorisme. "La reconnaissance ! c'est l'indépendance du cœur !" au contraire ; l'inamovible Canadien est fanatiquement reconnaissant et de plus il est assez souvent atteint de népotisme.

C'est pourquoi on a craint parfois, en certains lieux, que ces vénérables contre-poids, ne manifestassent leur passion (politique ?) en refusant de sanctionner les actes d'un gouvernement remplaçant celui auquel ils avaient voué une reconnaissance *inamovible* : de là des conflits dus à l'esprit de parti sénile, dont ne peuvent se débarrasser des vieillards appelés par la faveur ministérielle à servir de tampon entre les chambres basses et la couronne. Trop vieux pour changer d'opinion, disent-ils !

Certaines provinces anglaises ont aboli leur conseil législatif depuis leur entrée dans la confédération canadienne et s'en trouvent bien. L'assemblée législative de Québec se croit de son côté, assez assagie maintenant pour se passer de ce respectable conseil de révision qui coûte dit-elle, aujourd'hui, plus au Trésor qu'il ne lui rapporte.

N'oublions pas que nous sommes descendants de Français : ceci dit à notre honneur et à notre gloire : le génie et le tempérament de cette race diffèrent tellement du génie et du tempérament de l'Anglo-Saxon, que les institutions législatives destinées à gouverner un peuple de Français peuvent être fort différentes de celles qui conviendraient à des Anglais, et tout de même faire rencontrer ces deux peuples sur un chemin conduisant à Rome ou à... Londres. Le conseil législatif de Québec est une institution française où notre race possède la majorité. Son abolition serait donc un sacrifice fort agréable à l'élément anglais. Nous possédons la majorité dans si peu de corps importants que je considérerais comme un suicide national, un vote du conseil décrétant sa propre abolition. Les Anglais illumineraient ce jour là, soyez en sûrs !

Ce serait une bien imprudente mesure d'abandonner, sous prétexte d'économie, une branche de la législature qui, intelligemment composée et reconstituée, pourrait devenir un corps législatif, un conseil d'Etat et un rempart français, sur lequel le peuple et la nation, pourraient se reposer avec confiance et avec fierté. Les \$50,000 que coûte au Trésor le maintien du conseil seront bien vite gagnés, s'il empêche, par un veto intelligent, la passation d'une mauvaise mesure.

Il ne faut pas oublier que l'instruction publique, les institutions municipales, les lois civiles, la propriété, l'administration de la justice, etc., sont de l'essence exclusive des législatures provinciales. Dans les circonstances, vu notre situation particulière, non seulement en Canada, mais même en Amérique, où nous représentons le vieil honneur français, noblesse oblige ! Notre législation provinciale doit être sagement élaborée et scrupuleusement étudiée. Rien ne doit être fait à la légère ni laissé à l'imprévu, c'est pourquoi le conseil législatif pourrait rendre des services de premier ordre à l'assemblée législative et au pays en général, en recevant de nouvelles attributions et une infusion de sang nouveau. Ce n'est pas tout de couper et de tailler ; il faut encore savoir recoudre les morceaux.

Admettons que le conseil, le sénat même, recrutés comme ils le sont, (en dehors des dix mille candidats pourvus de certificats de capacité pour le service civil et attendant des situations dans l'administration,) ne soient pas absolument à la hauteur de leur mission, ce n'est pas une raison pour demander l'abolition de l'institution elle-même. Il faut au contraire amender et reviser leur constitution, en élevant le niveau intellectuel et les qualifications exigées des appelés. Si un district est présidé par un juge ignorant ou indigne, demanderez-vous pour cela l'abolition de tous les tribunaux ? Non, n'est-ce pas ? Parce que vous avez toujours un tribunal supérieur, une cour d'appel pour reviser ses jugements.

Ce mot m'en rappelle un autre, attribué à l'un des honorables conseillers législatifs, siégeant actuellement à Québec et l'un des plus distingués, des plus éclairés

et des plus dignes d'occuper un fauteuil dans les conseils supérieurs de la nation, par sa longue expérience des affaires publiques, par son tact et par son esprit toujours vif et prime-sautier. Il y a une trentaine d'années, son beau-frère était ministre tout-puissant—c'était avant la confédération. Un juge célèbre mourut. Pour s'amuser un peu au dépens du ministre, un solennel et un sérieux, mais qui passait pour être hostile à la Chambre Haute, l'honorable conseiller législatif se présenta à son cabinet et lui tint à peu près ce langage.

Mon cher beau-frère vous avez appris le décès du Juge N...—Oui, répondit le ministre, c'était une des lumières de la magistrature canadienne. C'est une grande perte pour notre pays. Il sera difficile de le remplacer convenablement.

—C'est précisément pour cela que je viens vous voir. —Ah ! répliqua en souriant le ministre. Vous avez un candidat à proposer à l'Etat ?—Oui.—Je serais fort curieux de savoir sur qui vous avez jeté votre dévolu, répondit le ministre, d'un air fort peu convaincu.—C'est sur moi ! répliqua le conseiller législatif, sans broncher.

Le ministre appartenait à cette classe d'hommes froids que l'on appelle des pince-sans-rire ; il regarda étonné son beau-frère ; celui-ci soutint ce regard, tout en faisant des efforts pour rester sérieux. A la fin, le ministre lui dit d'un ton solennel : " Mon cher beau-frère, je ne peux pas vous nommer juge, vous n'êtes pas qualifié suivant les exigences de la loi d'abord, et ensuite vous ne savez pas un mot de droit ! "

Avec une insouciance désinvolture, le spirituel conseiller législatif qui était alors président d'une grande banque, pirouettant sur les deux talons, répondit au ministre. "Bah ! n'y a-t-il que cette raison-là pour vous empêcher de me nommer ? Est-ce bien nécessaire de connaître la loi pour être juge de la cour supérieure ? N'y aura-t-il pas toujours la cour d'appel au-dessus de moi, pour reviser mes jugements ? "

Le ministre regardait son visiteur et ne sachant trop s'il était sérieux, restait fort embarrassé ; L'honorable M. Starnes, partant d'un grand éclat de rire, lui dit : " Mon cher beau-frère, rassurez-vous. Je plaisantais ; Je cherchais une entrée pour vous parler de l'importance des Chambres Hautes dans une société politique aussi cosmopolite que la nôtre. Je voulais par cet exemple, vous convaincre de la nécessité absolue de deux chambres dans le Bas-Canada. Avec une chambre d'assemblée composée de députés Anglo-Français, où il y a souvent friction de race, de religion, de nationalité, il est aussi indispensable de faire reviser et passer au crible sa législation par un conseil législatif, que de faire reviser les jugements d'un magistrat appartenant à une cour civile, inférieure, par un tribunal siégeant en appel ou en cassation."

Le ministre lui tendant la main, lui, répondit : " Mon cher beau-frère, vous prêchez un converti ! "

Il y a différents moyens d'amender la constitution de ces chambres irresponsables, toutes hautes qu'elles soient, et le moins bon, serait encore meilleur que l'immovibilité surannée de certains " législateurs ? " qui

dorment depuis vingt ans dans les fauteuils bien capitonnés du sénat et du conseil.

Il faut donc examiner la situation sans parti pris et sans passion ; chaque citoyen devant contribuer dans la mesure de ses moyens à l'amélioration et au perfectionnement des institutions gouvernementales de son pays.

Après avoir étudié les différents modes employés dans les vieux pays d'Europe pour le recrutement de leurs chambres hautes, j'en suis venu à la conclusion que le système suivant pourrait peut-être recevoir une application profitable au Canada, et rencontrer les ambitions généreuses de nos concitoyens vraiment patriotes. Le Canada s'assurerait ainsi les services des classes dirigeantes.

Je ferais deux parts égales du sénat et du conseil législatif. Une moitié serait élue directement pour une période de six ou neuf ans par les électeurs ordinaires de la province, divisée *ad hoc* en douze grands collèges électoraux. L'autre moitié serait élue indirectement ou à deux degrés, d'après des listes de présentations déterminées et fixées à l'avance, afin d'assurer pour toujours, douze fauteuils dans chaque chambre, à certaines illustrations qui appartiennent de droit, aux premiers corps politiques, dans presque tous les pays constitutionnels du monde entier.

Je veux parler de l'épiscopat et de la magistrature, des savants et des hommes dont le génie et le patriotisme éclairé s'imposent à l'admiration et au respect de toutes les populations. Ce serait le seul moyen d'assurer à l'État. les services de certains hommes qui dominent leurs concitoyens par leur science, et planent au-dessus,

par leur connaissance approfondie des besoins du pays, mais qui refuseraient avec raison de descendre dans l'arène pour briguer les suffrages populaires. Ils seraient même en peine de trouver un collège électoral pour les élire, au cas où ils seraient opposés par des politiciens peu scrupuleux et brouillons qui fleurissent ici comme ailleurs.

Ces listes de présentation contiendraient les noms de personnes élues au second degré, puisqu'elles seraient choisies et suggérées à la Couronne par des électeurs réunis et chargés de faire ce choix. Douze sénateurs et douze conseillers législatifs seraient choisis d'après la liste suivante, dans la province de Québec, que je prends toujours comme type. On élirait ou on nommerait deux candidats dans les cas où le titulaire ne serait pas désigné "ex-officio." Le premier choisi serait sénateur, et le second, conseiller législatif.

1^o SÉNAT — 2^o CONSEIL.

1^o L'archevêque catholique de Québec (Primat de la province) au sénat ; l'archevêque de Montréal, au conseil législatif.

2^o L'évêque anglican de Montréal, au sénat ; l'évêque anglican de Québec, au conseil législatif.

3^o Le juge-en-chef de la cour d'appel, au sénat ; le juge-en-chef de la cour supérieure, au conseil législatif.

4^o Deux candidats présentés par le conseil de l'Université Laval.

5^o Deux candidats présentés par les conseils réunis des universités McGill, Bishop et Lennoxville.

6° Deux candidats présentés par le conseil de l'Instruction publique.

7° Deux candidats présentés par les conseils réunis des chambres des arts, métiers et agriculture.

8° Deux candidats présentés par les conseils réunis des chambres de commerce.

9° Deux candidats présentés par le conseil du barreau de la province.

10° Deux candidats présentés par la chambre des notaires de la province.

11° Deux candidats présentés par le collège des médecins et chirurgiens de la province.

12° Deux candidats à être choisis par la Couronne parmi les anciens lieutenants-gouverneurs de chaque province, à l'expiration de leur terme d'office, ou parmi les juges prenant leur retraite comparativement jeunes, et parmi lesquels on trouverait des législateurs de premier ordre, ainsi que parmi les anciens ministres rentrés dans la vie privée. L'Académie Royale pourrait aussi, avec grande distinction, comme on dit à l'université lors de la collation des degrés, présenter un candidat.

Comme je le disais à monsieur T..., la France nomme 557 députés et 300 sénateurs, soit 857 représentants pour une population de 38,000,000 d'habitants, plus instruite généralement que la nôtre, un pour chaque 45,000 environ. Et cependant les évêques et les présidents de cour de cassation, et les présidents et juges de cour d'appel, et la magistrature assise ou debout, et les membres des cinq académies de l'Institut de France sont tous appelés, et sont tous éligibles à l'une ou à l'autre chambre, comme le reste des citoyens.

L'Angleterre élit en 1883, environ 640 députés (sur un chiffre possible de 652), qui siègent à la chambre des Communes ; de plus environ 500 membres siégeant à la chambre des Lords, soit par hérédité comme lords temporels, ou pendant la durée de leurs termes d'office comme lords spirituels. La chambre des Lords aujourd'hui, se compose de 6 princes, 21 ducs, 2 archevêques, 19 marquis, 117 comtes, 26 vicomtes, 24 évêques, 259 barons, 16 pairs écossais, 28 pairs irlandais, soit un total de 518, sur lesquels il n'y en a que 509 siégeant. Les deux chambres comptent donc 1149 représentants pour 36,500,000 habitants, soit un pour environ chaque 32,000 habitants. Et les évêques sont admis. Les évêques font partie intégrante du parlement anglais, au point que tous les préambules, comme celui de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, commencent ainsi. "Sa Très Excellente Majesté la Reine, de l'avis des LORDS SPIRITUELS et temporels et des communes, en ce présent Parlement assemblés et par leur autorité, décrète et déclare ce qui suit :"

Aux États-Unis le nombre des élus est encore plus limité. Mais, en revanche, tout le monde y est plus ou moins général ou colonel. Les États-Unis sont habités par plus de 52,000,000 d'habitants. Cependant les 38 états qui composent l'Union ne sont représentés à Washington que par 76 sénateurs, soit deux par état, élus et nommés par les législatures locales pour 6 ans, et environ 325 membres au Congrès de Washington ; chaque état ayant droit à un député par environ 160,000 habitants. En accordant le même nombre de députés aux législatures locales que chaque état nomme à la

capitale fédérale, on arrive au chiffre d'environ 80,000 habitants par représentant. Tous les citoyens sont éligibles. Mais pour être électeur, il faut savoir lire et écrire !

Notre chère province de Québec est habitée par environ 1,350,000 habitants et doit élire 65 députés à Ottawa, 65 députés à Québec, et offrir en holocauste, pour la vie, 24 sénateurs et 24 conseillers législatifs, 178 représentants, en tout ; soit un représentant pour chaque 7,500 habitants. Ces 178 représentants peuvent être choisis dans tous les rangs, dans toutes les classes de la société, excepté dans les deux grands corps de l'État qui monopolisent pour une large part, dans notre jeune pays, tous les talents éprouvés, toute la science reconnue.

L'épiscopat et la magistrature, les membres du clergé et les magistrats sont exclus des fonctions de législateurs, quoique leur honnêteté proverbiale, leur science, leur patriotisme éclairé et leur dévouement à leur pays les désignent naturellement au choix de leurs concitoyens, comme des "mencurs d'hommes." Quel prestige ne donnerait pas à nos grands corps législatifs l'adjonction de certains prélats et de certains jurisconsultes qui rappelleraient les Freppel, les Dupanloup, les Troplong, les Dupin !

Nos lois statutaires, sont généralement fort mal rédigées. Pourquoi n'emprunterions-nous pas à la France, l'idée de son célèbre *CONSEIL D'ÉTAT*, composé de sommités et d'illustrations, chargé du soin de la préparation, de l'épluchement et de la rédaction des lois avant qu'elles ne soient sanctionnées "*ne varietur*."

Ne pourrait-on pas occuper les honorables membres du conseil législatif à cette besogne ? Il y a dans ce vénérable corps, des hommes de fort grande valeur, naturellement désignés pour ce service important de l'Etat.

Daniel O'Connell ne disait-il pas : " Il faut qu'une loi soit bien clairement rédigée pour que je ne puisse conduire un "*four in hand*" à travers ses ambiguïtés, ("*flaws*") et les vices qui l'entachent de nullité."

Le petit nombre doit donc élire dans la province de Québec, proportion gardée, plus de députés que le grand nombre dans les vieux pays, et d'un autre côté, le choix des candidats y est aussi beaucoup plus limité qu'en Europe, où cependant les hautes études sont plus à portée du public et où les illustrations de tous genres sont moins rares qu'en Canada.

La France, jouit du double mandat. Les trois quarts peut-être des membres de la chambre des députés et du sénat sont aussi membres du conseil général de leur département respectif, fonction se rapprochant beaucoup du mandat à l'assemblée législative de chaque province en Canada, si on compare les attributions de nos chambres d'assemblée à celles de la chambre des communes.

Ces raisons ne sont-elles pas suffisantes pour engager nos législateurs de Québec et d'Ottawa à rétablir le double mandat ? Ne semble-t-il pas raisonnable et désirable de permettre aux hommes de valeur qui désirent se faire une carrière politique, de représenter leurs collègues électoraux dans les deux chambres, et d'inviter l'épiscopat, la magistrature et d'autres illustrations, à payer, comme tous les citoyens, leur tribut

à l'état en mettant leurs lumières, leur science et la vertu à son service !

La dualité du mandat ne compliquerait nulle le cens électoral, attendu que ce sont exactement mêmes électeurs qui nomment les députés fédéraux et provinciaux et que les collèges électoraux ont mêmes circonscriptions électorales¹.

J'ai beau chercher, je ne trouve aucun avantage appréciable à l'abolition du double mandat. Au contraire, la rareté des hommes de valeur s'est faite de plus en plus et le niveau intellectuel de la députation n'a guère monté.—Les sessions de Québec durent à peine deux mois ; celles d'Ottawa environ quatre mois. En France, la chambre siège toute l'année ! Il résulterait donc aucun inconvénient de ce chef, à siéger dans les deux chambres, et plus d'un comté y gagnerait à s'assurer absolument les services d'un député de grande distinction, en lui confiant les deux mandats.

Le moment serait bien choisi, car les gouvernements ont besoin de patriotes ardents pour pousser à l'avance le char officiel et l'aider à conduire à bonne fin la politique de colonisation qui tient aujourd'hui la colonie. Les vrais apôtres colonisateurs ne se trouvent-ils dans notre Province, surtout dans ce corps que les anciens appelaient *la portion de Dieu* ?

En Canada, pays nouveau et pays d'affaires, l'éducation supérieure est le lot du petit nombre. Les cla-

¹ Depuis que cette étude a été écrite, le cens électoral et les circonscriptions territoriales ont subi des changements importants.—Le nombre des députés a même été porté à 72 à l'assemblée législative.

dirigeantes actives sont plutôt composées dans notre pays, de citoyens de bonne volonté que d'hommes instruits. Quand le clergé, la magistrature et les services publics ont pris la fleur des sujets d'élite ou de ceux qui ayant goûté aux félicités de la politique, en sortent pour entrer dans un bon fromage, l'électorat et la couronne font un second choix de braves gens, il est vrai, mais qui restent bien en peine, s'il leur faut passer au crible, les mesures introduites par sir John A. Macdonald ou par l'honorable M. Blake.

En Canada, on frappe d'incapacité politique les hommes qui s'élèvent au-dessus des autres, au lieu d'agir comme dans les vieux pays d'Europe et aux Etats-Unis, où on entoure de tant de respect, de considération, ceux qui par leurs vertus ou par leurs mérites civiques sont arrivés au pinacle.

En Angleterre, en Autriche-Hongrie, en Allemagne, en Bavière, en Saxe, en Italie, au Portugal et même dans la République Française, non-seulement les magistrats et les évêques sont admis à briguer les suffrages des électeurs des chambres basses, mais dans presque toutes les chambres hautes de ces pays, il y a des sièges réservés spécialement et exclusivement aux cardinaux ou aux évêques titulaires de certaines villes déterminées, aux présidents des cours de cassation, d'appel, etc., et à certains personnages appartenant aux arts libéraux qui font l'honneur de leur pays natal, mais qui refuseraient d'entrer en campagne électorale pour briguer les suffrages populaires.

Tout le monde admet que si le clergé a des droits il a aussi des devoirs à remplir envers l'état. Le premier

serait de le servir dans ses conseils il me semble, et en cela, le clergé ne ferait que continuer les grandes traditions de Mgr de Laval, et de l'illustre évêque Plessis, appelé par sir George Prévost à siéger au conseil législatif de Québec, avec mille louis de traitement.

Personne n'a oublié qu'en plein concile œcuménique, le gouvernement eut recours aux bons offices de l'archevêque de Saint-Boniface, qu'on fit venir en grande hâte de Rome, pour aider à apaiser les troubles du Nord-Ouest. L'union de l'Eglise et l'Etat existe donc en pratique en Canada, sinon officiellement. Les services passés ne sont-ils pas un sûr garant de ceux de l'avenir ?

Nous jouissons, colonialement parlant bien entendu, de la constitution la plus libérale qui existe au monde ; les auteurs de la confédération ayant eu soin de faire entrer dans le pacte connu sous le nom d'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord* de 1867, l'essence et la quintessence de ce fameux libéralisme qui agite l'Europe. En comptant bien, on trouverait dans notre constitution, au moins quarante des quatre-vingts propositions qui furent condamnées par le *Syllabus*, en 1864, comme entachées d'hérésie et de libéralisme. Mais, nous jouissons en paix de ces libertés, qui causent tant d'agitation sur le vieux continent : liberté des cultes, liberté d'enseignement, (?) liberté d'association, liberté de la presse et liberté du divorce. Il ne nous manque que la liberté commerciale. Dans notre pays béni, on fait du libéralisme comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, tandis que d'un autre côté, des gens qui s'en défendent sont accusés d'en faire !

Il est vrai que le clergé est là pour mettre une sourdine à certaines de ces libertés qui deviendraient des licences—le divorce, par exemple. Eh bien, malgré toutes ces libertés, il existe encore des entraves et des restrictions à la représentation nationale ; je viens de les signaler. A MM. Mills et Ouimet la parole.

Il y a actuellement au sénat et au conseil législatif quelques hommes de haute valeur intellectuelle, qui seraient certainement nommés de nouveau, si la constitution était amendée dans le sens que je suggère. C'est précisément parce qu'ils jettent beaucoup de lumière autour d'eux, qu'on aperçoit, se dérobant dans la pénombre, ces pauvres vieux inamovibles dont le travail consiste à toucher mille dollars de rente viagère. Une salutaire réforme, débarrasserait nos aréopages canadiens de ces fantômes, semblables à ceux que Casimir Delavigne a vus voltiger dans les limbes, au sein d'une demi-clarté, qui n'est ni le jour ni la nuit :

Ils se parlent, mais c'est tout bas :
Ils marchent, mais c'est pas à pas,
Ils volent, mais on n'entend pas
Battre leurs ailes.

Nos lois seraient enfin rédigées d'une manière convenable, dans un langage correct, avec clarté, et dépouillées de ces ambiguïtés, qui font la fortune des avocats, il est vrai, mais dont nos législateurs bourrent les *statuts*, peut-être parce qu'ils ne peuvent pas en sortir autrement. Nos Chambres Hautes seraient à la hauteur de leur mission, et si un Cinéas quelconque paraissait

devant notre sénat et notre conseil législatif, réformés, il pourrait peut-être, comme l'ambassadeur de Pyrrhus, ébloui par la majesté du sénat romain, prendre le nôtre pour une assemblée de rois !

27 novembre 1884 ¹.

¹ Cette étude fut écrite il y a neuf ans bientôt.

A part quelques inamovibles que Dieu rappela à lui, remplacés heureusement dans les deux chambres par des hommes de sérieuse valeur, la situation est toujours la même ; les raisons que j'invoquais alors à l'appui de ma thèse s'imposent plus que jamais, aujourd'hui.

XIX

PROJET DE RÉFORME DES IMPÔTS

DANS LA

PROVINCE DE QUÉBEC

Quelques provinces de l'Amérique Britannique du Nord, le Canada, la Nouvelle Ecosse, et le Nouveau Brunswick, se syndiquèrent en 1867, en union Fédérale, avec Ottawa pour capitale. Pour entourer le pouvoir central d'un grand éclat, elles se dépouillèrent généreusement en sa faveur du plus clair de leurs revenus. Dans le contrat bilatéral qui intervint entre ces provinces, et le nouveau pouvoir fédéral, il fut convenu, qu'en considération de l'abandon du privilège dont elles jouissaient exclusivement, de prélever des droits de douanes, variant alors de 12 à 15 p. c., ce gouvernement fédéral leur paierait à l'avenir, une espèce de rente constituée de quatre-vingts cents par chaque tête d'habitant provincial, pour faire aller leurs petites machines

gouvernementales. Cette proportion était alors à peu près équitable.

Depuis les choses ont marché. Le gouvernement d'Ottawa a doublé, puis triplé les tarifs de droits de douanes qu'il prélève sur les vêtements, sur les denrées et sur une foule d'articles de première nécessité, consommés par les habitants des provinces.

Quoique le parlement fédéral fasse payer des droits de douanes trois fois plus élevés, aux gens de Québec, qu'avant leur entrée dans la confédération, il a cependant scrupuleusement respecté l'autre partie du contrat. Il continue à ne payer au Trésor provincial que quatre-vingts cents par tête, tout comme lors de son entrée dans cette confédération. N'est-ce pas l'histoire des grenouilles demandant un roi, qui se serait répétée pour les provinces ?

En ce moment, certains gouvernements provinciaux cherchent dans tous les traités d'économie politique, des systèmes permettant de réformer l'assiette de leurs impôts, afin d'arriver à équilibrer des budgets, que les modestes ressources laissées à leur disposition, maintiennent le plus souvent en déficit.

C'est un problème assez difficile à résoudre, le gouvernement fédéral s'étant réservé le droit de prélever, un impôt indirect sur les consommations de luxe, d'agrément ou de première nécessité, sur plus de la moitié de la nation, incapable de payer l'impôt direct.

Et cependant, pour qu'un gouvernement soit prospère, ne lui faut-il pas percevoir des impôts ?

M. Fournier, économiste français, dit : " la vitalité, la puissance, le développement historique des peuples,

sont nécessairement en corrélation intime, immédiate avec leur productivité fiscale, c'est-à-dire avec les rendements des impôts."

L'impôt est donc l'élément consubstantiel de l'état, de la nation. C'est le sang, c'est la vie qui se répand dans tout l'organisme politique, national, social. Sans lui, pas de finances ; sans finances, ni gouvernement, ni enseignement national, ni progrès, ni travaux publics, ni chemins, ni colonisation des terres de la couronne, ni solidarité effective. Est-il insuffisant, comme maintenant dans la province de Québec, nous assure-t-on, la nation végète et menace de décliner.

La France qui, depuis 1871 à 1891, a prélevé 60 milliards de francs sur les contribuables (près de douze mille millions de dollars !) la France qui, il y a 20 ans, meurtrie, sanglante, démembrée, était traitée comme une quantité négligeable, offre aujourd'hui le spectacle d'une reconstitution féérique. Elle a convié deux fois, en 1878 et en 1889, l'univers, à ses admirables expositions universelles ; il en est resté émerveillé. Elle convie de nouveau le monde entier pour 1900. Elle présente à l'Europe les plus belles armées du siècle, les mieux équipées, les mieux instruites. Elle tient la tête dans les lettres, dans les arts, dans l'industrie, malgré l'anarchie qui grouille dans les bas-fonds. Son commerce est florissant, son agriculture prospère.

Quand les bourses des grandes capitales sont affolées par des crises financières, qui emportent les ministères, quand ces crises menacent de faire crouler les trônes, la Banque de France ouvre ses caves, le paysan français tire ses épargnes de son bas de laine, et, seule,

la France montre de la fermeté lorsque tout craque autour d'elle.

L'encaisse métallique de la Banque de France était en avril dernier, de 2,711,480,000 de francs, en or et en argent, soit près de \$542,000,000—tandis que les encaisses métalliques de la Banque d'Angleterre, de la Banque d'Allemagne, de la Banque d'Autriche-Hongrie, de la Banque d'Italie et de la Banque Nationale de Belgique, toutes RÉUNIES, ne s'élevaient qu'à \$538,000,000 environ.

Qui a fait cela ? A quel génie la France doit-elle cette prospérité apparente et évidente—à l'impôt ! A l'impôt, largement appliqué sous toutes ses formes possibles, progressives et proportionnelles ; à l'impôt prélevé sur toutes les classes de la société, sur l'immeuble, sur le capital, sur le revenu, sur le fruit du travail, sur les articles de consommation, sur le luxe, sur les plaisirs, sur les transmissions de propriété entre-vifs et après décès, etc.

Le revenu annuel de la France est d'environ quatre milliards de francs (\$800,000,000) nous apprend M. Fournier, dans un important travail qu'il a publié sur " Les Réformes de l'impôt " d'où j'ai tiré ces renseignements.

Et cependant, sur ce chiffre énorme de recettes, la France n'encaissa pas en 1889, cent millions de dollars des droits de douanes perçus à l'entrée. Presque tous ces revenus proviennent donc de sources intérieures, d'impôts directs ou indirects.

Le budget des recettes de l'Angleterre, pour l'année fiscale de 1890-1891 s'élève à \$480,000,000. Les recettes

des douanes ne figurent dans ce total que pour \$95,000,-000, laissant près de \$400,000,000 d'impôts à prélever sur l'accise, sur les timbres, sur les terres, sur le capital, sur le revenu, sur la transmission de la propriété entre-vifs et après décès, sur les licences et patentes de commerce, etc.

Je mentionne ces chiffres pour établir quel contraste existe entre les théories et les pratiques suivies par les hommes d'état et les financiers anglais et français et celles qui président à l'établissement de nos budgets Canadiens. Dans notre pays, c'est aux douanes que l'on demande tout simplement plus des deux tiers des recettes budgétaires, n'osant pas toucher au capital, au revenu, au timbre, à l'enregistrement, à la transmission de la propriété, etc.

C'est l'impôt qui a reconstitué la France et qui en fait aujourd'hui peut-être la première puissance de l'Europe. M. Fournier dit à ce sujet : " Sans doute
" une charge annuelle de quatre milliards est très
" forte, mais une partie de cette charge donne lieu à
" des opérations de reversement dans lesquelles pres-
" que toutes les classes sociales ont leur part, telles
" que les arrérages de la dette, les intérêts des caisses
" d'Épargnes, les traitements des fonctionnaires et des
" officiers de l'armée, la gratuité de l'enseignement et
" les emplois des professeurs, de vastes travaux publics
" qui ont fait de la France une splendide usine dans
" un magnifique jardin, l'entretien d'un clergé d'élite,
" d'une nombreuse magistrature, d'un corps d'ingé-
" nieurs émérites ; tout n'est pas stérilisé dans les
" quatre milliards que la nation paie avec plus de

“ facilité qu'elle n'en comptait le septième, il y a un
“ siècle.”

Il est évident qu'avec notre système de double gouvernement, l'un fédéral, l'autre provincial, ayant chacun des pouvoirs de prélever l'impôt, plus ou moins bien définis, (une véritable bouteille à l'encre !) et les fausses théories économiques que les deux partis politiques se sont évertués à inculquer à l'électorat, il est aussi impossible à un ministre des finances d'Ottawa qu'à un ministre trésorier de Québec, d'appliquer intégralement les systèmes financiers qui font la fortune et la prospérité de la France et de l'Angleterre.

De plus, il existe une espèce d'antinomie, en matières fiscales, entre l'exécutif de Québec et l'exécutif d'Ottawa. Québec s'impose des sacrifices pour développer dans notre province, l'agriculture, les beurreries, les fromageries et les diverses productions de la ferme ; Ottawa d'un autre côté tient la clef de l'exportation. Son cœur a paru balancer un instant entre le cultivateur des campagnes et l'industriel des villes, mais ce dernier l'a emporté. Pour protéger le manufacturier, Ottawa a cru devoir refuser la réciprocité que nous offrent nos puissants voisins et qui assurerait l'écoulement facile et rémunérateur du surplus de la production agricole de Québec. Le gouvernement provincial, voit cette situation, il en souffre, mais par la constitution de 1867, ayant abandonné tous ses droits de législation fiscale et douanière en considération d'une rente viagère, perpétuelle, de quatre-vingts cents par tête d'habitant, son action bienfaisante cesse aux frontières provinciales.

En présence de cette situation, malgré l'horreur que les politiciens de tous les partis ont réussi à inspirer au peuple canadien, pour les taxes nouvelles, de toute nature, surtout pour la taxe foncière, le temps est cependant arrivé de prendre son courage à deux mains et de traiter notre province comme une malade, à qui il s'agit d'administrer un remède. amer à avaler il est vrai, mais qui ramènera la santé et la prospérité.

Depuis vingt ans, les ressources annuelles ont été insuffisantes pour rencontrer facilement les exigences du service de la dette publique et des diverses charges nouvelles de la province, malgré l'économie qui a présidé à l'établissement des budgets.

Cette situation n'a rien d'alarmant et n'attaque pas le crédit de la province, puisque l'on constate que la richesse nationale et la fortune publique sont intactes, n'ayant jamais été aliénées. Notre dette provinciale qui ne s'élève pas à trente millions de dollars, n'a rien d'anormale et n'est nullement en disproportion avec l'importance des services, des entreprises publiques, de l'autorité, de l'influence et de l'énorme richesse territoriale et minière de la grande province de Québec. La dette de la ville de Montréal, seule, s'élève à environ vingt millions de dollars, et cependant cette ville jouit à bon droit de la réputation d'être la cité la plus riche du Dominion du Canada, pourquoi ? Parceque la métropole commerciale ne craint pas les impôts lorsqu'il s'agit de s'embellir et de s'assainir : par là elle s'enrichit.

L'argent que Montréal jette par les portes, lui rentre aussitôt par les fenêtres.

Il en est de même de l'impôt prélevé dans notre province, sur les contribuables : il leur retourne tout de suite sous forme de ponts, de chemins de fer, de chemins de colonisation, de travaux publics, de subsides, d'octrois, de dégrèvement, de primes, de salaires, de traitements : notre province et le Dominion ne contribuant pas pour un sou à l'entretien et à l'équipement d'armée ou de marine, qui engloutissent en Europe plus de la moitié des budgets de pays pourtant réputés prospères. Notre province devrait donc être comme une rentière, dont le seul souci serait de s'embellir, de se pomponner et de faire crever de jalousie les autres pays, par son air de santé, de bonheur et de prospérité : mais il faut vouloir ; et vouloir c'est pouvoir.

Avec notre système fiscal de prélever l'impôt, aussi aléatoire que peu élastique, équivalent à une absence totale de système permanent, régulier et fondamental, il doit nécessairement se présenter souvent des écarts, entre les prévisions budgétaires d'un ministre des finances et les recettes encaissées effectivement.

Ce ministre, dans beaucoup de cas, n'est pas responsable de cette erreur, indépendante de sa volonté. Si par exemple, le commissaire des terres de la Couronne, promettait à son collègue, en train de préparer son budget, un apport, disons d'un million de dollars, provenant de la coupe et de la vente des bois, ce commerce ayant été très actif, et vu qu'il a raison de croire que l'avenir ne démentira pas le passé, mais que par suite d'une crise, son département n'encaisse de ce chef qu'un demi-million, il y aura un déficit d'autant, n'est-ce pas ?

C'est un accident budgétaire : cet accident pourrait être évité, dans un pays comme le nôtre, où il ne faudrait qu'un peu de courage pour créer un système permanent d'impôts fondamentaux, capables d'assurer sinon des surplus annuels du moins l'équilibre dans le budget.

Tout le monde le sait, tout le monde le sent, tout le monde admet qu'il faut en venir là, à l'odieuse taxe directe, mais comme à Fontenoy, c'est à qui ne tirera pas le premier. Il faut donc faire appel à tous les contribuables et aux dévouements de ceux dont l'unique désir est de voir leur province garder dans la confédération, la place qu'elle occupe, à la tête du progrès.

Il faut faire taire les divisions de partis : les bons citoyens doivent réunir leurs efforts et leurs ambitions généreuses, et doter notre pays d'un système d'impôts, assis sur des bases, sinon scientifiques, du moins pratiques, qui assureront pour toujours sa prospérité.

Le temps est venu de soumettre à la considération des hommes désireux d'améliorer la condition financière, fiscale et économique de notre province, certaines idées, qui, bien étudiées, pourraient apporter un soulagement considérable au trésor de Québec, et lui permettraient de continuer hardiment la politique de progrès, dans laquelle elle est entrée.

Il ne s'agit que de trouver une augmentation de revenus annuels d'environ \$500,000, n'est-ce pas ?

Le gouvernement pour atteindre facilement, ce résultat n'a qu'à inviter tous les citoyens à contribuer aux charges de l'État, et chercher à les atteindre proportionnellement à leurs moyens : ce serait l'idéal.

L'Assemblée Constituante avait décrété que "tout citoyen doit contribuer aux charges de l'État d'après ses moyens." C'est le système que nous appelons proportionnalité de l'impôt.

Aujourd'hui, le millionnaire résidant dans la province de Québec, ne contribue pas pour un cent de plus au trésor provincial, qu'un simple employé de commerce. Tous deux paient des droits de douane au trésor fédéral sur leurs vêtements et sur les articles qu'ils consomment, mais ils ne contribuent en rien, ou à peu près, à l'administration de Québec, qui ne leur a, il est vrai, rien demandé encore.

A part sa dîme curiale, ses rentes seigneuriales, ses impositions scolaires et municipales, qu'il vote lui-même, l'habitant des campagnes de Québec, s'il n'est pas marchand de bois, commerçant ou aubergiste, ne contribue en rien au trésor, mais il fait bien tous ses efforts en revanche pour obtenir de l'ÉTAT PROVIDENCE, un pont ou un chemin de fer, ou une large subvention pour son village.

En l'absence d'un système régulier et en présence de l'hostilité prononcée de l'électorat de Québec pour toute espèce de réforme trop brusque, pourquoi le gouvernement n'ouvre-t-il pas un concours et n'invite-t-il pas tous les systèmes à se produire et à se présenter à sa barre ?

Il pourrait même offrir une honnête récompense au lauréat qui ferait "la découverte de l'impôt le mieux assis et le plus rationnel qui, tout en froissant le moins possible les contribuables, procurerait cependant au fisc les ressources dont il a absolument besoin."

La Suisse a déjà employé ce moyen et des financiers philanthropes français l'ont aussi pratiqué avec succès.

Ne croyez-vous pas que ce serait plus "*manly*" de descendre une fois pour toutes dans l'arène et de véritablement chercher à sauver sa province par des moyens pratiques, plutôt que de masquer son impuissance ou son manque de courage, en accusant, comme on le fait toujours, ses devanciers, de *faits accomplis*, successivement par tous les ministères, depuis vingt ans ?

Des partisans du pouvoir, quand même, s'objecteront, parce que la création de nouveaux impôts est impopulaire. Des politiciens cherchant à flatter le peuple soulèveront des objections. Mais des hommes conscien- cieux comme le parlement de Québec en compte et chez qui le patriotisme domine l'esprit de parti, accompliront leur devoir jusqu'au bout, "qui qu'en grogne."

Le ministère qui aura le courage d'attacher son nom à cette réforme aura bien mérité de la patrie, et de ses successeurs en office, je vous prie de le croire.

Aujourd'hui, quand le trésorier de Québec a encaissé le subside fédéral, le produit de la vente des bois et des terres de la Couronne, le coût des licences des débitants de boissons, les timbres judiciaires, les patentes des sociétés financières et quelques menues recettes, il est bien près du bout de son rouleau.

Depuis vingt ans, en fait de fiscalité, le gouvernement de Québec n'a été qu'un simple petit rentier du gouvernement fédéral ; pour augmenter le revenu de quatre-vingts cents *per capita* qu'il touche de son principal, il s'est fait tout bonnement marchand de coupes de bois et de licences d'auberges. De système fiscal ?

pas l'ombre. Mais par exemple tout le monde est d'accord, en *catimini*, pour avouer que les bois vendus ne repoussent guère. On mange donc annuellement une petite partie de son capital. C'est manger son *blé en-vert*, n'est-ce pas ?

Si les ministres des travaux publics, de l'agriculture ou de l'instruction publique, dépassent les crédits qui leur sont attribués, ou s'il arrive un accident à la recette prévue, adieu la balance, il y a déficit d'autant. Sans être extravagant, il est permis à un ministre d'avoir des idées de progrès et de chercher à se tenir dans le mouvement, et d'aller de l'avant ; il est donc pénible d'être réduit à la portion congrue, en présence d'un budget établi sur des bases manquant d'élasticité et incapable de rencontrer les besoins extraordinaires ou imprévus de l'Etat.

Pour remédier à cet état de choses, les citoyens doivent donc faire des sacrifices à la société en général, à l'ordre public et contribuer au maintien de la dignité du gouvernement provincial. Le parlement fédéral a trop à faire avec le Dominion en général, pour s'occuper des doléances de l' "*Importunate Quebec* " en particulier. Il faut donc se regarder en face et chercher ensemble les moyens de sortir de cette impasse. Nous ne devons pas arrêter l'impulsion donnée à la province, car arrêter, ce serait reculer ; nous perdrons le fruit des grands sacrifices qu'elle s'est déjà imposés pour se tenir à niveau.

En étudiant les différents moyens de prélever l'impôt, suivis dans les pays renommés par leur prospérité nationale, on arriverait à doter notre province de l'un

de ces systèmes lui permettant d'atteindre légèrement toutes les classes de la société et les amener à contribuer au maintien des charges de l'Etat, judicieusement et équitablement.

L'ère des balances et peut-être des surplus sera alors arrivée.

Le gouvernement de Québec possède un admirable état major sous la main, dans la personne des régistrateurs de chaque comté, et des secrétaires-trésoriers de chaque municipalité de paroisse. Il est outillé pour entrer en campagne de suite.

Quelque soit l'impôt que le gouvernement se décide à créer, il peut charger le secrétaire-trésorier de chaque paroisse, de le prélever et de l'encaisser, en l'élevant à la dignité de receveur-particulier, et en l'associant à bien peu de frais à cette opération, par un traitement fixe, basé sur l'importance de la recette ou par une légère commission. Le gouvernement bénéficiant ainsi de l'admirable système paroissial, existant dans la province, rencontrerait les principes émis par Adam Smith et J.-B. Say. "Les meilleurs impôts sont ceux qui entraînent le moins possible de ces charges qui pèsent sur le contribuable, sans profiter au trésor public."

Ne parlons donc pas des impôts sur les portes, sur les fenêtres, sur les cheminées comme il en existe dans certains pays d'Europe, mais cherchons ensemble quelques sources de revenus parmi les impôts que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord "permet aux provinces de prélever, sans contestation, sur leurs contribuables.

Ce n'est pas toujours facile, je l'admets, car "*l'ultra vires*" est toujours là menaçant !

Dans la distribution des pouvoirs législatifs, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, accorde au parlement fédéral section 91, S. S. 3. "Le prélèvement de deniers, par tous modes ou systèmes de taxation."

Là, il n'y a pas d'erreur possible. C'est la part du lion.

Le même acte, définissant les "pouvoirs exclusifs des législatures provinciales" dit :

Section 92. "Dans chaque province, la législature pourra exclusivement faire des lois relatives aux matières tombant dans les catégories de sujets ci-dessous énumérés, savoir :

S. S. 2.—La taxation directe dans les limites de la province, dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux ;

S. S. 9.—Les licences de boutiques, de cabarets, d'auberges, d'encanteurs et autres licences, dans le but de prélever un revenu pour les objets provinciaux, locaux ou municipaux ;

S. S. 13.—La propriété et les droits civils dans la province ;

S. S. 14.—L'administration de la justice dans la province, y compris la création, le maintien et l'organisation de tribunaux de justice pour la province, ayant juridiction civile et criminelle, y compris la procédure en matières civiles dans ces tribunaux ;

S. S. 15.—L'infliction de punitions par voie d'amende, pénalité, ou emprisonnement, dans le but de faire exécuter toute loi de la province décrétée au sujet des matières tombant dans aucune des catégories de sujets énumérés dans cette section ;

S. S. 16.—Généralement toutes les matières d'une nature purement locale ou privée dans la province.

Un point, c'est tout.

Il devient donc nécessaire de classer les impôts, pour rester dans les étroites limites des sous-sections de la section 92, que je viens de reproduire.

Jusqu'ici on a classé les impôts en impôts directs et en impôts indirects.

Suivant Clémence Auguste Royer, (Théorie de l'impôt ou la dîme sociale) " Cette méthode est plus systématique que naturelle." Car, il n'y a en réalité que deux sortes d'impôts : les impôts personnels et les impôts impersonnels ou réels, ceux-ci portant sur les biens plutôt que sur leurs propriétaires.

Les divers impôts indirects se partagent entre les uns et les autres. Cependant les impôts sur les biens ou même sur les personnes peuvent se diviser avec assez de raison en directs ou indirects, selon qu'ils sont demandés à la personne en raison de sa chose, ou à la chose elle-même, sans aucune considération de la personne, ou selon qu'ils donnent ou ne donnent pas lieu à répercussion.

Le champ est encore assez vaste pour faire une abondante moisson, dans les campagnes comme dans les villes, en invitant le riche, comme le moins fortuné, proportionnellement à leurs moyens, à contribuer à " l'élément consubstantiel de la nation ; à fournir le sang, la vie qui se répandra dans tout l'organisme politique, national et social."

John Stuart Mill définit la taxe directe celle que l'on demande à un contribuable avec l'intention de la

lui faire payer personnellement, telles sont par exemple les taxes prélevées dans les villes.

La taxe indirecte est demandée à une personne dans l'attente et avec l'intention qu'elle s'indemnise de cette avance, aux frais et dépens d'une autre personne, telles sont les taxes d'accise et de la douane ; le fabricant ou l'importateur d'un article demandé, est invité à payer un impôt sur cet article, non avec l'intention de faire payer une contribution à ce fabricant ou importateur, mais avec l'intention de taxer par son intermédiaire, le consommateur de cet article, duquel le gouvernement suppose qu'il recouvrera le montant ainsi payé en élevant d'autant le prix de cet article.

Mill p. 496 en comparant les deux systèmes de prélever la taxe, directement ou indirectement, dit que tout l'avantage est en faveur de la taxe directe, parce que le contribuable surveille alors plus particulièrement le cabinet chargé d'administrer le plus clair de son revenu,—ainsi à Montréal, la ligne des citoyens taxés directement, ne craint pas de s'ingérer dans la surveillance du conseil de ville.

Ceci posé, nous proposons à l'étude de nos concitoyens de la province de Québec, le projet suivant.

Commençons par les registrateurs, qui deviendraient la clef de voute de notre nouvel édifice fiscal.

I

L'État ajouterait aux fonctions de registrateurs celles de receveurs généraux. Ces officiers ministériels

seraient chargés de vérifier et de contrôler, dans l'intérêt du Trésor, tous les actes transmettant la propriété par mutation, entre-vifs, ou après décès. Ils seraient chargés d'encaisser les droits de transmission que l'État imposera sur les successions. Ils centraliseraient tous les fonds perçus par les secrétaires trésoriers des municipalités, formant partie de leur circonscription d'enregistrement. Ils aviseraient et dirigeraient les notaires dans l'intérêt du fisc. Ils recevraient un traitement fixe, proportionnel à leur responsabilité et à l'importance de leurs bureaux respectifs, et de leurs recettes générales.

Les régistrateurs actuels sont tous des hommes remarquables par leur savoir, par leur intégrité : Ce sont des fonctionnaires de premier ordre dont l'état devrait être heureux de réquisitionner et d'utiliser les services, dans chaque comté de la province de Québec.

II

Nous proposerions d'imposer un tantième quelconque, disons $1\frac{1}{2}$ % sur les mutations de propriétés, entre-vifs. Il y a des années où la spéculation est très active, et pendant lesquelles les ventes d'immeubles dans la province, doivent s'élever à plus de \$30,000,000.

Cet impôt pourrait être prélevé sous forme d'honoraire, exigé pour l'enregistrement de l'acte transmissif. Cet impôt existe dans les plus vieux pays d'Europe depuis au delà de deux mille ans. C'est un legs fait par la fiscalité romaine. Les droits de transmission de propriété, s'élèvent aujourd'hui en France, décimes

compris, a $6\frac{1}{2}$ %, et en Angleterre a $1\frac{1}{2}$ % de la valeur, de l'immeuble qui change de main.

Dans son traité "La théorie de l'impôt," "ou la Dîme Sociale," ouvrage couronné par le conseil d'état du Canton de Vaud, — Clémence Auguste Royer dit : "Les droits de timbre et d'enregistrement s'ajoutent presque toujours aux droits de mutation établis sur la transmission des immeubles".....

"Tout n'est pas injuste dans l'établissement de pareils droits. Il faut tenir compte de cette garantie légale accordée par l'état à des conventions qui reçoivent ainsi pour témoins les magistrats chargés de l'enregistrer et surtout *ce Registre lui-même qui subsiste perpétuellement dans les archives publiques. Chaque titre est ainsi rendu inviolable* et, dans des limites déterminées par les lois, imprescriptible. L'enregistrement est donc en soi une chose utile. *C'est un service rendu par l'état, service qui doit être rémunéré, mais rémunéré à sa valeur.*"

Nous citons de préférence cet écrivain, car il est considéré comme un des esprits les mieux pondérés du jour, parmi les économistes, et il est l'adversaire implacable de toutes espèces d'impôts, directs ou indirects qu'il remplace par un impôt unique sur le capital, et le revenu, "*la dîme sociale.*"

Clémence Auguste Royer, ajoute encore ; "l'impôt sur les mutations s'est conservé au nom de la nécessité, et cela parcequ'il ne tombe que sur cette classe heureuse qui *hérite*, qui achète et qui seule pouvait payer en un moment où le peuple n'avait rien, grâce à l'accumulation des héritages en un petit nombre de familles."

III

Nous proposerions d'adopter l'échelle suivie en Angleterre et en France pour prélever des droits de transmissions qui frapperaient les mutations de propriétés après décès, ou par donations entre-vifs, et dont voici un exemple :

DEGRÉ DE PARENTÉ DES HÉRITIERS LÉGITIMES
OU DONATAIRES.

	EN ANGLETERRE Droit pour cent.	EN FRANCE Droit pour cent.
En ligne directe	1 %	$1\frac{1}{4}$ %
Entre époux.	nil.	$3\frac{3}{4}$ %
Entre oncles et tantes, frères et sœurs, neveux et nièces.	3 %	8 %
Entre grands-oncles, grandes-tantes, petits-neveux et petites nièces. . .	6 %	$8\frac{1}{4}$ %
Entre parents au-delà du 4 ^e degré . .	10 %	10 %
Entre étrangers	10 %	$11\frac{1}{4}$ %

Il faut ajouter, en Angleterre, les frais et droits de *Probate* et d'*Estate Duty*, variant dans chaque cas, de 1 % à 3 %, suivant le chiffre de la succession.

Cet item seul a rapporté, en Angleterre, en 1891, \$50,000.000 (£9,851,957 stg.) au trésor anglais.

IV

Nous suggérerions de créer le "*papier légal ou officiel*." Ce papier ou parchemin serait fabriqué spéciale-

ment pour l'Etat, avec les armes de la province dans la pâte et timbré au Trésor de Québec, avant d'être remis aux officiers préposés à sa vente. Le parlement fédéral s'étant réservé les timbres de commerce, mobiles, abandonnons-lui jusqu'au mot, et appelons notre papier "*légal* ou *officiel*." En France et en Angleterre le timbre rapporte énormément à l'Etat.

Le papier timbré, en France, est seul admis devant les cours de justice et le seul employé dans les actes par les contribuables, depuis le président de la République, l'avocat général, le notaire, l'huissier, jusqu'au paysan qui fait signer un engagement à un domestique. Une transaction qui ne serait pas écrite sur papier timbré, ne vaudrait pas plus qu'une conversation, si on était appelé à la produire devant un tribunal, pour en faire la preuve.

Le gouvernement provincial est constitutionnellement le seul gardien du code civil. Il est chargé de donner l'authenticité aux actes des notaires et des différents officiers ministériels qui tiennent ou touchent à l'administration des lois civiles ; il peut donc décréter qu'à l'avenir les notaires devront grossier leurs actes, les avocats certaines pièces de leurs procédures, les huissiers leurs procès-verbaux, les greffiers leurs jugements etc., etc., originaux et copies, sur du papier "*légal* ou *officiel*," qu'ils pourront se procurer chez les régistrateurs, chez les maîtres de postes, ou chez les dépositaires de timbres judiciaires.

De plus, toute transaction, tout marché passé entre particuliers, produits devant les tribunaux, comme commencement de preuve écrite, devront être libellés

sur des feuilles de papier légal ou officiel. Le papier timbré en France, coûte douze *cents* la feuille simple, contenant trente lignes chaque côté, et vingt-quatre *cents* la feuille double, contenant cent-vingt lignes. L'état rendant dans ce cas-ci, un véritable service au contribuable, on pourrait peut-être rendre la dépense proportionnelle au service rendu, et vendre les feuilles de papier légal, suivant une échelle, au lieu d'un prix fixe. Cet impôt, avec les droits d'enregistrement, produit en France environ \$120,000,000 annuellement.

L'auteur déjà cité, dit à ce sujet : " Il est bon que dans notre époque de fraude et de falsification générale, l'état se réserve le monopole d'un papier ou parchemin dont l'inaltérabilité soit une garantie nécessaire, et trop négligée de nos jours, de la bonne conservation du titre constitué.—L'on conçoit que le tarif de ce *papier puisse être dans une certaine proportionalité, avec la valeur du titre même*—...un tarif de monopole, en ce cas, pour être équitable devrait donc être très différent de la valeur vénale de l'objet livré. Du moment que l'état fait aux contribuables une obligation de s'en servir en vue d'un service à leur rendre, la dépense qu'on leur impose doit être proportionnelle à ce service."

V

Nous conseillerions à l'Etat de faire payer une licence ou patente aux marchands, débiteurs, ou détailliers, vendant du tabac, en prenant les licences payées par les débiteurs de boissons comme type, dans des proportions moins élevées, bien entendu.

VI

Nous ferions des instances auprès du gouvernement pour qu'il mette à l'étude un système d'impôt mixte sur le capital et sur le revenu (*property and income tax*) en prenant pour base du loyer et du capital, le cadastre, l'évaluation municipale, le rapport des banques, le rapport annuel des sociétés financières et industrielles, etc. Les secrétaires-trésoriers de chaque municipalité ayant été élevés au rang de receveurs particuliers, toucheraient une indemnité soit fixe, soit proportionnelle au montant encaissé par leurs soins, et percevraient pour le compte de l'Etat, en même temps que sa cote municipale, de chaque contribuable, sa cote de contribution provinciale. Ils transmettraient ce montant au régistrateur—receveur-général, qui à son tour en ferait la remise au trésorier provincial.

Cet impôt est la véritable taxe directe, qui est en Canada, l'épouvantail de tous les propriétaires fonciers, et la bête noire de tous les partis politiques. C'est cependant la taxe la moins impopulaire en Europe, auprès des masses.

C'est la **taxe favorite** des gouvernements, car, survenant un événement imprévu, on augmente d'un penny ou de dix centimes, cet impôt, et le résultat faisant boule de neige, est toujours important. Il est déjà appliqué en partie dans tout le Canada, pour les fins municipales et scolaires, mais comme M. Jourdain, qui faisait de la prose sans le savoir, le contribuable le paie sans songer à la taxe directe. En 1890 cet impôt

“Property and Income Tax” a produit en Angleterre £13,143,000 stg., près de \$66,000,000. C'est l'impôt de l'avenir ; c'est la dîme sociale de Clémence Auguste Royer, c'est l'impôt le plus juste et le plus équitable qui existe.

Malgré le *coulage*, malgré les fausses déclarations faites dans le but de frauder le fisc, l'état encaisserait un joli denier de ce chef ; les *magnats* des grandes compagnies de chemins de fer, des grandes associations financières et industrielles et de tous les *combines*, contribueraient enfin, autrement que par leurs critiques, à l'amélioration de la condition fiscale de la province de Québec, où ils ont gagné des millions, sans qu'on leur ait jamais demandé un sou de contribution.

VII

Nous suggérerions à M. le ministre-trésorier, de créer une rente perpétuelle, rapportant 3 % d'intérêt, annuellement. Cette rente serait la seule valeur légale admise pour le remploi des deniers, provenant de la vente de biens substitués, ou appartenant à des mineurs, à des femmes, à des incapables, à des gens de mainmorte, au dessus d'un certain montant : les titres de cette rente seraient les seules valeurs reçues par l'État pour des cautionnements ou pour des dépôts de garantie de sociétés étrangères—faisant affaires dans la province, etc.

Cette création de rentes, il est vrai, n'ajouterait rien au revenu, au contraire elle constituerait un emprunt fait à un certain public, sans remboursement ; mais

cette rente, bien cotée en Bourse, contribuerait à établir la valeur d'un titre de parité 3 %, qui deviendrait le titre type de la conversion de la dette fondée de la province, lorsque le moment serait jugé favorable de la tenter de nouveau, sur les grands marchés financiers.

Les impôts nouveaux que je sou mets à l'étude de messieurs les députés de l'assemblée législative, me paraissent d'accord avec l'esprit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, et entrer dans la catégorie des impôts provinciaux dits " directs." Ils participent de "*la taxation directe dans les limites de la province*, (S. S. 2) ils affectent directement, "*la propriété et les droits civils dans la province*," (S. S. 13.) Ils sont essentiellement "*d'une nature purement locale ou privée dans la province*;" (S. S. 16) et ils dépendent de *l'administration de la justice dans la province, y compris la procédure en matières civiles dans ces tribunaux.*"—(S. S. 14.)

Je crois dans tous les cas que les moyens que je n'ai fait qu'indiquer sont parfaitement constitutionnels : avec l'aide de nos codes et avec une rédaction serrée, ils peuvent être établis et mis sur pied, "*intra vires*," de manière à braver le contentieux fédéral et à remplir les coffres de Québec, sans obérer les contribuables.

La province de Québec a l'avantage de pouvoir confier à des députés de son choix, le soin de voter la loi de l'impôt, d'en déterminer l'assiette, la quotité et l'emploi. La presse et la tribune peuvent exercer, sans restrictions, la surveillance la plus active. Il ne faut donc qu'un peu de courage et beaucoup de patriotisme, pour doter notre pays d'un système financier juste et équitable

pour tous, lui permettant d'aller hardiment de l'avant dans la voie du progrès.

Tous les moyens suggérés sont et seront impopulaires, je le sais ; mais que voulez-vous, le gouvernement fédéral s'est réservé les moyens les plus simples, quoique non les moins odieux, de prélever des taxes sur les articles, souvent de première nécessité ; il est encouragé dans cette voie par les gros fabricants, qui deviennent pour ainsi dire les associés de cet état, et même par les contribuables qui approuvent depuis quinze ans ce système de protection outrancière ; il ne reste donc plus aux provinces qu'à imiter le pélican, qui se déchire les flancs pour faire boire son sang à sa couvée !

Montréal, 17 mai 1892.



LES OFFICIERS DU RÉGIMENT DES ZOUAVES PONTIFICAUX AU CAMP D'ANNIBAL, 16 AOÛT 1868.

A Monsieur le D^r SÉVERIN LACHAPELLE,

Ancien Zouave Pontifical,

Député à la chambre des Communes du Canada,

Saint-Henri, comté d' Hochelaga.

Mon cher camarade et ami,

Nous avons contracté aux pieds de Pie IX, de vénérée mémoire, une amitié solide, fondée sur une communion parfaite de croyances, de sentiments et d'espérances qui m'engage à vous écrire aujourd'hui, vingt-cinquième anniversaire de notre départ pour Rome.

Depuis notre retour de la Ville Eternelle, tous les anciens soldats du Pape, se sont efforcés, chacun dans leur sphère, de continuer les traditions du régiment. Nous avons même fondé " L'Union Allet " dans le but de centraliser ces efforts, ces ambitions généreuses.

Le vote unanime du plus grand collège électoral du Canada, vient de vous confier la garde de l'honneur national, en vous chargeant de défendre ses droits, de protéger ses libertés et d'augmenter par une sage et

patriotique législation le bien-être, le bonheur et la prospérité de la partie de la nation la plus déshéritée, du plus grand nombre.

C'est pourquoi je me permets, mon cher député, en ma qualité de votre ancien sous-officier au régiment des zouaves pontificaux, de vous entretenir de la situation économique-sociale de notre pays, dans ses relations avec ses deux mères, telle que je l'ai observée.

Sous une forme un peu pamphlétaire, je l'admets, j'ai écrit il y a bientôt dix ans, une *poignée de faits et de vérités*, en réponse aux attaques de la presse anglaise, dirigées contre la France et les Français du Canada.

Je me permets de rééditer cette étude dans ce volume, à votre intention, attendu que la situation nationale et religieuse ne s'est guère améliorée depuis.

Vous y trouverez certains renseignements pouvant avoir leur utilité, si l'on discute en parlement devant vous, la situation commerciale du Canada, avec les pays étrangers. Le gouvernement cherche, nous dit-on, à entamer des négociations avec la France pour nous obtenir enfin les avantages du tarif *minimum* dont bénéficie, seule toujours, l'Angleterre. Il est peut-être bon que vous sachiez comment nous étions traités, il y a quinze ans, afin de vous mettre en état de faire de justes représentations, si vous trouvez notre condition coloniale peu changée.

Vous avez, mon vaillant ami, plus que tout autre membre de la chambre des Communes, qualité pour revendiquer hardiment, les droits de vos concitoyens. Vous êtes l'homme de tous les dévouements.

Vous avez un jour, obéissant à votre conscience, accompli un grand devoir, en allant offrir le secours de votre appui au Souverain Pontife, menacé par un ennemi tout-puissant. Depuis votre retour de Rome, vous avez loyalement repris votre rang parmi les sujets de Sa Majesté Britannique et lors de la dernière invasion fénienne, vous et vos camarades, avez spontanément offert à Sir George Etienne Cartier, qui appelait un jour les Garibaldiens, les "Féniens de l'Italie," de courir à la défense des frontières menacées, et cela, gratuitement.

Avec de tels états de service, mon cher député, vous pouvez parler le front haut à un certain nombre de vos collègues d'origine anglaise qui, dit-on, sont assez mal disposés pour les Français et les catholiques du Dominion.

Je saisis cette occasion, pour vous féliciter tant en mon nom personnel qu'au nom de tous nos camarades, de la marque éclatante de confiance que vient de vous donner le comté d'Hochelaga, en vous choisissant par acclamation, pour le représenter dans les conseils de la nation.

Les zouaves canadiens espèrent avec moi, que Dieu vous continuera le secours de sa grâce et de ses lumières et vous donnera la force nécessaire à l'accomplissement des hautes destinées politiques que nous entrevoyons pour notre distingué camarade.

Veillez agréer, mon cher député et ami, l'expression de mes vœux les plus sympathiques et l'assurance de ma bien vive amitié.

G. A. DROLET.

Montréal, 18 février, 1893.

XX

CANADA, FRANCE, ANGLETERRE

(L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS, 1878)

LA LIBERTÉ COMMERCIALE

Depuis longtemps déjà, la presse anglaise du Canada soutient une thèse malveillante sur les rapports de tout ordre, qui existent entre la France et le Canada. Ces publicistes, soit par ignorance, soit par méchanceté, négligent de remonter à la cause d'une situation dont ils s'efforcent de nous montrer les effets, croyant nous tromper et nous atteindre dans nos affections.

Le "*Journal of Commerce*", l'organe des gros marchands anglais, des fabricants de sucre, des manufacturiers, des distillateurs, des financiers, enfin des "*money bags*" du Dominion, chez qui l'intérêt a éteint toute espèce de sentiments généreux, le "*Journal of Commerce*", dis-je, soutenait encore, ces jours derniers, que la France était ingrate envers le Canada et ne traitait

pas notre pays avec une générosité égale à notre chauvinisme. La presse canadienne-française, sans exception, a relevé le gant et a répondu fort éloquentement à ces perfides attaques, en rétablissant les parts de responsabilité de chacun.

Ces Anglais sont étonnants, vraiment. Parlons en donc un peu : cherchons à comprendre leur méthode de travailler, qui fait de leur petite île, la puissance la plus formidable du monde, en dehors de ses frontières entourées par l'océan.

Depuis l'invention du fameux cliché "Le soleil ne se couche jamais sur les possessions britanniques," toutes les terres peuplées de peaux rouges, de nègres ou de jaunes, baignées par une eau un peu salée, doivent leur appartenir, pensent-ils. Ils administrent cet immense empire colonial avec une intelligence hors ligne et ils sont servis par un bonheur constant.

Il n'y a qu'un cheveu dans ces océans de félicité.— C'est le Canada ! on y trouve le *French element*, qui n'a pas eu la...décence d'abdiquer et de renoncer à ses traditions. Ce pays donne un peu de tablature aux Anglais fraîchement émigrés, et venus pour y trouver des gens taillables et corvéables à plaisir.

Les caractères des peuples comme des particuliers subissent les influences du milieu dans lequel ils vivent et de l'air ambiant qu'ils respirent. L'Anglais insulaire naît, vit et meurt marchand. S'il engage des guerres étrangères, c'est plutôt pour agrandir son empire colonial, que pour affranchir des peuples opprimés. S'il est très attaché à ses institutions politiques, c'est parce que les bouleversements sociaux font généralement tort

aux affaires. Si l'Anglais paraît profondément attaché à la couronne, ce n'est pas par tradition historique, par reconnaissance pour des siècles de gloire nationale, due à une dynastie séculaire, comme celles des Bourbons, des Hohenzollerns, des Habsbourgs, des Romanofs, (car l'Angleterre est gouvernée par la maison d'un prince allemand depuis la mort de la reine Anne); non, c'est surtout par crainte qu'un changement ne nuise au commerce. Depuis la Réforme, les Anglais posent pour la vertu évangélique; mais s'ils affectent beaucoup de rigorisme religieux, c'est pour mieux cacher sous la soutanelle de chaque missionnaire le "*peddler*" voyageant pour le compte d'un marchand de Manchester.

C'est chez l'Anglais moderne je crois, que l'atavisme sentimental s'éteint le plus vite. Ainsi le Yankee a oublié ses pères d'Angleterre au point de détester l'Angleterre et de manifester cette antipathie même dans ses rapports sociaux ou diplomatiques. L'Anglo-Normand a oublié le beau sang qui coule dans les veines des descendants des compagnons de Guillaume le Conquérant, pour devenir Anglo-Saxon. Depuis, l'Anglo-Saxon a oublié sa fierté nationale au point d'accepter, en 1714, le fils de l'électeur du Hanovre comme roi d'Angleterre, souche de la maison régnante aujourd'hui.—En Canada, au contraire, on voit tous les jours des hommes portant des noms anglais ou écossais devenir français de cœur et d'affection par suite d'une alliance franco-canadienne, témoins les Bain, les Mount, les Dunn, les McGown, les McKay, les Duckett, les Ross, les Milton McDonald, les McMillan, les Hughes, les Prendergast, les Fitz-

patrick et des centaines et des milliers d'autres ; la grand-mère de ma mère, était une Munro de Fowlis, fille d'un colonel anglais venu à la suite du général Amherst.

Pardonne moi, grand-père, du haut du ciel, mais malgré ce sang anglais, la France n'a pas de plus fervents admirateurs que notre famille—Pourquoi ? Je laisse aux physiologistes le soin d'expliquer ce phénomène qui, je crois, ne se rencontre que chez les descendants d'Anglais.

Mais, par exemple, avant qu'il ne se soit humanisé par une infusion de sang français, le pur sang, "*le thorough bred cockney*" ne chante pas comme cela. Au contraire.

Aussi, quelle n'est pas sa surprise lorsqu'il met le pied en Canada ! En descendant du steamer, à Québec ou à Montréal, il se frotte les yeux, comme sortant d'un rêve.—Il s'imaginer débarquer au Havre ou à Dieppe ! Que voit-il, en effet ? Des clochers d'églises catholiques, des enseignes françaises ! Qu'entend-il parler ? la langue française ! n'est-ce pas *shocking*, pour un *snob* ?

Partir pour les "*Colonies*," et descendre en Normandie ! Aussi, jure-t-il de réformer tout cela, et de mettre à la raison ces "*colonists*," sous peu. Voilà pourquoi beaucoup de ces émigrés sont plus intransigeants plus fanatiques, plus "*Britishers*" que les Anglais restés en dedans du carillon des *Bow Bells* dans la cité.

Ces émigrés, ignorants de la langue française, croient masquer leur nullité en affectant un snobbisme dont rougirait, en Angleterre, un homme bien élevé.

British, Bigot et Egotist.—Voilà en trois mots la synthèse politique que la plupart des émigrants anglais, débarquant sur les bords du Saint-Laurent, apportent dans leurs bagages, et qu'ils distillent spécialement aux Canadiens-Français.

Les Anglais sont, avant tout, des hommes d'affaires de premier ordre.—Aussi, font-ils concorder leurs convictions politiques avec leurs "*Grands Livres.*"—En 1776, après s'être bien battus contre la France, en Amérique, et s'être fait céder le Canada, les Anglais, avec le colonel Washington en tête, pour des questions de tarifs et d'impôts, se séparèrent violemment du "Dear Old England," en proclamant l'indépendance des États-Unis.—Et depuis, le Yankee est devenu un ennemi invétéré de l'Anglo-Saxon.

En 1791, les Anglais établis en Canada, se trouvant moins nombreux que les Français, étaient "*separatists.*" En 1812, ils étaient "*loyalists,*" parcequ'ils craignaient que leurs cousins des États-Unis ne nous affranchissent comme eux. En 1840, ils deviennent "*unionists,*" pour écraser plus sûrement l'élément français-catholique, qui n'avait pas l'esprit de disparaître assez vite. En 1849, ils deviennent "*annexionists,*" parce que les affaires étaient peu prospères.

En 1867, pour mettre une nouvelle pierre, bien lourde, sur les Français-Canadiens, ils deviennent "*Confederatists.*" Depuis quelques années, les plus fanatiques prêchent une nouvelle religion,—ils sont devenus "*Federalists*"—mais tous, par antipathie nationale et religieuse, sont et restent "*Equal rightists*" dans notre province, où ils sont en minorité. Dans les provinces

où ils sont en majorité, ils nous traitent comme de simples Irlandais ; ils écrasent l'élément français et catholique.—“Renonce, ou meurs”—l'ennemi pour eux, c'est la langue française, c'est la religion catholique.—Pour arriver à leurs fins, ils pratiquent entr'autres moyens l'isolement, et cherchent à empêcher tout rapport entre le Canada français et la France : ils font le vide autour de nous.

Cette situation est devenue fort pénible et souverainement injuste. Nous ne demandons à ceux qui se croient nos maîtres qu'une petite place au soleil et quelques pieds cubes d'air respirable.—Maintenant qu'ils nous ont inspiré le goût du commerce, qu'ils nous ont appris que l'Angleterre devait son immense prospérité au libre-échange de ses produits avec l'univers entier, nous voulons pratiquer l'offre et la demande, et chercher loyalement à l'ombre de son drapeau, à améliorer notre condition.

Le “*Journal of Commerce*” se fait le porte-parole de toute la presse anglaise et cherche à déplacer les responsabilités concernant l'infériorité de notre situation à l'étranger, en en rejetant la faute sur la France : mais personne ne s'y laissera prendre.

Des Canadiens, s'aperçoivent, un beau jour, que certaines denrées dont ils ont un surplus sont frappées d'un droit de douane plus élevé à leur entrée en France que les produits similaires anglais. Ils jettent des cris de paon et, sans remonter à la source coupable et responsable de cet état d'infériorité comparatif, ils accusent simplement la France, par la voie du “*Journal of Commerce*”, de maltraiter le Canada. “C'est toujours la faute à Papineau, s'il y a des cahots!”

Ces messieurs du "*Journal*" paraissent ignorer que le fameux traité de commerce signé le 23 janvier 1860 par Lord Cowley, Richard Cobden et messieurs Thouvenel et Rouher et les conventions supplémentaires signées le 16 novembre 1860, sont la base de tous les arrangements commerciaux intervenus, depuis, entre l'Angleterre et la France. La première de ces puissances demanda et obtint lors de la signature de ce traité les bénéfices du tarif conventionnel, exempt de surtaxe d'entrepôt, pour les produits principaux de ses grandes colonies, les laines de l'Australie et du Cap, le jute de la Nouvelle-Zélande, la plombagine de Ceylan et les cotons des Indes.

Dans les traités de commerce intervenus depuis entre l'Angleterre et la France le 23 juillet 1873, le 24 janvier 1874, le 21 septembre 1881, le 4 février 1882 et le 28 février 1882, signés par Lord Lyons pour l'Angleterre et par MM. de Cazes, B. St Hilaire, de Freycinet, Tirard et Rouvier pour la France, en vertu de clauses spéciales insérées dans leurs protocoles, les productions principales de ces heureuses colonies continuèrent à jouir de cette faveur signalée. Les négociants anglais important ces marchandises des pays d'origine et en ayant un énorme stock sur les bras, s'assuraient ainsi un écoulement facile en France. On fit donc d'une pierre deux coups. L'Angleterre et la France s'assurèrent le traitement de la nation la plus favorisée jusqu'au 1er février 1892.

Depuis, ces denrées coloniales anglaises ont pris des racines tellement profondes en France, qu'elles sont devenues indispensables à son industrie : l'Angleterre

n'a plus besoin de s'intéresser à les protéger. Son intelligente intervention, pendant vingt ans, a suffi pour les imposer à l'industrie française, au point qu'elles sont passées à l'état de "*matières premières*" des filatures de la France et jouissent maintenant d'une exemption toute naturelle de droits, sans requérir de nouveau le secours de la diplomatie.

Et pendant que l'Angleterre créait avec tant d'intelligence un marché à certaines de ces colonies, que faisait-elle pour son Canada ? Elle s'est bien gardée de demander à la France un traitement semblable pour les denrées que nous produisons à bon compte. L'Angleterre seule nous les achète aujourd'hui. La France est forcée de les importer des pays qui, par des traités, se sont assuré son immense marché.

Le Canada n'est-il pas aussi cher au cœur de l'Angleterre que les Indes, Ceylan, la Nouvelle-Zélande, le Cap et l'Australie ? N'est-ce pas plutôt par crainte de voir se développer ces rapports et ces relations qui se renouent discrètement, tranquillement, entre l'ancienne et la nouvelle France, entre la mère et la fille, que la Grande Bretagne a négligé de favoriser un rapprochement aussi naturel ?

Il est inutile de chercher midi à quatorze heures : la vérité, la voici. Le Canada est considéré comme un simple comptoir anglais ; or, n'étant éloigné que de huit jours du continent européen, *Downing street* le trouve trop exposé à la concurrence, pour lui faire accorder des avantages qui, en développant son commerce, en détournerait autant de la métropole.

Dans une séance mémorable de la chambre des Communes, le 8 février 1850, Lord John Russell, chef du cabinet anglais, exposa dans un grand discours la politique du gouvernement, à l'égard des colonies. Il disait : " En premier lieu, l'objet de l'Angleterre semble avoir été d'envoyer de ce pays des émigrants pour coloniser ces contrées lointaines, et en second lieu, de maintenir strictement *le monopole commercial entre la mère-patrie et ses possessions*. Par une multitude de statuts, nous avons eu soin de *centraliser* en Angleterre *tout le commerce des colonies, de faire arriver ici* toutes leurs *productions*, et de ne pas souffrir *qu'aucune autre nation pût aller les acheter* pour les porter ici ou ailleurs....." C'était aussi l'opinion de M. Dundas, qui disait : " Si nous ne nous assurons pas, par le *monopole, le commerce des colonies, leurs denrées trouveront d'autres débouchés, au grand détriment de la nation.*"

Voilà la raison toute simple, pour laquelle l'Angleterre a deux poids et deux mesures dans ses affections et dans ses préférences coloniales ; au contraire de la Russie, du Portugal, de la Turquie et de la France qui font généreusement bénéficier leurs colonies des traitements accordés à la mère-patrie, la Grande Bretagne refuse tout avantage particulier, si ce n'est pour ses colonies favorites, les Indes, l'Australie, Ceylan et le Cap.

Il est donc important de faire appel dans notre pays, à tous les dévouements, sans acception de partis, pour pétitionner sans cesse le gouvernement impérial et lui demander de nous accorder la liberté nécessaire à l'expansion et à la prospérité du Canada. Il n'y a ni

rouge, ni bleu, ni grit, ni tory qui tiennent, c'est une question de *struggle for life*, de "*bread and butter*" et le cabinet d'Ottawa qui nous obtiendra cette liberté, aura bien mérité de ses concitoyens et fondera enfin une "*nation canadienne*."

Ainsi donc, pendant que l'Empire Britannique et ses colonies des antipodes jouissent, dans une certaine mesure, des bénéfices du tarif conventionnel avec la France, le Canada reste *in the cold*, avec le tarif général pour partage, augmenté de la surtaxe d'entrepôt en certains cas, c'est-à-dire un tarif presque prohibitif.

Et le *Journal of Commerce* plus "*Britisher*" que canadien, de crier sur les toits que la France traite le Canada et les Canadiens comme des parias !

A moins d'être un ignorant fleffé, imbu d'un "*Jingoism*" bon teint, personne n'ignore que la diplomatie anglaise *seule* tient les clefs qui ont fermé les portes de la France aux quarante colonies de la grande Bretagne, moins les cinq favorites plus haut nommées. L'Angleterre, *seule* souveraine en ces matières, agit comme une vieille coquette ; elle s'assure des avantages commerciaux importants, en échangeant avec la France des protocoles à clauses serrées, lui garantissant des préférences énormes sur ses colonies, *ses filles*. Ceci fait, elle ne laisse plus à la disposition de notre ancienne mère-patrie, pour les exclus comme nous, que de la pitié, de l'amour et des regrets.

Ces attaques depuis longtemps répétées, m'engagent à donner publicité aux paroles officielles d'un ancien chef du gouvernement français. Ces paroles sont un enseignement et une consolation ; elles établissent

combien la France est non-seulement désireuse, mais anxieuse de se rapprocher du Canada, et cherche toutes les occasions de nous prouver sa sympathie et son bon vouloir, mais décevant, en respectant les conventions diplomatiques et internationales.

Si l'Angleterre désire vraiment la prospérité du Canada, que ne nous accorde-t-elle la liberté d'améliorer notre situation commerciale, en donnant un "*Exequatur*" suffisant à nos délégués, pour traiter dans l'intérêt de notre pays ? On verrait alors la France nous ouvrir largement ses bras et ses portes, et nous tendre bien ouverte la main de l'amitié.

La France, depuis la perte de ses deux belles provinces, l'Alsace et la Lorraine, a vu la douleur envahir son cœur de mère, et à travers ses larmes, s'est souvenue que par delà l'océan, il y avait déjà bien longtemps, elle avait aussi perdu, ou plutôt abandonné un autre de ses enfants. Maintenant, quand la France pleure l'Alsace, elle a des regrets pour le Canada.

Il a fallu des malheurs épouvantables pour faire sortir la France de son *far niente* continental, de ses limites enserrées, et la décider à reprendre enfin la politique coloniale du grand siècle. En jetant les yeux sur la colossale puissance de l'Angleterre à l'étranger, elle s'aperçoit maintenant de quel prix lui serait le Canada resté, malgré tout et malgré tous, fidèle et affectueux.

Les Canadiens-Français aiment la France ardemment, parce qu'ils écoutent la voix naturelle du sang : "*Blood is thicker than water.*" Tout en évitant d'offusquer l'Angleterre, nous avons, cependant, au point de vue

politique et national, et cela simplement, sans y songer, fait, paraît-il, des actes qui ont contribué à soutenir le prestige de la France à l'étranger, à faire respecter son nom béni et à étendre son influence sur le continent américain.

Je suis heureux de la polémique engagée entre la *Minerve*, la *Presse*, la *Patrie*, le *Monde*, l'*Etendard* et les journaux de Québec d'un côté et cette presse anglaise du Canada qui cherche toutes les occasions de dénigrer les entreprises françaises. Elle me fournit celle de vous rapporter les paroles tombées de la bouche d'un grand patriote, d'un premier ministre de la vieille France, il y a deux ans à peine, au ministère des affaires étrangères. Les journalistes et les publicistes canadiens-français qui ne sont pas payés pour fermer les yeux, seront heureux d'apprendre comment en haut lieu, on apprécie leurs vaillants et patriotiques travaux.

L'an dernier, le gouvernement français, désireux de reconnaître les efforts multiples que fait le cabinet de Québec pour aider au rapprochement des deux "Frances," en favorisant l'introduction de capitaux et en reprenant les relations abandonnées depuis si longtemps, fit remettre aux honorables MM. Chapleau et Wurtèle la croix de l'ordre national de la Légion d'honneur.

A cette occasion, tous les Canadiens de passage ou résidant à Paris, sollicitèrent une audience du Président du Conseil des ministres, M. Duclerc, sénateur, pour le remercier de l'honneur fait au Canada. Cette audience fut gracieusement accordée.

Nous nous trouvâmes, un matin, quinze à vingt Canadiens, réunis dans l'un des grands salons du Palais du Quai d'Orsay. Nous fûmes introduits dans le fameux cabinet du ministre des affaires étrangères, où furent décidées tant de questions internationales, d'où partirent tant d'ultimatums et où se discute en ce moment la guerre avec la Chine. Après nous avoir serré la main au fur et à mesure de la présentation, l'honorable M. Duclerc nous dit en souriant : Eh ! bien messieurs les Canadiens ! Que puis-je faire pour vous ? J'espère que vous venez me demander un grand service ?

M. Fabre prit la parole en notre nom et dit au premier ministre de France, combien nous regrettions de ne pas nous être présentés en solliciteurs afin de profiter des généreuses dispositions du chef de l'exécutif, et demander certains avantages pour notre pays. Au contraire, ajouta-t-il, " nous avons sollicité l'honneur d'être reçus en audience par Votre Excellence, pour la remercier des dernières grâces accordées au Canada, par le gouvernement de la République, en donnant la croix de la Légion d'honneur à deux de nos concitoyens les plus distingués :—M. Fabre termina sa harangue en informant le président du conseil des ministres, que ces dernières décorations rétablissaient l'équilibre entre les deux grands partis politiques du Canada, leur accordant un nombre égal de décorés.

L'honorable M. Duclerc avait écouté attentivement notre commissaire.—Il arrêta M. Fabre, en entendant cette déclaration ; " Je vous demande pardon, M. le commissaire, de vous interrompre, mais je ne veux pas vous laisser plus longtemps sous l'impression que nous

aurions pu être influencés par la situation d'un parti politique, ou par un pareil calcul d'équilibre—je proteste contre ces dernières paroles ; la France, en donnant la croix de la Légion d'honneur à des Canadiens, ne s'informe pas de la couleur de leurs opinions politiques. Nous ne savons pas s'il y a des libéraux, des conservateurs, des cléricaux, des *whigs* ou des *tories* en Canada, et nous ne voulons pas le savoir. Il n'y a pour nous que des Canadiens-Français, des frères séparés violemment de la mère-patrie ; et nous nous reprochons tous les jours “ *de ne pas pouvoir les aimer autant qu'ils aiment la France.* ”

“ Vous ne nous devez pas de remerciements pour avoir attaché la croix sur de nobles poitrines, au contraire ; la vieille France reste encore endettée envers votre pays. Nous ne faisons que commencer une œuvre de réparation pour tant d'affection, de dévouement et de fidélité.”

“ Comment ! Lorsque nous faisons de si grands sacrifices pour donner de l'expansion à notre politique coloniale, pour étendre l'influence française en Afrique et en Asie, pouvons-nous ignorer que par delà les mers, sur le continent américain, il existe un groupe de deux millions de Canadiens-Français, ne coûtant pas un centime à la France, pas une goutte de son sang, pas un de ses soldats, qui, tout en demeurant loyaux à l'Angleterre, ne perdent jamais une occasion de manifester hautement leur profonde sympathie à leur ancienne mère-patrie ! ”

“ Voilà une colonie de deux millions d'habitants, qui fait la BESOGNE DE LA FRANCE sur le vaste continent

américain, arbore nos couleurs en ses jours de fêtes, parle notre langue, pratique la religion de ses pères ; voilà un peuple, encore régi par les anciennes Coutumes de Paris et de Normandie, qui fait respecter, même par l'Angleterre, la France dans l'Amérique Britannique ; et tout cela, dignement, avec le plus pur désintéressement, et nous le constatons après cent vingt cinq ans d'oubli ! Nous commençons à nous apercevoir de l'étendue de la perte que nous avons faite, par l'importance que vous avez acquise, sous un gouvernement étranger ; nous cherchons les moyens de vous prouver notre reconnaissance, et vous avez la grâce de nous parler de remerciements !

“ Messieurs, la colossale puissance coloniale de l'Angleterre est une leçon pour nous. Il faut penser à reprendre l'ancienne politique coloniale française, et chercher au dehors des débouchés à notre industrie nationale. Par là, nous augmenterons notre influence, nous étendrons nos relations commerciales et nous donnerons à notre belle France, l'expansion dont elle a besoin : l'univers entier profitera de ces œuvres civilisatrices poursuivies sous le pavillon français.

“ Le Canada n'est-il pas le plus bel exemple de la vitalité et de la puissance colonisatrice de notre race ? ”

“ Je suis du Midi, messieurs, mais j'ai la tenacité d'un homme du Nord ; si j'ai l'honneur de présider pendant encore assez de temps aux affaires de la France, je veux créer un ministère des colonies indépendant de tout autre, afin que le titulaire de ce nouveau portefeuille consacre tout son temps, toutes ses ambitions généreuses, tout son dévouement, au développement

de nos colonies actuelles, et à cette politique d'expansion.

“ Assurez bien vos compatriotes de notre vive affection ; je vous remercie, messieurs de votre réconfortante visite et de votre sympathique démarche qui m'ont procuré l'heureuse occasion de me rencontrer avec un aussi grand nombre de vrais amis de la France, de nos frères d'outre-mer.”

Et nous nous retirâmes.

Puisque j'en suis aux souvenirs, permettez-moi de vous citer un autre témoignage illustre. Lors de l'inauguration de l'exposition de Paris, le 1er mai 1878, le maréchal de MacMahon, président de la République, donna publiquement, à la face de l'Europe, de l'univers entier, une éclatante preuve de l'affection que porte la France au Canada.

Le maréchal fit deux discours ce jour-là ; le premier fut le discours d'inauguration de l'Exposition Universelle, et le second et dernier fut adressé à la commission canadienne. Voici dans quelles circonstances :

Le président de la République, accompagné par le prince de Galles, le roi Don François-d'Assise, le duc d'Aoste, ex-roi d'Espagne, les princes héritiers du Danemark et des Pays-Bas, le comte de Flandres, frère du roi des Belges, M. Grévy, alors président de la chambre des députés, le duc d'Audifret-Pasquier, président du Sénat, le corps diplomatique au complet et de tous les ministres du gouvernement français, parcourut les terrains de l'exposition, suivi de ce brillant cortège.

Le président se contentait de saluer les commissaires étrangers, rangés devant les façades de leurs sections,

sur la rue des Nations, lorsque arrivé devant la section anglaise, où la commission canadienne était confondue avec les autres *colonists*, M. le Maréchal-Président arrêta le cortège et se fit présenter de nouveau par le prince de Galles, la commission royale et les commissions coloniales.

Le maréchal salua tous ces messieurs, mais quand le tour des Canadiens fut arrivé, le maréchal s'adressant à notre commissaire exécutif M. T.-C. Keefer, lui adressa à peu près ces mots :

“ M. le commissaire, je suis heureux, au nom de la France, de vous souhaiter la bienvenue dans notre pays.

“ Vous représentez une contrée qui nous est bien chère ; en contemplant les produits que vous exposez, et qui attestent une ère de prospérité et de progrès marquants, vous comprendrez, M. le commissaire, combien nous sommes heureux de revoir des enfants de la vieille France, jouant un rôle aussi honorable dans ce grand concours universel.

“ La France aime toujours le Canada, et nous savons que vous nous le rendez bien. C'est dans l'adversité, M. le commissaire, que l'on connaît ses amis. Eh bien ! dans les derniers malheurs qui ont fondu sur la France, de par-delà les mers, du Canada français, nous sont venus non-seulement des paroles de sympathie, mais des secours pour le soulagement de nos infortunes.

“ J'ai souvent eu connaissance personnelle, M. le commissaire, des sacrifices que notre ancienne colonie s'est imposés pour venir en aide à ses frères de France. Lorsque j'eus l'honneur d'occuper le poste élevé de

gouverneur-général de l'Algérie, une cruelle famine désola cette colonie ; plus tard, la guerre désastreuse de 1870 remplit nos hôpitaux et nos ambulances de blessés ; plus tard encore, une inondation épouvantable ravagea Toulouse et le midi de la France. Eh bien ! dans toutes ces occasions, et bien d'autres encore, les premiers secours qui nous vinrent de l'étranger, nous arrivèrent du Canada français.

“ Dites bien à vos compatriotes, M. le commissaire, que la France les remercie, que la France les aime que la France les regrettera toujours, mais qu'elle ne les oubliera jamais.”

Et le cortège de rois et de princes reprit sa marche.

Notez bien que ces paroles affectueuses, prononcées par le chef de l'Etat, en présence du futur roi de l'Angleterre, avaient une signification d'autant plus éclatante, que le Maréchal-Président paraissait avoir prémédité cette démonstration.

Voici à quelle occasion :—Cinq à six semaines avant l'inauguration de l'exposition, toutes les commissions étrangères avaient été invitées à se rendre au Palais de l'Elysée, où le Maréchal-Président désirait les recevoir en audience solennelle.

Les Commissaires attendaient dans le grand salon d'honneur, et s'étaient autant que possible groupés par ordre de pays, Angleterre, Autriche, Belgique, etc. Le maréchal de MacMahon, accompagné de sa maison militaire et de tout le corps diplomatique, fit son entrée.

La commission royale anglaise était en tête. Nous étions bien une trentaine de commissaires délégués, tant de la métropole que des colonies. Le Président

de la République se fit présenter la plus grande partie de ces messieurs. Il donna une poignée de main à chacun, sans leur parler, mais il s'arrêta devant moi et m'adressant la parole, me demanda : Eh bien ! monsieur le commissaire, quels sont les produits qu'expose notre cher Canada ?

Je répondis en remerciant le Président de l'intérêt qu'il portait à notre pays et mentionnai les articles principaux de notre exposition.

—Le Président reprit, en souriant : mais, M. le Commissaire, n'exposez-vous pas des glaces ?

—Je répondis : Non, M. le Président, c'est une industrie à créer en Canada ; notre pays importe de France et de Belgique la plus grande partie des glaces que nous employons.

—Cependant, reprit le Président, en riant, on nous représente toujours le Canada comme un grand producteur de glaces ?

Je me disais depuis un instant : le Président voudrait-il plaisanter par hasard ?—Je n'ose y croire : je n'ai pas le droit dans une audience aussi solennelle de courir le risque de me tromper.

Avant l'entrée du maréchal de MacMahon, tous les commissaires parlaient entr'eux de leurs petites affaires et des progrès de leurs installations. La question des glaces pour fermer les vitrines des exposants était précisément la grosse question budgétaire du moment. Ainsi le Canada avait une collection de vitrines à étalages, superbe, comme goût et comme choix de bois canadiens. Elles étaient arrivées toutes prêtes à monter d'Ottawa ; il n'y avait plus que les glaces à y poser.

M. Perrault et moi nous causions justement avec l'un des commissaires belges de l'embaras où nous nous trouvions ; il s'agissait d'une dépense très considérable, si on achetait les glaces de ces vitrines pour six mois d'exposition ; et nous agitions la question de les prendre en location, lorsque le Président avait fait son entrée.

On comprend par cette petite explication combien devait m'embarasser l'interrogatoire du chef de l'État. Je pensais aux glaces de nos vitrines, et comme le Président me paraissait parler toujours des glaces, au pluriel, je ne changeais pas de terrain.

Nous tenions la conversation à nous deux. Tous les ambassadeurs étaient là ; Lord Lyons m'avait présenté lui-même. Tous les commissaires écoutaient ; et le Président de la République Française et le commissaire délégué du Canada Français, ne paraissaient pas se comprendre !

Finalement le maréchal eut pitié de moi ; il me tendit une planche de salut.—" Pourtant, M. le commissaire, ajouta-t-il, lorsque j'étais gouverneur-général de l'Algérie, pays très chaud, comme vous le savez, il nous venait des glaces du Canada, à pleins navires !

M'apostrophant intérieurement et me donnant toute espèce de noms pour ne pas avoir eu le courage de comprendre plus tôt la plaisanterie du maréchal, je m'inclinai en lui répondant :—Oh ! si M. le Président veut parler de glace à rafraîchir, certainement, une partie du Canada, située au Nord, en produit assez pour rafraîchir l'univers, mais nous n'en exposons jamais ailleurs que dans la construction de nos palais de glace, en temps de carnaval.

Tout le monde de rire ; le Président le premier. Le cortège continua et je m'essuyai le front. Je n'avais jamais avant cette occasion, eu aussi chaud, rien qu'à parler de glace.

Je fus fort entouré après le départ du maréchal par les membres des commissions coloniales, surtout par les Canadiens ne parlant pas français. Tous me demandaient ce qui s'était passé et pourquoi nous ne paraissions pas nous comprendre. Je leur expliquai les finesses de la langue française et la différence qui existe entre des glaces sans tain et de la glace à rafraîchir.

Un membre de la commission canadienne et non des moins importants, ajouta : " Très bien, mais qu'est-ce que la Bulgarie (sic) avait à faire là-dedans, je n'ai compris que ce mot dans la conversation du Président ? " Le malheureux canadien avait pris l'Algérie pour la Bulgarie, dont le nom était alors dans toutes les bouches. *Et nunc erudimini !*

Le lendemain, ayant l'honneur de déjeuner à la table du Prince de Galles, Son Altesse me pria de lui faire un récit de mon entrevue avec le Président. La narration de mon embarras amusa beaucoup le prince qui est très friand d'un *good joke*.

C'était pour nous faire oublier *le froid* jeté par *cette glace*, que le Maréchal-Président de la république saisit l'occasion la plus solennelle de l'année, le 1er mai 1878, pour donner un grand témoignage d'affection et de chaude sympathie au Canada français, devant ceux qui avaient pu prendre la Bulgarie pour l'Algérie.

Comme le Commissaire exécutif du Canada n'avait pas répondu au discours du Maréchal-Président, M. Paul de

Cazes, alors Commissaire du Canada en France, racheta cet oubli en faisant une démarche personnelle au Palais de l'Elysée auprès du Président et de la duchesse de Magenta. Notre sympathique représentant remercia madame de MacMahon de l'intérêt qu'elle ainsi que le Maréchal portaient à notre pays. Il paraphrasa le discours du Président en disant que c'était en effet dans l'adversité que l'on reconnaissait ses amis ; or la duchesse de Magenta avait, longtemps avant, à la demande de M. de Cazes, fait remettre la somme de trois mille francs, au fonds de secours des incendiés de St-Hyacinthe. M. de Cazes eut la partie belle, pour faire assaut de compliments délicats avec les nobles hôtes de l'Elysée. — La Bulgarie était vengée !

La duchesse connaissait depuis longtemps le Canada, grâce à la présence d'un saint prêtre à l'abbaye de Staouëli, couvent des trappistes, près d'Alger. Le Père Marie Edmond, c'est-à-dire le Révérend Père Pierre Fisette de Contrecoeur,—ancien élève de St-Hyacinthe, et avant son entrée chez les trappistes, l'un des membres les plus éloquents de la maison des oblats, l'oncle de notre ami M. Arthur Dansereau, ancien propriétaire-rédacteur de la *Minerve*,—était le Père hôtelier de l'abbaye sous le gouvernement du maréchal de MacMahon en Algérie. Madame de MacMahon, duchesse de Magenta, allait régulièrement deux fois par semaine, au couvent de Staouëli parler bonnes œuvres avec le Père Marie Edmond et s'entretenir du Canada avec cet homme intelligent qui redevenait le père Fisette quand on lui parlait de sa chère patrie.

Mais, revenons à la presse anglaise du Dominion, qui, à part de rares, mais heureuses exceptions, joue un rôle

peu patriotique dans notre pays. Cette presse rétrograde, cherche à transplanter sur notre sol les vieilles haines séculaires de l'Angleterre contre la France, aujourd'hui oubliées en Europe depuis Sébastopol, et que les Français d'Amérique se sont toujours fait un point d'honneur d'ignorer. Elle se déclare l'ennemie du nom français en Canada et de toutes les institutions et fondations de la catholique province de Québec, garanties par le traité de Paris, 1763. Tous ses efforts depuis quelques années, tendent à empêcher les catholiques des Provinces Maritimes et du Nord-Ouest, de faire instruire leurs enfants dans des écoles séparées ou d'empêcher la langue française d'être reconnue officiellement en dehors de notre Province. Quant à l'amélioration de nos rapports avec la France et le continent, cette presse n'en a autrement cure que pour vilipender la France en la dénigrant. C'est toujours l'histoire du *lapin qui a commencé*.

Et c'est aujourd'hui le "*Journal of Commerce*" l'aviséur de la haute finance, celui qui devrait être le mieux renseigné sur la nature de notre situation coloniale et de notre incapacité absolue de traiter avec une puissance étrangère, sans passer par la filière de la métropole, qui mange du français à son tour.

S'il était à la hauteur de la mission que son titre lui commande de soutenir dans les cercles des gros producteurs *exportateurs*, ce journal devrait plutôt se mettre à la tête d'un mouvement national afin d'obtenir les pouvoirs qui nous manquent, pour améliorer notre condition sociale et économique.

C'est une tactique, d'ailleurs fort pratiquée par ces messieurs d'une certaine presse fanatique, de chercher

à nous détacher de la France en la représentant comme une marâtre. C'est trop grossier pour que l'on s'arrête un instant seulement.

Depuis au-delà de trente ans, les lettres, les arts, sciences, l'industrie et le commerce se donnent périodiquement rendez-vous dans une capitale, et y tiennent grandes assises du travail et de l'intelligence. C'est que se révèlent au monde les découvertes, les conquêtes qu'a faites l'esprit humain depuis la dernière exposition universelle. C'est dans ces occasions solennelles que les inventions merveilleses sortent des cabinets de chimie ou de physique des savants, des cartons des académies des sciences, et apparaissent vulgarisées à nos yeux étonnés, en attendant qu'elles soient remplacées à leur tour par des découvertes encore plus étonnantes.

C'est en occupant des situations officielles à l'étranger confondus dans l'ombre de la grande Bretagne, avec les quarante colonies qui gravitent autour de l'immense planète "John Bull", que les rédacteurs "*Journal of Commerce*" se renseigneraient exactement sur la véritable situation de notre pays, et apprendraient à rendre à César les responsabilités qui appartiennent à César.

Nous venons de voir comment la France voudrait traiter et traite le Canada, voyons maintenant comment l'Angleterre traite ce même Canada en France.

L'exposition universelle de Paris, de 1878, ne fournit plusieurs exemples de *Jingoïsm* et de la solidité de ce fil à la patte qui retient le Canada attaché à Downing street et aux fabriques de Leeds et de Manchester.

J'ai déjà eu l'honneur de servir le Canada à l'étranger, dans deux expositions universelles ; en 1876, à Philadelphie, en qualité de membre du jury international des récompenses, et à Paris, en 1878, en qualité de commissaire du Canada, et plus tard en qualité de membre du jury, à la demande personnelle de Son Altesse Royale, Monseigneur le Prince de Galles.

J'ai même dû remplir les délicats devoirs de ces deux offices avec assez de zèle pour mon pays, puisque à la fin de décembre 1878, le Prince de Galles, me fit l'honneur de me faire remettre à Rideau Hall, par Son Altesse Royale la Princesse Louise, une épreuve superbe de son portrait (à l'eau forte) avec la lettre suivante :

“ Marlborough House,

“ Pall Mall,” S. W.

“ 12th Dec. 1878.

“ Sir,

“ *As the work of the Royal Commission for the Paris
“ Universal Exhibition is now drawing to a close, I wish
“ to thank you again for the invaluable services you
“ have been kind enough to render as a member of the
“ Commission for the Dominion of Canada, and in the
“ International Jury.*

“ *I have ordered a copy of the list of awards to be
“ prepared and forwarded to you, as an official record of
“ your labours in the latter capacity, but in the meantime,
“ I desire further to take this opportunity of expressing
“ my personal obligations for the generous manner in*

*" which you responded to my invitation to act as a
" British Juror, and I beg to offer for your acceptance,
" the accompanying proof of my portrait, as a personal
" mark of our connection in the work of the Paris Exhibi-
" tion which has been attended with such satisfactory
" result.*

" I have the honor to be, sir,

" Your obedient servant,

" ALBERT EDWARD.

*" President of the Royal Commission for the
" Paris Universal Exhibition of 1878."*

GUSTAVE A. DROLET, ESQ.

Je peux donc parler d'exposition universelle à l'étranger avec une certaine connaissance de cause.

Il y a deux parties généralement engagées dans ces Congrès du travail ; l'Etat et l'exposant ; mais là où la Grande-Bretagne expose, il y en a trois ; la mère-patrie, la colonie et l'exposant. Les intérêts des membres composant cette association tripartite sont d'un ordre bien différent, surtout quand l'exposant n'est qu'un *mere colonist*.

Les grandes puissances européennes cherchent, comme on dit vulgairement, à *faire de l'esbrouffe*, à se jeter de la poudre aux yeux. Elles se présentent à ces expositions dans tous leurs atours pour écraser les états voisins par la comparaison de leur prospérité intellectuelle, commerciale, agricole et industrielle et cherchent à décrocher autant de timbales que possible.

Le petit exposant canadien, lui, se soucie de ça comme un poisson s'occupe d'une pomme. Ce qu'il désire, c'est de donner de l'extension à ses affaires et obtenir des commandes nouvelles. Il s'impose des sacrifices considérables pour préparer un échantillonnage convenable de sa fabrication, et se prive pendant toute la durée de cette exposition d'une partie de son personnel, dans l'espoir de trouver une compensation profitable au retour. L'équilibre européen le laisse froid ; ce n'est pas lui qui peut le faire pencher.

Quant au Canada, il veut attirer une immigration importante pour coloniser ses terres et il tâche de donner au commerce d'exportation, une impulsion nouvelle, en présentant nos produits dans ces grands bazars d'expositions internationales.

Or, si l'on en juge par la publication des *Tableaux du commerce et de la navigation* pour l'exercice de 1883-84, soumis aux Chambres ces jours derniers, dans notre cas particulier, ni l'Etat, ni l'exposant canadien n'ont retiré de bénéfices appréciables des expositions universelles continentales, auxquelles l'Angleterre nous a priés d'assister depuis vingt-cinq ans. L'exposition universelle de Paris de 1878, a coûté au gouvernement canadien, près de deux cent mille dollars.

Les exportations de notre province en France pendant l'année fiscale qui vient de s'écouler, se chiffrent par la misérable somme de *quarante-sept mille cent vingt-sept dollars* (\$47,127), tandis que nos exportations en Angleterre s'élèvent à la somme de \$31,764,206.

L'immigration continentale a été à peu près nulle, parce que l'émigrant va, de préférence, dans un pays

libre, plutôt que dans la colonie d'un pays européen plus ou moins l'allié de son pays d'origine ¹.

Le résultat tangible de cette dernière Exposition Universelle n'est donc pas de nature à encourager le gouvernement d'Ottawa à s'imposer des sacrifices considérables pour retourner exposer en Europe ou ailleurs, à moins que..... ah ! voilà, à moins que le système ne change. Mais malheureusement, plus ça change, plus c'est la même chose, *aux colonies*.

Il ne faudrait pourtant qu'un bien petit changement pour que nos exportations en France et sur le continent se chiffrent par autant de millions de dollars que nos exportations en Angleterre, et que nos produits naturels, nos produits ouvrés et nos denrées fussent en demande par tout le continent.

Qu'on ne l'ignore pas, tout ce que nous exportons aujourd'hui dans la Grande-Bretagne, bois en grume, bois ouvrés, beurre, fromages, céréales, fruits, conserves alimentaires, viandes, animaux vivants, minéraux, etc., sont cotés sur les grandes places du continent à des prix aussi élevés, pour le moins, que sur la place de

¹ Les tableaux, du commerce du 30 juin 1892, établissent que les exportations du Canada pendant l'année fiscale 1891-92 se chiffrent comme suit :

Exportations en Angleterre	\$64,906,549
“ en France.....	367,539
“ en Belgique.....	56,212

Ce chiffre énorme d'exportation en Angleterre n'a rien d'étonnant. C'est le seul marché où nous puissions vendre notre surplus.

Londres. Tous ces articles, en demande par toute l'Europe, sont tirés de l'étranger, mais, par exemple, ailleurs que du Canada.

Pourquoi ? Voilà le hic ! Parce que nous ne pouvons pas arriver à ces marchés ! Nous y arriverons facilement le jour où nous pourrions négocier librement, sans entraves, des traités de commerce, éluder la surtaxe d'entrepôt par l'établissement d'une ligne directe, et jouir des tarifs conventionnels ou *minimum* accordés à la nation la plus favorisée.

Ne dirait-on pas qu'il y a opposition entre certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, définissant les pouvoirs exclusifs du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial ? Ce dernier a mission d'encourager la production de la terre et fait des sacrifices considérables pour développer l'industrie agricole, par des primes, des conférences, des expositions locales, par l'établissement d'écoles spéciales pour enseigner l'industrie laitière, considérée comme le salut de l'agriculture dans notre province.

Le succès couronne ses efforts. On fabrique d'excellents fromages par millions de livres, mais quand ils sont rendus à la frontière, l'action du gouvernement fédéral commence. Celui-ci s'est réservé la réglementation du commerce ! Or, soit qu'il ne le veuille pas, soit qu'il ne le puisse pas, nos fromages canadiens se voient fermer toutes les portes, sauf celles de l'Angleterre. Ne craignant pas de concurrence, la Grande-Bretagne nous achète notre surplus de production, et le paie le prix qu'elle veut bien nous offrir. Il y a donc contradiction entre les deux situations provinciale et fédérale ? Cette

antinomie existe jusque dans des matières d'ordre purement fiscal. Là, par exemple, on parle latin, on reste "*intra vires*" ou on s'expose à être "*ultra vires*."

J'ai connu un négociant à Paris, achetant des fromages canadiens d'un marchand de Liverpool, qui les lui vendait comme fromages anglais, avec des factures datées de Liverpool, comme pays d'origine ! De cette manière, nos fromages, entrant frauduleusement en France, ne payaient que 4 p. c. de droit d'entrée suivant le tarif conventionnel, au lieu de 22 p. c., s'ils eussent été importés sous le tarif général directement du Canada *via* England. Les consommateurs français ne les connaissent donc pas sous leur véritable nom. Ils sont dénationalisés. Ce sont des fromages honteux ! Et c'est la principale industrie agricole du Canada !¹

¹ Depuis la publication de cet article la France a changé ses tarifs des douanes le 1^{er} février 1892 et a fait de nouvelles conventions commerciales avec l'Angleterre qui bénéficie du tarif minimum. Le Canada, n'ayant pas encore le droit d'offrir d'avantages corrélatifs à la France, jouit du tarif maximum.

Voici quelques exemples de la différence qui existe entre les tarifs général et *minimum* :—

- Art. 36. Fromages anglais, 15 frs les 100 kilos.
" " canadiens, 25 frs les 100 kilos. Avec en plus, Art. 693. 3 francs 60 par 100 kilos de surtaxe d'entrepôt.
37. Beurre anglais, 6 frs les 100 kilos.
37. Beurre canadien, 13 frs les 100 kilos : et 3 frs 60 de surtaxe d'entrepôt,
481. Bottines anglaises, pour hommes et pour femmes, 1 fr. 50 la paire.

L'Angleterre qui aime tant à nous avoir à ses côtés dans les Expositions Universelles ne devrait-elle pas nous faire bénéficier également des avantages commerciaux qu'elle en retire ? Ne devrait-elle pas nous accorder la liberté nécessaire à notre expansion commerciale, et faire disparaître ces barrières qui paralysent notre développement à l'extérieur ? Il faut faire cesser l'humiliation qui frappe notre pays. Il faut pouvoir vendre au grand jour le surplus de nos produits, sans avoir recours à des manœuvres frauduleuses comme celles de ce marchand de Liverpool. Et l'Angleterre

- Art. 481. Bottines canadiennes, pour hommes et pour femmes,
2 frs 50 la paire avec surtaxe de 3.60 par 100 kilos.
615. Bâtiments de mer, anglais, 2 frs par tonneau de jauge.
" " " canadiens, 5 frs " "
682. Laines en masse et en peaux d'Australie, }
du Cap et des Indes, } exempt de
683. Coton de l'Inde, } surtaxe
684. Jute, } d'entrepôt.
686. Plombagine de Ceylan, }
- Les mêmes produits 682, 683, 684, 686 importés du
Canada, *via England* 3.60 par 100 kilos.
- Art. 46. Morues sèches, fumées, salées, de l'Angleterre, les
100 kilos, 48 frs ; du Canada, 60 frs avec en plus 3 frs
60 de surtaxe.
- " Harengs de l'Angleterre, les 100 kilos, 15 frs ; du
Canada, 20 frs, avec en plus 3 frs 60 de surtaxe.
64. Pommes anglaises, les 100 kilos, 2 frs. ; du Canada,
3 frs avec en plus 3 frs 60 de surtaxe.
461. Papier anglais, les 100 kilos, 12 frs ; du Canada,
15 frs. avec 3 frs 60 de surtaxe.
123. Bois sciés, environ 4 frs. par 100 kilos de préférence
à l'Angleterre avec la surtaxe.

est libre-échangiste ! Que serait-ce donc si elle était protectionniste ? ¹

Que diraient les Bédard, les Papineau, les Bourdages, les Morin, les Cartier, s'ils revenaient à la vie, en voyant leur Canada devenu une grande "*nursery*" pour le bénéfice des Etats-Unis. On y élève de petits Canadiens, qui, parvenus à l'âge adulte, émigrent dans la République voisine. Ceux que l'Etat-providence n'a pas dirigé dans les cotons, dans les chaussures, dans les raffineries ou dans les distilleries, élèvent des poules, soignent des troupeaux de bœufs et de vaches sur les bords de nos grands fleuves, puis fournissent des omelettes, du *roast beef* et des fromages à bon marché aux *cockneys* de Londres ! Et personne ne s'agite pour obtenir la liberté commerciale, c'est-à-dire le droit d'aller sur les marchés des Etats-Unis, de France et du continent, éloignés de huit heures seulement de la cité de Londres, où ils pourraient obtenir des prix plus élevés et une demande continuelle ?

Sans le mouvement Chapleau, en 1880, qui fit croire un moment au réveil de la province de Québec, nous serions restés plus ignorés du continent, que les Tonkinois, ou les Africains les plus reculés. Eux, au moins,

¹ L'acte de dénationaliser les produits canadiens s'est continué à un point tel que le professeur Robertson, chargé de faire une enquête en Angleterre, vient de rentrer à Ottawa, il y a quinze jours, et il rapporte au gouvernement que nos denrées, en touchant le sol anglais, deviennent du "*English beef*," du "*English cheese*," etc. Je ne dis rien du fanatisme des importateurs de Bristol.

envoient de temps à autre des ambassades en Europe ; on se bat pour les posséder, on se les dispute.

Les pauvres Canadiens sont si bien aux Anglais, que sans Rome, la grande consolatrice des affligés, dont l'oreille est toujours prête à entendre les doléances des malheureux, ils ne seraient bientôt plus connus, en dehors de "Old England", que des savants s'occupant d'ethnographie. C'était, du moins, l'opinion de M. R. Malcolm, de Toronto, un des exposants les plus considérables d'Ontario, en 1878.

M. Malcolm exposait à Paris, trente et une selles d'hommes et de dames, des harnachements superbes et une collection complète de sacs imperméables pour les matières postales. Il vint lui-même surveiller son installation à ses frais, et passa près d'une année sur le continent, cherchant à augmenter ses affaires. Il découvrit, à ses frais encore, qu'il y a loin de la cuiller à la bouche, de Paris à Toronto !

J'accompagnais, un jour, le général marquis d'Abzac, aide-de-camp du Maréchal-Président MacMahon, dans une visite à notre section. Le général s'arrêta devant l'exposition de Malcolm et trouva sa sellerie admirable. Par sympathie pour le Canada et pour remporter un souvenir de sa visite, voyant une splendide selle de dame, il acheta le No 6, ainsi décrit dans le catalogue : "full quilted Doeskin lady's saddle, with roll cantle, safe seat, etc."

En vertu d'une ordonnance ministérielle, toutes les marchandises exposées pouvaient être vendues dans l'enceinte de l'exposition moyennant 10 p. c. de droits de douanes, sans égard à leur pays d'origine. Malcolm

savait cela et, de plus, que la sellerie anglaise payait 10 p. c. net de droit d'entrée en France.

Comme il ne pouvait livrer cette selle avant la clôture de l'exposition, Malcolm résolut de bien faire les choses afin de mériter son titre de fournisseur de la maison du président de la République Française. Il écrivit donc à ses gens, à Toronto, de fabriquer une selle, oh ! mais une selle ! pour la générale marquise d'Abzac, et d'expédier à Paris.

Cette selle arriva enfin et Malcolm se présenta à la douane avec ses factures, datées de Toronto, pour retirer le précieux colis.

Il fut stupéfait d'apprendre que le Canada, n'ayant pas été compris par l'Angleterre dans le traité de commerce qu'elle avait conclu avec la France en 1873 et en 1874, tombait par conséquent sous le tarif général. Or l'art. 426 du répertoire du tarif des droits des douanes françaises, en 1878, portait—sellerie fine : tarif conventionnel (applicable à l'Angleterre) 10 p. c. ; tarif général (applicable au Canada) : PROHIBÉE.

La selle canadienne destinée au marquis d'Abzac ne pouvait pas entrer en France ; ce fut M. Malcolm qui fut étonné ! Toutes les médailles d'or et d'argent remportées par lui à la distribution des récompenses ne l'empêchèrent pas de méditer sur la triste position d'un sellier canadien exposant de bonne foi à côté d'un sellier anglais, des produits industriels similaires mais traités bien différemment de ceux de la métropole.

Le tarif général promulgué en 1881 est moins prohibitif que celui de 1878, mais il est toujours infiniment plus élevé que le tarif conventionnel dont bénéficie

encore l'Angleterre. Voilà pour l'exposant. Maintenant, je passe à la situation faite à une colonie dans ce concert des grandes puissances.

A chaque exposition universelle, l'Angleterre est invitée officiellement, avec ses colonies. Le *Colonial Office* transmet à son tour à ces dernières une invitation leur demandant de venir exposer aux côtés de la Grande-Bretagne. La circulaire contient de plus l'adresse de la Commission royale anglaise dont elles relèveront pour ce qui concernera cette exposition.

Les quarante gouverneurs coloniaux transmettent, les uns par des discours du trône aux Chambres, les autres directement à l'*Exécutif* l'invitation de la Métropole, priant le Canada, les Indes, la Jamaïque, la Guyane Anglaise, la Trinidad, Lagos, le Cap de Bonne Espérance, Natal, Ceylan, Straits Settlements, Mauritius, Seychelles, New South Wales, Victoria, Queensland, South Australia, Western Australia, New Zealand, Tasmania, Fiji, Terre-neuve, British Honduras, Chypre, Hongkong, Heligoland, les Iles sous le Vent, les Antilles, les Bahamas, les Bermudes, Côte d'Or, Sierra Leone, Iles Falkland, Sainte-Hélène, Malte, Gibraltar, Jersey, Guernesey, Ile de Man, etc., à prendre part à cette exposition internationale.

Sans doute le Canada est l'un des plus beaux fleurons de la couronne royale et impériale de la Grande-Bretagne, et dans ces réunions coloniales et familiales, il occupe un fauteuil au premier rang. Cependant la métropole n'est pas toujours tendre pour le Dominion, dans ces agapes internationales, et ne perd jamais une occasion de nous *snubber* d'importance.

Ainsi, à Paris, en 1878, grande fut la consternation de la Commission Canadienne en arrivant au Palais de l'Exposition, de voir l'immense fronton de cet édifice décoré des statues allégoriques et des écussons surmontés de drapeaux de chaque pays exposant.

L'Angleterre était représentée par une vierge splendide, ayant à sa droite, dans une niche, une statue représentant l'Australie, et à sa gauche, une autre statue représentant les Indes : le tout avec écussons, armes et drapeaux. "*Canada was nowhere.*"

Nous fîmes par l'intermédiaire de M. Perrault, l'actif et dévoué secrétaire de la Commission Canadienne, des représentations respectueuses à la Commission Française touchant cet oubli regrettable. M. Berger, directeur des sections étrangères, nous répondit en nous exprimant ses regrets et ceux de ses collègues. La France, nous dit-il, avait mis à la disposition de la Grande-Bretagne tout l'espace et toutes les niches qu'elle désirerait, avec prière d'expédier dessins et plans, mais la Commission Royale anglaise, s'était contentée de trois statues, et avait envoyé les trois dessins qui avaient été exécutés. La France faisait tous les frais !

La discussion commençait à tourner à l'aigre ; un matin, le directeur des sections étrangères nous renvoya notre correspondance, en nous informant que la Commission Royale venait de mettre le holà, en défendant à la Commission Française d'entretenir, à l'avenir, aucun rapport officiel avec les colonies anglaises, qui ne devaient relever que de la Commission Royale. N...i...ui, ce fut fini.

A partir de ce moment, nous ne vécûmes plus que de la vie végétative coloniale, et nous n'existâmes que pour le Old England. Nous passâmes à l'état de satellite de la grosse planète anglaise "John Bull" et gravitâmes péniblement autour de cet astre en compagnie de nos sœurs coloniales, plus British que nous et acceptant cette situation froidement, s'estimant heureuses de contribuer à la gloire de l'Empire, par leur effacement à son profit !

De ce jour nous passâmes par la filière. Même pour le service de propreté, il fallait adresser un placet à la Commission Royale anglaise, la priant de vouloir bien demander à la direction française *un ordre de sortie*, pour enlever les ordures de notre section et les porter au dehors du palais, vu que rien n'en sortait sans permis. Nous ne manquâmes plus de niches alors.

Cette farouche jalousie s'étendit jusqu'aux invitations officielles. Les ambassades, l'Elysée, les hôtels des préfectures, les ministères, etc., avaient ouvert leurs salons ; les étrangers étaient inscrits en tête des listes d'invitations. L'Angleterre arrêta, quant à ses colonies, ce système bon tout au plus pour des hommes libres. La Commission Anglaise envoyait une liste contenant des noms choisis entre les purs, ou se faisait expédier un paquet d'invitations en blanc, que les commis de sir Cunliffe-Owen, le secrétaire royal, remplissaient avec les noms des *colonists* dont la conduite avait été exemplaire.

M. Gordon Brown, alors directeur politique du *Globe* de Toronto, mon collègue à la Commission Canadienne, fut nommé quelque temps après commissaire délégué du Canada au Congrès International Postal,

siégeant à Paris, afin de faire incorporer le Dom dans l' " Union Postale ".

M. Cochery, ministre des Postes et Télégraph France, président du Congrès, reçut M. Brown affabilité et lui conseilla de se hâter de faire apos les lettres de créances qu'il tenait du gouverne canadien, par son ambassadeur à Paris, afin de pre part aux débats.

M. Brown prévoyant de nouvelles difficultés, pr Cunliffe-Owen, secrétaire de la Commission royale l'accompagner chez Son Excellence Lord Lyons : l'appuyer au besoin. L'ambassadeur demanda : Brown, si l'Angleterre n'était pas déjà représentée Congrès. Notre délégué répondit affirmativen " Eh bien, " répliqua Lord Lyons, " ne croyez pas qu'un commissaire jugé digne de représenter intérêts de la Grande-Bretagne, puisse en même te s'occuper des affaires d'une de nos colonies " ? refusa.

Au sortir de cette audience, M. Gordon Brown avait été à même d'apprécier en maintes occasion différence des traitements et des égards accordés à citoyen anglais sur un colon anglais, me disait : " a " longtemps que je dirigerai le *Globe*, aussi longte " que je tiendrai une plume, je m'efforcerai d'empê " le Canada d'accepter à l'avenir, une invitation, s " une exposition internationale, soit à un congrès " l'Angleterre sera aussi représentée par une com " sion, à moins que le Canada ne soit invité persor " lement, et que nos représentants ne soient ass " d'être admis comme délégués d'un grand pays."

Voilà une belle réponse à faire aux Canadiens qui s'opposent à l'amélioration de notre situation par nous-mêmes, en nous faisant valoir les bénéfices énormes dont nous jouissons à l'étranger, en ayant à notre disposition, gratuitement, les services de tout le corps diplomatique de la Grande-Bretagne. Les adversaires de la liberté que nous réclamons, nous rétorquent toujours : " Il vous faudra alors payer des consuls ! " Eh bien ! il est joli le service diplomatique anglais ; il est bien disposé pour le Canada. Lord Lyons est à la tête ; il occupe le premier poste. Que doivent être les *snubs* des petites villes ?

Ils étaient superbes, les services de Lord Lyons, auquel le gouvernement anglais, trop fortement pressé par le gouvernement canadien, avait donné l'ordre, en 1881, de préparer une convention commerciale entre la France et le Canada, quand il inséra dans le projet d'échange de nos produits comme condition *sine qua non*, l'introduction en France de la *coutellerie* et des rasoirs canadiens ! C'était un simple truc pour rendre tout arrangement impossible ; car la France ne pouvait affecter l'une de ses plus grandes industries. Quant au Canada, le désir de Lord Lyons de protéger une industrie qui n'existait pas, nous fit manquer l'occasion de faire admettre en France tant de produits qui existaient.

Cet esprit diplomatique était encore le même il y a trois ans à peine, lorsque l'honorable M. Würtele, alors ministre des finances de notre province, se présenta à l'ambassade, à Paris, pour solliciter le *fiat* du consul général anglais, afin de faire admettre à la cote de la Bourse,

les actions de l'emprunt français de Québec de 1881 non négociables autour de la corbeille des agents change, sans cette formalité.

Je ne sais si c'est à l'impopularité dont jouit ce valeur auprès des financiers anglais, qui ne comprennent pas l'audace de banquiers français-venir opérer dans une de leurs colonies, mais le consul général anglais refusa net. Heureusement, le consul général de France à Québec, M. Lefebvre, était en passage à Paris. Comme il avait eu connaissance personnelle de cette transaction financière, il donna son *fiat*, qui permit à cet emprunt de se négocier comme toutes les autres valeurs de première classe à la Bourse de Paris.

En bien ! messieurs du *Journal of Commerce* et de la presse anglaise, est-ce la faute de la France si les représentants du Canada sont "snubbés" par les diplomates anglais, quand elle veut nous ouvrir tout grands les bras de mère ?

Comment trouvez-vous le service consulaire anglais aussi aimable que le service diplomatique de lord Lyon ? J'espère que nos compatriotes invoqueront d'autres raisons que les *services gratuits des agents de l'Angleterre* à l'étranger, s'ils veulent résister aux efforts que nous faisons pour améliorer notre sort. Les écaillures sont tombées des yeux de MM. Würtele et Broderick depuis longtemps à ce sujet.

A part l'exposition de la Nouvelle-Orléans, qui l'emporte de son plein dans le moment, celle d'Anvers, où nous allons, celle des colonies à Londres en 1886, il y aura une Exposition Internationale à Paris en 1889, et

promet d'être splendide. Il faut espérer que d'ici là notre gouvernement fera faire un pas à cette question.

S'il accepte à l'avenir une invitation de ce genre, par l'intermédiaire du "*Colonial office*," il devrait s'assurer du droit bien naturel de vendre les produits ainsi exposés. Ces expositions ne sont que des échantillonnages de marchandises ; et il est absurde d'entraîner notre pays dans des frais considérables, si ces échantillonnages n'ont pas de résultats pratiques et commerciaux. Ou bien, que l'Angleterre fasse alors, seule, les frais d'une exposition contribuant à établir simplement son immense Empire colonial et sa puissance.

Avec la moitié des sommes que nous allons dépenser à Anvers, cette année, le gouvernement pourrait établir sur le continent un musée industriel canadien permanent, sur le modèle des expositions consulaires européennes, où les produits principaux de nos sept provinces, tant naturels qu'ouvrés, seraient exposés.

Ce musée commercial compléterait la bonne semence jetée par les cinq cents zouaves pontificaux qui vécurent trois ans à Rome au milieu des meilleurs éléments de l'Europe catholique. On apprend à connaître le caractère viril et chevaleresque de notre race, en voyant nos jeunes gens monter la garde, à leurs frais, aux portes du palais du Souverain des Etats de l'Eglise. On apprendrait, par ce musée à connaître les productions naturelles de nos *quelques arpents de neige*, mieux que dans des brochures.

Les Européens ouvriraient les yeux et ne seraient plus distraits par le voisinage écrasant de la Grande-Bretagne et de ses colonies ; toute leur admiration

serait centralisée sur le Canada ; cet échantillonnage de nos minéraux, de nos produits agricoles, forestiers, industriels, etc., faciliterait beaucoup la tâche de nos hauts-commissaires, lorsque l'Angleterre leur permettra de traverser la Manche, pour négocier des conventions commerciales, avantageuses à notre pays. Mais vous verrez qu'on n'en fera rien.

Avez-vous jamais vu en Italie, ces oisculateurs, gardant en cage une quantité de gentilles hirondelles, s'installer sur une place publique et crier à pleins poumons : "à deux sous la liberté de ces jolis oiseaux ! Qui veut rendre à la liberté un prisonnier ! Deux sous la liberté !"

Toutes les bonnes âmes s'arrêtent et pour quelques baïoques, jouissent des petits cris de joie que poussent les hirondelles en décrivant au-dessus de la tête de leurs libérateurs, de grands cercles concentriques, avant de s'enfuir à tire-d'ailes, pour goûter la liberté qu'on vient de leur rendre.

Je viens de nommer quarante belles colonies administrées par un gouverneur impérial, et cependant l'Angleterre guerroyait encore dans le Soudan, chez les Boërs et ailleurs. Est-ce bien, pour rendre à la liberté les Soudanais ou les Boërs ? L'Angleterre n'en a jamais assez en cage !

Quand donc serons-nous mûrs pour la situation que le grand ministre Lord John Russell nous faisait entrevoir dans la péroraison de l'admirable discours qu'il prononça à la chambre des Communes en 1850 et dont j'ai cité des fragments plus haut !... "Non-seulement " je crois que ces principes sont ceux qui doivent vous " diriger, sans aucun danger pour le présent, mais je

“ pense encore qu'ils serviront à résoudre, dans l'avenir,
“ de graves questions, sans nous exposer à une COLLI-
“ SION aussi malheureuse que celle qui marqua la fin du
“ siècle dernier. En revenant sur l'origine de cette
“ guerre fatale avec les contrées qui sont devenues les
“ États-Unis de l'Amérique, je ne puis m'empêcher de
“ croire qu'elle fut le résultat, non d'une simple erreur,
“ d'une simple faute, mais d'une série répétée de fautes
“ et d'erreurs, d'une politique malheureuse de CONCES-
“ SIONS tardives et d'exigences inopportunes. J'ai la
“ confiance que nous n'aurons plus à déplorer de tels
“ conflits.”

“ Sans doute, je prévois, avec tous les bons esprits,
“ que quelques-unes de nos colonies grandiront telle-
“ ment en population et en richesse qu'elles viendront
“ nous dire un jour : “ Nous avons assez de force pour
“ être indépendantes de l'Angleterre. Le lien qui nous
“ attache à elle nous est devenu onéreux et le moment
“ est arrivé où, en toute amitié et en bonne alliance
“ avec la mère-patrie, nous voulons maintenir notre
“ indépendance.” Faisons tout ce qui est en nous pour
“ les rendre aptes à se gouverner elles-mêmes. Don-
“ nons-leur autant que possible la faculté de diriger
“ leurs propres affaires. Qu'elles croissent en nombre
“ et en bien-être, et quelque chose qui arrive, nous,
“ citoyens de ce grand empire, nous aurons la consola-
“ tion de dire que nous avons contribué au bonheur du
“ monde.”

Frédéric Bastiat, le grand apôtre de la liberté commerciale, commentant ces paroles de Lord John Russell, disait : “ Il n'est pas possible d'annoncer de plus grandes

choses avec plus de simplicité, et c'est ainsi que, sans la chercher, on rencontre la véritable éloquence." Et il y a trente-cinq ans de cela ! !

Il est vrai que depuis, suivant en cela les conseils de Lord Durham, parent de notre gouverneur-général Lord Lansdowne, l'Angleterre a *siré* messieurs Galt, Macpherson, Johnson, John Rose, John Abbott, et comblé d'honneurs une partie de ceux qui, comme eux, signèrent le fameux manifeste annexioniste de 1849, qui provoqua la déclaration de Lord John Russell. Le *sirage* et le temps sont deux grands guérisseurs !

Je ne crois pas être déloyal, je crois plutôt être le contraire, en cherchant à améliorer la condition politique, sociale et économique de notre pays. Les exemples et les encouragements nous viennent de trop haut pour ne pas emboîter le pas derrière les Lord John Russell et les sir Richard Cobden. Si ces grands hommes d'état revenaient sur terre, ne seraient-ils pas surpris de nous voir encore au même point et remplis d'apathie, quarante ans après leurs patriotiques encouragements ?

Il ne faut pas se méprendre sur notre chauvinisme. Tout en aimant la France comme un fils aime sa mère, je crois que pas un Canadien-Français ne me reprendra si je dis que nous préférons les méthodes anglaises d'administrer et de gouverner les colonies, en leur accordant un semblant de liberté constitutionnelle, avec gouvernement responsable, aux vieilles routines françaises, qui sont aujourd'hui encore, semblables à celles qui permirent à l'infâme Bigot de perdre la Nouvelle-France. Le Canada jouit au moins d'une demi-liberté, tandis que la France administre ses colonies de Paris et retarde

leur développement par sa bureaucratie. Le peuple canadien toutefois ressemble à un écureuil dans une vaste cage. Il tourne dans son cylindre : il croit travailler et ne fait rien. Il ne fait rien et travaille beaucoup pourtant. C'est notre situation. Nous avons un Sénat, un Conseil législatif, deux Chambres, nous montrons le poing aux Américains par delà les rivières qui nous séparent ; nos ministres font la navette entre Downing street et Ottawa : nous nous agitions beaucoup, beaucoup, et pour un grand nombre, c'est le comble de la liberté. Nous sommes libres de nous disputer entre nous. Il n'y a pas un soldat, pas un marin. Enfin c'est l'âge d'or ; sans les 50° de froid qu'il fait quelquefois à Régina, on se croirait en Béotie.—Béotiens !—Essayez donc de sortir de votre cage—franchissez donc la frontière.—Entrez donc dans une ambassade ou dans un consulat anglais ! Là vous verrez ce que vous pesez dans l'esprit des "*snubs*" de la métropole.

D'un autre côté, le Français-colon souffre moins de la situation.—Il reste Français.—Il ne devient pas Tunisien, Algérien ou Tonkinois.—Nous, au contraire, désireux de fonder une nation, nous devenons Canadiens ou Australiens.

Si l'Angleterre nous accordait gracieusement la liberté commerciale, tous les Canadiens répèteraient avec une légère variante le mot de sir E. P. Taché : " La reconnaissance d'un homme libre est un lien plus fort que le lien colonial. Si l'Angleterre nous accorde le droit de commercer librement sous son protectorat, nous tirerons ensuite le dernier coup de canon pour la défendre en Amérique."

Mais l'esprit de parti a envahi toute notre société, et quel esprit ? Il y a lutte entre le parti des "*money bags*" et ceux qui font primer l'intérêt public. Les coteries politiques se font la guerre au couteau pour obtenir ou garder le pouvoir. Tous les moyens sont jugés bons pour démolir un adversaire. La plus heureuse trouvaille dans ce genre, quand deux adversaires sont aux prises, est d'accuser le candidat progressiste de favoriser l'*Annexion aux Etats-Unis* ! En disant à l'Angleterre : " Vous nous ignorez dans vos traités ; nous en souffrons, et nous vous prions de mettre le remède à notre portée en nous accordant la liberté de commercer avec nos soixante millions de voisins ", on nous retorque : " Mais malheureux, vous êtes annexionniste ! " alors les électeurs se voilent la face ; on prie pour votre conversion.

Eh bien ! non, ce n'est pas vrai.... Les Canadiens, petits-fils de Français, ne sont pas plus déloyaux envers la Couronne Britannique, qui s'est emparé de notre pays par la force des armes, en 1759, en demandant respectueusement à l'Angleterre de leur permettre de vendre leurs fromages à l'étranger, que Notre Saint Père le Pape Léon XIII, les zouaves pontificaux, les Romains et tous les catholiques du monde, lorsqu'ils protestent contre le vol du Patrimoine de Saint-Pierre, ou lorsqu'ils revendiquent les libertés nécessaires au gouvernement de l'Eglise. Pardonnez-moi cette comparaison.

Parmi toutes les libertés primordiales dont nous jouissons avec tant de sagesse ; liberté des cultes, liberté de la presse, liberté de réunion et d'association, liberté d'enseignement, même la liberté de divorce, les pères

de la Confédération ont négligé d'assurer au travailleur canadien, la sainte liberté de disposer sans entrave, du fruit de son travail. Le producteur canadien ne jouit pas du droit, pourtant sacré, d'obtenir soit de nos voisins des Etats-Unis, soit de nos frères de France, une juste et équitable rémunération pour les produits de sa terre ou de ses mains.

Les Canadiens industriels, sont comme des abeilles ; ils distillent du miel pour les favoris du *Colonial Office*. Le soir, quand l'atelier ferme ses portes et jette sur le pavé tous les pères de famille, ceux-ci ne sont pas libres d'échanger le salaire de leur journée contre des denrées de leur choix. C'est l'Etat-providence qui leur impose le sien. Si l'ouvrier se plaint, le patron protégé, chasse les abeilles de la ruche, mais garde le miel.

La force ne doit pas primer le droit à la vie, à l'existence, à l'amélioration de la condition sociale, morale et économique d'un peuple ; autrement les colons ne seraient plus que des Ilotes, des travailleurs mercenaires, peinant pour le profit et avantage de leurs maîtres. On nous reporterait à la barbarie.

En 1776 et en 1812, nos pères se sont battus sous le drapeau de l'Angleterre, pour repousser à main armée l'indépendance que leur apportaient les Etats-Unis. Ils ont donc fait leur preuve de loyauté. Si, aujourd'hui, leurs fils refusaient de réclamer avec instance la liberté commerciale du Canada, ne donneraient-ils pas raison à La Fayette, disant à des prisonniers canadiens sur les pontons de Boston : " Eh, quoi ! messieurs, vous vous êtes battus pour rester colons, au lieu de passer à l'indépendance ; restez donc esclaves ! "

Pendant que nous évoluons avec tant de difficulté, retenus par ce fil à la patte,—le lien colonial,—le grand pays voisin, peuplé d'Anglais émancipés violemment quinze ans après la cession de notre pays, alors peuplé de Français, a marché de prospérité en prospérité. Sa population atteindra bientôt soixante millions d'habitants. Depuis, se rappelant le mot de La Fayette à nos loyaux pères, il nous "*snub*" plus souvent qu'à notre tour. Il nous a fermé son marché ; il nous soulève tantôt un lièvre ou plutôt un poisson dans l'Atlantique, un loup marin (seal) dans le Pacifique. Il rencontre les commissaires anglais chargés d'ajuster les réclamations et les difficultés internationales dont nous sommes inconsciemment la cause. Et puis ! Nous sommes la monnaie dont l'Angleterre se sert pour acheter la paix avec les États-Unis. Nous servons de tampon parfois, souvent de tête de Turc. C'est avec des bribes de nos privilèges, de nos franchises, des lambeaux de notre territoire que l'Angleterre s'assure le tranquillité nécessaire à son commerce de l'Atlantique au Pacifique. Elle ne se bat plus que pour des nègres ! Les blancs du Canada, après cent trente ans d'école coloniale, ne peuvent encore prendre soin d'eux-mêmes et sont restés cramponnés aux jupes de Old England.

Et pourtant, il y a des hommes d'état en Angleterre même, qui montrent plus de cœur que beaucoup de nos politiciens.

Richard Cobden prononça un grand discours à Bradford rapporté dans le journal des Economistes du 15 février 1858, sur l'émancipation politique des colonies. Après avoir fait allusion au manifeste annexionniste de

1849, signé par des centaines de Canadiens, Cobden disait : " On ne saurait nier que le Canada ne soit au moins de cinquante années en arrière des Etats-Unis. Il y a quelques années lorsque je voyageais dans le Canada, je demeurai frappé de cette infériorité. Cependant alors, la protection était pleinement en vigueur, le Canada jouissait de tous les bienfaits de cette protection prétendue. Pourquoi donc le Canada florissait-il moins alors que les Etats-Unis ? "

" Tout simplement parcequ'il était sous notre protection ; parceque les Etats-Unis dépendaient d'eux-mêmes, se soutenaient et se gouvernaient eux-mêmes, tandis que le Canada était obligé, non-seulement de recourir à l'Angleterre pour son commerce et son bien-être matériel, mais encore de s'adresser à l'hôtel de Downing street pour tout ce qui concernait son gouvernement."

" Le Canada avec une surface cinq ou six fois plus considérable que celle de la Grande-Bretagne, peut-il dépendre toujours du gouvernement de l'Angleterre ? N'est-ce pas une absurdité monstrueuse, une chose contraire à la nature, de supposer que le Canada, ou l'Australie, qui est presque aussi grande que toute la partie habitable de l'Europe, n'est-il pas, dis-je, absurde de supposer que ces pays, qui finiront par contenir des centaines de millions d'habitants, demeureront d'une manière permanente la propriété politique de ce pays ? Eh bien ! je le demande, est-il possible que des Anglais de la mère-patrie et les Anglais des colonies engagent une guerre fratricide, à l'occasion d'une suprématie temporaire que nous voudrions prolonger sur ces contrées ? "

.... " Si quelques-uns, exploitant un vieux préjugé de notre nation, m'accusent de vouloir démembrer cet empire par l'abandon de nos colonies, je leur répondrai que je veux que les colonies appartiennent aux Anglais qui les habitent. Est-ce là les abandonner ? Pourquoi en avons-nous pris possession, si ce n'est pour que des Anglais pussent s'y établir ? et maintenant qu'ils s'y trouvent établis, n'est-il pas essentiel à leur prospérité, qu'ils y jouissent des privilèges du "self-government ? " On m'objectera aussi que l'application de ma doctrine aurait pour résultat d'affaiblir de plus en plus les liens qui unissent la métropole et les colonies. Les liens politiques ? Oui, sans doute ! Mais si nous accordons de plein gré, cordialement, à nos colonies le droit de se gouverner elles-mêmes, croyez-vous qu'elles ne se rattacheront pas à nous par des liens moraux et commerciaux beaucoup plus solides qu'aucun lien politique ? Je veux donc que la mère-patrie renonce à toute suprématie politique sur ses colonies et qu'elle s'en tienne uniquement aux liens naturels qu'une origine commune, des lois communes une religion et une littérature communes ont donné à tous les membres de la race anglo-saxonne disséminés sur la surface du globe."

.... " D'ailleurs, si nous permettons à nos colonies de se gouverner elles-mêmes, elles offriront plus de ressources à nos émigrants que si elles continuent à être mal gouvernées par la métropole."

" Que se passe-t-il aujourd'hui ? Beaucoup plus d'Anglais émigrent chaque année aux Etats-Unis, que dans toutes nos colonies réunies. Pourquoi ? parceque, grâce à la liberté dont jouissent les Etats-Unis, l'accroisse-

ment du capital y est tel, qu'un plus grand nombre de travailleurs peuvent y trouver de bons salaires, que dans les pays que nous gouvernons.

.... "Qu'elles nomment elles-mêmes leurs gouverneurs, leurs contrôleurs, leurs douaniers, leurs évêques et leurs diacres, et quelles payent elles-mêmes les rentes de leurs cimetières ! Cessons à tout jamais de nous mêler de leurs affaires. Ne nous occupons plus de cette question coloniale, que pour la régler à la pleine et entière satisfaction de nos concitoyens des colonies, en leur accordant tous les droits politiques qu'ils pourront nous demander." (Applaudissements prolongés).

Savez-vous comment Richard Cobden fut puni pour avoir prononcé un discours qui vous ferait vouer aux gémonies en Canada ? Il fut créé baronnet ! Il fut anobli !—L'Angleterre lui confia les missions les plus délicates et il fut chargé de négocier avec la France, représentée par le grand économiste Michel Chevalier, le fameux traité de commerce de 1860, qui a été renouvelé depuis, de dix ans en dix ans jusqu'au 1er février 1892. L'Angleterre d'ailleurs a prouvé en anoblissant Sir George-E. Cartier, en faisant baronnet, celui qui lui avait tiré des coups de fusil en 1837, en créant "Sirs", MM. Galt, MacPherson, Johnson, John Rose et John Abbott, qui avaient signé le manifeste annexionniste de 1849, qu'elle sait honorer le courage et les vertus civiques là où ils se trouvent, même chez un "*Colonist*" quelquefois.

La liberté commerciale, pour nous, c'est le *delenda Carthago*. Ne craignons donc pas de la demander, mais avec l'intention de l'obtenir.

Si jamais nous prenons part à des expositions internationales, en Belgique ou ailleurs, le gouvernement devra publier, *in extenso*, les tarifs des droits de douanes payables, par les produits canadiens, à ces frontières. De cette façon, les producteurs de notre pays sauront à quoi s'en tenir d'avance, et ne courront plus le risque, en exportant une selle, de remporter une veste, comme Malco.

Ensuite, (c'est assez délicat à dire, pour moi surtout) qui n'ai eu que les rapports les plus sympathiques avec mes collègues anglais de la Commission canadienne, le gouvernement devrait, comme il vient de le décider, en élisant un député-orateur du parlement fédéral, exiger que tous les fonctionnaires, commissaires, secrétaires et employés, qui représenteront le Dominion à l'étranger, si jamais on y retourne, parlent l'anglais et le français, la langue diplomatique. On ne veut plus alors se reproduire le phénomène de 1878.

De tous les pays du monde entier, représentés officiellement ou officieusement à Paris, le " Dominion Canada " était le seul qui avait montré assez . . . assez, comment dirai-je ? assez d'indépendance, pour nommer une commission exécutive, distinguée d'ailleurs, et ne parlant pas un traître mot de français, à part M. Perrault et moi ; et encore, dans ce milieu, l'aurions-nous oublié en peu de temps, sans la gracieuseté du Prince de Galles et du duc de Manchester, président de la Commission coloniale, qui ne nous adressèrent jamais la parole autrement qu'en français.

Était-ce une leçon ? C'en avait tout l'air.

Montréal, 18 février 1885.

BENE MERENTI !



La croix ! La médaille militaire ! Voilà les deux phares sur lesquels le bon soldat tient les yeux fixés pendant ses années de présence sous les drapeaux ; les pôles vers lesquels gravitent toutes ses ambitions, toutes ses espérances. Pour obtenir ce bout de ruban, auquel est suspendu l'effigie de sa patrie ou de son souverain, quels prodiges de valeur n'accomplissent pas les vaillants soldats ? Ils souffrent la faim, le froid, les privations de toutes sortes, exposent leur vie, ils versent leur sang généreusement.

Tous ne sont pas appelés à faire les mêmes sacrifices, mais tous sont prêts à se sacrifier également. Le rôle en commande aux avant-postes en même temps qu'à l'arrière-garde. Les balles homicides en frappent quelques-uns ; elles en épargnent un plus grand nombre, mais tous pourraient être frappés.

Le souverain dans sa munificence, reconnaît l'accomplissement de devoirs aussi généreusement accomplis, en récompensant par une médaille commémorative, dite de " Campagne " les services d'une armée ou d'un corps expéditionnaire. Ceux qui parmi cette aggro-

mération d'hommes ont eu le bonheur de trouver une occasion de se distinguer spécialement, reçoivent en outre la "médaille militaire" en France, la "Victoria Cross" en Angleterre.

Les zouaves pontificaux canadiens ayant eu le bonheur de servir sous les drapeaux du Saint-Siège, il y a près d'un quart de siècle, la cause la plus sainte de notre époque, en défendant les états de l'église, leur mère, contre un envahisseur aussi puissant que peu scrupuleux, ont reçu du Souverain Pontife, le Grand Pape-Roi Léon XIII qui sait se souvenir, un témoignage éclatant de sa satisfaction et de sa munificence royale et pontificale,—"la médaille militaire."

Cette médaille est plus qu'une médaille de campagne c'est un brevet de bravoure autant que de bonne conduite, c'est un certificat de courage autant qu'une attestation de bons et loyaux services sous les drapeaux du Pape. Le brevet est une véritable lettre de noblesse adressée à l'heureux titulaire.

Nous empruntons au journal *L'Etendard* de Montréal, le récit des grandes fêtes qui ont accompagné la distribution et la remise de ces précieuses médailles aux zouaves canadiens, à Sainte-Anne de la Pérade, par l'honorable M. Mercier. Ce dernier avait été chargé personnellement, lors de son dernier voyage en France, par le général de Charette, du soin de faire parvenir ces médailles et ces brevets à leur destination.

C'est à l'intelligente collaboration et au dévouement de notre distingué camarade, M. Adolphe Martin, rédacteur à *L'Etendard*, que nous devons le procès-verbal de ces fraternelles assises, tenues à Sainte-Anne de la

Pérade. Je suis heureux d'emprunter à mon ancien compagnon de chambrée du 4ème dépôt, lorsque nous étions casernés au couvent des Augustins à Rome, et plus tard à Mentana en 1868, le récit de cette belle démonstration, couronnant le quart de siècle d'existence du mouvement zouave en Canada.

(De *l'Etendard*)

“AIME DIEU ET VA TON CHEMIN”

UNION ALLET

La circulaire ci-dessous a été adressée par le comité d'organisation de la réunion générale des zouaves, à Tourouvre, à tous les anciens zouaves pontificaux du Canada et des Etats-Unis :

Mon cher Camarade,

Depuis bientôt un quart de siècle que la révolution triomphante nous a violemment arrachés des murs de la Ville sainte, nous avons tenu constamment les yeux fixés sur le Vatican et durant ces longues années, le Pontife prisonnier n'a jamais cessé d'encourager l'espoir et la constance de ceux qui se sont un jour dévoués à la défense du patrimoine de Saint-Pierre.

A maintes reprises, notre cœur a été consolé par les témoignages d'amour et de sollicitude du Saint-Siège à notre égard.

Aujourd'hui encore le glorieux successeur du vénérable et saint Pontife que nous avons eu l'insigne honneur de servir, a bien voulu combler les vœux de notre illustre général et les nôtres en nous accordant une nouvelle marque de sa paternelle bonté.

Sa Sainteté a daigné accorder à chacun de nous une médaille frappée à son effigie et destinée à être en même temps une reconnaissance officielle de nos humbles services et un précieux souvenir de la plus belle période de notre carrière.

Par cet acte gracieux, Léon XIII veut aussi démontrer une fois de plus que la cause de Pie IX est celle de tous ses successeurs, que nous avons été les soldats non d'un homme, pas même d'un pape, mais de la Papauté.

Cette médaille sera donc pour tous les zouaves pontificaux dignes de ce nom, un précieux gage de fidélité et d'honneur qu'ils porteront avec un légitime orgueil sur leur poitrine et transmettront à leurs enfants comme une relique de famille avec leur esprit de dévouement à la sainte Église.

Nos camarades de France recevaient naguère ces décorations à la Basse-Motte où les avait convoqués notre général à l'occasion de la bénédiction de la Commanderie.

En cette circonstance solennelle, le Canada français et les zouaves canadiens étaient représentés par M. le comte Mercier, premier ministre de la province de Québec, que le Saint-Père a daigné combler d'honneurs et auquel M. de Charette a témoigné les plus grands égards.

A la prière du général, l'Honorable M. Mercier a bien voulu se charger de remettre les médailles et

brevets aux zouaves canadiens, et, à cette complaisance, le nouveau comte palatin ajoute la courtoisie de nous inviter à nous rendre à Tourouvre, sa campagne de Sainte-Anne de la Pérade, pour y recevoir les décorations pontificales des mains de celui des nôtres que M. de Charette a désigné à cet effet.

L'Union Allet, dans sa séance du 30 juillet dernier, a accepté cette invitation avec reconnaissance.

La démonstration a été fixée aux 18 et 19 du courant.

Le départ aura lieu par un train spécial de Montréal, le 18, à 3 p. m. de la gare Dalhousie, et de Québec, par train spécial, à une heure calculée pour faire coïncider l'arrivée des deux trains à Sainte-Anne.

Le prix du passage, aller et retour, de Montréal, est fixé à \$3. Le prix pour les stations intermédiaires sera fixé ultérieurement et annoncé dans les journaux.

Les zouaves, autant que possible, devront être en uniforme. A Tourouvre, ils seront les hôtes de l'Honorable M. Mercier.

Vous êtes donc instamment invité de vous joindre aux camarades, en cette circonstance mémorable qui fera époque dans les annales de notre union et ravivera en chacun de nous l'esprit du régiment.

Comme il est nécessaire de connaître à l'avance le nombre approximatif des participants à cette fête toute *zouave*, vous êtes prié d'envoyer au plus tôt votre adhésion au secrétaire du comité d'organisation soussigné :

A. MARTIN,

Secrétaire.

10 août 1891.

A TOUROUVRE

LA DISTRIBUTION DES MÉDAILLES AUX ZOUAVES CANADIENS

PROGRAMME

18 AOUT.—Réception officielle des zouaves à la gare de Sainte-Anne, par les autorités religieuses et civiles, puis rendez-vous des zouaves et autres invités à Tourouvre ; souper, feu d'artifice et musique par deux fanfares venues de Québec et de Montréal, promenade en chaloupes et autres délassements.

19 AOUT.—Le lendemain, 19, déjeuner à 9 heures ; messe solennelle à 9 heures 30 dans l'église de la paroisse et sermon par M. l'abbé Proulx. Bénédiction et distribution des médailles et diplômes accordés par le Saint-Père ; banquet à une heure, suivi de discours ; départ dans l'après-midi, et au besoin, souper le soir pour ceux qui n'auront pu partir.

Suivant les instructions du général de Charette, M. Mercier a chargé M. de Montigny, le plus ancien des zouaves, de présider la distribution des médailles et diplômes.

La presse de cette province, sans distinction de parti ou de religion, a été invitée à assister à ces fêtes ; la plupart des journaux y seront représentés.

M. Charles Trudel, vice-président de la section de Québec, s'est assuré un train spécial de première classe pour mardi après-midi. Ce sera le seul convoi spécial qui partira ce jour-là de la gare du Palais à destination

de Tourouvre. Il s'arrêtera seulement au Pont-Rouge (Sainte-Jeanne de Neuville) et à Portneuf, afin de prendre les zouaves qui résident dans ces deux paroisses.

Les zouaves de Montréal se réuniront sur la place de l'hôtel de ville, à 2 hrs. p.m. De là, ils partiront en corps pour se rendre à la gare Dalhousie, drapeau et musique en tête.

Les zouaves de Québec se réuniront à la résidence de M. C. Trudel, No 31 rue Dauphin, à la date ci-dessus dans l'après-midi. De là, ils partiront en corps pour se rendre à la gare du Palais, drapeau et musique en tête.

Les membres de la presse feront route avec les zouaves et logeront comme eux sous des tentes à Sainte-Anne de la Pérade.

Les membres honoraires et les amis des zouaves sont cordialement invités à les accompagner.

Cette belle démonstration, qui aura à la fois un caractère religieux et militaire, et où les Canadiens qui prirent les armes pour la plus noble, la plus héroïque des causes recevront la récompense que leur accorde Sa Sainteté Léon XIII, promet d'être magnifique.

(Par télégraphe à l'*Etendard*)

Sainte-Anne de la Pérade, 18 août.

Nos zouaves pontificaux sont arrivés ici vers 8 heures ce soir. Ils sont joyeux et leur sujet de conversation naturellement a roulé sur les épisodes de la prise de Rome et les souvenirs de 1868 et 1870.

Pendant tout le parcours, à toutes les stations intermédiaires, ils ont été acclamés par des foules nombreuses venues de toutes parts pour les saluer au passage. Arrivés à la gare de Sainte-Anne, ils se sont mis en marche sur deux rangs, ayant en tête le drapeau pontifical et la fanfare *L'Harmonie*, pour se rendre devant l'église de la paroisse, où au-delà de 3000 personnes les attendaient. Six hommes de la police de Montréal commandés par le sergent Bériau et six autres de Québec, s'occupaient à frayer un passage à la procession parmi cette foule et à maintenir l'ordre.

Lorsque les visiteurs furent rangés près du portique de l'église, Monsieur le maire Rousseau lut l'adresse suivante :

Aux anciens zouaves pontificaux,

Messieurs les zouaves,

Permettez-moi de vous souhaiter, au nom des paroissiens de Sainte-Anne de la Pérade, la plus cordiale bienvenue. Laissez-moi vous dire combien nous sommes fiers et heureux de posséder quelque temps au milieu de nous la vaillante phalange canadienne, qui, il y a plus de vingt ans, volait au secours du Pape et combattait avec héroïsme pour le maintien de son pouvoir temporel.

Elle est déjà assez éloignée, cette époque glorieuse qui a jeté tant d'honneur sur le nom canadien ; mais son souvenir continue toujours à vivre dans nos cœurs de catholiques.

L'héroïsme de votre dévouement, le courage qui vous a fait affronter les nombreux et puissants ennemis qui menaçaient le chef de la catholicité, a soulevé dans tout le pays des sentiments d'admiration que les années n'ont pas affaiblis.

Aussi les paroissiens de Sainte-Anne de la Pérade saisissent-ils avec bonheur et empressement la première occasion qui leur est donnée de vous offrir publiquement l'expression de leurs vives sympathies et les félicitations que votre noble conduite a si largement méritées.

Nous ne voulons pas non plus rester étranger à l'événement heureux qui vous réunit ici, et qui, en commémorant un des plus généreux sacrifices que puisse produire le sentiment catholique, nous montre en même temps le vrai mérite glorieusement récompensé.

Nous tenons à honneur, Messieurs, d'être les témoins joyeux et sympathiques de la haute considération que le chef suprême de l'Eglise vous témoigne aujourd'hui, en faisant attacher sur vos poitrines de soldats, le symbole de la fidélité, du dévouement et de la bravoure, en même temps que le gage de son affection et de sa paternelle gratitude pour vos nobles services à l'Eglise.

Vous avez le droit d'être fiers, Messieurs, de recevoir de si haut, une décoration militaire qui est assurément le plus beau titre d'honneur qu'un soldat puisse envier ; mais, comme compatriotes et amis, nous avons droit aussi nous, de prendre une large part à votre bonheur, de nous réjouir avec vous et de faire éclater les applaudissements du cœur, quand l'Illustre Pontife du Vatican vous accorde une récompense si digne de son affection et du prix qu'il attache à vos services.

Encore une fois, soyez les bienvenus au milieu de nous, vaillants soldats du Pape, et veuillez agréer l'expression renouvelée de nos félicitations les plus chaleureuses et de notre profonde admiration.

M. J.-G.-W. McGown, vice-président de l'Union Allet, l'un des zouaves qui se sont le plus distingués à la prise de Rome, avait été chargé de l'honneur de répondre. Il le fit en ces termes :

Monsieur le Maire,

Messieurs,

Nous sommes bien sensibles à l'accueil sympathique qui nous est fait dans votre belle paroisse de Ste-Anne et aux paroles flatteuses qui viennent de nous être adressées. Il est encourageant pour tous ceux qui ont embrassé une cause et qui l'ont aimée, de rencontrer des adhésions et des sympathies.

La réception que vous nous faites aujourd'hui prouve que la cause que nous avons défendue est aussi chère au Canada catholique qu'elle l'était il y a vingt-trois ans, quand nous répondions à l'appel de Pie IX.

Pour nous rendre à la gracieuse invitation de l'Honorable Premier Ministre de la Province, nous avons revêtu le vieil uniforme du régiment ; certes il n'a pas la fraîcheur des anciens jours ; mais puisqu'il a été à la peine, n'est-il pas juste qu'il soit à l'honneur ?

Cet uniforme déguenillé est encore notre orgueil ; il le sera davantage quand il portera la décoration de l'illustre Léon XIII.

Nous serons toujours fiers de cette marque de distinction que le chef de l'Eglise nous envoie. Elle pourra peut-être provoquer la raillerie de quelques-uns ; mais les amis de la cause diront de nous avec le poète :

Ils ont voulu se faire—et c'était un beau rêve—
Les chevaliers du Christ, le couvrir de leur glaive
Porter enfin sa croix si loin
Et l'élever si haut, dans l'orgueil de leur culte
Que le rire des sots, le blasphème et l'insulte
Resteraient en arrière et ne l'atteindraient point.

Merci encore une fois de votre bienveillant accueil ; il nous rappelle les chaleureuses réceptions des catholiques de la vieille France, quand nous traversions ce pays pour nous rendre à la ville éternelle.

Il nous rappelle ces belles paroles que nous adressait, à Lyon, M. de la Prade, de l'Académie française.

Amis, de vos forêts, à travers notre France,
Je ne sais quel parfum se répand sur vos pas.
Une clarté vous suit, une fraîche espérance.
Un sacré souvenir qui ne périra pas.
Vous nous laissez heureux d'avoir revu des frères,
Fiers d'avoir pu serrer votre loyale main.
Dieu vous aime : il fera tomber les vents contraires.
Français du Nouveau-Monde, allez votre chemin.

Nous avons suivi notre chemin jusqu'au jour où Pie IX nous ordonna de déposer les armes ; nous avons été fidèles à notre devise.

Revenus au pays, nous y sommes fidèles encore. Camarades, Léon XIII récompense aujourd'hui les soldats de Pie IX.

A vous qui, le cœur brisé, au lendemain du siège de Rome, jetiez un dernier adieu au sublime vieillard du Vatican, en criant : Vive Pie IX, je vous demande de dire avec moi : Vive Léon XIII !

Trois fois, les zouaves et la foule jetèrent aux échos du Saint-Laurent cette acclamation enthousiaste : Vive Léon XIII !

Une salve de mousqueterie par la 5^{me} compagnie du 70^{me} bataillon, donna ensuite le signal du départ pour Tourouvre.

On se mit en marche suivi d'une grande partie de la population poussée à la fois par la sympathie, l'enthousiasme et la curiosité. Il était magnifique en effet, le spectacle qu'offrait le bataillon pontifical, avec son costume si joli, sa fanfare, son drapeau, ses clairons, allant ainsi au souvenir de sa gloire passée, recevoir un insigne d'honneur envoyé par la plus haute autorité sur terre, en récompense de son dévouement chevaleresque, après une période de plus de vingt années.

La résidence de M. Mercier se trouve à un mille à peu près de l'église.

Des larmes d'attendrissement coulèrent des yeux de plusieurs de ces hommes forts en entrant dans cette magnifique avenue de la demeure comtale, qu'avait ornée avec tant de goût M. Beullac. L'ensemble de la décoration tendait à rappeler à nos héros un glorieux passé : Castelfidardo, Nerola, Monte Libretti, Mentana, Monte Rotondo, Ponte Correze, Roma : Telles sont les

inscriptions artistement faites et ingénieusement disposées qui remettaient en mémoire leurs batailles. Et ces rues et places de Rome : Via del Corso, Via Ripetta, Piazza del Popolo, Piazza Colonna, Castel Sant-Angelo, quels noms pour eux ! Et elles étaient là, inscrites en lettres d'or, ou formées de verdure et de fleurs.

Des faisceaux de drapeaux et d'oriflammes flottaient de tous côtés sous le souffle d'une brise légère. Des milliers de lanternes chinoises et vénitiennes donnaient à tout ce pompeux et riche décor une teinte douce et mystérieuse, rendue encore plus poétique sous ce bocage splendide où avait lieu la réception. Six longues tables avaient été chargées d'avance de mets exquis, sous la direction de Mme Duperrouzel.

Des tentes disséminées ça et là rappelèrent à nos militaires le temps déjà lointain du bivouac. Après un excellent repas, fort apprécié, on se retira pour causer à l'intime et rappeler ces épisodes intéressants que savent se raconter des compagnons d'armes.

Dans la soirée il y eut feu d'artifice continu. Quelques vieux zouzous ont trouvé la nuit un peu froide sous la tente. Il y a si longtemps qu'ils n'avaient goûté à la vie de soldats !

Voici les noms de ceux qui ont répondu à l'appel dans les tentes (un certain nombre ayant accepté l'hospitalité des habitants de Ste-Anne, nous n'avons pu malheureusement nous procurer leurs noms) :

Nap. Archambeault, A.-W. Beaucaire, M. Beaudoin, Chs DeBellefeuille, E. Branchaud, S. Boyer, Révd A. Blondin, J. Barnard, G. Charbonneau, G. Chartier, Dr A. Champagne, C.-C. Poulin de Courval, J. Champagne,

M. Cormier, commandeur G.-A. Drolet, J.-C. Durocher, G. Doucet, Ed. Jos. Scallon, J.-B. Bédard, L. Belec, L. Benoit, H.-F. Bellemare, J. Bussière, A. Brousseau, G. Beauchemin, chevalier J. Beauchène, O.-C. Coutlée, J. Côté, O. Cossette, capt. E. Chagnon, A. Chevretils, Révd F. Connolly, D. Charette, A. Desnoyers, Recorder Chevalier DeMontigny, N.-L. Desaulniers, A. Danis, L. Decary, M.-J. Doré, E. Desormeaux, Joseph Elie, F. Favreault, A. Fortier, M. Feron, A. Goulet, F.-X. Gendron, J. Gariépy, André Gadbois, E. Gervais, I. Grenier, A. Hébert, Magloire Jauron, E. Leclerc, A. Lefebvre, Dr J. Larivière, J. Larue, E. Dupré, Dr H. Desjardins, P.-T.-C. Dumais, L. Dussault, G. Fauteux, L. Forget, A. Franceur, H. Fortier, commandeur J.-H. Guillet, L.-S. Gendron, A. Gadbois, A. Groleau, M. Gouin, E. Hurtubise, colonel chevalier G.-A. Hughes, O. Lapointe, Charles Lebel, J.-A. Legris, Dr J.-B. Laporte, E. Leblanc, Ernest Lavigne, commandeur A. Larocque, D. Leclerc, E. Lachapelle, A. Lupien, A. Martin, E.-N. De Tilly, A. Martel, J.-P. Marion, U. Moreau, J.-G.-W. McGown, J. Mackenzie, D. Poirier, G. Panneton, chevalier M.-J.-A. Prendergast, Dr N.-J. Pinault, E. Richer, A. Renaud, N. Raymond, F. Roy, F.-X. St-Michel, A. Scers, J. Sauvé, E. Tassé, C. Thivierge, Révd F.-X. Lachance, P. Laflamme, J. Leclerc, H. Lottinville, Honoré Lincourt, M. Mélançon, L. Meunier, L.-N. Mazurette, Z. Marchessault, A.-J. Martin, chevalier G.-W.-D. MacDonald, C.-P. Rouleau, R.-A. Pelland, A. Paré, H.-A. Plumondon, J. Panneton, Vital Rapari, C. Roy, O. Rousseau, A. Séguin, T. Sauvageau, Révd J.-B. St-Onge, M. St-Germain, A.-O. Thibault, chevalier Chs Vallée,

chevalier Chs Trudelle, C. Vohl, C.-G. Bertraud, H. Garneau, Alp. Bourget, E. Brunelle, Pierre Moisan, G.-O. Lionnais, F.-X. Dumontier, A.-C. Guilbault, M. Bourget, Alf. Fortier, Jos. Smith, Chs Clavel, G.-J. O'Flaherty, D. Fortin, George Fournier, L.-N. Allard, Nap. Cantin, E. Vézina, Jos. Dumont, F.-X. Toussaint, F.-X. Préfontaine, Louis Gosselin, A. Routhier, L. Fiset, Nat. Dorion, Achille Bourget, Victor Renaud, L. Lefebvre, E. Garneau, C.-H. Desnoyers, Camille Bouchard, H. Giasson, E. Lemieux, Emile-H. Têtu, L.-A. Pouliot, S. Papillon, Jos. Châteauvert, F. Lebel, L. Blanchard, J.-B. Durocher, etc., etc.

L'hon. Premier Ministre, en se présentant devant nos zouaves, a été acclamé par d'unanimes applaudissements. M. Mercier s'est multiplié pendant toute la soirée, pour donner à chacun le confort d'une hospitalité somptueuse.

M. Mercier invita ensuite M. le juge Bourgeois, de la ville des Trois-Rivières—son ancien patron et associé comme avocat,—à prendre la parole : étant le plus haut dignitaire du district présent à Tourouvre.

M. le juge Bourgeois remercia M. Mercier et dit que s'il avait laissé le banc pour venir à la réception, c'était pour rendre honneur aux braves qui ont défendu le Saint-Siège.

Bien des nations qui sont restées à l'écart lors de la défense du Pape, seraient aujourd'hui trop heureuses de venir en aide au Souverain-Pontife.

Puis, M. le juge finit en disant : " M. Mercier m'a appelé le premier dignitaire laïque présent. J'accepterai ce titre, attendu que je regarde M. Mercier presque

comme un dignitaire ecclésiastique à cause des nombreuses faveurs qui lui ont été accordées par Rome."

Il y a environ 3,000 étrangers à Ste-Anne de la Pérade ; tout est paisible, et respire la plus grande gaîté.

19 AOUT.—Le programme d'aujourd'hui est le suivant : déjeuner à 8 heures, messe solennelle à 9 heures 30 dans l'église de la paroisse et sermon par M. l'abbé Proulx, Vice-Recteur de l'Université Laval ; bénédiction et distribution des médailles et diplômes accordés par le Saint-Père ; banquet à une heure, suivi de discours.

L'hon. M. Mercier a souhaité la bienvenue à ses hôtes à peu près en ces termes :

Commandant de Montigny,

Zouaves,

Soyez les bienvenus à Tourouvre, et acceptez, avec indulgence, l'hospitalité que je vous offre. J'essaierai de vous rendre aussi agréable que possible le séjour que vous ferez chez moi ; mais je vous prie de me pardonner d'avance toutes les imperfections que je pourrais commettre et tous les oublis que je pourrais faire. J'ai eu peu de temps à ma disposition pour me préparer : c'est mon excuse.

En vous recevant chez moi, je veux honorer tous les zouaves pontificaux du monde entier, rendre hommage à leur bravoure, montrer mon respect pour votre illustre général de Charette et donner une preuve d'amour filial au glorieux pontife Léon XIII, qui gouverne actuellement l'Église avec tant d'éclat.

“ Commandant et zouaves, vous êtes chez vous, amusez-vous et aidez-moi à ne vous donner que de bons souvenirs de votre passage à Tourouvre.

“ Madame Mercier et mes enfants se joignent à moi dans cette circonstance et me prient de vous dire qu'ils partagent les sentiments que je viens d'exprimer.”

Dès le matin, réveillés au son de la diane, les anciens camarades renouvelèrent connaissance en se promenant dans les charmantes allées du parc de Tourouvre. Le temps était magnifique.

Après le déjeuner, le clairon appela les zouaves à la tente des quartiers généraux où se tint l'assemblée générale de l'Union Allet.

Les officiers suivants ont été élus : président-général, chevalier B. A. T. de Montigny ; vice-président général, Chs Trudelle de Québec ; trésorier, H. A. Plamondon ; secrétaire, A. Martin ; assist.-secrétaire, E. Gervais.

Bureau de direction : Les Commandeurs Larocque et Drolet ; Les chevaliers Prendergast, Vallée et Hughes ; MM. E. Hurtubise, J. G. W. McGown, L. Forget, J. Côté, Dr G. H. Desjardins, T. Sauvageau, E. Gervais.

Vices-présidents de section : Saint-Hyacinthe, Auguste Séguin ; Ottawa : Emery Perrin ; Trois-Rivières, Jos. U. Beauchêne.

Furent aussi nommés à l'unanimité : président honoraire, l'Honorable comte Mercier ; aumônier honoraire, M. l'abbé Proulx ; membre honoraire, M. Mercier, fils.

Ce dernier adressa aux zouaves quelques chaleureuses paroles d'acceptation et de remerciement.

Après la clôture de l'assemblée, les zouaves formèrent les rangs et se dirigèrent, musique et drapeau en tête,

vers l'église, en parcourant tout le village décoré et pavoisé aux couleurs nationales et pontificales.

Dès l'entrée de l'église, il était facile de voir que M. Beullac avait passé par là. Du portique au sanctuaire, le lieu saint était artistement décoré. Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche de donner une description de ces décors somptueux et du goût le plus exquis.

La messe fut célébrée par un zouave prêtre, M. St-Onge, assisté de deux autres abbés zouaves, M. Connolly comme diacre et M. Brunelle comme sous-diacre.

Le comte Mercier, revêtu de son costume de grand-croix de St-Grégoire le Grand, occupait un siège d'honneur dans le sanctuaire, ayant à sa droite le premier zouave, M. B. A. T. de Montigny, président général de l'Union Allet, et à sa gauche M. le juge Bourgeois.

Un excellent chœur chanta une belle messe en musique, après laquelle M. l'abbé Proulx, vice-recteur de l'Université-Laval et curé de St-Lin, prononça un admirable sermon que nous tâcherons de reproduire dans nos colonnes ; nos lecteurs ne liront pas ces admirables pages sans partager la vive émotion de ceux qui l'ont entendu.

A l'issue du sermon, M. le curé ayant transporté le Saint-Sacrement dans une chapelle intérieure, M. le chevalier de Montigny prononça le discours suivant :

Camarades,

Vous avez été l'objet de grands honneurs.

A Rome, comme ici, comme partout, en vous voyant passer, les honnêtes gens se sont rangés sur votre passage ; ils vous ont applaudis.

Lors de votre départ pour la Ville Eternelle, lors de votre arrivée dans vos foyers, quand vous avez figuré dans les démonstrations nationales et religieuses, on s'est pressé pour vous admirer et partout les populations étaient fières de vous.

Sans doute, à côté de cet enthousiasme qui faisait frémir les masses, il y a eu des vociférations et des hurlements de rage. C'était encore un grand honneur qu'on vous rendait, car s'il est des hommages qui insultent, il est aussi des injures qui glorifient.

Comment se fait-il qu'une poignée de soldats vaincus, meurtris, broyés, réveillent tant de sympathies..... ou tant de haine ?

C'est, vous le savez, que vous représentez un principe religieux, base de l'ordre social.

C'est que votre uniforme, tout usé, tout troué qu'il est, s'annonce comme un drapeau : celui de la force du droit, qui proteste encore contre le droit de la force.

Et c'est en raison de cette attitude de votre part : c'est parce que vous avez continué à servir la cause qui vous faisait jadis monter la garde aux frontières des Etats pontificaux, que le Souverain Pontife vous offre aujourd'hui une médaille présentant d'un côté l'auguste image de Léon XIII et de l'autre ces paroles éloquentes dans leur laconisme : *Bene merenti* ! à celui qui a bien mérité du Saint-Siège.

Nous sommes glorieux de le dire à tous ceux ici présents, qui nous entourent de tant de sympathies et au pays tout entier qui nous avait chargés de la sublime mission d'aller défendre la papauté : quand notre héroïque lieutenant-colonel, commandant le régiment

des zouaves pontificaux, a fait l'appel des survivants restés dignes du rôle qu'ils s'étaient imposés, nous, les anciens, nous avons pu répondre pour les Zouaves canadiens sans exception : présents.

Nous nous sommes enquis et nous n'avons pas trouvé un seul d'entre nous qui ait démerité, qui ait dérogé. Pas un traître dans notre bataillon canadien, pas une défaillance, pendant plus de vingt ans d'attente du rappel sous les drapeaux.

Maintenant, camarades, ne sentez-vous pas le prix de cette décoration que nous offre Léon XIII, Pape, comme l'était Pie IX, à nous ses zouaves, comme nous étions ceux de Pie IX ?

Vous saisissez, n'est-ce pas, ce que signifie ce témoignage et surtout l'engagement solennel que nous contractons en l'acceptant.

C'est pour nous un titre de noblesse, et comme le dit Charette, dans un ordre du jour daté de la Basse-Motte, 27 juin 1891 : " le diplôme qui l'accompagne sera pour vous le plus précieux papier de famille."

Mais noblesse oblige, et n'oubliez jamais que cette éclatante reconnaissance de vos services doit être en même temps un gage de votre inébranlable fidélité.

Voyez avec quelle délicate attention le lieutenant-colonel commandant le régiment nous fait part de cette distinction.

Il a choisi pour nous communiquer cette faveur signalée, un prince du sang, l'un des descendants de ces Rois de France qui ont établi et soutenu le pouvoir temporel de la papauté.

Il a choisi pour nous l'apporter un Comte Romain, Chevalier Grand-Croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, premier ministre de notre province.

Le duc d'Orléans, en nous faisant cette communication s'est dit honoré de cette mission. Et il a terminé en disant tout haut : " J'aurais tant voulu être zouave ! "

Et l'honorable comte Mercier a voulu faire de la remise de ces décorations, une démonstration qu'il inscrira avec orgueil dans les registres de sa famille. Il ouvre son castel à tous les zouaves, à tout ce qu'il y a d'important dans le pays, au clergé, aux députés de la province, et il nous a même ménagé les applaudissements des dames les plus distinguées, au premier rang desquelles brille madame la comtesse, sa femme.

Nous ne saurions, camarades, être trop reconnaissants envers Sa Sainteté, l'Auguste Pontife, si glorieusement régnant, dont les mots *Bene Merenti*, inscrits sur cette médaille, sont toute une récompense pour notre passé, et un lien pour toujours à sa cause sacrée qui est celle de la catholicité.

Reconnaissance à notre bien-aimé Commandant, le Baron de Charette, qui, en cette circonstance, comme toujours, a choyé si gracieusement ses zouaves canadiens, qu'il appelait ses *Castors*.

Hommage à l'honorable M. Mercier, qui, lui aussi, vient de recevoir du Pape sa médaille *bene merenti*, sous une forme qui sied à sa haute position sociale.

Pour moi, qui ai l'insigne honneur d'être choisi pour vous distribuer ces médailles, comme preuve que je comprends l'importance du rôle que l'on me confie, je choisis pour parrain l'honorable premier ministre de la

province de Québec, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et Comte Romain."

Après ce discours, le président-général de l'Union Allet donna lecture de l'ordre du jour suivant de M. de Charette, lieutenant-colonel commandant le régiment des zouaves pontificaux.

ORDRE DU JOUR

Le régiment des zouaves pontificaux vient d'être l'objet d'une faveur incomparable.

Par un bref daté du 10 mars 1891 et dont l'original est conservé à la Secrétairerie d'Etat, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a daigné ordonner qu'une médaille fût frappée pour les zouaves pontificaux, qui ont eu l'honneur de défendre le pouvoir temporel à Rome et qui, depuis le licenciement du corps, n'ont pas cessé de donner au Saint-Siège, des preuves de leur dévouement.

Cette médaille, en bronze, présente d'un côté l'image auguste de Sa Sainteté Léon XIII, de l'autre les paroles *bene merenti*. Elle devra être portée du côté gauche de la poitrine, attachée à un ruban en soie, à filets bleus et blancs.

Dans le même bref, le Saint-Père daigne faire au Commandant du Régiment, l'honneur de le charger de distribuer cette médaille, ainsi que le diplôme à tous ceux qui sont restés dignes de cette insigne faveur.

On a été heureux d'apprendre à Rome, que l'inauguration de la Chapelle de la Basse-Motte coïnciderait avec celle de la Basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, et autorisation a été donnée de remettre la médaille le 27 juin.

Le diplôme qui l'accompagne sera pour nous le plus précieux papier de famille.

Zouaves, souvenons-nous que noblesse oblige, et soyons plus que jamais, prêts à défendre l'Eglise et son auguste Chef.

Vive Léon XIII Pontife et Roi !

Le Lieutenant-Colonel commandant le régiment,

CHARETTE.

Basse-Motte, le 27 juin 1891.

(Le texte des brevets est en italien. Le brevet est en parchemin.)

(Ecusson)

Armes de Léon XIII

Fac Simile de la Médaille

attachée à son ruban

" Bene Merenti "

LA SANTITÀ DI NOSTRO SIGNORE, si è degnata concedere una distinzione onorifica al " Drolet Gustavo Adolpho " sergente di 2a classe, dei Zuavi Pontificii, in attestato dei servizi resi nella difesa della Santa Sede, e delle prove che ha dato della sua divozione, anche dopo che il corpo venne disciolto.

Il Tenente Colonnello Comandante il Reggimento ha il piacere di trasmettere al medesimo, la medaglia di bronzo, secondo il tenore del breve del dieci Marzo Mille Ottocento novant'uno, il cui originale si conserva nell' Archivio della Segreteria di Stato.

Per ordine,

Il Tenente Colonnello comandante il regimento,

CHARETTE.

Basse Motte, li 27 Giugno, 1891.

Puis commença la distribution des médailles que chaque zouave alla recevoir dans le chœur des mains du chevalier de Montigny ou des membres du clergé présent. Quelques-uns prièrent madame Mercier d'attacher le ruban de cette médaille sur leur uniforme. Madame Mercier consentit gracieusement à servir de marraine à un bon nombre de zouaves.

A l'issue de la cérémonie on reforma les rangs et l'on se rendit de nouveau à Tourouvre, où bientôt tout le monde s'assit aux tables du banquet.

LE BANQUET

Disons d'abord que les tables étaient somptueusement garnies et que la plus franche gaîté n'a cessé de régner pendant le repas.

La table d'honneur était dressée sur les bords de la petite rivière qui serpente à travers le parc relié à l'autre rive, où se trouvaient les tables des 500 convives, zouaves et étrangers, par d'élégants ponts rustiques, surmontés d'arcs de verdure. Tous les dignitaires, le juge Bourgeois, le vénérable Monsignor Boucher, âgé de 88 ans, M. Proulx, l'éloquent prédicateur du matin, le chanoine Bocher, les prêtres zouaves et étrangers, les députés, les zouaves décorés d'ordres de chevalerie etc., avaient pris place à cette table, faisant face aux tables, élevées de l'autre côté de la rive. Le coup d'œil était enchanteur.

Mme Duperrouzel, dont la réputation est faite, s'était vraiment surpassée en cette occasion. Voici le menu du banquet :

MENU

HORS D'ŒUVRE

Concombres, radis, Celery, Anchois, mortadelle,
Saucisson de Bologne.

POTAGE

Purée Crècy ; petite gamelle ;

RELEVÉ

Filet de bœuf piqué, sauce Périgueux, pommes parisiennes.

ENTRÉES

Côtelettes d'agneau jardinière, croquettes de volaille portugaise,
macaroni à la zouave.

RÔTI

Poulets de grain, choux-fleurs à la crème, salade romaine.

PIÈCES FROIDES

Galantine en bellevue, aspics de langues écarlates.

PIÈCES MONTÉES

Pyramide de macarons et de nougats.

DESSERTS

Glaces napolitaines, gâteaux et fruits assortis.

VINS

Bordeaux, champagne.

Au dessert, les zouaves et les nombreux étrangers quittèrent leurs tables et se groupèrent pittoresquement sur les bords de la rivière, pour écouter les discours. L'Honorable M. Mercier se leva et porta en ces termes la santé du pape.

Messieurs,

Je vous invite à boire à la santé d'un des plus grands hommes de notre siècle. Il a le génie qui inspire de grandes choses, l'énergie qui les fait exécuter et les vertus qui les font respecter. Chaque fois qu'il a parlé, sa parole a été reçue avec respect ; et ses encycliques admirables resteront comme autant de modèles de prudence, de chefs-d'œuvres d'éloquence, de leçons pour le monde actuel et d'enseignements pour les postérités futures.

Faisons des vœux pour que Dieu lui conserve la santé, malgré son grand âge, et qu'il reste longtemps à la tête de l'Eglise qu'il gouverne avec tant de gloire pour lui, et tant de succès pour les catholiques.

Messieurs, "vive Léon XIII !"

Cette santé fut accueillie par une triple salve d'acclamations enthousiastes et par l'hymne de Gounod : "Viva Pio Nono," exécuté par la Fanfare de l'Harmonie.

Cette santé fut buë en silence, en accord avec l'usage suivi pour les toasts aux souverains.

L'Honorable M. Mercier se leva de nouveau et proposa en ces mots la santé du général de Charette :

Messieurs,

Je vous invite maintenant à boire à la santé d'un héros, d'un soldat catholique et français, qui s'est illustré partout où il a pu se servir de son épée. A Rome,

il vous conduisait et vous inspirait cet héroïsme qui nous a rendus si fiers. En France, il offrit son épée à son pays, et il a montré qu'il était aussi bon patriote que bon catholique.

Il est malade ; mais prions Dieu de le conserver longtemps encore. La France a plus que jamais besoin d'hommes comme lui.

Quand il mourra, on inscrira sur sa tombe des mots qui rappelleront à la postérité qu'il fut un héros à Rome et à Patay.

“ Vive le général de Charette ! ”

M. le chevalier Prendergast répondit à ce toast, qui fut accueilli par trois salves d'applaudissements et des bravos répétés, dans les termes suivants :

Monsieur le Comte,

Messieurs et chers camarades,

Pour répondre dignement à cette santé, il faudrait la phrase tranchée à coups d'épée, pour ainsi dire, de Charette lui-même. Il me faudrait, en quelques traits énergiques, vous montrer un grand cœur, un brillant soldat, un héros chrétien.

Son grand cœur, il l'a manifesté par sa touchante fidélité à son prince, à sa patrie, à ses amis. Qui de nous ne connaît les sacrifices qu'il s'est imposés pour “ le Roi,” de qui il attendait le rétablissement du pouvoir temporel, c'est-à-dire l'acheminement au régime de Dieu sur la terre ?

La vive affection qu'il portait à ses zouaves, il la témoigne encore à ses anciens soldats par l'insigne honneur que sa sollicitude vient de nous procurer. D'ailleurs, qui ne connaît la délicate sensibilité qui, dans chacune de ses lettres, déborde de son cœur d'or.

Brillant soldat ! Voilà ce qu'il s'est toujours montré aux ennemis de l'Eglise et de sa patrie. A Castelfidardo, l'impétueux officier attaque à l'épée, blesse et désarme un capitaine de Bersagliers Sardes, aux acclamations des tirailleurs Franco-Belges et à la stupéfaction des Piémontais. Castelfidardo ! où il est deux fois blessé, devient pour lui le baptême de feu et de sang.

Sept ans plus tard, lieutenant-colonel du régiment des Zouaves Pontificaux, il conduit ses soldats à l'assaut des hauteurs de Mentana où sont massés les bataillons garibaldiens dix fois supérieurs en nombre. Accueillis par une grêle de balles, les Zouaves ont un court moment d'hésitation lorsque Charette, l'œil étincelant, leur montre l'ennemi de son épée en s'écriant : " En avant, Zouaves, à la baïonnette. Si vous ne venez pas, j'irai tout seul ! " Un long cri d'enthousiasme répond à cet appel et les garibaldiens culbutés à la baïonnette, s'enfuient épouvantés.

En 1870, les 90,000 Piémontais, convergeant sur Rome, ont pour premier objectif Charette et sa colonne de quelques centaines de Zouaves. Ils font les plus grands efforts pour l'isoler et le réduire à l'impuissance, rendant par là un éclatant hommage à sa fougueuse stratégie, dont les Italiens redoutaient par-dessus tout les surprises. Mais la brillante retraite de Viterbe est déjà du domaine de l'histoire.

Forcé de déposer les armes à la voix vénérée de Pie IX, Charette, avec ses vaillants compatriotes, vole au secours de la France agonisante.

En ces jours de deuil, nos anciens camarades, sur les hauteurs de Loigny et ailleurs, permirent à la France de retracer de nouveau, avec le plus pur de leur sang, ces fières paroles de François Ier : "Tout est perdu fors l'honneur !"

Mais ici, messieurs, il faut saluer en Charette plus que le défenseur du Saint-Siège et de la France.

Il y a deux siècles, à l'époque où Louis XIV pouvait dire avec vérité : "L'état c'est moi," une humble servante de Dieu reçut du Sauveur la mission d'aller dire au Roi de France qu'Il voulait que l'image de son Sacré-Cœur fût gravée sur les murs de ses palais et inscrit sur ses étendards. S'il obéissait à cet ordre, le Roi devait triompher de ses nombreux ennemis. Mais il en fut détourné par un funeste respect humain. Les descendants de ce Roi sont en exil : pourquoi rappeler les malheurs qui ont accablé notre Mère-Patrie ?

En marchant à l'ennemi, Charette reçoit des religieuses de Paray-le-Monial, où le Sacré-Cœur s'était révélé à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, un fanion blanc sur lequel est brodée une image du Sacré-Cœur portant cette inscription : "Cœur de Jésus, sauvez la France."

A Loigny, ce fanion est criblé de balles. Trois de ceux qui le portent tombent glorieusement pour ne plus se relever. Mais le monde étonné n'a plus oublié cette image du Sacré-Cœur planant sur un champ de

bataille, et peu de temps après, la France elle-même, rejetant ce respect humain qui naguère enchaînait ses plus nobles aspirations, fait la promesse solennelle d'élever un temple au Sacré-Cœur. L'érection du monument du vœu national a certainement été inspirée par la vue du fanion blanc de Loigny.

Charette lui-même depuis 1870 a subi une transformation mystérieuse. A son prestige de héros et de chrétien s'est ajouté comme un reflet lumineux de ce Sacré-Cœur dont il a le premier déployé l'étendard à Loigny.

Vous souvient-il, camarades, qu'en 1882, à St-Hyacinthe, Charette, pendant plus d'une heure, nous a tenu sous le charme de son étrange et chevaleresque éloquence ? Il m'est impossible, à présent comme alors, d'analyser ses paroles de feu qui furent pour nous comme une révélation. Je me rappelle seulement qu'il nous parlait du Sacré-Cœur, unique espoir de la France et de la société moderne, comme un soldat seul peut en parler, et que nos tonnerres d'applaudissements réitérés disaient combien ces sentiments trouvaient d'écho dans nos âmes.

Mais je m'arrête en évoquant ce souvenir.

Prions le Sacré-Cœur qu'il nous conserve de Charette pendant de longues années !

A la santé du général Baron de Charette, prodigue de son sang pour le Saint-Siège et pour la France. " Vive le glorieux soldat du Sacré-Cœur ! "

Au chevalier Prendergast succéda le Dr G. H. Desjardins, qui prononça le discours suivant, au milieu de la plus grande attention.

Monsieur le Comte,

Mesdames et Messieurs,

Il y a six ans, j'avais l'honneur d'être présent aux "Noces d'argent du Régiment pontifical" à la Basse-Motte, et je croyais alors qu'il ne me serait plus permis de jouir ici-bas de scènes aussi grandioses et aussi émouvantes que celles que nous avait préparées notre illustre général, monsieur le baron de Charotte.

Désormais, je devrai confondre, dans un même sentiment de fierté et d'admiration, le souvenir de Tourouvre et de la Basse-Motte ; car les scènes admirables et touchantes qui se déroulent aujourd'hui sous nos yeux, grâce à la générosité, grâce à la munificence de notre hôte distingué, Monsieur le comte Mercier, ces scènes, dis-je, ne diffèrent en rien de celles de la Basse-Motte, puisque les unes et les autres ont été également inspirées par un même sentiment religieux et national.

Religion et Patrie ! Telle était la belle devise que nous pouvions lire et admirer sur tous les blasons et sur toutes les bannières qui s'étaient orgueilleusement à nos regards, dans cette merveilleuse fête de la Basse-Motte.

Religion et Patrie ! Telle est également la devise qui retentit, en ce beau jour, dans tous les cœurs, et qui caractérise si bien cette belle et imposante fête de Tourouvre.

Là-bas, c'était un des plus nobles fils de la Vieille France qui accueillait ses anciens frères d'armes, pour leur

rappeler les souvenirs glorieux du passé et réveiller l'ardeur et l'enthousiasme du bon vieux temps, en faveur de la grande cause pour laquelle ils avaient autrefois combattu avec tant d'héroïsme.

Ici, c'est l'un des plus illustres fils de la jeune France qui reçoit ses compatriotes, ceux qui depuis 1861 jusqu'en 1870, ont contribué le plus largement, comme lui, à faire connaître et apprécier notre cher Canada dans l'univers entier.

Là-bas, nous étions les hôtes privilégiés d'un héros catholique que l'illustre et à jamais regretté Pie IX honorait d'une amitié et d'une confiance toute particulière. C'est que ce héros avait à son crédit, entre mille autres faits d'armes glorieux, deux brillantes victoires qui avaient rehaussé le prestige de la Papauté et de la France : Mentana et Loigny ! Ces deux victoires lui avaient valu ses plus beaux titres de noblesse de la part du Pape.

Ici, nous sommes les hôtes privilégiés d'un chef catholique à qui le Saint Père actuel, le Grand Léon XIII, a daigné accorder des faveurs exceptionnelles. C'est que ce chef catholique avait, lui aussi, à son crédit, de brillants états de services, entr'autres, deux mémorables victoires qui avaient contribué à l'honneur du Canada français et catholique.

Ce sera toujours pour vous, M. le Comte, un beau titre de gloire d'avoir réussi à faire triompher le droit et la justice, dans ces deux questions importantes et épineuses, où le sort de deux grandes institutions religieuses et nationales était en jeu. Ce sont ces deux brillants succès diplomatiques qui vous ont valu, de la

part du Saint Père, votre titre de comte romain, que vous saurez toujours porter avec honneur.

Là bas, une charmante fée avait présidé à tous les préparatifs de la fête. C'est sous son auspice que le château et tout le domaine de la Basse-Motte avaient été convertis en paradis terrestre. C'est elle qui avait disposé, çà et là, toutes ces fleurs et toutes ces draperies qui charmaient tant nos regards. Cette fée admirable et charmante, c'était l'ange gardien du régiment pontifical : Madame la baronne de Charette !

Ici à Tourouvre, quelle voix assez éloquente et assez poétique pourrait décrire toutes les merveilleuses beautés de ce site enchanteur, de ce petit coin de terre où nous recevons une hospitalité aussi généreuse et aussi princière ? Assurément, il faut qu'une autre fée aimante, dévouée et enchanteresse habite cet oasis et commande ici en reine et en artiste.

Chevaliers de Pie IX ! Chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand ! et vous tous, soldats du Pape, ici présents, debout ! Salut à la reine de la fête : Madame la comtesse Mercier ! ! !

Tout dernièrement, M. le Comte, vous étiez à la Basse-Motte, chez notre général, partageant largement les honneurs de son foyer hospitalier, en compagnie d'un roi, d'un délégué du Pape, des princes et des représentants de la plus haute noblesse de France. Vous avez vu cette bannière du Sacré-Cœur toute trouée de balles et toute empreinte du sang des braves.

Eh bien ! les quatre héros, les quatre martyrs qui se sont fait hacher, broyer ou tuer, l'un après l'autre, pour la défense de ce drapeau sacré, Henri de Verthamon,

les deux Jacques de Bouillé, le père et le fils, et Cazenove de Pradines, tous quatre ont été formés à l'école de cet illustre général, que nous acclamons en ce moment, avec tant d'enthousiasme.

Saluons avec respect cette grande figure qui orne déjà les plus belles pages de l'histoire.

La carrière de l'immortel Charette est facile à suivre. Elle est toute tracée de son noble sang qu'il a semé abondamment et vaillamment sur la terre romaine et sur la terre française.

A Castelfidardo, à Nérola, à Monte Libretti, à Mentana et plus tard, au Mans, à Loigny et à Patay, partout on retrouve Charette toujours le premier, en avant de ses soldats, payant de sa personne et n'abandonnant la lutte que criblé de blessures. Prodigue de son sang, prodigue de sa grande âme chevaleresque, il était l'idole de ses zouaves, parce qu'il leur frayait une route où ils marchaient tous de front. C'était la route du devoir et de l'honneur !

Ecoutez maintenant les refrains sublimes que ces croisés du XIXe siècle répètent à tous les échos de l'univers catholique :

Qui donc à notre âme soufla,
Sous les plis de notre oriflamme
Ce feu sacré qui nous enflamme,
C'est le héros de Nérola,
Quand il disait à sa troupe aguerrie :
Plutôt mourir que de trahir l'honneur,
Sauvons l'Eglise et la Patrie,
Sous l'étendard du Sacré-Cœur

Il marche, et quand son glaive a lui,
Le Zouave joyeux répète :
Volons sur les pas de Charette !
La mort recule devant lui !
C'est un héros de la Chevalerie,
Comme Bayard, sans reproche et sans peur.
Sauvons l'Église et la Patrie,
Sous l'étendard du Sacré-cœur !

Au lendemain de la terrible guerre franco-prussienne, lorsque la paix fut signée, la France reconnaissante voulut combler Charette d'honneurs et de dignités. On lui offrit d'incorporer son régiment dans l'armée française. Le héros de Mentana et de Loigny déclina cet honneur, préférant garder son indépendance et sa liberté, pour les consacrer de nouveau, lorsque l'heure de Dieu sonnera, à la grande cause de la Papauté.

On l'a fait général. " Que lui importe à lui, qu'il soit capitaine, colonel ou général, duc ou baron, disait naguère un grand écrivain français, il est mieux que cela, il est Charette " ! Il est le digne descendant de ce héros vendéen qui paya de sa vie, son ardent amour pour la France.

L'histoire raconte que lorsqu'on fusilla François Charette, il fallait bien qu'il mourût ; mais, comme un dernier défi à la canaille qui l'assassinait, le géant fusillé resta debout. Il fallut qu'on le couchât par terre.

Notre général a hérité de la force d'âme et de l'héroïsme de son glorieux ancêtre. Ah ! il l'a bien prouvé sur les différents champs de bataille que j'ai mentionnés tout à l'heure. Demandez-le aux Italiens, Piémontais

et Garibaldiens, et ils vous diront que si leur armée n'avait pas été dix fois supérieure en nombre, jamais ils n'auraient commis l'infamie d'étaler leurs chemises rouges dans les rucs de Rome. Demandez-le plutôt aux Allemands, et ils vous avoueront que si la moitié de l'armée française avait été composée de soldats chrétiens, comme ces zouaves pontificaux commandés par le brave de Charette et déguisés sous le nom de Volontaires de l'Ouest, jamais la botte prussienne n'aurait souillé le sol de la France.

Oui, il était héroïque notre Général !

Mais, là où cet héroïsme a atteint le plus haut degré du sublime, c'est lorsque la mort est venue lui ravir coup sur coup, son fils aîné et sa fille unique, deux enfants élevés à la plus haute école de la noblesse chrétienne et chevaleresque.

J'ai eu l'avantage de les connaître personnellement à la Basse-Motte, en 1885, et j'ai mieux compris l'immensité de la perte cruelle que subissait notre malheureux général, et la profondeur de la blessure infligée à son cœur de père. Le noble exemple de résignation et d'abnégation chrétienne qu'il donna alors, a sauvé du désespoir un grand nombre de ses anciens zouaves, frappés cruellement comme lui, dans leurs affections les plus chères.

En réponse à une lettre de condoléance que lui avait adressée notre digne président de l'Union Allet, le chevalier de Montigny, le général de Charette écrivait ces réponses sublimes :

“ Que voulez-vous, mon cher ami, je n'ai pas le droit
“ de me plaindre. J'avais formé mon fils pour l'Armée.
“ Dieu l'a pris pour sa Cour !”

Aujourd'hui le baron de Charette n'a plus qu'un seul enfant, le charmant petit Antony.

Eh bien ! je connais assez mon général pour affirmer qu'il a dû offrir à Dieu cet enfant chéri, en face de la tombe de son fils aîné ; il a dû s'écrier lui aussi à son tour : Et toi aussi mon enfant tu seras soldat du Pape !

C'est ainsi que doit se conduire un soldat chrétien, un zouave pontifical, lorsque la main de Dieu le frappe.

En terminant, laissez-moi vous remercier, M. le Comte, au nom de tous les survivants du régiment, pour le toast que vous avez bien voulu proposer en l'honneur de notre illustre général. Cet honneur rejaillit sur nous qui avons le bonheur d'être vos hôtes privilégiés aujourd'hui.

Nous garderons le souvenir de la belle fête de Tou-rouvre aussi longtemps que cette médaille commémorative brillera sur nos poitrines, et quel que soit l'avenir que Dieu nous réserve à tous, nous n'oublierons jamais que "Noblesse oblige."

Le discours du Dr G. H. Desjardins, souvent interrompu par des applaudissements frénétiques, fut accueilli par les acclamations les plus enthousiastes.

Le lecteur, tout en appréciant les beautés de cette œuvre littéraire, n'aura qu'une faible idée de l'effet produit par le brillant débit de l'orateur. De l'avis de tous, l'ex-aide-major du régiment, a remporté à Tou-rouvre la palme de l'éloquence.

AUX ZOUAVES CANADIENS

C'était le tour des héros de la journée, du toast de la fête : aux zouaves canadiens ! M. Mercier l'a porté en

donnant d'assez longues explications au sujet du rôle qui lui a été imposé, pour ainsi dire, dans cette affaire de la distribution des médailles.

Commandant,

Zouaves,

Le premier juin dernier, je recevais, à Paris, la lettre suivante du général de Charette :

“ Excellence,

“ Le chevalier Drolet me fait espérer que vous voudrez bien nous faire le très grand honneur d'assister à l'inauguration de la chapelle du Sacré-Cœur de la Basse-Motte, le 27 juin, et que vous seriez assez bon pour vous charger d'apporter aux zouaves canadiens les brevets et les médailles que dans sa souveraine bonté, le Saint Père daigne conférer aux anciens volontaires qui ont eu le bonheur de défendre à Rome le Pouvoir Temporel.

“ Je viens donc sous les auspices de M. Drolet, vous prier de vouloir bien honorer de votre présence cette fête du Régiment. Il sera fier de voir ses camarades du Canada, représentés par le grand ministre catholique, avocat des Jésuites, dont le Saint Père vient, à si juste titre, de récompenser les glorieux services.

“ Veuillez agréer, Monsieur le Comte, l'expression de mes sentiments dévoués et reconnaissants.

(Signé)

CHARETTE.

P. S. " J'ai espéré jusqu'au dernier moment pouvoir vous faire cette invitation de vive voix ; mais
" hélas : je ne puis bouger. Je suis malade.

" La Basse-Motte, 1er juin 1891."

Voici ma réponse :

" *Général,*

" Je serai à la Basse-Motte pour votre belle fête et
" recevrai avec respect le précieux dépôt que voulez
" bien me confier.

" Je regrette d'apprendre votre maladie, mais j'espère
" qu'elle ne sera que passagère et que Dieu vous rendra
" bientôt la santé pour vous permettre de servir, avec
" autant de succès à l'avenir que par le passé, la sainte
" cause de l'Église Catholique et la cause patriotique
" de la France."

" Veuillez agréer, etc., etc."

Quelques jours après l'imposante démonstration de la Basse-Motte dont vous connaissez tous les détails, j'en suis sûr, et durant laquelle j'ai pleuré, en lisant, sur les murs de la chapelle inaugurée, les noms des Zouaves Pontificaux et surtout ceux de mes chers compatriotes, morts au champ d'honneur, je recevais une caisse de médailles et de diplômes qui, malheureusement n'était pas pour les Zouaves canadiens : c'était celle destinée aux Zouaves de Belgique. J'en informai immédiatement

ment le général qui me répondit par la lettre que je vais vous lire :

“ A Son Excellence le comte HONORÉ MERCIER, Premier
“ Ministre de Québec.

“ *Excellence,*

“ Je suis navré, mais vraiment, il ne faut pas trop
“ m'en vouloir ; mon secrétaire malade, celui qui était
“ chargé des médailles, obligé de partir pour reprendre
“ son service militaire, ne pouvant moi-même bouger
“ de mon fauteuil, j'ai été obligé de charger un tiers
“ de l'envoi de la caisse, qui était toute préparée. La
“ vraie caisse partira ce soir, et j'espère que vous pour-
“ rez la recevoir à temps.

“ Je vous serais fort reconnaissant de vouloir bien
“ convoquer de Montigny à votre arrivée à Québec et
“ de lui remettre la caisse telle qu'elle : c'est lui seul
“ qui est responsable de la distribution de ces médailles,
“ et qui a reçu les instructions *ad hoc*. Rome ne plai-
“ sante pas sur ce sujet.

“ Je ne sais comment remercier Votre Excellence
“ d'avoir honoré de sa présence la fête du 27 juin, mais
“ elle pourra redire aux Français Canadiens, combien
“ nous les aimons, puisque nous avons adopté leur
“ devise : Aime Dieu et va ton chemin.

“ J'ai l'honneur d'être etc., etc.

“ (Signé) CHARETTE. ”

“ Basse-Motte, le 3 juillet 1891.”

Deux jours après, je recevais encore une lettre que je demanderai la permission de vous lire :

“ A Son Excellence Monsieur le comte MERCIER, Premier Ministre de la Province de Québec.

“ *Excellence,*

“ Je joue vraiment de malheur, et je viens de m'apercevoir qu'un certain nombre de brevets n'avaient pas été mis dans votre caisse. Je vous les envoie bien vite, espérant qu'ils arriveront à temps.

“ Que Votre Excellence veuille bien m'excuser. Je suis seul, toujours souffrant, et privé de mes secrétaires, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire.

“ On vient de nous porter des épreuves photographiques des vues prises le jour de la fête ; je me permettrai, aussitôt que j'en aurai, de vous en adresser quelques-unes, où nous avons eu le plaisir de vous reconnaître.

“ J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le dévoué serviteur.

“ (Signé) CHARETTE.”

Comme on le voit par cette lettre, le général, quoique malade, était si anxieux que ses chers zouaves canadiens reçussent les médailles et les brevets qui leur étaient destinés, qu'il s'occupait des moindres détails. Voici la réponse que j'ai eu l'honneur de lui adresser le même jour :

“ *Mon Général,*

“ J’ai reçu votre lettre, ainsi que la caisse et les brevets : tout est en parfait ordre.

“ Je vous remercie au nom des zouaves canadiens dont je suis fier, comme ils sont fiers de vous.

“ Je vais les réunir chez moi pour leur remettre le tout et boire à votre prompt et parfait rétablissement.

“ Soignez votre santé et conservez longtemps encore à l’Eglise, à la France et au Canada, une de leurs gloires.

“ Veuillez présenter mes respects à Madame de Charrette et agréer mon cher Général l’expression de mes sentiments les plus affectueusement dévoués.”

Depuis que je suis arrivé à Tourouvre, je me suis efforcé de faire des préparatifs, aussi convenables que possible pour vous recevoir dignement, vous, zouaves canadiens, mes chers compatriotes, qui nous avez fait tant d’honneur sur la terre étrangère ; je crains de n’avoir pas réussi, mais la bonne volonté et le cœur y étaient ; grâce au dévouement de M. le chanoine Bochet, le digne curé de cette paroisse, je me sens moins malheureux ; je le remercie avec émotion et n’oublierai jamais le gracieux concours qu’il m’a donné.

Hier soir, je vous souhaitais la bienvenue ; aujourd’hui je vous dis au nom de la province de Québec : Vous avez bien mérité de votre patrie. Vous vous êtes conduits en braves soldats ; plusieurs de vos camarades sont morts sur le champ d’honneur ; plusieurs qui

vivent encore, sont absents pour des raisons incontrôlables, j'en suis bien sûr, mais vous représentez dans cette occasion, qui restera je l'espère, célèbre dans les annales de notre histoire future, toute cette vaillante race canadienne-française, aussi généreuse que dévouée pour toutes causes justes.

Commandant vous avez été l'un des plus braves parmi les braves, et votre pays est fier de vous, comme il est fier de ceux qui vous accompagnent.

Au nom de la province de Québec que je crois avoir le droit de représenter dans ce moment-ci, au nom de tous les partis, de toutes les races et de toutes les croyances de sa population, je m'incline devant vous tous, et devant les drapeaux que vous avez vaillamment défendus et rapportés de Rome.

Ma parole serait impuissante à rendre ma pensée : j'aime mieux me fier à celles de votre illustre général de Charette et du Grand Pontife Léon XIII. Ils diront mieux ce que je veux vous dire.

J'envoyais le 11 courant, les deux télégrammes suivants :

" Général de Charette,

" Basse-Motte, (Ille et Vilaine) France.

*" Médailles et diplômes des zouaves canadiens seront
" remis mercredi, dix-neuf courant, dans l'Eglise de
" Sainte-Anne de la Pérade. Je vous envoie d'avance
" remerciements, vœux de bonheur, de santé et de pros-*

“ périté. Demande câblegramme spécial, adressé à Ste-
“ Anne de la Pérade, pour la circonstance.

“ (Signé) MERCIER.”

—

“ *A Sa Sainteté Léon XIII,*

“ Rome.

“ Général Charette m’a confié médailles et diplômes
“ pour zouaves canadiens. Ils seront remis mercredi,
“ dix-neuf courant, dans l’Eglise Ste-Anne de la Pérade,
“ où je réside. Je sollicite respectueusement de Votre
“ Sainteté bénédiction pour eux et personnes présentes
“ dans cette occasion.

“ (Signé) MERCIER.”

Voici les réponses que j’ai reçues :

“ Basse-Motte, 13 août 1891.

“ *Mercier,*

“ Ste-Anne de la Pérade.

“ Implorons patronne Ste-Anne d’inspirer à tous de
“ rester dignes du grand honneur *bene merenti* et fidèles
“ à la devise des zouaves canadiens : “Aime Dieu et va
“ ton chemin.”

“ (Signé) CHARETTE.”

—

“ *Mercier,*

“ Québec.

“ Le Très Saint Père a reçu votre télégramme et accorde la bénédiction demandée.

“ (Signé) CARD. RAMPOLLA.”

Commandant et zouaves j'ai l'honneur de porter un toast en votre honneur.

Messieurs, “ Vivent les zouaves canadiens ! ”

Le Docteur W.-D. McDonald, chevalier de St-Grégoire, habitant les Etats-Unis, répondit à la santé des zouaves par une brillante improvisation. Il venait d'être désigné par ses camarades pour remplir cette tâche difficile et n'avait eu que quelques instants de préparation ; néanmoins il s'acquitta de sa mission de la manière la plus heureuse.

Dans un langage très élégant et très élevé, le chevalier passa en revue le passé du régiment, évoquant le souvenir des Lamoricière, des Becdelièvre et de tous les héros qui ont mis leur épée au service du Saint-Siège.

Il considéra ensuite le régiment dans le présent : l'attente digne et noble de Charette ; le dévouement du capitaine Joubert en Afrique ; les conventions des zouaves en Europe, au Canada et aux Etats-Unis.

A ce dernier propos, il parla de l'Union Charette dont il est un des fondateurs et qui était représentée à Tourouvre par son président, M. Desaulniers, son vice-

président, M. Doucet, le commandeur Guillet et plusieurs autres.

Enfin, dans une empoignante péroration, il nous fit entrevoir le futur de ce régiment unique au monde et la part glorieuse qui lui est réservée dans le triomphe final de la sainte cause de la papauté.

L'explosion de bravos qui accueillit la fin de ce discours, a prouvé au chevalier McDonald qu'il avait fait vibrer la corde sensible du zouave : le triomphe de *la Cause* !

Le moment était venu, pour les zouaves, de reconnaître hautement les égards si flatteurs dont ils étaient l'objet de la part du chef du gouvernement de la province.

M. le chevalier de Montigny proposa en ces termes la santé de M. le comte Mercier :

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Président de l'Union Allet, je suis désigné pour proposer un toast à notre honorable hôte.

Cette tâche, pour être agréable, n'en est pas moins délicate, car comme militaire surtout, je m'impose pour devoir de ne pas être flatteur et de rester dans les limites du vrai, si faciles à franchir, quand on parle sous l'empire de la reconnaissance, pour l'hospitalité si large et si délicate dont nous sommes aujourd'hui l'objet.

Tous le comprennent ; ce n'est pas comme homme politique que M. Mercier nous reçoit : ce n'est pas comme homme politique que je l'apprécierai.

Loin de nous pour aujourd'hui et de cette enceinte les questions brûlantes de la politique ! C'est pour cela qu'autour de cette table nous voyons réunis des partisans de toutes les nuances qui ont saisi cette occasion de proclamer que dans notre pays tous s'accordent sur un point fondamental de toute saine politique : les droits de la papauté ; aussi tous vous avez exalté le Pape, vous avez bu à la santé du régiment des zouaves pontificaux, et de notre commandant qui porte si fièrement le drapeau de l'honneur, aujourd'hui reconnu comme le chevalier-champion de la cause catholique.

Qui donc, messieurs, nous a donné à tous l'occasion de nous affirmer ainsi ou plutôt qui a ménagé le spectacle consolant pour Léon XIII, pour notre lieutenant-colonel, pour notre pays d'affirmer que notre province de Québec n'a qu'un cœur, lorsqu'il s'agit des droits sacrés de la papauté ?

Cet homme doit être un ami de la cause pour laquelle nous avons dépensé de belles années de notre vie, puisque par sa démarche il reedit avec Léon XIII *Bene Merenti*. Ils ont bien mérité.

Cette gracieuseté de sa part d'ailleurs n'a pas lieu de nous surprendre, car dans toutes les occasions où il s'est prononcé, l'honorable M. Mercier n'a jamais manqué de se montrer l'ami du clergé, des communautés religieuses et empressé de se soumettre au désir du Saint-Siège.

Inutile de rappeler ces actes qui sont très nombreux. Qu'il nous suffise de dire qu'ils ont été jugés dignes d'attirer tout particulièrement sur lui l'attention du Saint Père, qui dans sa sagesse, a reconnus ses services par des faveurs spéciales, en le créant, il y a déjà plusieurs

années, Chevalier grand-croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, et tout dernièrement Comte Palatin, en le classant parmi cette noblesse romaine, si dévouée par principe et par devoir aux intérêts de la papauté.

Aussi a-t-il répondu à cet insigne honneur par une conduite vraiment noble et dont le pays a raison d'être fier.

Au cœur même de la France, où domine aujourd'hui la franc-maçonnerie et où il est d'intérêt d'afficher l'impiété, il s'est affirmé catholique. Il s'est efforcé de faire connaître notre pays, la somme de liberté dont il jouit, et la protection qui entoure ses institutions.

Partout il a proclamé que si notre province a résisté aux empiètements étrangers, si elle a prospéré et marché à grands pas dans la voie du progrès, c'est qu'elle est restée attachée à la foi de ses pères.

Il a fait connaître à notre mère-patrie, que nous aimons tant, le Canada sous son vrai jour.

Cette attitude de la part d'un homme de sa position a été toute une révélation pour un grand nombre de nos frères de France ; elle a consolé les honnêtes gens et démontré aux gouvernants eux-mêmes que la France ne peut vivre, être heureuse et libre qu'en s'attachant au principe catholique.

C'est après que notre premier ministre eut donné de telles marques de sa doctrine que notre commandant l'a invité à aller prendre part, à la Basse-Motte, le 27 juin dernier, à cette démonstration des amis du Pape. Il nous y a si dignement représentés que le général de Charette a cru devoir lui confier le précieux dépôt des décorations destinées aux zouaves canadiens.

En nous invitant ici aujourd'hui, il donne encore une marque de son attachement à notre cause.

Et c'est pour lui prouver que nous comprenons l'importance de son alliance que nous buvons à sa santé. " Messieurs ! à la santé de M. le Comte Mercier ! "

Trois hourrahs enthousiastes en l'honneur de l'hon. M. Mercier répondirent aux paroles chaleureuses du président des zouaves.

Le premier ministre répondit à ce toast par un magnifique discours qui malheureusement était improvisé et n'a pas été recueilli par la sténographie.

Nous le regrettons d'autant plus vivement que l'hon. M. Mercier a fait de cette brillante improvisation la plus complète affirmation de la nécessité du principe chrétien et catholique dans le gouvernement des nations.

Ce noble langage, de la part d'un homme d'état, est malheureusement trop rare de nos jours. Soyons fiers qu'un tel exemple, donné au monde sceptique, vienne du Canada catholique.

Un dernier devoir—*the last, but not the least*—restait à accomplir. M. le commandeur Drolet s'en acquitta très galamment en portant ainsi la santé des dames :

Monsieur le Comte,

Messieurs et chers camarades,

Les anciens chevaliers avaient pour devise—" *Dieu, Mon Roi et Ma Dame.*"

Nous avons aujourd'hui, en fidèles et en chrétiens soldats, honoré Dieu, honoré le Pape-Roi, le glorieux

Léon XIII : Permettez-moi, en souvenir des vieilles traditions du chevaleresque régiment des zouaves pontificaux, de porter maintenant un toast aux dames canadiennes,—car jamais les soldats de Charette ne se rencontrent autour d'une table hospitalière sans choquer leurs verres en l'honneur de leur hôtesse, puis de leurs mères, de leurs femmes, de leurs sœurs, de leurs filles, des *Dames*.

Je vous invite donc à boire à la santé de ces admirables femmes canadiennes dont l'heureuse fécondité et la foi ardente offrit, il y a bientôt un quart de siècle, au Saint-Siège menagé, un contingent de dix mille jeunes hommes, lorsque les cadres de l'armée pontificale n'en pouvaient admettre que cinq cents.

A vos saintes mères, Messieurs ! à vos mères qui, en vraies Romaines-Canadiennes, firent au Saint-Père le sacrifice de leurs fils pour la défense de notre mère l'Eglise, bonne, elle aussi, comme une mère.

Je vous invite à boire à la santé de vos jeunes épouses qui vous donnent si généreusement, et partant à notre patrie et à l'Eglise, de vigoureux rejetons, de futurs soldats, qu'elles élèvent dans les idées du régiment et dans l'alignement de la Tiare. Là où leurs maris ont passé, passeront bien leurs enfants !

A vos dignes femmes,

Messieurs et chers camarades !

Je vous invite à boire à la santé de vos sœurs, qui pendant les dures étapes de la campagne de Rome et

pendant les longs mois que dura votre absence du Canada chéri, faisaient monter au ciel sur les ailes des anges, leurs prières, pour éloigner de vous les dangers, tout en restant la consolation de vos parents et la joie du foyer paternel.

A vos aimables sœurs,

Messieurs et chers camarades !

Je vous invite à boire à la santé de vos jeunes filles et des jeunes canadiennes, de ces admirables jeunes vierges, qui joignant à la force de caractère et au courage de leurs pères, les grâces et les vertus de leurs mères, sont la joie, l'orgueil et le charme de vos intéressés : Si les célibataires savaient !

A vos jeunes filles et aux jeunes canadiennes,

Messieurs et chers camarades !

Je vous invite à boire à la santé des religieuses du Canada, de ces pieuses et saintes servantes de Dieu, qui disant adieu au monde et à ses plaisirs, se sont consacrées à l'enseignement ou au soulagement des misères des pauvres et des malades, et vous ont prodigué tant de témoignages d'affection chrétienne.

Levez donc vos verres, messieurs et camarades, et buvons ensemble, à vos mères, à vos femmes, à vos sœurs, à vos jeunes filles : buvons aux dames canadiennes, qui, toutes, sans exception, ont répondu avec

enthousiasme aux appels du Saint-Père, en offrant leurs fils, leurs frères, leurs maris, leurs fiancés, leurs prières, ou des dons de toute nature, pour adoucir les rigueurs du métier des armes, à des jeunes soldats, dont quelques-uns avaient à peine seize ans.

Permettez-moi de vous inviter à joindre spécialement à ce toast, les santés de deux nobles dames auxquelles le régiment est particulièrement redevable.

Je vous invite à lever vos verres à la santé de madame la générale baronne de Charette, la digne et dévouée lieutenant de notre auguste chef, qui le seconde si admirablement dans sa mission et le soutient dans les cruelles épreuves qu'il a plu à Dieu de lui envoyer. Notre colonel, le brave d'Albiousse l'a surnommée *l'ange-gardien du régiment*. Ratifiez ce choix, messieurs et chers camarades en faisant des vœux pour que Dieu la conserve longtemps aux côtés de notre valeureux chef, pour son bonheur et pour celui des anciens soldats de Pie IX.

Je vous invite aussi à boire à la santé de notre si gracieuse hôtesse, à madame la comtesse Mercier.

Tous vous éprouvez autant que moi, des sentiments de reconnaissance envers Madame Mercier, et vous ressentez le besoin de la remercier pour la large, généreuse et zouavitique hospitalité qu'elle a offerte aux soldats de Charette, dans sa seigneuriale demeure de Tourouvre.

Certes, notre général a accueilli sous son toit M. Mercier suivant son mérite et avec les honneurs dus à la haute situation personnelle d'un premier ministre d'une province qui donna cinq cents de ses fils au Saint-Siège, lors de la grande fête de la bénédiction de la

Commanderie de la Basse-Motte. De son côté, Madame Mercier a princièrement fait honneur à la lettre de change tirée sur le premier ministre de la province de Québec, le jour où le général de Charette le pria de vous apporter les précieuses médailles "*Bene Merenti*," que je vois briller sur vos poitrines. Le général sera heureux de votre bonheur, lorsqu'il apprendra que ses zouaves ont eu l'honneur d'être médaillés par Madame la comtesse Mercier comme marraine.

Au nom du général de Charette, en votre nom et au nom de tous les camarades absents, je remercie madame Mercier de son gracieux et cordial accueil. Je la remercie pour la belle fête qu'elle nous a donné et pour cette glorieuse journée que nous, en vrais soldats Romains, nous marquerons d'une croix, parmi les jours les plus fortunés de notre vie.

Messieurs et chers camarades, levez donc vos verres et vidons-les à la santé de nos mères, de nos femmes, de nos sœurs, de nos fillettes, de Mme la générale Baronne de Charrette et de madame la Comtesse Mercier ; Messieurs, aux Dames du Canada !"

Comme on le pense bien, cette dernière santé ne fut pas la moins bien accueillie. Elle fut buë de manière à démontrer que les années, le mariage, la paternité, n'ont rien fait perdre à nos zouaves de leur galanterie d'antan.

A la prière de Madame la comtesse Mercier, M. le juge Bourgeois répondit en quelques mots spirituels qui portèrent à son comble la bonne humeur générale.

Après le banquet, on se répandit dans les allées du parc pour fumer la vieille bouffarde ou le fin Havane.

Vers cinq heures, le clairon appelait tous les zouaves dans les rangs et bientôt, après avoir pris congé de M. le comte Mercier, de la charmante comtesse et de leur aimable famille, les invités se dirigèrent vers la gare du chemin de fer précédés par les musiques, jouant leurs vieilles marches du Régiment.

Le retour fut marqué par la gaîté la plus expansive. Les chants, les ris, les propos folâtres alternaient sans relâche.

Après avoir entendu rappeler toutes les épreuves auxquelles a été soumis le dévouement de nos zouaves, on ne pouvait s'empêcher de redire, au spectacle de leurs réjouissances :

Ils moissonnent dans l'allégresse
Ce qu'ils ont semé dans les pleurs.

APPENDICE

LISTE DES CANADIENS QUI SE SONT ENRÔLÉS DANS L'ARMÉE PONTIFICALE

AVANT LE PREMIER DÉTACHEMENT

M. Testard de Montigny B. A., St-Jérôme, engagé en janvier 1861.

M. Murray Hugh, Québec, engagé en juillet 1861.

M. LaRocque Alfred, Montréal, engagé en février 1867.

MM. Prendergast Alfred, Nicolet ; Désilets Gédéon, St-Grégoire ; Hénault Gaspard, Berthier (en haut), engagés en janvier 1868.

MM. Têtu Alphonse, Québec ; Courteau Napoléon, Québec, engagés en février 1868.

Drolet Gustave Adolphe, Montréal, engagé en mars 1868.

PREMIER DÉTACHEMENT

Aumôniers : Messieurs Edmond Moreau, de l'Évêché de Montréal, et Euchèr Lussier, vicaire à Boucherville.

Allard, Hector
Arseneau, Thomas

Auger, Onésime
D'Auray, Thélesphore

Barnard, Jacques	Décarie, Léon
Bastien, Alfred	Demers, Louis-David
Beauchesne, Jos.-Ulric	DeCazes, Charles
Beaudoin, Moïse	Desjardins, Henri
Bédard, J.-Bte	Dufresne, David
Bégin, Théodule	Duprat, Pierre-Urgel
Bellefeuille de, Chs-Henri	Dupras, Stanislas
Bernier, Romuald	Dupuis, Barthélemy
Bertrand, Georges	Dusseault, Epiphane
Brissette, Eugène	D'Estimauville, Arthur
Blackburn, Jean	Forget, Lucien
Bourget, Achille	Forget desPatis, Adolphe
Bourget, Alphonse	Forget desPatis, Alphonse
Bourget, Marcel	Fortin, Augustin
Brunet, Léonidas	Francœur, Alfred
Brunelle, Edouard	Fréchette, Edmond
Brunelle, Elie	Gadbois, Alphonse
Campbell, Emery	Garneau, Elzéar
Caron, Charles	Gaumont, Alfred
Champagne, Joseph	Gendron, F.-X.
Chalut, Joseph	Gervais, Gualbert
Charbonneau, Georges	Gosselin, Louis
Cherrier, Benjamin	Gouin, Moïse
Chouinard, Pierre	Groleau, Athanase
Cloutier, Elzéar	Hempel, Casimir de
Comte, Pascal	Hughes, Geo. A. Dumoulin-
Connolly, Félix	Hurtubise, Edwin
Cormier, Moïse	Jauron, Napoléon
Courval, Charles-Paulin de	Labelle, Toussaint
Coutlée, Cyprien	Lachapelle, Séverin
Couture, Alphonse	Lacroix, Alexandre

Lamarre, Basile	Olivier, Louis
Lamarche, Adolphe	O'Meara, Alfred
Langlais, Charles	Papillon, Rémi
Langevin, Théophile	Papillon, Siméon
Laporte, Jérémie-Denis	Paquet, Louis
Lavigne, Théophile	Paré, Ls-Gédéon
Larivière, Joseph	Paré, Pierre
Leblanc, Louis-Joseph	Paré, Stanislas-Alph.
Leblanc, Edouard	Patenaude, François
Lebel, Charles	Pelletier, Evariste
Leclaire, Etienne	Péloquin, Adélard
Leclair, Damien	Perreault, Gilbert
L'Etoile, Joseph	Perrin, Emery
Lefort, Jérémie	Pepin, Emile
Legris, Joseph	Provost, Léandre
Lemieux, Edouard	Raymond, Noé
L'Heureux, Thomas	Renault, Alp.
Lupien, Adélard	Rheault, Luc
Marchand, Albert	Richer, Euclide
Meunier, Laurent	Rosseling, Etienne
Marion, Placide-Jean	Rousseau, Oscar
Martineau, Herman	Roy, Cyrille
Marchand Herman	Roy, J.-Bte
Massicotte, Alphée	Roy, F.-X.
McKenzie, Jacq.-Jos.	Schiller, Charles
Moreau, Ulric	Senécal, Alfred
Morissette, J.-Bte	Sincennes, Félix
Morissette, Théophile	St-Germain, Napoléon
Munro, Henri	Surprenant, Alphonse
Murray, Guillaume	Taillefer, Joseph
Normandin, Thomas	Taschereau, Charles

Têtu, Jean	Varin, Eugène
Toussaint. F.-X.	Verreaut, Jules
Trudelle, Charles	Villeneuve, Gilbert
Vallée, Charles	Vohl, Cyprien

SECOND DÉTACHEMENT

Aumônier : Monsieur J. Michaud de l'Ordre de St-Viateur.

Baby, Alfred	Lachapelle, Elzéar
Beaubien, Napoléon	Lebel, Florian
Brisebois, Ephrem	Loranger, Adélar
Cassegrain, Arthur	Panneton, Georges
Côté, F.-X.	Pelland, Joseph
Daigneault, Alphonse	Plamondon, Anastase
Desnoyers, Chs Henri	Poulin, Elzéar
Durocher, J.-B.	Séguin, Auguste
Gélinas, Ben. Pierre	Tassé, Emmanuel
Hébert, Ernest	Thérien, Hilaire
Hudon-Beaulieu, Nap.	Vincent, Joseph

TROISIÈME DÉTACHEMENT

Aumônier : M. J.-O. Routier, attaché à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Bazinet, Louis	Bruneau, Zacharie
Bélanger, Maurice	Chaurette, Alfred
Bigonèse, Alex.	Comtois, Zéphirin
Branchaud, Eusèbe	Décarie, Georges
Brousseau, Alex.	Desjardins, Sifroy

Dumais, Paul	Jodoin, Eucher
Dusseault, Louis	Lionais, Georges
Faucher, Henri	Marion, Auguste
Fauteux, Théodore	Melançon, Oscar
Gadbois, André	Michaud, Thomas
Garceau, Louis-T.	Préfontaine, Fulgence
Germain, Germain	Ricard, Damase
Gérin-Lajoie, Denis	Thomas, Sidney
Giasson, Honoré	Violetti, Ferdinand

QUATRIÈME DÉTACHEMENT

Aumôniers : MM. P. H. Suzor, curé de St-Christophe
et P. Roy, curé de St-Norbert d'Arthabaska.

Alary, Jos.	Drolet, J.-B.
Allard, Tan.-Zotique	Duguay, Norbert
Boileau, F.-X.	Demers, Godfroy
Bélanger, Georges	Dostaler, Alfred
Bondy, Douaire de, Agapit	De Tilly, Ernest-Noël
Blanchard, Louis	Favreau, Ferdinand
Benoit, Jos.	Ferron, Maxime
Benoit, Stanislas	Franceur, Jos.
Bellemare, Ferdinand	Fournier, Georges
Cloutier Emery	Gagné, Calixte
Collin, Charles	Gagné, Jos.
Champagne, Arthur	Gaudet, Ludger
Champagne, Aristide	Girard, J.-B.
Cabana, Nap.	Hardy, Elzéar
Dostaler, Raymond	Irvine, Guillaume
Désormeau, Eusèbe	Lavallée, Aristide

Lamontagne, Chs	Martineau, Alph.
Lavigne, Ernest	Paré, Ulric
Lefebvre, Arthur	Prince, J.-E.-C.
Mazurette, Nap.	Prince, Louis-Jos.
Munro, Chs-Nap.	Pouliot, Louis
Martin, Adéodat	Pennée, Arthur
McGown, Jos.-G.-W.	St Laurent, Aimé
Martin, Alph.	Watters, Edmond

CINQUIÈME DÉTACHEMENT

Aumônier : Monsieur Edmond Moreau, Chanoine de Montréal.

Archambault, Mathias	Cantin, Napoléon
Archambault, Napoléon	Collette, Ed.
Augé, Denis	Chagnon, Edmour
Allard, Prime	Côté, Joseph
Bélanger, Joseph	Chagnon, Antoine
Bleau, Philias	Corneillier, Louis
Blondin, Adolphe	Dumontier, F.-X.
Boisclair, Alfred	Dumond, Arsène
Bourgeois, Gaspard	Desjardins, Michel
Bouchard, Camille	Dubé, Alp.
Bédard, Alph.	Day, Emmanuel
Bussière, Joseph	De Champlain, Bruno
Bourret, Gustave	Danis, Alfred
Bélec, Louis	Dumont, Joseph
Beaucaire, Alfred	Duguay, Hylas
Barré, Georges	Elic, Joseph
Chevrefils, Amable	Fortier, Herménégilde

Fortier, Aldéric	McDonald, Joseph
Fortier, L.-H	Melançon, Moïse
Fitzpatrick, Arthur	Masson, Jos-Edouard
Faucher dit Châteauvert, J.	Martel, Alexandre
Forget, Joseph	Martin, Alfred
Fitzpatrick, Cyprien	Moreau, Joseph
Garon, Louis	Murray, John
Garneau, Henri	Marion, Israël
Guy, Alp.	Pineau, Josué
Guilbault, Charles	Parent, Edouard
Gilbert, Joseph	Pouliot, Louis H.
Gariépy, Louis	Provencher, Damase
Gagnier, Alexis	Rousseau, Louis
Gagnier, F.-X.	Rouleau, Napoléon
Godin, Honoré	Renaud, Napoléon
Hébert, Philippe	Roy, Jean
Lefebvre, F.-X.	Ringuet, Henri
Laporte, J.-B.	Roy, Cléophas
Lepage, Jean	Rivard, F.-X.
Lassiseraye, Arthur	Smith, Jos
Lemay, J.-B.	Sauvageau, Théodore
Leclerc, Joseph	St-Arnaud, Henri
Lemire, Elie	Slevan, John
Laflamme, Philibert	Sauvé, Alexis
Lavoie, Eustache	Scers, Alp.
Lavoie, Eucher	Souigny, Louis
Lachance, F.-X.	Thivierge, Cyrille
Lemieux, Gilbert	Têtu, Emile
Lincourt, Honoré	Valois, Georges

SIXIÈME DÉTACHEMENT

Aumônier : M. Jules Piché, vicaire à Terrebonne.

Allard, Joseph	Jannard, Mathias
Brosseau, Joseph	Lapointe, Onésime
Boyer, Siméon	Létournéau, Aug.
Benoit, Lucien	L'Heureux, Théodore
Bergeron, Narcisse	Loranger, Enoch
Blanchet, Philias	Lecomte, Joseph
Chartier, Ferrier	Martel, Odilon
Desjardins, Jos.	Marchesseau, Zotique
Duhamel, Alphonse	Panneton, Jos.
Desjardins, Alexis	Prévost, Emile
Desnoyers, Dontague	Paré, Pierre
Desaulniers, Nap.	Reed, Joachim
Forget, Adélar	Roy, Cyrille
Gervais, Téléphore	St. Michel, F.-X.
Gervais, Eugène	Sauvé, Hormidas
Gervais, Louis	Sauvageau, Cléophas
Grenier, Narcisse	Trudelle, Victor
Guillet, Henri	Tessier, Philippe
Goulet, Arthur	

SEPTIÈME DÉTACHEMENT

Aumônier : M. E. Moreau, Chanoine de Montréal.

Alexandre, Walter	Brassard, J.-Bap.
Aubin, Moïse	Béliveau, Olivier
Auger, Xiste	Bélangier, Chs
Archambeault, Hermén.	Bouchard, Pierre

Beauchemin, Chs	Dusseault, Louis
Beauchemin, Oct. Louis.	Dorion, Nad.
Brault, Ignace	Ernest, Pierre
Bourque, Achille	Fiset, Léon
Bernier, Romuald	Fauteux, Félix-Joseph
Beaudry, C.	Filion, Jos.
Bélinge, Aristide	Forget, Jean
Bertrand, Jules	Fortier, Alp.
Belcourt, Calixte	Fréchette, Vid.
Beauchemin, Louis	Fortier, Clovis
Bédard, Alf.	Gélinas, Jos.
Bégin, Isaïe	Gauthier, Théoph.
DeFoy, Georges	Gobeille, Arthur
Comeau, Elisé,	Garon, J.-B.
Casaubon, Vital	Gendron, Stanislas
Chagnon, J.-B.	Gélinas, Adrien
Cossette, Anselme	Gill, L.-H.
Cantin, Jos.	Gascon, Jos.-Adalbert
Cossette, Octave	Gauvreau, Hormisdas
Champagne, Ambroise	Girard, Louis
Chabot, Sabin	Guillot, Jules
Clavel, Chs	Hébert, Arthur
Desnoyers, Arthur	Houle, Alf.
Ducharme, Rodolphe	Jodoin, Eucher
Désilets, Avila	Jauron, Frédéric
Décoteau, Michel	Lafleur, J.-B.
Dubois, Ernest	Leduc, Denis
Dufresne, Raphael	Létourneau, Louis
Desparts, Elie	Laurin, Nap.
Desrochers, Hormisdas	Lapierre, Etienne
De Foy, Philippe	Lottinville, Horace

Levasseur, Aimé	Proulx, Jos.
Larue, Thomas	Pelletier, Oct.
Latulipe, F.	Pelletier, Didier
Levasseur, Ov.-P.	Poirier, Georges
Malo, Auguste	Poirier, Damase
Marcotte, Oscar	Lévêque, Paul
Maillet, F.-X.	Provost, Albert
Malette, Ant.	Proteau, Cyp.
Moisan, Pierre	Proulx, Cel.
Martin, G.	Poirier, Benj.
Milette, Edm.	Ruel, M.
Michaud, O.	Roussel, Isaac
Ménard, Moïse	Rivard, Alph.
Mercier, Gédéon	Renaud, Victor
O'Flaherty, John	St Arnaud, Frs
Ouellette, Joseph	Scallon, Ed.-Jos.
Provencher, Télesphore	St Amand, T.
Poulin, Denis	Sauvé, Jules
Pinard, J.-B.	Taché, Chs
Pleau, Ulric	Trudelle, Alex.
Perreault, Eusèbe	Thibault, Alf.
Pouliot, Adolphe	Vézina, Ed.

PARTIS ISOLÉMENT, EN DEHORS DES DÉTACHEMENTS, APRÈS LE
DÉPART DU PREMIER

Bourgeois, Benjamin	Beauchamp, Edouard
McDonald, Ed.	Valois, Louis
Renaud, Alfred	Lefebvre, Louis
Rouleau, Charles	Bécot, Etienne
Dupré, Evariste	Murray, Alphonse

Palardy, François-Xavier	Guy, Joseph
Paquet, Charles	Francœur, Joseph
De Salaberry, Maurice	Drouin, Alphonse-P.
Piché, Alphonse	

ZOUAVES CANADIENS MORTS DURANT LEUR SERVICE A ROME

Joseph Leblanc, Arthur d'Estimanville, Chs Nap. Munro, décédés en 1868.

Chs Taschereau, Sifroy Desjardins, Agapit Douaire de Bondy, décédés en 1869.

Jérémie Lefort, François-Xavier Palardy, Ferdinand Violetti, décédés en 1870.

Ferdinand Violetti est mort à Viterbe la veille de l'évacuation de cette ville par les Pontificaux : il fut enterré dans la cathédrale, près du tombeau du cardinal Bédini ; les autres ont tous été inhumés dans le cimetière de St-Laurent à Rome.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE	V
I—MON VOLONTARIAT	1
II—DE MARSEILLE A SMYRNE—Journal de Voyage	15
III—LETTRE DE ROME—23 mai 1868	37
“ “ — 6 juin “	48
“ “ — 8 “ “	62
“ “ — 9 “ “	64
“ “ —30 “ “	65
“ “ —26 juillet “	84
“ DU CAMP D'ANNIBAL—24 août	98
IV—ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION ALLET—17 mars 1872	101
V—LA COLONIE AGRICOLE DE PIOPOLIS	116
VI—LE CANADA EN COMPTE AVEC LES ZOUAVES PON- TIFICAUX	121
VII—LES CHIENS DU RÉGIMENT	129
VIII—LA COLONISATION ET MESSIRE LABELLE	144
IX—CHARLES PAQUET—“Aime Dieu et va ton chemin”.	153
X—LETTRE A M. DE MONTIGNY—Lugano, 3 novembre 1877	159
LETTRE A M. ALFRED LAROCQUE—Naples, 15 dé- cembre 1877	178

	PAGES
XI—Nos VOLONTAIRES—Le 65 ^e Bataillon	204
XII—BANQUET OFFERT AU LT.-COL. HUGHES ET AU CAPT. LAROQUE—Toast au Régiment des Zouaves Pontificaux	212
XIII—UNE VISITE A ROME—Léon XIII—Lettre au Doc- teur Mount, 16 février 1888	225
XIV—AUGUSTE ACHINTRE	252
XV—CONSEILS A "MA FILLE".	260
XVI—COMMENT SWATTERS PERDIT LA GRACE.	268
XVII—L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET M. LOUIS FRÉCHETTE— Lettre à M. S. Rivard, Paris, 7 août 1880	276
XVIII—RÉVISION DE LA CONSTITUTION — Les Chambres Hautes—Le Double Mandat	287
XIX—PROJET DE RÉFORME DES IMPÔTS dans la Province de Québec	311
XX—LETTRE A M. LE DOCTEUR LACHAPELLE, Député à la Chambre des Communes du Canada	337
—CANADA, FRANCE, ANGLETERRE—L'Exposition Uni- verselle de Paris, 1878—La Liberté Commer- ciale	341
XXI—"BENE MERENTI"—Compte-rendu des fêtes de Ste- Anne de la Pérade (Tourouvre)	393
APPENDICE—Liste des Canadiens qui se sont enrôlés dans l'armée pontificale	447